This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06734705 8

ENOX LIBRARY

ancroft Collection.
Purchased in 1893.

George Bancroft

OEUVRES

DE M. VILLEMAIN

COURS

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE

AU XVIII[e] SIÈCLE

IV

ASTOIN NEW-YORK

Paris. Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins,

COURS
DE
LITTÉRATURE
FRANÇAISE

PAR M. VILLEMAIN

Nouvelle Édition
revue, corrigée et augmentée.

TABLEAU
DE LA LITTÉRATURE
AU XVIIIe SIÈCLE
IV

PARIS
DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
35, quai des Augustins
1852

Paris. Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

COURS
DE
LITTÉRATURE
FRANÇAISE

PAR M. VILLEMAIN

1282

Nouvelle Édition
revue, corrigée et augmentée.

TABLEAU
DE LA LITTÉRATURE
AU XVIII[e] SIÈCLE
IV

PARIS
DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
35, quai des Augustins

1852

1282

LENOX LIBRARY
NEW YORK

TABLEAU

DE

LA LITTÉRATURE

AU XVIIIE SIÈCLE.

QUARANTE-HUITIÈME LEÇON.

MESSIEURS,

Considérations générales sur l'éloquence politique. — Caractère particulier de l'éloquence politique chez les modernes, et surtout en France. En quoi diffère de la tribune antique. — La Grèce. — Rome. — Puissance de l'improvisation. — Exemple rapporté par Cicéron. — Vie périlleuse des orateurs. — Admirable peinture qu'en fait Cicéron. — Cet état presque habituel de la république romaine se retrouve dans nos troubles civils. — Une séance du sénat romain. — Caractère politique de l'éloquence chrétienne dans les premiers siècles. — Résumé.

On m'a quelquefois reproché de faire une histoire plutôt qu'un cours; de raconter au lieu d'instruire. Je n'espère pas me corriger tout à fait de ce défaut. Aujourd'hui même, que notre séance doit offrir, par le sujet, plus d'ensemble et de régularité, je ne promets pas de devenir dogmatique. Et d'abord, Messieurs, je ne conçois guère l'étude des lettres autrement que par

une suite d'épreuves, d'expériences sur toutes les créations de la pensée. Je ne crois pas que les formes du génie puissent être prévues, calculées, enfermées dans un certain nombre de règles et de préceptes. Prêt à vous entretenir de l'éloquence de la tribune, de cette éloquence vraiment oratoire, comme disaient les anciens, *magna illa et oratoria eloquentia,* les principes de l'art m'échappent, les catégories me semblent incomplètes. Il y a dans tous les arts de l'esprit, et en particulier dans l'éloquence, quelque chose de trop puissant et de trop libre pour s'assujettir aux systèmes des rhéteurs.

De même que, suivant la haute remarque de Buffon, pour bien connaître la nature, il ne suffit pas d'apprendre les classifications des sciences, et qu'il faut la contempler elle-même, dans son incalculable richesse et sa perpétuelle activité ; ainsi pour concevoir le génie de l'éloquence dans toute son étendue, il n'y a pas de division, fût-elle inventée par Aristote, il n'y a pas de préceptes, fussent-ils donnés par Cicéron, qui suffisent. Il faut éprouver, au moins par l'imagination, la force de tous les sentiments humains, comparer les siècles divers et leurs inspirations dominantes, étudier tous les efforts et tous les hasards du talent : et puis, quand vous aurez fait ce cours de rhétorique universelle, toute émotion profonde que vous ressentirez dans la vie, toute passion vive qui remuera votre âme, vous apprendra bien au-delà de ces premières leçons d'éloquence.

Messieurs, nous avons presque épuisé l'examen de la littérature française au XVIII^e^ siècle. Nous sommes arrivés à cette époque où l'esprit ne peut plus se prendre qu'à l'ordre social. Tout ce qui avait occupé la spéculation et le raisonnement oisif est expliqué, ana-

lysé. Ces premiers aliments offerts à l'activité de la pensée sont dévorés. On est parvenu au pied de l'édifice qu'il s'agit d'abattre et de reconstruire ; et le dernier ouvrage que le talent se propose alors, c'est une révolution sociale. C'est ainsi que va s'élever la tribune politique.

Mais en France, à la fin du XVIII^e siècle, quel caractère aura cette tribune nouvelle ? Ressemblera-t-elle à celle des Anglais, régulière et presque formaliste, au milieu même d'une guerre civile, s'appuyant sur les traditions et les anciens souvenirs, alors qu'elle innove dans la souveraineté même ? rappellera-t-elle cette tribune polonaise, élevée par moment au milieu des agitations d'une anarchie guerrière ? enfin, aura-t-elle quelque ressemblance avec cette tribune de l'antiquité, si fortement liée à tout l'état social, aux mœurs, au climat, à la vie de ces hommes qui, sous le nom des Grecs et des Romains, fatiguent sans cesse l'univers de leur souvenir ? Non, Messieurs, elle aura nécessairement un autre caractère, un caractère singulier, nouveau, qui tient à son origine littéraire et philosophique. On y reconnaîtra le développement d'un peuple qui, après avoir employé les sciences et les talents à l'amusement, à l'intérêt de la vie sociale, à l'affranchissement des esprits, veut les faire servir au renouvellement de la société elle-même. Elle aura donc quelque chose de plus hardi, de plus systématique, de plus général que toutes les autres éloquences politiques qui ont éclairé ou troublé le monde.

Mais, avant d'essayer ce difficile examen, ne faut-il pas jeter quelques regards en arrière et autour de nous ? Au milieu de toutes les variétés nationales, ne faut-il pas d'abord nous rendre compte du caractère essentiel

attaché à l'éloquence de la tribune? L'éloquence politique (le mot le dit assez) n'appartient qu'aux États libres. Son théâtre est une assemblée populaire; sa plus grande puissance, la parole soudaine excitée par la chaleur du débat.

Dans quels lieux du monde ces deux conditions de l'éloquence s'étaient-elles rencontrées davantage? Ici l'antiquité nous répond; elle nous obsède, nous accable du nombre et de l'éclat de ses exemples; mais nous n'irons pas les reprendre en détail, et faire un épisode qui soit un ouvrage.

Nous n'essaierons pas non plus d'analyser cette rhétorique d'Aristote, travail d'un esprit si fort, mais œuvre de philosophie plutôt que leçon d'éloquence, composée pour la Grèce lorsqu'elle n'était plus libre. Nous chercherons seulement à recueillir, dans l'éloquence de l'antiquité, quelques caractères généraux de l'esprit humain, qui doivent se reproduire toutes les fois qu'il y aura la liberté pour inspiration et la parole soudaine pour instrument. Où pourrait-on chercher ailleurs que dans la Grèce la première forme, le plus heureux développement de cette éloquence? Elle y était le gouvernement et le spectacle des peuples tout à la fois. Ici, la multitude des faits, des souvenirs embarrasse la pensée, et permet à peine de saisir quelques traits distincts ou dominants. Toutefois, ce qui nous frappe d'abord, c'est ce caractère de logique et d'imagination qui appartenait à l'éloquence politique des Grecs. En même temps que, chez eux, la philosophie entrait dans l'éloquence, elle protestait contre elle. La réforme tentée par les philosophes était ennemie de la domination exercée par les orateurs. Ce premier trait ne vous semble-t-il pas marquer une différence entre

éloquence politique des anciens et celle qui naquit, n France, du développement des idées générales et e l'esprit d'indépendance philosophique? Dans l'anquité grecque, la philosophie considérait l'éloquence omme une force injuste et passionnée, qui trompait es hommes en flattant leurs préjugés, et les tyrannisait au milieu d'un État libre. Au contraire, dans nos États modernes, et surtout en France, ce sont les idées philosophiques, dans leur hardiesse, qui ont enhardi a parole; ce sont toutes les doctrines dont les philosophes modernes avaient, pendant un demi-siècle, empli leurs ouvrages, qui tout à coup assaillirent la tribune et se proclamèrent elles-mêmes à haute voix.

Mais une plus grande différence, c'était celle des climats, des imaginations, des mœurs. Bien que l'esprit les Grecs fût singulièrement dialecticien et subtil, la condition de l'éloquence, pour eux, c'était la pureté, l'élégance, l'harmonie du langage. Rien n'était plus sévère, plus délicat sur le goût, que cet auditoire démocratique d'Athènes. Cicéron le remarque : « Devant le peuple athénien, un orateur n'eût osé se servir d'un terme inusité ou déplaisant; » *eorum religioni quum serviret orator, nullum verbum insolens, nullum odiosum ponere audebat.* Le plus grand et le plus austère des orateurs athéniens, dans une cause qui intéresse le salut commun, est obligé de s'excuser d'avoir manqué à l'élégance attique, et de rappeler aux Athéniens que le sort de la Grèce ne dépend pas d'un geste oratoire.

Cependant, Messieurs, cette perfection de langage qui semblait imposée aux orateurs de l'antiquité grecque, comment l'accorder avec cette condition de soudaineté si puissante dans le débat politique? Périclès, selon Plutarque, n'allait jamais à la place publique

sans avoir demandé aux dieux la grâce de ne rien dire d'imprudent, qui ne fût nécessaire, rien qui ne fût convenable. Cette prière était toute une préparation oratoire. Phocion, silencieux, au pied de la tribune, cherchait, avant d'y monter, comment il exprimerait en moins de mots ce qu'il avait à dire. La préméditation seule, en effet, peut donner la concision du langage. Qui doute cependant, Messieurs, malgré ces exemples, que, dans le mouvement d'une assemblée populaire, la parole des orateurs d'Athènes ne fût souvent subite, improvisée? Pour persuader les autres, il faut penser avec eux, en même temps qu'eux. Vous lisez dans les rhétoriques d'excellents préceptes sur l'action, sur la perfection du geste, la force et la vérité du débit. Rien de mieux; tous ces conseils vous apprennent à simuler à grand'peine ce que vous feriez naturellement si vos paroles étaient l'expression soudaine de vos sentiments et de votre âme. Il peut y avoir beaucoup d'art; mais il n'y a plus de vérité, lorsqu'on récite au lieu de sentir. On n'est plus orateur, on est acteur. La perfection même du débit, s'il n'est pas l'accent involontaire de l'âme, deviendrait un défaut, en trahissant l'artifice.

Je sais que les rhéteurs anciens ont compté la mémoire parmi les qualités essentielles à l'orateur. Mais cette mémoire n'était pas celle des phrases et des mots: c'était surtout une vive sensibilité qui retient toutes les impressions qu'elle a reçues, retrouve subitement toutes les idées qui l'ont frappée, et se ranime plutôt qu'elle ne se ressouvient. C'était une attention vaste et sûre qui parcourt rapidement toutes les parties d'une cause, d'un sujet, et n'oublie rien, par la force même du raisonnement et la nécessité de la méthode. En li-

sant les discours de Démosthène, même les plus travaillés, ces discours où Longin ne voyait pas une phrase, pas une expression que l'on pût changer ou déplacer sans détruire la justesse et l'énergie du langage, vous remarquerez cependant des choses soudaines, imprévues pour l'orateur, des expressions qui ont dû lui être données par l'accident du combat. Dans son plaidoyer *contre Eschine,* il répond à des objections qu'il vient d'entendre. S'il refuse l'ordre de discussion que veut lui opposer son adversaire, s'il développe sa défense comme il l'avait préméditée, il y entremêle cependant des répliques soudaines. Il en cherche l'occasion, il interpelle Eschine; il attend, il défie sa réponse, et triomphe de son silence qu'il ne pouvait prévoir.

Parmi les écrits de Démosthène, on a conservé des fragments assez courts qui devaient trouver place dans des discours presque entièrement improvisés. Il y a, par exemple, tout un recueil d'exordes. Cette précaution était devenue un précepte pour Cicéron. Vous vous souvenez que ce grand maître de tous les secrets de la parole dit quelque part que l'orateur doit être assuré du commencement de son discours; qu'ensuite, animé par la parole même, il achèvera, sous l'inspiration du moment. Cicéron, par une belle similitude, rappelle que les rameurs font voguer d'abord une barque à force de bras, puis s'arrêtent, tenant les rames suspendues; mais le mouvement une fois donné pousse la barque en avant. C'est ainsi que le discours soudain, que la parole, pressée par l'impulsion première du discours écrit, conserve le même élan et la même vigueur.

Si de la Grèce, entrevue rapidement, nous passons

à Rome, nous y retrouvons les mêmes caractères de l'éloquence politique, l'audace et la soudaineté, avec des intérêts plus grands. L'éloquence grecque était presque renfermée dans Athènes; elle agissait sur des hommes libres, en qui la liberté avait développé tous les dons de l'intelligence; mais elle n'avait pas ce vaste théâtre, cette puissance d'action que la parole trouva dans Rome. C'est à Rome peut-être que nous devons chercher le plus haut degré de l'éloquence politique, considérée tout à la fois comme puissance et comme art. Là paraît tout entier cet empire que, dans la société antique, la parole exerçait sur les hommes assemblés. Nul doute que l'art moderne ne soit resté loin de ces exemples.

Vous souvenez-vous du passage où Rousseau, donnant la supériorité à la vie sauvage sur la vie sociale, allègue pour motif que, dans la vie sauvage, l'homme endurci, développé par l'exercice et le besoin, se porte tout entier partout, que ses membres plus agiles, sa vue plus perçante, tous ses organes plus subtils ou plus forts, sont comme autant d'armes attachées à lui-même, et toujours prêtes; tandis que l'homme social, l'homme civilisé, peut à peine, par mille secours étrangers, mille moyens artificiels, remplacer cette force primitive que le sauvage a seulement conservée? On pourrait, Messieurs, avec plus de justesse, appliquer ce contraste à l'orateur antique, mis en parallèle avec l'écrivain moderne. L'orateur antique, tel que Cicéron nous le montre, tel qu'il aime à le décrire, avait bien en lui cette force immédiate, complète, indépendante. C'était l'homme en qui la voix, la pensée, l'âme étaient le mieux développées pour une action soudaine. Ce n'était pas dans un seul discours qu'il mettait son gé-

nie; il ne faisait pas une œuvre, en quelque sorte, distincte de lui-même; il se portait tout entier partout, opposant, comme une armure naturelle, sa force oratoire à tous les accidents de la vie sociale, aux inimitiés, aux périls. Dans nos temps modernes, il se rencontre parfois un homme qui fait un livre meilleur que lui, c'est-à-dire qui, s'aidant de tous les moyens de la civilisation littéraire et de l'art industriel d'écrire, travaillant, imitant, raccommodant, compose un certain nombre de pages qui renferment un certain nombre d'idées, tandis que lui-même, pris sur le fait, sommé de parler, ne montrerait pas le quart du talent qu'il a mis dans son ouvrage.

De même, Messieurs, en sens inverse, un orateur de Rome, un Galba, un Crassus, étaient bien supérieurs à leurs écrits. Ils trouvaient, au moment, un génie qu'ils n'ont pas laissé sur papier. Cicéron nous l'apprend. Leurs ouvrages écrits, que nous avons perdus, étaient inférieurs à eux-mêmes. Mais, dans la chaleur du combat, lorsqu'il avait fallu montrer l'homme armé du don naturel et soudain de la parole, le guerrier de la tribune, alors ils avaient été puissants, grands, admirables; ils avaient accompli l'œuvre de l'orateur.

Où trouverons-nous, Messieurs, quelques souvenirs originaux de ces victoires de tribune, de cette action instantanée de la parole, dont lord Chatam, en Angleterre, et Mirabeau, parmi nous, ont ressuscité l'exemple? Ce n'est pas, je le crois, dans les discours mêmes de Cicéron, tels qu'ils nous ont été transmis. Ces discours portent évidemment la marque d'un art ingénieux et savant, qui les a corrigés, embellis. Cicéron l'a dit cent fois, et toute l'antiquité romaine le répète. Souvent ce grand orateur avait parlé d'après quelques

notes fort courtes, rapidement jetées, et que Tiron l'affranchi publia dans la suite. Elles étaient, nous apprend Quintilien, fort simples, négligées, faites pour le besoin de l'orateur, bien différentes en cela des extraits, soigneusement travaillés, d'un autre orateur, Sulpicius. Mais les discours qui nous restent de Cicéron ne sont plus ces notes, premier jet de la pensée de l'orateur. On n'y trouve pas ces improvisations accidentelles qui faisaient sa force; il y a trop d'art, trop de symétrie, trop peu de mots répétés, une élégance trop achevée.

Ce n'est pas sans doute que le don naturel de l'élégance, fortifié par l'habitude, cet art infini d'une rhétorique longtemps apprise, ne puisse inspirer quelques phrases savantes et harmonieuses, même à l'improviste; mais un art trop habile se fait sentir dans les discours de Cicéron. Voyez même sa harangue *contre Catilina*. Je suis sûr que, dans la solitude de son cabinet, il a revu ces invectives soudaines, ces injures d'abord arrachées à la colère, et que, de sang-froid, il les a rendues plus amères et plus poignantes, s'il l'a pu.

Ainsi, pour trouver l'inspiration immédiate et primitive de l'éloquence romaine, il faut chercher, çà et là, quelques fragments conservés. Je citerai d'abord un exemple emprunté à l'orateur romain le plus célèbre avant Cicéron et le mieux loué par lui, Crassus. Il semble, à la vérité, que le talent de Crassus était surtout judiciaire; mais vous savez quelle était, chez les anciens, l'intime alliance de la tribune politique et du barreau.

Les passions développées par la liberté étaient à la fois si puissantes et si désordonnées dans ces républiques orageuses, que la justice était à peine possible.

Dans les préceptes donnés par les orateurs anciens, on suppose presque toujours le magistrat violent, partial, injuste, corrompu : n'importe; voilà l'homme que la parole doit enlever. Mille scènes tumultueuses se mêlaient sans cesse à la solennité de la justice. La forme de cette justice, le lieu où elle était rendue, le caractère des accusations si souvent politiques, la présence des partis opposés, la foule du peuple, tout excitait et élevait l'orateur. Le petit ou même le grand Châtelet, la salle des Pas-Perdus, ne ressemblent pas à cet immense Forum, à cette place publique où l'on prononçait les décrets qui abolissaient les royautés d'Asie, où l'on donnait les dignités de Rome, où l'on proposait, où l'on abrogeait des lois, et qui servait aussi de théâtre aux grands débats judiciaires. Une des plus belles inspirations de la parole improvisée, celle que Cicéron nous a conservée sous le nom de Crassus, vous ne pouvez pas la supposer ailleurs que dans le Forum.

Voyez d'ici ce Forum tel qu'il n'est plus, cette place immense, arène journalière du peuple-roi : à l'une des extrémités, sur de hautes estrades, sont réunis les juges en grand nombre; plus bas est l'accusé, citoyen considérable, Plancus; en face l'accusateur, un homme de la famille des Brutus, redouté pour la violence de ses invectives et méprisé pour ses mœurs. Un peuple immense se presse. Brutus a porté la parole avec toute l'énergie de la haine. Le plus grand orateur de Rome, Crassus, a commencé la défense de l'accusé. Cependant ce vaste Forum, rempli par les spectateurs du combat judiciaire, est tout à coup traversé par une imposante cérémonie. Une femme du sang des Brutus, Junia, venait de mourir. Son corps est conduit avec pompe vers le bûcher funèbre; une suite nombreuse

de citoyens forme le cortége; on porte au-devant les images révérées de tous les aïeux de Junia, jusqu'au premier Brutus. Ce spectacle, cette solennité de la mort suspend un moment l'audience, cette audience en plein air, à la face de Rome et des dieux. Mais Crassus a saisi soudainement cette occasion pour accabler son adversaire. Avec un degré inexprimable de véhémence, lançant des regards terribles sur l'accusateur, se précipitant de tous ses gestes sur lui, d'une voix tonnante et rapide, il s'écrie :

Que fais-tu là, Brutus, tranquillement assis? Que veux-tu que cette vieille femme aille annoncer sur toi à ton frère, à tous ces grands hommes dont tu vois passer les images, à tes ancêtres, à Junius Brutus, qui délivra le peuple du joug des rois? De quel travail, de quelle gloire, de quelle vertu, te dira-t-elle occupé? du soin d'augmenter ton héritage? cela serait peu digne de ta naissance; à la bonne heure, cependant : mais non; il ne te reste rien de ce patrimoine; tes vices l'ont dévoré. Dira-t-elle que tu t'appliques à la science des lois? ce serait une tradition paternelle; mais, en vendant la maison de ton père, tu n'as pas même sauvé, parmi les débris de ses meubles, le siége où il était assis pour entendre ses clients. Au métier des armes? tu n'as vu de ta vie un camp; à l'éloquence? mais tu n'en possèdes aucune. Tu as seulement prodigué tout ce que tu avais de force et de voix dans ce vil trafic d'accusations et de calomnies. Comment oses-tu voir le jour, envisager ce peuple, paraître au Forum, dans la ville, sous les yeux des citoyens? N'as-tu pas frissonné à la vue de cette femme morte, et des images de tes ancêtres? Ces glorieuses images, non-seulement tu ne les imites pas dans ta vie, mais tu n'as pas même une demeure à toi pour les recueillir.

Ce morceau est tout dans les mœurs antiques, tout plein d'allusions romaines; et cependant il conserve pour nous une étonnante énergie.

Voilà l'improvisation; et vous sentez bien, Messieurs, que plus cette vie de Rome était agitée, exposée aux attentats de la force, plus cette nécessité d'être armé sans cesse de sa parole et de son génie était imposée à l'orateur. Un homme qui aurait eu besoin de se retirer pour méditer son discours, ou de retrouver ses tablettes pour le lire, était un homme perdu, anéanti. Que l'on considère ces troubles civils qui rendirent la vie des Romains si affreuse et si dramatique pendant un demi-siècle, le développement de l'éloquence, dans ses formes les plus vives et les plus soudaines, paraîtra l'inévitable résultat des malheurs et des agitations de Rome. Là, comme ailleurs, c'était au prix de la souffrance qu'arrivait le génie.

Aussi, je ne m'étonne pas que, longtemps après, les écrivains qui, sous l'empire, parlaient timidement de la république, aient caractérisé l'éloquence comme une espèce de brûle-maison, de désordre continuel : *Magna illa eloquentia; sicut ignis, materia alitur, et urendo clarescit.*

Je ne m'étonne pas que, sous la paisible servitude imposée par Auguste, ils aient rappelé avec une espèce d'effroi ces agitations continuelles du Forum, ces nuits entières passées à la tribune, ces morts prématurées, ces hommes tués par la parole. Je ne m'en étonne pas; mais je préfère à leur incomplet témoignage la vive peinture que Cicéron a faite de cette vie qu'il avait éprouvée lui-même, et à laquelle il se dévouait. C'est un magnifique épisode qu'il a jeté dans ses beaux dialogues *de Oratore.*

Dans ces dialogues, vous le savez, il a choisi pour organes les plus célèbres orateurs de l'époque antérieure à la sienne, Crassus, Antoine, Sulpicius,

Cotta, etc. Au commencement de son troisième livre, il rend hommage à la mémoire de ces hommes illustres, dont il retrace les morts prématurées :

Comme je me disposais, mon frère Quintus, à rapporter dans ce troisième livre le discours que nous avait tenu Crassus après Antoine, un cruel souvenir a renouvelé l'ancienne tristesse de mon âme. Ce génie digne de l'immortalité, cette douceur de mœurs, cette vertu qui brillait dans Crassus, tout fut détruit par une mort soudaine, dix jours après les entretiens que vous venez de lire. Crassus, de retour à Rome, le dernier jour des jeux, s'était vivement ému à la nouvelle d'une harangue prononcée devant le peuple, et où le consul Philippe avait dit qu'il fallait un autre conseil à la tête de la république, et que, pour lui, il ne pouvait la gouverner avec un pareil sénat. Le matin des ides de septembre, Crassus et une foule de sénateurs se réunirent, sur une convocation de Drusus ; ce tribun, après une plainte amère contre Philippe, demanda qu'il fût délibéré sur les outrages que Philippe avait proférés contre le sénat, dans l'assemblée du peuple. J'ai vu souvent les plus habiles s'accorder à dire que, chaque fois que Crassus parlait avec quelque soin, il semblait n'avoir jamais mieux parlé ; mais cette fois on convint d'un accord unanime que, si Crassus surpassait ordinairement tous les autres, dans ce jour il s'était surpassé lui-même.

Il déplora l'infortune et l'abandon du sénat, qui dans ce consul, dont le devoir était celui d'un bon père, d'un fidèle tuteur, trouvait un vil brigand, et voyait piller par lui le patrimoine de sa gloire et de sa dignité. Il dit qu'il ne fallait pas s'étonner si l'homme dont les conseils avaient bouleversé la république voulait repousser loin de la république les conseils du sénat.

Crassus, par ces paroles, ayant allumé la colère de Philippe, homme impétueux, éloquent, et terrible dans la défense, celui-ci ne put le souffrir ; il s'emporte, et ordonnant de saisir les biens de Crassus, il crut l'effrayer par cette menace. C'est dans

ce moment que Crassus fut inspiré d'une divine éloquence; et, déclarant qu'il ne reconnaissait plus comme consul celui pour lequel il n'était pas lui-même sénateur, il s'écria : « Penses-tu, lorsque tu as frappé d'une odieuse confiscation l'autorité même du sénat tout entier, quand tu l'as indignement brisée sous les yeux du peuple, que tu pourras m'épouvanter par cette saisie de mes biens? ce n'est pas là qu'il faut porter tes coups. Si tu veux enchaîner Crassus, c'est ma langue qu'il faut arracher; et, ma langue arrachée, mon âme libre encore, du souffle seul, repoussera ta violence. » Il parla longtemps avec une grande force d'organe, de colère et de génie. Il développa, dans les termes les plus magnifiques et les plus forts, et fit admettre cette déclaration, que, dans l'intérêt du peuple romain, jamais ni la prudence ni la fidélité du sénat n'avaient manqué à la république. Il fut présent même, nous le voyons par les registres, à la rédaction du décret. Mais ce fut pour cet homme divin le chant du cygne; ce fut le dernier son de cette voix que nous semblions espérer encore lorsque nous venions dans le sénat, après sa mort, pour regarder la place où il s'était arrêté la dernière fois. On nous disait qu'il ressentit en parlant une douleur de côté, qui fut suivie d'une sueur abondante. Saisi par un frisson, il rentra chez lui tremblant de la fièvre; et le septième jour il fut enlevé par un mal de poitrine. O trompeuses espérances des hommes! ô fragilité de la condition humaine! ô vanité de nos efforts, qui se brisent au milieu même de la carrière, qui disparaissent dans la tempête, avant même d'avoir entrevu le port!

Tant que la vie de Crassus avait été occupée dans les travaux du Forum, il s'était distingué par les services qu'il rendait aux particuliers, et par la supériorité de son génie, etc., etc.

L'année qui suivit son consulat, cette année qui, du consentement de tous, semblait lui ouvrir la route vers la plus haute autorité dans l'Etat, lui ravit tout à coup, par la mort, toutes les espérances et toutes les pensées de la vie. Ce fut sans doute une perte amère pour sa famille, pour la patrie, pour tous les gens de bien; mais tels furent, après lui, les destins

de la république, qu'il est permis de dire que les dieux ne lui ont point ôté la vie, mais accordé la mort. Crassus n'a point vu l'Italie en proie aux horreurs de la guerre civile; il n'a point vu le deuil de sa fille, l'exil de son gendre, la fuite désastreuse de Marius, le carnage qui suivit son retour; enfin il n'a point vu dégrader, par tous les genres de flétrissure, cette république où il avait obtenu tant de gloire lorsqu'elle était si florissante.

Mais puisque j'ai pensé aux coups capricieux de la fortune, mon discours n'a pas besoin de s'égarer au loin. Il me suffit, pour exemple, de ces hommes qui paraissent dans le dialogue que je vous rapporte. Bien que la mort de Crassus ait excité de justes regrets, qui ne la trouve heureuse, en se rappelant le sort de tous ceux qui eurent avec lui ce dernier entretien? Ne savons-nous pas que Catulus, ce citoyen si éminent par tous les genres de mérite, qui ne demandait à son ancien collègue Marius que l'exil pour toute grâce, fut contraint de s'ôter lui-même la vie? La tête sanglante de Marc-Antoine, à qui tant de citoyens devaient leur salut, fut attachée à cette même tribune, où, pendant son consulat, il avait défendu la république avec tant de fermeté, et que, pendant sa censure, il avait parée des dépouilles de nos ennemis. Avec cette tête tomba celle de Caïus César, trahi par son hôte, et celle de son frère Lucius; en sorte que celui qui n'a pas été le témoin de ces horreurs semble avoir vécu et être mort avec la république. Crassus n'a point vu son proche parent Publius, citoyen du plus grand courage, mourir de sa propre main, la statue de Vesta, toute teinte du sang de son collègue le grand pontife Scévola, ni l'affreuse destinée de ces deux jeunes gens qui s'étaient attachés à lui. Cotta, qu'il avait laissé florissant, peu de jours après déchu de ses prétentions au tribunat par la cabale de ses ennemis, fut, quelques mois plus tard, chassé de Rome. Sulpicius, qui croissait pour la gloire de l'éloquence romaine, attaquant avec imprudence ceux qu'il avait le plus aimés, périt d'une mort sanglante; et sa témérité ne fut point punie sans un grand dommage pour la république.

Ainsi Crassus, la gloire de ta vie, l'à-propos de ta mort, me font penser que la faveur des dieux a protégé ta naissance et tes derniers moments; car ton courage et ta fermeté d'âme t'auraient livré au glaive de la guerre civile; ou, si la fortune t'avait préservé d'une mort violente, elle t'aurait forcé d'être spectateur des funérailles de ta patrie. Et non-seulement la tyrannie des méchants, mais la victoire même des bons, aurait affligé tes yeux de tout le sang romain qui la souillait.

Ne reconnaissez-vous pas ici, Messieurs, une triste analogie entre ces annales sanglantes de la tribune romaine et l'histoire de nos premiers orateurs politiques? Lorsque, au commencement de nos troubles civils, on voyait ces hommes, éclatants d'esprit et d'espérance, se presser autour d'une tribune nouvelle et inconnue, aurait-on pensé que, quelques mois après pour les uns, quelques années après pour les autres, presque tous auraient disparu? Mirabeau, il est tombé comme Crassus, tué par la tribune; et ces jeunes gens faits pour la gloire, et qui n'ont pas eu le temps de la recueillir, ou qui l'ont gâtée, Barnave, Vergniaud et d'autres, ils sont morts comme le jeune Sulpicius, sous le glaive des proscripteurs. Le talent de la parole les désignait pour l'échafaud. Presque tous les hommes célèbres d'alors furent emportés, engloutis par la tempête civile.

Ainsi, l'étude de l'éloquence, loin de nous ramener à la méditation des formes littéraires, comme l'ont voulu les rhéteurs, nous précipite, nous enfonce, plus que nous ne voudrions, dans tous les souvenirs de l'histoire politique et morale qui en est l'âme et la vie.

Il faut maintenant, Messieurs, compléter, par des exemples moins connus, cette idée, cette esquisse que j'ai voulu vous donner du caractère libre, énergique,

soudain de l'éloquence politique dans l'antiquité. Le dernier exemple que je choisirai est emprunté à Cicéron sous un autre aspect que celui qui vous est le plus familier. Vous assisterez par cette lecture à une scène intérieure du sénat. Vous verrez comment une éloquence qui n'a rien de pompeux ni de préparé arrivait soudainement à l'orateur, dans les débats du sénat. En songeant que de telles épreuves étaient journalières, vous aurez peine à concevoir la vie laborieuse, dévorante que quelques-uns de ces hommes ont soutenue si longtemps. Quel plus grand phénomène moral que Cicéron ! Cette activité perpétuelle, ces crises d'inquiétude, d'ambition et de douleur, et ces continuelles études ; cet homme qui, sans cesse menacé dans son salut, dans sa gloire, en butte aux plus mortelles inimitiés, ne peut se sauver un moment dans ses maisons de campagne, qu'aussitôt tous les souvenirs de la Grèce, la philosophie, la poésie, les sciences naturelles, les arts ne le préoccupent tout entier : puis qui rentre dans Rome pour y trouver la guerre au Forum, la guerre au sénat !

Mais laissons ce panégyrique inutile, et venons à l'exemple que je vous ai promis. Il montre bien cette convulsion perpétuelle de l'état romain si contraire à l'ordre, au bonheur, si favorable au talent.

Clodius, ancien ami de Cicéron, a été accusé, comme vous le savez, d'avoir profané les mystères de la Bonne Déesse, dans la maison de César. Traduit devant les centumvirs, il a gagné, ou effrayé le plus grand nombre de ses juges ; le tribunal avait fait venir une garde nombreuse pour se mettre à l'abri des satellites de Clodius. Malgré cette précaution, Clodius est absous. « Apparemment, dit alors le grave Catulus, les juges

n'avaient demandé des gardes que pour mettre à l'abri l'argent qu'ils ont reçu de Clodius. » Voilà la vie romaine de ces temps. Cependant, de la place publique, Clodius s'est rendu à l'assemblée du sénat avec toute l'effronterie de son absolution récente ; Cicéron, indigné, prend la parole; entendez-le dans une lettre familière raconter cette journée :

J'ai accablé Clodius en face dans le sénat, d'abord par un discours suivi et plein de véhémence; puis dans une altercation dont je ne vous donnerai que quelques traits; car le reste ne peut avoir de force et de grâce, n'étant plus animé par cette chaleur de la discussion, ou, comme vous dites, vous autres Grecs, du combat. Aux ides de mai nous étions assemblés au sénat. Invité à dire mon avis, je parlai de la république en général, et j'amenai divinement la parole sur Clodius. « Il ne fallait pas que, pour une blessure, le sénat se laissât vaincre et perdît courage. Le coup était de telle nature, que l'on ne devait se le dissimuler ni s'en effrayer. Nous paraîtrions lâches d'en avoir peur, et stupides de ne pas nous en apercevoir. Lentulus avait été absous deux fois; Catilina deux fois. Celui-ci était le troisième que les tribunaux lâchaient contre la république. Tu te trompes, Clodius; les juges ne t'ont pas laissé Rome pour ville, mais pour prison. Ils n'ont pas voulu te retenir dans la cité, mais te priver de l'exil. Ainsi donc, pères conscrits, ranimez votre courage. L'union des hommes de bien subsiste. Ils ont une douleur de plus, mais leur vertu n'en est pas affaiblie; aucun dommage nouveau n'est survenu, mais le mal qui existait a été découvert. Parmi les juges d'un homme pervers, il s'est trouvé plusieurs hommes semblables à lui. Mais qu'est-ce que je fais? J'ai presque enfermé un discours dans une lettre. Revenons à la dispute. Ce bel enfant se lève et me reproche d'avoir visité les eaux de Baïes. « Mensonge! mais qu'importe? est-ce la même chose que d'avoir visité les mystères? ai-je reparti, etc.—Jusques à quand, reprend Clodius, souffrirons-nous ce roi?—Tu prononces le nom de Roi (*Marcius Rex*), lui dis-je;

mais *Roi* n'a fait de toi aucune mention (il avait, comme on sait, dévoré en espérance la succession de *Roi*). — Tu as acheté une maison, me dit-il. — Crois-tu, lui ai-je répondu, que ce soit même chose que d'acheter ses juges? — Les juges, me dit-il, ils ne t'ont pas cru, malgré ton serment. — Il y en a vingt-cinq, ai-je dit, qui m'ont cru sur parole; et les trente même qui t'ont absous ne te croyaient pas, car ils ont reçu ton argent d'avance. » Abattu par les cris qui s'élevèrent, il resta muet et fut terrassé.

Voilà, Messieurs, quelle était à Rome l'éloquence politique en famille, dans l'intérieur du sénat, au milieu de ces graves pères conscrits.

L'excès de la liberté était son inspiration; la parole soudaine, son arme la plus puissante. Sous cette forme, l'éloquence politique semble n'appartenir à nos États modernes que dans les époques de troubles et de révolutions. Vous ne pourriez vous figurer dans la chambre des lords d'Angleterre un débat semblable, une altercation si violente entre deux hommes considérables, sans autre fin que des injures dites réciproquement. Telle fut la société romaine, admirable et affreux mélange de liberté, de génie, de force et d'anarchie. C'est dans cette terre volcanisée que poussaient les grands hommes et les grands orateurs, avec une énergie sans égale.

Si nous jetons un regard sur tout ce monde intermédiaire entre les grands jours de la liberté romaine et nos temps modernes, l'éloquence politique a disparu. Sous les premiers empereurs, elle se produit encore à demi dans Rome, à la suite des débats judiciaires; mais elle est singulièrement dénaturée et avilie.

Rome souffrit tous les maux de la servitude par

toutes les institutions et sous tous les noms qui avaient protégé sa liberté. Le droit universel d'accusation, cette espèce de magistrature dont chaque citoyen était revêtu pour la liberté commune, donna, sous les Césars, ces délations infâmes au profit de la tyrannie, cette éloquence lucrative et sanguinaire, *lucrosam et sanguinolentam eloquentiam,* dont parle Tacite. Crémutius Cordus, Helvidius, Thraséas, périrent sous ces accusations politiques empruntées aux anciennes formes de la république.

Mais ce contre-sens bizarre, cette prostitution du talent qui faisait de la parole un instrument servile, ne pouvaient rien inspirer de grand et de durable. Quelquefois seulement, lorsque l'autorité du prince pesait avec moins de rigueur, cette attaque permettant une défense, on vit la liberté politique, toujours mêlée à l'éloquence judiciaire, reparaître dans la bouche des Pline et des Tacite. Leurs discours ont péri ; mais en lisant les *Histoires* de Tacite, nous ne pouvons douter qu'il n'ait été grand orateur dans l'accusation du crime et la défense de la vertu. Pline[1], son ami, nous apprend qu'il répondait sur-le-champ avec une force singulière et une gravité majestueuse.

A côté de ce sublime talent, florissait l'éloquence frivole et fastueuse des rhéteurs. Le même Pline raconte qu'il vient d'entendre un Grec nommé Isée :

Jamais, dit-il, Isée ne se prépare, et il parle toujours en homme préparé. Son langage est grec et attique ; ses débuts faciles, élégants, harmonieux, quelquefois graves et pleins de force ; il demande un sujet, il laisse le choix aux auditeurs, et

[1] Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime, et, quod eximium orationi ejus inest, σεμνῶς.

prend tel côté de la question qu'il leur plaît; puis il se lève, s'enveloppe de sa robe et commence. Les mots, les idées lui arrivent, tout lui obéit; les paroles se pressent en foule, et quelles paroles! élégantes, pures. On aperçoit dans ses discours soudains une grande lecture, un grand exercice du style; il débute avec convenance, il raconte avec clarté, il discute vivement, résume avec force, il instruit, il plaît, il touche.

Enfin, c'est un admirable orateur; et cependant c'était un sophiste dont personne n'a jamais parlé, excepté Pline. Il y a donc, pour ainsi dire, une contrefaçon du talent de la parole. Il est une espèce d'illusion, de prestige que peut opérer, même sur les habiles, la seule facilité du langage. Que manquait-il, sans doute, à cette éloquence du sophiste grec? la conviction, la vérité, la passion, c'est-à-dire toute l'éloquence. C'était un tour de force au lieu d'être un effort de talent.

La véritable éloquence, celle qui a la liberté pour âme et la parole soudaine pour instrument, reparut avec le christianisme. Ses premiers orateurs furent les Démosthènes de leur temps, les défenseurs du plus grand intérêt social. Ne pouvant plus affranchir les corps, abattus sous le glaive des prétoriens, ils se chargèrent des âmes. Ces hommes, qui n'avaient plus ni patrie ni droits publics à défendre, il les rejetèrent vers le ciel. Ces imaginations, qui étaient éteintes par la servitude, ils surent les ranimer, les passionner jusqu'à l'enthousiasme pour des sentiments nouveaux.

Ainsi naquit l'éloquence *politique-religieuse;* c'est l'idée qu'il faut prendre des *premiers Pères de l'Église.* Ils forment le troisième âge de *l'éloquence active.* Les Grecs, les Romains et les chrétiens cosmopolites!

Deux choses distinguent les premiers orateurs du christianisme : la parole soudaine et l'action sur le peuple. Saint Augustin vous dit :

Lorsque tous se taisent pour écouter un seul, et qu'ils tiennent leurs yeux attachés sur lui, l'usage, la décence, ne permettent pas de l'interrompre pour lui demander ce que l'on n'a pas compris ; c'est pour cela surtout que la sollicitude de l'orateur doit aider l'auditoire silencieux. Une multitude, avide d'instruction, a coutume de manifester, par quelque mouvement, si elle a compris. Jusqu'au moment où elle donne ce signe, il faut retourner le sujet avec une infinie variété d'expressions : voilà ce que ne peuvent faire ceux qui débitent mot à mot un discours retenu de mémoire.

N'est-ce pas là, Messieurs, le vrai portrait de l'orateur ? Il devine ce qui manque à sa pensée. Les paroles lui naissent pour le bsoin des hommes qui l'écoutent.

Mais de plus, Messieurs, dans les premiers temps du christianisme, la vérité passionnée des sentiments qui agitaient les âmes, l'enthousiasme dont étaient saisis tous ces hommes de Judée, de Syrie, de Grèce, d'Afrique, d'Espagne, qui devenaient concitoyens dans l'Église, donnait à cette éloquence une force irrésistible. Quels étaient les intérêts de cette cité chrétienne, voyageuse, incertaine, menacée ? c'était de corriger un vice, de prévenir un scandale qui déshonorait le peuple naissant ; d'empêcher qu'on ne vînt profaner, par la débauche d'une fête, les tombeaux des martyrs, ou qu'on ne fît un marché de l'Église ; c'était de proposer le rachat de captifs, ou de demander que des sectaires qui avaient tué un prêtre chrétien ne fussent pas punis de mort, parce que le sang d'une victime, même prise parmi les persécuteurs, eût fait honte à la foi nouvelle.

Quelle merveilleuse chaleur devait animer les discours de ces hommes! Venaient-ils comme des rhéteurs longuement préparés, ou comme des sophistes indifférents à la cause qu'ils défendent, et jaloux seulement de bien dire? Non : ils étaient tout pleins d'une vérité qui débordait dans leurs paroles.

Saint Augustin nous raconte, avec une naïveté charmante, qu'un jour, devant parler à son peuple de Numidie, il avait médité un beau discours; il aimait prodigieusement les lettres; sa conversion avait été commencée par un dialogue de Cicéron : l'antithèse et tous les artifices du langage lui plaisaient. Il avait donc préparé un sermon bien poli, pour détourner ses auditeurs de l'usage barbare de célébrer la fête d'un saint par des combats de gladiateurs, et des débauches dans l'église; mais monté dans la chaire chrétienne, lorsqu'il voit ces hommes impatients de se livrer à leurs cruels et grossiers plaisirs, il est ému de douleur, il oublie son discours, il parle avec les premières paroles qui lui viennent; il est simple, inculte comme ses auditeurs; il pleure, il attendrit ces hommes; et depuis ce temps on n'a plus ni chanté ni fait la débauche dans l'église d'Hippone.

Quel est le rhéteur ancien, quel est le sophiste admiré par Pline, qui ait fait de ces choses-là? Ils ont prononcé des discours; on a applaudi : voilà tout.

Évidemment, cette même force de l'éloquence religieuse, s'appliquant aux intérêts civils, se conserva pendant toute la durée du moyen âge. C'est par elle qu'il faut expliquer des faits miraculeux, dont les légendaires ont encombré l'histoire. Ces rois barbares domptés par une vision, cet Attila qui a vu deux anges en l'air qui l'ont arrêté, lorsqu'il s'approchait de l'évê-

ue de Rome, nous attestent seulement que les hommes u christianisme enté sur l'ancienne société avaient onservé, selon le génie du temps, cette puissance de ersuasion, cette autorité de la parole qui subjugue es âmes. Lorsque l'un d'eux se présentait devant les ommes grossiers du Nord, avec l'appareil majestueux le leur sacerdoce, les chefs barbares cédaient aux prières touchantes du pontife intrépide au milieu de la peur qu'il avait pour ses frères; et ils se plaignaient ensuite d'avoir *été enchantés par des paroles magiques*. C'est ainsi que dans la chute de l'ancienne société, dans la barbarie du moyen âge, l'éloquence, considérée comme l'action la plus puissante de la force morale, garda son empire bien des siècles encore.

Au milieu de la civilisation moderne, cette éloquence perdit de son pouvoir : elle prend quelque chose de pompeux, de régulier, de sublime, d'incomparable, quand c'est Bossuet qui parle. Mais peut-être Bossuet, avec plus de génie, ne dominait pas, ne troublait pas, n'agitait pas comme ces hommes des premiers temps de l'Église; ou du moins c'étaient des consciences choisies qu'il troublait. Et, cependant, quel homme fut jamais mieux doué de tous les dons qui peuvent faire l'orateur soudain et inspiré? Mais son éloquence s'exerçait dans des solennités préparées. Bossuet n'a pas prêché de missions, n'a pas demandé grâce pour des rebelles, n'a pas accusé des hommes puissants. Enfin, il n'a pas besoin d'entrer avec passion dans des intérêts présents et populaires. Aussi quelque sublimes que soient ses ouvrages par la magnificence du langage et par l'inspiration poétique, il n'a pas eu toutes les grandes occasions oratoires de convaincre et d'attendrir; et c'est de lui qu'on

peut dire que son génie est encore supérieur à tout ce qu'il a fait.

Voilà donc, Messieurs, les mouvements divers de l'éloquence chez les nations civilisées. Elle est d'abord toute politique, puis politique religieuse, puis exclusivement religieuse, jusqu'au moment où les idées de liberté sociale reparurent dans l'Europe éclairée. Avec ces généreuses idées, on vit renaître l'éloquence politique. C'est elle que nous allons, Messieurs, chercher en Angleterre. Si les opinions philosophiques, si les idées de réforme qui remplissaient nos ouvrages ont préparé notre tribune, et si, auparavant même, elles ont agi puissamment sur la plus belle époque de l'éloquence britannique, cependant, l'exemple même de cette éloquence, l'idée de son pouvoir et l'émulation qu'elle inspirait, eurent une grande influence sur nous. Ce sont surtout les débats célèbres sur l'émancipation de l'Amérique, qui, se confondant pour nous avec la part active que nos armes prenaient dans l'événement, mirent de plus près le feu aux imaginations françaises.

Il faut donc, pour mieux comprendre cette force nouvelle de la tribune qui devient la voix du XVIIIe siècle mourant, écouter d'abord l'Angleterre : il faut rapidement parcourir les diverses époques de l'éloquence britannique, depuis le temps où, encore tout imprégnée des passions religieuses, elle n'était qu'une scolastique turbulente, jusqu'au moment où elle proclamait avec enthousiasme les grands principes d'affranchissement, de justice sociale et d'humanité, qu'elle avait en partie reçus de la France comme des théories, et qu'elle lui renvoyait comme des puissances.

QUARANTE-NEUVIÈME LEÇON.

L'éloquence politique placée moins haut par Cicéron que l'éloquence judiciaire. Pourquoi? — Rare et tardive chez les modernes. — Elle n'a longtemps d'autre asile que les conciles. — Anciens états généraux de France. — Parlement d'Angleterre. — Vicissitudes de la constitution anglaise. — Époques diverses du parlement. — Époques scolastique et religieuse. — De l'éloquence de Cromwell. — Première époque toute politique. — Portrait de Bolingbroke. — Windham; Walpole; Pulteney. — Citations. — Résumé.

MESSIEURS,

Notre dernière séance était un épisode, mais un épisode nécessaire. Nous ne pouvions arriver de primo abord à cette éloquence politique des modernes, qui naquit en France de l'esprit littéraire, et en Angleterre de la controverse religieuse, mais qui, par cette double origine, devait, dans les deux pays, s'éloigner également de l'éloquence politique des anciens.

Nous avons jeté un regard sur cette antiquité vers laquelle on aime toujours à revenir. Nous avons entrevu ce modèle grand et original, qui ne peut guère se reproduire pour nous. Nous avons fait paraître rapidement, sous vos yeux, ces physionomies de la tribune antique, auxquelles on ne peut rien comparer, dans la régularité de nos temps modernes. Quelques vérités d'observation, plutôt que de théorie, quelques idées générales sur l'éloquence politique, sont indi-

rectement sorties pour nous de cette superficielle revue.

Aux yeux des anciens, l'éloquence politique n'était pas la première, la plus grande des formes qu'employait le talent. Cicéron nous l'indique :

Omnium ceterarum rerum oratio, mihi crede, ludus est homini non hebeti, neque inexercitato, neque communium litterarum et politioris humanitatis experti; in causarum contentionibus magnum est quoddam opus, atque haud sciam an de humanis operibus longe maximum.

Dans tous les autres sujets, un discours est un jeu pour l'homme qui n'est pas sans talent, sans culture, et sans habitude des lettres et de l'élégance; dans le débat judiciaire, la tâche est grande, et je ne sais même si ce n'est de beaucoup la plus grande parmi les œuvres humaines.

Vous le voyez : ce consul, ce grand homme d'État, cet orateur de la place publique et du sénat ôtait à la tribune publique sa primauté naturelle et la transférait au barreau. Pourquoi, Messieurs ? c'est que le barreau, dans l'antiquité, était réellement une arène politique; c'est que toutes les passions qui agitaient l'assemblée populaire dominaient aussi l'âme du juge. Formes rigoureuses, texte littéral des lois, tout cela n'arrêtait pas des hommes animés d'un sentiment de liberté plus militaire que civil. Tout procès considérable était un grand combat où toutes les passions qui troublaient la république étaient en scène. Ainsi, ce qui fait la grandeur de l'éloquence politique appartenait presque toujours aux débats judiciaires des anciens; et de plus, il y avait l'intérêt du drame, l'homme attaqué, défendu, le spectacle d'une vie en péril, d'une gloire compro-

mise ou d'une juste vengeance à satisfaire, d'une grande expiation à demander au nom de la patrie.

Ne l'oublions pas d'ailleurs : et cette éloquence judiciaire, toujours animée de passions publiques, et l'éloquence délibérative, avaient à la fois pour les anciens la réalité, l'activité du combat et la beauté d'une œuvre de l'imagination et de l'art.

Quand vous lisez les traités de rhétorique de Cicéron, quand vous voyez les minutieuses attentions auxquelles se complaît ce grand homme, ces analyses si détaillées, si fines, de tous les procédés du langage, vous avez peine à croire qu'il s'occupe d'armer un homme pour le combat; il a l'air, au contraire, de former l'esprit élégant d'un rhéteur pour les études oiseuses du cabinet. L'entendez-vous qui s'extasie sur la cadence heureuse de cette phrase, *Judicium patris filii temeritas comprobavit,* prononcée par Crassus ou par un autre grand orateur devant le peuple romain? Combien il admire ce dichorée, *comprobavit!* Avec quel soin il nous avertit que la moindre altération dans cette harmonie détruirait tout! *jam nulla sunt.*

Ainsi, pour ces peuples à l'imagination vive et musicale, la loi suprême était la passion habilement excitée ; l'éloquence tenait lieu de justice, et l'harmonie était une grande, une indispensable partie de l'éloquence.

Mais lorsque nous arrivons, Messieurs, vers nos froids climats, vers nos institutions compliquées, nées de la raison et du besoin, bien plus que de l'enthousiasme, et presque toujours appliquées à des intérêts de commerce et d'industrie sociale, nous ne pouvons plus retrouver cette puissance de l'imagination oratoire, ni cette vive sensibilité, cette exigeante délica-

tesse dans les auditeurs. C'est une autre éloquence qu'il faut à des esprits plus éclairés et plus calmes.

Remarquons-le, d'ailleurs, Messieurs ; ce ne sont pas les nations modernes les mieux nées pour les arts de l'esprit, qui les premières ont reçu cette inspiration, que le débat politique, que la liberté de la parole peut donner au talent.

L'Italie du moyen âge, si favorable à la poésie, ne vit pas renaître l'éloquence romaine. Le sénat de Venise discutait dans le mystère; et à Florence on proscrivait si vite, que les orateurs n'avaient pas le temps d'achever leurs discours.

Dans cette Italie moderne, point d'éloquence politique, malgré tant de républiques ; chose remarquable! l'énergie de la parole semble lui manquer comme le courage militaire. Là, point d'orateurs célèbres, dont le talent se manifeste dans un sénat nombreux ou dans une assemblée populaire, mais des publicistes habiles, qui font secrètement des mémoires pour les conseils des républiques ou des princes. C'est ainsi que se forma Machiavel, admirable écrivain, mais non pas orateur. Les discours mêmes qu'il a jetés dans son *Histoire de Florence* ne semblent pas animés de passions réelles. Ce sont des œuvres littéraires, des imitations, des réminiscences de Tite Live. On sent que Machiavel n'avait pas sous les yeux le modèle vivant de cette éloquence qu'il met dans la bouche de Renault d'Albizzi ou de tel autre citoyen de Florence.

Le lieu, peut-être, où l'éloquence délibérative, l'éloquence de la discussion libre se produisit, dans le moyen âge, avec le plus d'éclat et d'empire, c'étaient les conciles. Les conciles ont été les assemblées religieuses et politiques de tout le moyen âge. Croyez-

vous, en effet, Messieurs, que ce fut dans les Champs de mai de Charlemagne que l'on entendit une discussion complète et libre? Je sais que la monarchie militaire et féodale de ce conquérant a été quelquefois citée comme un premier essai de gouvernement représentatif. Mais, dans le fait, lorsque Charlemagne, entouré de ses barons et de ses grands officiers, arrivait à ses assemblées d'Aix-la-Chapelle ou de Francfort, on proclamait la loi, le *capitulaire* qu'il avait décrété; la foule immense qui était là, Français ou même Gaulois, répondait par des acclamations, et on inscrivait sur les lettres patentes, *cum assensu omnium;* mais on n'avait point parlé ni surtout contredit. Au contraire, dans les conciles généraux, dès le IIIe siècle du christianisme, et dans ces conciles provinciaux qui se renouvelaient si fréquemment à toutes les époques du Bas-Empire et du moyen âge, on discutait, avec une grande force et une grande liberté, les intérêts de la religion, où venait se perdre et se renouveler toute l'existence civile des peuples. Dans quelques pays même, en Espagne, par exemple, les conciles étaient évidemment des assemblées politiques. On y faisait des lois criminelles, qui portent, au milieu de ce temps barbare, le caractère d'une raison plus haute et d'une justice incomparablement plus humaine. Ces lois, sans doute, n'étaient pas décrétées sans de sérieux débats. Je ne vous donne pas ici, Messieurs, cette influence politique des assemblées d'évêques comme un modèle de constitution sociale; j'y vois seulement l'autorité de la parole, et l'exemple d'un libre et salutaire débat.

Il était naturel que, dans un temps de domination brutale, le raisonnement seul ne pût contre-peser la

force matérielle. La parole, qui est l'instrument de la force morale, avait besoin alors, pour être inviolable, de sortir d'un sanctuaire et non d'une tribune. Elle trouvait là son asile contre la puissance militaire; elle établissait son droit de conquête dans ces assemblées où l'intelligence était protégée par la religion. Cette pieuse sauvegarde, cette illusion d'un saint respect, qui se plaçait à la porte du concile, en rendait seule les délibérations impunies et libres, et ne les soumettait qu'aux mouvements et à l'ascendant de la parole.

Hors de là, si vous jetez les yeux sur la longue histoire de la civilisation européenne, cheminant, comme elle peut, à travers les guerres, les despotismes, les révolutions, bien peu d'asiles vous semblent ouverts à cette parole, qui a besoin de toute sa liberté pour avoir toute sa puissance, et qui a besoin d'un peu de sécurité pour avoir toute sa liberté.

Nos anciens états généraux, vers le temps du roi Jean, avaient offert, au milieu des désastres de la France, un grand spectacle, un curieux monument du patriotisme et de l'esprit national. Mais à des époques moins éloignées, vous savez combien ces assemblées, dont le retour était si rare, furent gênées dans leur action par des règles de discipline intérieure. Souvent la libre discussion y trouvait à peine place; souvent c'était une cérémonie pompeuse, plutôt qu'un débat. Chacun des trois ordres était représenté par un orateur : cet orateur exprimait, dans un discours, les plaintes et les vœux de l'ordre au nom duquel il parlait. On a peine à retrouver, dans les monuments du temps, les traces de quelque débat libre et prolongé. La convocation irrégulière et peu fréquente de ces

assemblées, leur courte durée, la désuétude des traditions, tendaient à les rendre impuissantes.

Dans les états généraux, ou dans ces grandes assemblées simulant les états généraux, que vous voyez présidées par le chancelier de Lhôpital, tout se passe avec une sorte de pompe qui interdit l'énergie et la liberté du débat. Le chancelier, dans un savant discours plein de citations antiques et de loyales paroles, vante beaucoup les états généraux :

Il n'est, dit-il, acte tant digne d'un roi, et si propre à lui, que de tenir les états et de donner audience générale à ses sujets.

Mais ce principe fut bien vite oublié au milieu des actes du pouvoir absolu et des fureurs de la guerre civile. Les annales de nos états généraux demeurent presque entièrement stériles pour l'éloquence. Le parlement seul, le parlement de Paris a laissé quelques beaux monuments d'antique indépendance, dont je vous ai déjà plusieurs fois entretenu.

C'est en Angleterre, Messieurs, qu'il existait des états permanents et libres, un droit ancien de discussion sur les intérêts publics ; c'est l'Angleterre qui, dès le temps de Comines, paraissait à cet historien judicieux un pays à part, où le peuple avait ses droits dans le gouvernement, et se mêlait des affaires.

C'est donc là, Messieurs, que nous devons rechercher les premières applications et les progrès de l'éloquence politique parmi les modernes. Ce tableau sera fort divers. Les gouvernements les plus uniformes en apparence changent beaucoup. Lisez M. Hallam : bien qu'il regarde la constitution anglaise comme une œuvre unique et toujours la même, bien qu'il diffère de l'o-

pinion de Hume, et que, dans les temps mêmes où Hume n'avait vu que le pouvoir arbitraire, Hallam retrouve déjà tous les principes de la constitution, cependant l'Angleterre, dans son ouvrage, change tout à fait d'aspect à chaque nouveau règne, et surtout à chaque siècle. Quelle différence prodigieuse entre l'époque où un député des communes, pour un discours au parlement, était mis en prison par un ordre du roi, et cette indépendance inviolable dont la parole jouit en Angleterre, et qui appartient nécessairement à la vie politique d'un État libre! quel intervalle entre le temps où les débats parlementaires étaient, pour ainsi dire, intérieurs et domestiques, renfermés dans le cercle d'un petit nombre d'hommes, et interdits au reste de la nation, et le temps où ces débats, aussitôt publiés, sont entendus de toute l'Angleterre ! Quelle différence, à des époques d'ailleurs assez voisines, entre la publicité furtive, incomplète, que recevaient ces débats parlementaires reproduits dans une feuille sous des noms étrangers, sous des anagrammes obscurs, et ces mille journaux qui les colportent et les traduisent dans le monde entier ! Enfin, pour marquer la plus incalculable différence, quelle distance entre la tribune anglaise du XVII^e siècle, solitaire, opprimée, sans liberté de la presse, et la tribune de nos jours, appuyée sur le secours permanent d'une presse invio lable!

Si vous passiez de cette histoire de la parole en elle-même à toutes les autres modifications du gouvernement, vous seriez encore plus frappés de cette prodigieuse mutabilité, ou plutôt de cette continuelle progression.

Ce qu'il nous importe de retracer en ce moment,

'est l'action que le pouvoir politique manifesté par la arole, en Angleterre, devait exercer sur l'Europe, ors même que cette influence était bien moins libre et noins active que de nos jours. Ce que nous cherchons, c'est le nombre d'idées politiques mises dans le monde par les institutions et la tribune anglaise, avant que les discussions philosophiques de France aient fait naître une tribune bien autrement puissante.

Il nous faut donc feuilleter ces recueils énormes, et pourtant incomplets, du parlement britannique, y chercher, nous ne dirons pas les exemples oratoires (cette vue serait puérile), mais les passions qui animèrent le talent, y saisir ce qui appartient à l'éloquence politique en elle-même et au génie particulier des Anglais, enfin tout ce qui semblera chez eux un progrès, un caractère que la tribune seule pouvait leur donner, et qui ne serait pas venu de la littérature et du raisonnement philosophique.

On peut révoquer en doute l'intérêt d'une recherche semblable. Peut-être même les premiers détails vous en paraîtront-ils arides et bien étrangers à l'histoire de l'éloquence.

La France a excellé dans les lettres. Non-seulement elle a produit beaucoup de grands écrivains, d'écrivains de génie, mais elle a eu, pour ainsi dire, une intelligence générale, une facilité naturelle et ingénieuse, commune à une foule d'hommes. Nulle part, peut-être, la médiocrité même n'eut autant d'esprit.

Il n'en va pas ainsi chez d'autres peuples. La civilisation s'y développe avec moins d'égalité. Quelques hommes supérieurs éclatent, dominent ; ils sont grands poëtes, grands philosophes. L'art est peu cultivé par les autres. Il n'est permis que d'être homme de génie.

Le goût, l'élégance sont ignorés ou dédaignés. Cette idée que fait naître une partie de la littérature des Anglais se trouve encore justifiée par les monuments de leur éloquence politique.

Vous y rencontrerez çà et là des choses grandes et fortes; mais souvent, quoique le pays fût bien gouverné, quoique les ministres eussent raison, quoique l'Angleterre s'enrichît, formât d'heureuses alliances, étendît son pouvoir, sa tribune était sans éclat, sans grandeur. Il y a telle session anglaise où il ne s'est pas fait une phrase éloquente, où il ne s'est pas dit un bon mot, et où les affaires ont merveilleusement prospéré. Cette nature d'esprit, ce goût de l'utile, cette indifférence de l'ingénieux qui n'est qu'ingénieux, est un trait remarquable dans l'histoire des Anglais; mais cela doi un peu décolorer leurs annales parlementaires. Lorsqu'on viendra, dans une vue qui n'est pas frivole, mais qui toutefois n'est pas immédiatement politique, feuilleter ces annales, et que, comparant les moyens aux résultats, on voudra retrouver le génie des orateurs antiques, on sera tout étonné, et on sera tenté de dire comme Cicéron lorsqu'il rappelle les premiers grands événements de Rome, accomplis à une époque où elle était encore barbare : *Quam magna et inania verborum!* « Que de grandes choses faites sans le secours de la parole! »

Un homme du plus beau talent avait, je m'en souviens, pour objection contre les gouvernements représentatifs, que ces gouvernements n'étaient pas favorables aux lettres, et ne produisaient pas d'assez grands orateurs. Il insistait sur ce reproche avec une vivacité singulière. On pouvait lui répondre que les gouvernements ont dans le monde une autre vocation

que de former des hommes éloquents. La liberté, le bonheur, la dignité morale des nations valent bien l'élégance du style. Mais, de plus, l'objection n'est pas fondée : tout au contraire : au lieu de l'admettre et de la généraliser, on peut, je crois, marquer les causes particulières qui, pendant de longues années, ont restreint l'essor du génie britannique dans une carrière naturellement si favorable.

Et d'abord, n'oublions pas que, par le bonheur même de leurs institutions prématurées au milieu de l'Europe moderne, la tribune des Anglais a précédé l'époque de leur développement moral et littéraire. Cette rudesse, cette grossièreté par laquelle ont passé d'autres peuples dans la culture des arts, l'Angleterre l'a traversée dans sa vie politique.

De plus, les formes antiques du parlement, le secret qui longtemps enveloppa ses séances, les précautions auxquelles était assujettie la parole pour éviter tout débat personnel, devaient affaiblir l'énergie du langage. Songez à l'autorité absolue de ce président tellement impassible que, dans de vieux procès-verbaux de la chambre des communes, il ne semble pas un homme, on ne le désigne que par ces mots : *La chaire* (the chair) commande le silence. *La chaire* rappelle à l'ordre. — *La chaire* termine le débat. Ce fut sous cette rigoureuse discipline que se forma la chambre des communes. Elle l'observa jusqu'à certain point, même dans la révolution et la guerre civile; et ce fait, frivole en apparence, ne contribua pas médiocrement à laisser à l'éloquence anglaise quelque chose de calme et de formaliste; de là cet autre usage de ne point répondre directement, de ne jamais prendre à partie celui que l'on combat, et,

quand on se lève tout impatient de réfuter un sophisme, d'accabler un adversaire, cette nécessité de se tourner vers le président, et de lui adresser paisiblement la parole. Enfin la nature même des débats, la discussion fréquente des intérêts de commerce, l'examen des traités d'alliance, sous un point de vue de profit plutôt que de gloire, le détail des taxes et des perceptions, toutes ces choses que l'esprit moderne élève par des idées d'ordre et de système, traitées alors avec un bon sens assez rude, n'offraient pas beaucoup d'occasions au génie des orateurs. A ce sujet, M. Hume dit que la chambre des communes ressemble plus à un greffe qu'à un sénat antique. Pour expliquer le peu d'éloquence des orateurs, il allègue encore l'indifférence des auditeurs, qui, dit-il, aussitôt que l'heure du dîner arrive, laisseraient là Cicéron lui-même. Depuis longtemps tout est changé sur ce point. Vous savez la ténacité des débats du parlement britannique, et ces interminables séances de nuit, prolongées jusqu'au matin; *magistratuum conciones pernoctantium in rostris.*

Admettons cependant ces différences techniques, matérielles, qui séparent un banc de l'opposition anglaise d'une tribune grecque ou romaine. Les différences morales sont bien plus grandes encore. Sans doute, de grands événements politiques ont agité l'Angleterre; sans doute, il ne lui a rien manqué pour l'éloquence, ni les révolutions, ni les crimes, ni les malheurs, ni la gloire; mais ces révolutions se sont développées d'abord sous l'influence théologique. Ce parlement, qui avait quelque chose de formaliste dans les habitudes et la régularité de ses débats, prit un caractère scolastique, sous l'autorité des passions pu-

ritaines. Sans doute, ces puritains, si vivement dépeints par un écrivain de nos jours, inspirant l'esprit de révolte au nom de Dieu, ces prédicateurs, qui, pendant le combat, se faisaient tenir les bras élevés au ciel, comme Moïse, et animaient au meurtre leurs partisans fanatiques, ces hommes avaient à leur manière une irrésistible éloquence : leur démagogie religieuse surpassait en fureur la liberté antique; mais ces hommes étaient errants dans les forêts de l'Écosse. Sur le théâtre des affaires et des intérêts du pays arrivaient au contraire des puritains scolastiques, dont l'âpre véhémence était soumise à des formes régulières et à une méthode pédantesquement inexorable. Pym et tant d'autres, dont la parole fut si forte pour détruire, ont dans leur air quelque chose de calme, de froid, qui ne va guère aux révolutions; ils discutent en logiciens; ils ne haussent pas seulement la voix; ils sont implacables, sans paraître animés. Cromwell, voilà presque le seul orateur de la révolution anglaise. Voltaire, qui s'étonne de la puissance de ses discours si souvent bizarres, ajoute :

Un geste de cette main, qui avait gagné tant de batailles et tué tant de royalistes, faisait plus d'effet que toutes les périodes de Cicéron.

Ce n'était pas tout, cependant. Il y avait dans l'esprit de Cromwell une sombre ardeur qui était singulièrement assimilée au génie de son temps, et une force d'imagination qui se produisait parfois avec la plus expressive énergie.

Un autre homme de ce temps, la première grande victime de la révolution, Strafford, montra dans son procès beaucoup d'éloquence, parce que, malgré ses

fautes, il avait une grande âme. On peut remarquer aussi les belles et généreuses paroles qu'un homme de bien, assez obscur dans l'histoire, Benjamin Rudyard, faisait entendre au commencement de la guerre civile. Mais, hormis ces rares exemples, quand vous parcourez les volumineux recueils du parlement, à l'époque de la révolution, vous croyez presque toujours entendre parler le même homme, vous vous demandez comment tant de caractères si hardis, si énergiques, si passionnés, peuvent offrir une telle uniformité de langage. C'est toujours la même théologie qui revient; ce sont des expressions faites d'avance, inévitables, et que les orateurs répètent l'un après l'autre.

Cherchons toutefois, dans cette monotonie puritaine, ce qui éclate, ce qui est saillant, bizarre. Écoutons Cromwell. Comme un autre homme extraordinaire, moins coupable et plus grand que lui, il avait la passion de parler et d'écrire. Il faisait à tout propos de longs discours, divisés comme des sermons, selon le génie du temps.

Je ne me suis point appelé moi-même à cette place; voilà ma première vérité. Beaucoup d'entre vous ont porté témoignage de moi; voilà ma seconde vérité.

Cependant cette écorce théologique se brise quelquefois. Quand on vient jusqu'à lui, quand on touche son pouvoir, quand ces fantasmagories de parlements, qu'il s'amusait à susciter, veulent devenir des parlements sérieux, et qu'on lui demande compte de ce qu'il a fait, qu'on veut chicaner les constitutions, les décrets qu'il imagine, alors voici comme il parle :

Que maintenant on prétende avilir ce gouvernement avoué par Dieu, reconnu par les hommes, je veux être roulé dans la

tombe et enterré avec infamie, plutôt que d'y consentir jamais. Vous êtes appelés ici pour sauver une nation, plusieurs nations, etc., etc. Que répondrez-vous à Dieu? que répondrez-vous aux hommes, à ce peuple qui vous a envoyés, qui attend de vous l'allégement de ses maux, la paix, le repos, la stabilité? Lui direz-vous, quand il s'agira de lui rendre compte : « Nous avons querellé, nous avons disputé pour la liberté de l'Angleterre? » J'en atteste le Seigneur que la liberté de l'Angleterre, la liberté du peuple, la garantie contre toute tyrannie est assurée par la constitution présente, qui se défend assez d'elle-même.

Ceci n'est pas d'une logique fort rigoureuse. Mais on y sent une puissance de caractère qui est éloquente.

Ailleurs, Cromwell mêle à ce prestige hypocrite, dont il s'entourait, une sorte de franchise et de naïveté, autant que Cromwell pouvait être naïf. Entendez-le, par exemple, s'injurier lui-même, et répéter les accusations de fourberie, d'astuce répandues contre lui :

C'était, disent quelques personnes, la fourberie du lord Protecteur (je prends cela pour moi), c'était la ruse de cet homme et ses intrigues qui conduisaient tout; et, comme on dit encore dans les pays étrangers, il y a cinq ou six hommes en Angleterre qui ont de l'habileté; ils font toutes choses. Oh! quel blasphème dites-vous là! parce que des hommes qui sont sans Dieu dans ce monde ignorent et ne peuvent comprendre ce que c'est que de prier, de croire, de recevoir les réponses de Dieu, et d'être inspiré par son esprit, etc., etc. Ceux qui attribuent à telle ou telle personne l'idée et l'accomplissement de ces grandes choses que le Seigneur a opérées au milieu de nous, et qui prétendraient qu'elles ne sont pas la révolution de Jésus-Christ lui-même, sur qui repose le gouvernement, ceux-là parlent contre Dieu, et ils tomberont sous sa main, sans le secours d'un médiateur. Ainsi, quoi que vous puissiez penser de certains hommes, quoique vous disiez :

Cet homme est rusé, politique, subtil (je prends cela pour moi), prenez garde, je vous le répète, de juger les révolutions de Dieu, en croyant examiner le produit des inventions des hommes.

N'est-il pas étonnant, Messieurs, que Hume ait négligé de tels discours? Il compare le langage de Cromwel à celui d'un paysan grossier, et ne peut comprendre, dit-il, comment un homme, avec des paroles si absurdes, menait les trois royaumes. J'ai voulu vous montrer que, sous cette forme qui choquait le goût de Hume, il y avait quelque chose d'énergique et d'éloquent qu'il aurait dû reconnaître. Certes, il n'y a rien de plus singulier que cet homme qui se dit publiquement les injures que l'Angleterre lui disait tout bas, qui s'en honore, ou plutôt qui les renvoie à Dieu même.

Mais, me dira-t-on, dans cette révolution qui devait faire éclater des talents si divers, ne nommerez-vous que Cromwell? Est-ce là le modèle de l'éloquence parlementaire que vous nous réservez? Et ce généreux Falkland, d'un esprit cultivé par les lettres, d'une âme si élevée, si désintéressée, si courageuse, comment n'aurait-il pas été éloquent? Je le regrette; mais les discours de Falkland n'offrent rien qui puisse soutenir l'attention de la postérité: la froideur et la subtilité qu'on y trouve sont une preuve que la parole ne suit pas toujours les mouvements de l'âme. Il est une éducation de l'esprit, une habitude du faux goût qui ôte à la sensibilité la plus vraie son expression forte et naturelle.

A cette époque, l'éloquence et l'esprit anglais se partageaient, pour ainsi dire, en trois écoles, indépendamment des sectes religieuses: d'abord l'école

de la cour, qui avait conservé ces formes d'élégance, de bel esprit, favorisées par Élisabeth, ce langage subtil, cet *euphémime* dont Shakspeare a lui-même reçu l'empreinte, et que Walter Scott a ingénieusement parodié dans un de ses romans. Falkland, qui ressemblait si peu par le caractère aux autres courtisans, n'avait pas cependant échappé à leur langage subtil et maniéré. Une seconde école, peu nombreuse, était l'école philosophique et républicaine, à la manière des anciens, trop éloignée des mœurs de son temps, trop spéculative pour avoir un langage véhément et naturel. Sidney, le premier homme de cette école, se montra peu dans le parlement. Les défiances de Cromwell l'en écartèrent; et il semble avoir été plus fait pour la méditation que pour les combats de tribune. Mais une lettre qu'il écrivit dans son exil, après la restauration, rappelle l'éloquence comme les sentiments de la fameuse lettre de Brutus. C'est le plus beau monument de cette école *classique,* dans la révolution anglaise.

Reste maintenant l'école théologique, qui était l'âme des troubles civils, l'instrument de la réforme sociale. Malgré sa lourde monotonie, cette école devait avoir parfois de l'éloquence. Seule, elle était forte des passions du temps; mais elle se trouvait tellement surchargée d'un fatras inintelligible, que le génie même aurait péri sous le poids; et le génie était rare.

Voilà, Messieurs, l'esquisse, aride comme le sujet même, de l'éloquence anglaise dans l'époque où tant de passions auraient dû l'animer: vous attendrez-vous à la trouver plus puissante, plus active, lorsque la société devient plus paisible et plus régulière? Ce que es passions n'ont pas fait, les intrigues, les intérêts le

feront-ils? J'en doute, Messieurs; et il faut nous attendre longtemps encore à ne trouver dans les débats du parlement anglais qu'un intérêt local et historique. Cependant des hommes s'élevaient, dont le nom est grand ou célèbre. Les débats qui suivirent l'établissement de Guillaume III, et qui marquèrent son règne, se distinguent par la méthode, la science politique; mais on y trouve plus d'habileté que de génie; et si l'habileté suffit au succès contemporain, c'est le génie qui seul intéresse l'avenir.

L'époque de la reine Anne et le temps de George Ier virent briller des hommes fameux dans l'éloquence politique et les lettres, Swift, Steele, Bolingbroke, Pulteney. Aucun homme peut-être n'a jamais été plus fait que Bolingbroke pour devenir un grand orateur. Tous les dons de la nature lui avaient été libéralement accordés, la physionomie la plus expressive, l'organe le plus puissant, la mémoire la plus sûre, la plus ornée, la plus rapide, une facilité d'expression telle que, suivant un contemporain, et un contemporain jaloux, même dans l'abandon d'un entretien familier, les paroles de Bolingbroke, saisies sur-le-champ, auraient soutenu l'examen de la plus rigoureuse critique : on pouvait l'imprimer à mesure qu'il parlait. Malheureusement, on ne l'a pas imprimé du tout.

En même temps les vicissitudes de sa fortune furent nombreuses et dramatiques. Il a été d'abord opposant, ministre très-attaqué, opposant de nouveau, ministre tout-puissant, ministre accusé. On ne peut imaginer une carrière plus active et qui donnât plus d'occasions de talent. L'Angleterre elle-même était dans la crise la plus vive. La reine Anne voulait assurer à son frère exilé l'héritage du royaume dont son père avait été

dépouillé. La race des Stuarts était près de remonter directement sur ce trône d'où la puissance publique l'avait fait tomber. Bolingbroke favorisait secrètement les vues de la reine Anne. Cet homme d'une vie licencieuse, ce savant incrédule, ce précepteur ou ce confident de Voltaire en fait de scepticisme, était un zélé partisan, sinon de la cause catholique, au moins de la succession catholique. L'entreprise qu'il tentait par audace, ou qu'il tolérait par complaisance, était la plus hardie qu'un homme pût former, au milieu des passions profondes et des intérêts nombreux qui repoussaient les Stuarts. A quel point conduisit-il cette intrigue? On l'ignore: car l'obscurité de son caractère équivoque, au milieu de ses talents si brillants, s'est répandue même sur le fait le plus important de sa vie. Mais ses actions publiques étaient grandes; ministre, il avait poussé l'Angleterre dans une guerre glorieuse; puis il l'en retirait par sa volonté; il arrêtait les victoires de Marlborough, et signait la paix d'Utrecht.

Comment ne s'est-il donc conservé aucun monument de son éloquence, inspirée par de si grandes occasions? L'illustre Fox en a, quelque part, exprimé ses regrets. A cette époque, Messieurs, les discussions parlementaires n'étaient pas encore librement publiées. Quelques pairs, quelques membres des communes faisaient imprimer leurs discours, mais tout le débat improvisé restait inconnu; et c'est là que régnait Bolingbroke, par la beauté de son langage et de son imagination facile, brillante, impétueuse. Quoi qu'il en soit, il n'a rien publié de ses paroles; on trouve çà et là, dans des recueils, deux ou trois lignes qui indiquent que lord Bolingbroke a parlé, s'est défendu, a repoussé une objection; mais rien de plus, et l'on peut

croire que lui-même, dans les embarras de sa double politique, il a voulu prévenir la publicité de ses discours, et sacrifié sa gloire à ses desseins.

Enfin, la maison de Hanovre monta sur le trône en dépit des obstacles et des intrigues. Bolingbroke, fugitif et banni, vint en France, où il enchanta Voltaire par son érudition, son esprit et son incrédulité. « Je n'ai jamais, dit Voltaire, entendu parler notre langue avec plus de justesse et d'énergie. » Mais les plaisirs de la France, l'amitié de Voltaire, ses confidences poétiques, tout cela ne put retenir longtemps Bolingbroke. Le besoin de l'agitation politique le rappelait vers l'Angleterre. Il obtint, à grands sacrifices d'honneur, la promesse d'y rentrer un jour. Il y rentre, mais il n'est plus membre de la chambre des pairs. Dans son rappel, il reste exilé du parlement. Publiciste, faute d'une place pour être orateur, Bolingbroke écrit sur la politique; puis il se lasse. Il veut essayer de la retraite; il s'est fait fermier, dit-il; *il a pris racine au milieu de ses arbres et de ses plantes.* Mais Walpole est toujours ministre; la guerre recommence, la guerre parlementaire, j'entends; Bolingbroke revient à Londres; et des pamphlets pleins de verve signalent son talent et son dépit. Mais il ne rentre pas dans cette chambre d'où il a été exclu; exemple mémorable de cet arbitraire mêlé à la liberté anglaise! Il est là, en dehors de la chambre des pairs, ne pouvant arriver à la chambre des communes, moins que pair, moins que député, et sans cesse, par ses écrits, faisant trembler le ministre victorieux. Après cela, Messieurs, irons-nous feuilleter le *Craftsman,* et citer longuement les écrits polémiques de Bolingbroke? Malheureusement l'homme qui aurait été le plus fait pour être un

grand orateur, ses fautes et les circonstances de sa vie l'ont enlevé à cette gloire.

Dans quelques-uns de ses écrits, dans ses lettres sur l'histoire, dans son *idée* du roi *patriote*, dans ses réflexions sur les *partis*, on sent une éloquence admirable par moment, à laquelle manque la tribune; ce fut le désespoir de sa vie, et sa punition trop sévère. Il tâchait de se consoler par la culture des lettres, et en formant près de lui quelques jeunes membres du parlement, les Windham, les Marchemont, etc.

Pendant que Bolingbroke se consumait dans l'inaction de son génie, un ministre régnait paisible et absolu. Vous savez que Walpole fut ministre vingt ans. C'était là, Messieurs, un grand obstacle, un grand découragement pour la parole. Toujours Walpole, appuyé, d'une main, sur la caisse d'amortissement, de l'autre, sur le trône, et opposant à toute la puissance du talent, du zèle patriotique, son immuable stabilité!

Cependant il serait intéressant de retrouver quelques traces de cette lutte si longue. Walpole, demandez-vous d'ailleurs, ce wigh si longtemps ministre, était-il dénué de talent? Non, certes; il est un des premiers modèles, non de l'éloquence, mais de la tactique parlementaire. Quelles que soient ses forces secrètes et ses moyens d'influence, étrangers à l'art oratoire, vous le voyez attentif à ne rien laisser sans réponse, méthodique, ferme, railleur. Les sentiments élevés ne sont guère à son usage; mais il parle le langage de l'intérêt avec habileté, avec instinct; il est infatigable, et toujours prêt à donner hardiment, au moins, une mauvaise raison.

Dans sa longue carrière, il eut à combattre, entre autres adversaires célèbres, Windham, lord Carteret,

Pulteney et William Pitt. C'est d'eux que Voltaire a écrit :

Je ne sais si les harangues méditées qu'on prononçait autrefois dans Athènes et dans Rome l'emportent sur les discours non préparés du chevalier Windham, de lord Carteret, etc.

Comment ces discours admirables des adversaires de Walpole sont-ils donc aujourd'hui si peu connus? C'est qu'il y a, Messieurs, quelque exagération dans l'éloge. Nous avons l'imagination dramatique et une facilité singulière à tout agrandir. On lit dans Voltaire qu'en 1738 un patron de navire anglais fut cause de la guerre déclarée par l'Angleterre à l'Espagne. Tombé dans les mains des Espagnols, qui faisaient alors de grandes déprédations sur les colonies anglaises, cet homme avait eu le nez et les oreilles coupés. Il parut dans cet état devant la chambre des communes, et dit, selon Voltaire : « Messieurs, quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort : je l'attendis; et je recommandai mon âme à Dieu, et ma vengeance à mon pays. » C'est alors, d'après ce récit, que, la chambre étant tout émue, ses premiers orateurs parlèrent avec tant d'éloquence. Malheureusement, Messieurs, cette grande scène oratoire est douteuse. La présentation au parlement et le discours de ce patron de navire ne sont attestés par aucun monument. Suivant toute apparence, ce sont de ces paroles historiques faites par les historiens. Il y avait alors de fréquents comités où l'on recevait les plaintes du commerce anglais. On trouve, dans les recueils parlementaires, les rapports faits à la chambre sur ce sujet, et les pétitions présentées. On y trouve de solides discussions, de curieux détails sur les pertes du commerce, sur le danger des colonies,

sur la nécessité de la guerre; mais rien qui permette de croire que le parlement ait été le théâtre de cette scène pathétique et vraiment regrettable, que raconte si bien Voltaire.

Cependant je voudrais détacher de ces débats quelque chose qui vous en fît bien connaître le caractère véhément et positif. Walpole était obstiné à la paix; loin de s'indigner, comme l'a dit Voltaire, il cherchait à calmer l'orgueil national. Alors même que la marine espagnole, ce qui ne semble guère vraisemblable aujourd'hui, avait souvent insulté la marine anglaise, il voulait encore éviter, différer la guerre; il négociait; il avait fait une convention pacifique et peu honorable.

Windham, l'un des chefs de l'opposition et zélé partisan de la guerre, attaque cette convention, et tâche de faire rougir Walpole; il le presse, il le pousse, afin de le mettre en mouvement :

Dans la vie publique, dit-il, comme dans la vie privée, il y a certains affronts qui n'admettent pas d'arrangement pacifique, de négociation. Si un gentilhomme était bâtonné en pleine rue, et qu'au lieu de rendre l'insulte il envoyât un prêtre à son agresseur pour arranger l'affaire à l'amiable, cet agresseur pourrait le trouver fort bon chrétien, mais fort peu gentilhomme; et partant, loin de lui offrir aucune satisfaction qu'un homme d'honneur puisse accepter, il dirait : *Le drôle a mérité ce qu'il a reçu.* Aussi, le véritable homme d'honneur, éprouvé par une telle injure, en tire une vengeance immédiate à la première rencontre. Il en va de même dans la vie publique et les affaires des nations. Il y a certains affronts qu'une nation peut faire à une autre, et qui doivent être à l'instant ressentis d'une manière hostile. Quand une insulte est commise par les sujets d'un gouvernement sans mission apparente, sans mandat de l'autorité publique, la nation injuriée peut envoyer des am-

bassadeurs pour demander satisfaction, et elle ne doit pas ressentir hostilement cette insulte, jusqu'à ce que la nation tout entière ait fait l'acte sien, et ait déclaré que le délit de quelques-uns de ses sujets était un délit public qu'elle accepte et qu'elle veut soutenir. Mais quand il n'en est pas ainsi, quand l'insulte, quand l'attaque vient de l'autorité publique, la satisfaction ne doit pas être sollicitée par prières et par ambassadeurs; elle doit être prise immédiatement par des flottes et des armées envoyées pour cela.

On pourrait, Messieurs, trouver dans les orateurs anglais de cette époque des exemples assez fréquents de cette simplicité nerveuse et presque démosthénique. Et puis, il est un autre mérite que l'éloquence: c'est l'esprit politique, ce sang-froid ferme, actif, qui répond à tout, ne s'intimide ni ne s'irrite, et gouverne par la parole. C'est là, surtout, une qualité puissante pour les contemporains, décisive pour les affaires, morte sur le papier, morte dans les livres.

C'était la qualité éminente de Walpole, pendant vingt années de ministère. Qu'un orateur énergique et spirituel, sir John Saint-Aubin, demande le rapport de l'acte qui établit le parlement septennal, Walpole se lève, et sur-le-champ, par un discours qui n'est pas éloquent en lui-même, mais qui est ferme et décisif, il répond à tous les arguments de son adversaire.

Que Pulteney, avec une grande chaleur d'âme, attaque la permanence de l'armée, qu'il expose, en invoquant les souvenirs antiques, Marius, Sylla, César, combien les armées furent de tout temps fatales à la liberté de leur pays (il s'agissait alors de porter l'armée anglaise de douze mille hommes à dix-huit mille), Walpole, sans érudition historique, sans mouvement d'imagination, expliquant la composition de l'armée

anglaise, le petit nombre des soldats, le lien qui unit les officiers à l'intérêt civil et aristocratique, réfute en peu de mots, avec force, avec simplicité, les terreurs éloquentes de Pulteney.

Un des caractères de ces discussions, Messieurs, c'est l'absence des idées générales et des théories. Notre tribune, née, comme nous l'avons dit, d'un développement philosophique de la littérature, a gardé l'esprit de son origine. L'éloquence politique des Anglais, appuyée sur une suite de traditions, forte d'une jurisprudence de liberté, remonte très-rarement à des principes abstraits et généraux. Jamais, par exemple, ni le principe de l'élection directe, ni celui de l'inamovibilité des juges, n'ont été systématiquement démontrés dans le parlement d'Angleterre; ces droits se sont établis par l'habitude et par la loi. Le *jury* est considéré comme un privilége attaché à la qualité d'Anglais, un droit de naissance, *birth-right;* mais la bonté absolue et spéculative de cette institution n'a jamais été l'objet d'un examen parlementaire : il n'en était pas besoin ; la longue possession prouvait plus que la théorie.

De là, Messieurs, dans ce premier âge de l'éloquence anglaise, avant que la puissance de l'Angleterre ait appelé à sa tribune les affaires du monde entier, les débats du parlement offrent peu de choses d'intérêt universel et durable. C'est presque toujours une polémique temporaire et locale, qui ne peut guère occuper l'avenir. Je ne veux pas vous laisser croire cependant que Walpole ait été si longtemps ministre, sans avoir rien dit qui mérite aujourd'hui d'être lu. J'hésite entre vingt discours, entre son adresse ou sa fermeté, son astuce ou son insolence. Je choisis presque au hasard.

L'éternelle durée de son ministère commençait à lasser ses plus opiniâtres ennemis ; on a de la patience, on a de la force, on a des discours pour six ou sept ans ; mais un ministre qui reste là vingt ans ! la patience échappe et la parole s'épuise.

En 1739, Walpole réussit encore à prévenir cette guerre avec l'Espagne, à laquelle voulaient le forcer ses ennemis : il apporte à la chambre un traité de paix qui dément toutes leurs prédictions et leurs espérances. La majorité est prête à l'accueillir. Windham prend la parole :

Messieurs, dit-il, je ne me lève pas, après un si long débat, pour exprimer de nouveau mon sentiment sur le traité que l'on va, je le crois, adopter ; je veux seulement manifester le chagrin profond qu'il me donne. Je n'ai pas entendu une personne, hors de la chambre, approuver ou justifier ce traité, et je croyais que, puisque les sentiments des particuliers sont tels, le sentiment de la majorité serait semblable. S'il en est autrement, je ne puis l'expliquer que par deux causes : ou les membres de la chambre sont convaincus par les arguments qui iennent d'être exposés devant eux, ou il y a pour les convaincre d'autres méthodes que des arguments. Je n'ai pas le droit de faire la seconde supposition ; ainsi je dois admettre la première ; mais c'est pour moi, Messieurs, une pensée bien triste de songer que de si faibles motifs aient déterminé de tels esprits, et qu'on abandonne ainsi les intérêts les plus sacrés de l'Angleterre, etc., etc.

Le parlement perdra son autorité ; car ce que vous faites n'est pas l'avis du public. On dira donc qu'il est gouverné par une faction ; et quelles en seront les conséquences ? je laisse à ces Messieurs à les considérer, car ils vont donner leur vote. Pour ma part, je ne les gênerai pas plus longtemps ; je me retire ; je quitte le parlement, et voici mes dernières paroles : Je supplie le Dieu tout-puissant, qui a si souvent protégé ces

royaumes, de leur conserver sa gracieuse protection, et de les sauver des dangers qui menacent le pays et la constitution.

Cette protestation éloquente, cette retraite annoncée ne laisse pas d'émouvoir la chambre. Walpole répond sur-le-champ :

Messieurs, la mesure que le gentilhomme qui vient de parler et ses amis peuvent prendre ne me donne aucune inquiétude. Les amis de la nation et de Sa Majesté leur sont fort obligés d'avoir ainsi jeté le masque, en faisant cette déclaration hautement. Nous pouvons être sur nos gardes contre la rébellion ouverte ; mais il est difficile de se prémunir contre la trahison clandestine. La faction dont je parle n'a jamais siégé dans cette assemblée, ne s'est jamais associée à quelque mesure publique du gouvernement, qu'avec une intention de le perdre et de le détruire. Le gentilhomme qui est maintenant l'organe de cette faction a été le chef de ces traîtres qui, pour placer sur le trône un prétendant papiste, il y a vingt-cinq ans, conspirèrent la perte de leur patrie et de la famille royale. La vigilance du gouvernement le saisit, et sa clémence lui fit grâce. Depuis lors, il use de ce pardon pour travailler légalement à la destruction des lois, etc., etc. Toute ma crainte aujourd'hui, c'est que l'honorable membre et les siens n'accomplissent pas leur promesse de se retirer du parlement, car nous y avons été trompés déjà plus d'une fois.

Voilà, Messieurs, avec quelle altière autorité parlait ce souple et adroit Walpole, comment il faisait servir à sa défense les vieux périls de la maison de Hanovre. Il ne s'agit pas là du talent de l'orateur, mais de cette audace d'un homme enraciné au pouvoir.

C'est historiquement qu'il faut considérer ces rapides détails sur la tribune britannique, dans les commencements du XVIII[e] siècle. Cet âge de l'éloquence

anglaise, quoique déjà toute politique, ne la montre encore que renfermée dans des débats intérieurs, et plus puissante par l'habileté que par le talent. Plus tard viendront deux ordres de questions, qui doivent la passionner et l'ennoblir : les questions de conquête, de domination, et les questions d'humanité, de justice, dont la politique de ces premiers temps ne s'était pas occupée. Ainsi, dans l'ébranlement de l'Europe à la fin du XVIII^e siècle, et à dater de la guerre d'Amérique, l'Angleterre, par son activité sur tous les points du monde, occupera sa puissante tribune des plus grands événements de l'histoire moderne. Et en même temps, les efforts tentés, les vœux exprimés pour l'abolition de la traite des noirs, pour l'émancipation des catholiques, pour la délivrance des colonies, signaleront une éloquence généreuse et morale, celle des Chatam, des Burke, des Wilberforce. Ainsi la tribune anglaise paraîtra s'agrandir de tous les intérêts européens et de tous les sentiments cosmopolites, qui viendront se mêler à son patriotisme.

CINQUANTIÈME LEÇON.

Unité du sujet dans cette leçon. — William Pitt. — Détails sur son éducation et sa jeunesse. — Caractère de son éloquence; sa lutte contre Walpole. — Vie parlementaire de William Pitt. — Ministre en 1756, et de nouveau en 1757. — Exemple d'une élévation indépendante de l'aristocratie et de la cour. — Glorieuse administration de William Pitt. — Sa retraite. — Fermeté de ses principes. — Refuse plusieurs fois le ministère. — Rentre dans les affaires en 1766. — Est créé lord et vicomte de Chatam. — Courte durée de son ministère. — Son opposition aux rigueurs exercées contre les colonies d'Amérique. — Sa haute prévoyance. — Ses discours aux différentes époques de la guerre d'Amérique. — Ses dernières paroles à la chambre des pairs. — Sa mort. — Honneurs rendus à sa mémoire. — Parallèle de cette mort d'un grand ministre dans un État libre, avec celle de Richelieu et de Mazarin.

Messieurs,

Vous ne me le direz pas, mais je vous ai peut-être ennuyés dans la dernière séance. C'était beaucoup ma faute, et un peu la faute du sujet. Plus d'incohérence que de diversité, des noms propres au lieu de physionomies vivantes et reconnaissables, trop d'histoire et trop peu d'intérêt dramatique, voilà ce qui devait lasser votre attention. Aujourd'hui, si j'ai le même malheur, je serai sans excuse. J'ai à vous entretenir d'un noble sujet qui offre une imposante unité; j'ai à développer devant vous une grande et belle vie d'orateur moderne; j'ai à vous montrer un homme de génie dans un État

libre, un ministre élevé au pouvoir par l'éloquence et la vertu, un grand orateur au milieu des événements le plus faits pour l'inspirer. Je vais vous parler de lord Chatam.

C'est lui qui réalise le mieux cette idée d'enthousiasme patriotique, d'élévation, de magnificence de langage que l'exactitude un peu minutieuse des formes modernes semble s'interdire et reléguer dans l'antiquité; de plus, c'est une âme remplie de ces sentiments généreux, liés à notre nature, qui ne passent pas comme les intérêts politiques, et qui, à deux mille ans de distance, font battre tout cœur d'homme, comme le premier jour où ils furent exprimés.

A cet égard même, les émotions toutes morales qui souvent animèrent les paroles de Chatam, son amour de l'humanité, doivent être plus durables que quelques-unes des inspirations religieuses et patriotiques de l'éloquence grecque ou romaine. Les longues apostrophes de Cicéron à tous les dieux dont Verrès avait pillé les temples, les solennelles prières de Démosthène aux divinités de la Grèce, sont aujourd'hui froides et mortes pour nous. Ce qu'il y a de passions généreuses dans l'éloquence de Chatam subsiste et vivra toujours. Sa carrière, d'ailleurs, embrasse une mémorable époque de la puissance britannique. Que de choses intéressantes et nouvelles vont s'offrir à nous! l'influence du talent au milieu d'un État libre, la dignité du caractère, appui du talent et de l'ambition, le pouvoir noblement exercé, noblement perdu, la grandeur d'un citoyen anglais qui, sorti des conseils du souverain, les domine encore, enfin l'alliance rare et toute moderne du patriotisme le plus ardent et d'un vaste amour de l'humanité!

Une vie si bien illustrée par la tribune publique a dû s'y dévouer de bonne heure. Quoique William Pitt (depuis lord Chatam) fût né d'une famille peu considérable par le rang et la fortune, sa première éducation le destinait au parlement. Élevé d'abord au collége d'Éton, il étudia les anciens avec cet esprit d'imitation moins littéraire encore que patriotique, alors commun dans la jeune noblesse anglaise, et qui avait formé la magistrature française au XVIe siècle.

Ce n'était pas des leçons de style et de goût, mais des exemples de sévère franchise, de liberté généreuse, que ces esprits graves du XVIe siècle et ces esprits ambitieux de l'Angleterre au XVIIIe siècle cherchaient dans l'étude de l'antiquité,

Du collége d'Éton, le jeune Pitt vint à l'Université d'Oxford pour y faire ces hautes études qui déterminent la vocation du talent. Il y passa trois années à lire assidûment les philosophes et les orateurs grecs; il y fit même beaucoup de vers latins. On peut découvrir déjà, dans ces *essais* de collége, les sentiments qui animèrent sa vie. Une pièce qu'il composa sur l'avénement de George II débute par ces mots :

> Anglicæ vos o præsentia numina gentis
> Libertas, atque alma Themis; Neptune, britanni
> Tu pater Oceani.....

Puissantes divinités de la nation anglaise, Liberté, Justice; et toi, Neptune, père de l'Océan britannique.....

Liberté ! justice ! ce furent les deux inspirations de Chatam; et cette épithète de *britannique,* orgueilleusement donnée à l'Océan, il la justifia presque dans son ministère.

Pendant ces trois années de séjour à Oxford, le jeune Pitt se prépara pour l'éloquence par des études semblables à tout ce que les anciens nous ont conté de leurs orateurs. Il se fit Grec et Romain par une méditation ardente des chefs-d'œuvre antiques. Il mit en usage tous ces savants avis, toutes ces heureuses expériences de Cicéron, pour fortifier l'esprit, enrichir l'élocution, élever le talent. Il s'anima de cette grande ambition de l'éloquence, que ni l'étude ni la gloire ne peuvent jamais rassasier; tel il paraissait aux yeux de ses jeunes compagnons. Vingt ans plus tard, un poëte ingénieux, Warton, lui rappelait ce souvenir, en lui adressant des vers sur la mort de Georges II :

Ne refuse pas, lui disait-il, cet humble présent d'une muse indépendante; elle sort de ce même bocage où fut élevée la pensive jeunesse, dans les pures maximes de la sagesse athénienne, et où, pour la première fois, l'image de la liberté anglaise brilla de tout son éclat devant tes yeux rêveurs.

Après cette forte éducation, le jeune Pitt voyagea, selon l'usage si raisonnable des Anglais. Il vit la France et l'Italie, puis revint dans son pays, près de sa mère, demeurée veuve et sans fortune. La célébrité de ses premières études, je ne sais quoi d'orateur qui était en lui, dans sa taille élevée, dans ses yeux pleins de feu, dans sa voix sonore, dans la dignité et la force singulière de son langage, le désignaient pour la chambre des communes. Il y fut nommé, par le bourg d'*Old Sarum,* à l'âge de vingt-sept ans. Vers le même temps, il acheta, selon la coutume anglaise, une commission d'officier dans un régiment.

A l'époque où William Pitt vint siéger au parlement, ce Robert Walpole, dont je vous ai déjà parlé si long-

emps, était toujours ministre. Ce qu'il y avait d'astuieux et de corrupteur dans le caractère de ce ministre levait peu sympathiser avec l'âme altière et pure de Pitt. Cependant cette répugnance ne se marqua point l'abord avec énergie dans le langage du jeune député les *communes*. Le début de son éloquence, son *maiden-speech,* fut un acte d'opposition respectueux et détourné, la demande d'une riche dotation pour le prince de Galles, qui venait d'épouser une princesse d'Allemagne. On admira le talent de Pitt, et les vives couleurs dont il avait peint le caractère et les vertus du jeune prince, rendu populaire par la haine jalouse que lui portait Walpole. Quelques autres discours ajoutèrent à la réputation naissante de Pitt, et firent prévoir qu'il effacerait un jour les Windham et les Pulteney. On lui trouvait un art inconnu jusqu'alors dans le parlement britannique, et une imitation pompeuse de Cicéron. Mais la première occasion où il montra son génie véritable, un mélange d'amertume railleuse et de gravité véhémente, ce fut une réplique soudaine à Walpole. Ce ministre avait fait proposer un bill pour forcer au service, dans la marine militaire, tous les matelots des navires marchands. Ce n'est pas que les Anglais n'eussent déjà la *presse,* qui est, par elle-même, une charge pesante, une dure tyrannie irrégulièrement exercée; mais Walpole avait cru nécessaire d'ajouter à cet antique abus un enrôlement général et forcé de tous les hommes de mer ou de rivière, de tous les bateliers de la Tamise qui paraîtraient bons pour servir sur la flotte anglaise. Pitt, dans un discours qui n'est pas conservé, s'éleva vivement contre cet abus du pouvoir. Sans doute, avec cette candeur de jeunesse dont il ne faut pas se cor-

riger, il avait invoqué ces sentiments de droit naturel, d'équité, de justice, ces choses que l'on appelle de la *philanthropie.* La noblesse même des pensées qu'il exprimait avec chaleur lui donnait un langage élevé, solennel, presque poétique; et son débit était éclatant et animé.

Walpole, avec ce froid sarcasme facile au pouvoir et au succès, releva dédaigneusement le jeune orateur. Il dit :

Que des déclamations véhémentes et de belles périodes pouvaient agir sur des hommes jeunes et sans expérience; que probablement l'honorable gentleman avait contracté cette habitude d'éloquence en communiquant avec les jeunes gens de son âge, plutôt qu'avec les hommes instruits et graves; mais qu'il ne suffisait pas d'apporter au parlement des gestes et des émotions de théâtre.

Je vous ai donné, l'autre jour, une séance intérieure du sénat romain comme un modèle de débat politique, peu désirable à reproduire, et peu fait pour nos mœurs modernes. Je puis vous montrer le jeune Pitt repoussant Walpole avec une véhémence presque digne de l'injurieux langage des anciens. A peine Walpole avait-il achevé son ironie ministérielle, applaudie par une majorité puissante, que Pitt se lève; et, après avoir de nouveau discuté la question ·

Quant au reproche d'être jeune, dit-il, que l'honorable gentilhomme m'a fait avec tant de chaleur et de bon goût, je n'essaierai pas de l'affaiblir ou de le nier; je me borne à souhaiter d'être au nombre de ceux dont les folies cessent avec la jeunesse, et non de ceux qui sont ignorants, malgré l'expérience. Je ne me charge pas de décider si la jeunesse peut être objectée à quelqu'un comme un tort; mais la vieillesse, j'en suis

sûr, peut devenir justement méprisable, si elle n'a apporté avec elle aucune amélioration dans les mœurs, et si le vice paraît encore où les passions ont disparu. Le malheureux qui, après avoir vu les suites de ses fautes nombreuses, continue de s'aveugler, et joint seulement l'obstination à la sottise, est certainement l'objet de la haine et du mépris, et ne mérite pas que ses cheveux blancs le mettent à couvert de l'insulte. Plus haïssable est encore celui qui, à mesure qu'il s'est avancé dans la vie, s'est éloigné de la vertu, qui devient plus méchant avec moins de tentations, qui se prostitue lui-même pour des trésors dont il ne peut jouir, et use les restes de sa vie à la ruine de son pays.

Mais la jeunesse n'est pas mon seul crime; on m'accuse de faire un personnage théâtral : ce reproche suppose, ou quelque singularité de gestes, ou quelque dissimulation de mes propres sentiments, ou une facilité à prendre les opinions et le langage d'autrui. Sur le premier point, le reproche est trop frivole pour être réfuté; sur le second, je le renvoie tout entier à celui qui l'a fait.

Je ne vous cite pas ce discours comme un modèle d'urbanité; Pitt continua plus vivement encore, et fut rappelé à l'ordre par l'*orateur*.

Cependant ce nouveau champion, qui s'élevait avec toute l'ardeur de la jeunesse contre la vieille puissance de Walpole, hâta la chute du ministre. Après deux demandes d'accusation, inutilement présentées, Walpole tomba devant un nouveau parlement. Des enquêtes sont commencées sur ce long règne ministériel. Il s'agissait de reprendre et de discuter vingt années d'administration, pendant lesquelles le ministre avait, à tout prendre, affermi la succession protestante, et accru la puissance de l'Angleterre. Les débats furent longs, opiniâtres; deux cent quarante-quatre voix contre deux cent quarante-deux refusèrent d'ad-

mettre une enquête qui s'étendît à toute la durée d l'administration de Walpole.

Pitt alors proposa de borner l'accusation aux di dernières années de ce ministère : cet avis prévalut appuyé par d'éloquents discours. Mais les méfaits d Walpole sont trop loin de nous, et trop exclusivemen anglais, pour que j'essaie de ressusciter ces vieux débats, où l'on admira le talent et la véhémence de Pitt On ne les a conservés, d'ailleurs, que sous une forme incomplète et mutilée; il n'en reste que des fragments recueillis, ou même refaits, dans lesquels nous aurions peine à démêler l'inspiration primitive de l'orateur.

A une époque plus avancée de sa vie, nous l'entendrons lui-même ; ses paroles ont été textuellement recueillies; et elles offrent alors un tel caractère d'énergie propre et originale, que l'on ne peut y supposer aucune altération étrangère.

Ainsi, laissons cet éternel débat sur Walpole mourir dans un comité de la chambre des communes, et reportons nos regards vers la noble carrière qui va s'ouvrir au génie de William Pitt.

Messieurs, ce qu'il y a de remarquable dans la destinée de cet homme d'État, c'est qu'il a commencé dans les mœurs politiques de l'Angleterre une révolution que l'on attribuait seulement à notre époque. Vous avez entendu dire souvent, vous avez lu qu'un ministre célèbre, mort il y a peu de temps, était en Angleterre le premier exemple d'une grande fortune politique obtenue par le talent seul, que c'était la première puissance oratoire qui se fût élevée d'elle-même, sans le secours des grands patronages et des alliances aristocratiques; et cette innovation semblait liée à tout un changement de l'ordre social et des mœurs. Non, Mes-

sieurs, la supériorité du talent avait à cet égard devancé l'influence des idées nouvelles. Le premier exemple illustre d'un parvenu au pouvoir au milieu de l'aristocratie anglaise est William Pitt.

L'avénement de la maison de Brunswick, qui n'avait pas été uniquement, comme on le dit, une révolution nationale, mais bien plutôt une habile combinaison aristocratique s'appuyant sur les sentiments publics, laissa subsister et consacra toute la puissance des grandes familles. En transférant le trône au nom du principe populaire, elles avaient fortifié leurs priviléges, et elles s'étaient établies les gardiennes de la royauté nouvelle. On le vit sous Guillaume III, sous la reine Anne. Le ministère d'Oxford et de Bolingbroke fut une lutte de la haute noblesse tory contre l'aristocratie whig; aucun homme *nouveau* n'y joua de grand rôle. Et les whigs ayant triomphé, le pouvoir se fixa derechef dans la main des puissantes familles de ce parti. Le péril même qu'avaient couru les intérêts nationaux favorisa cette tutelle aristocratique : on eût dit que la révolution avait été faite pour les grands seigneurs whigs, et que leur ambition contente était la garantie des libertés publiques; on eût dit qu'ils étaient obligés d'être toujours ministres, pour la sûreté commune.

Cette illusion, entretenue par les entreprises infortunées du parti jacobite, se prolongea jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Après la chute de Walpole, c'est lord Carteret, le duc de Newcastle et d'autres nobles personnages de l'aristocratie whig qui d'abord concentrent dans leurs mains le pouvoir. William Pitt, fils d'un écuyer, ayant à peine deux cents livres sterling de revenu, officier dans un régiment, et encore (ce que

j'ai oublié de dire) Walpole l'avait destitué de son grade, Pitt enfin n'avait aucun titre aristocratique, au milieu des cinq ou six grandes familles en possession de gouverner l'Angleterre ; et il avait trop de fierté pour être leur client et s'élever à leur suite, en les servant de son éloquence. La dignité de son caractère, la force de son génie, soutenus par une faveur publique habilement ménagée, furent ses seuls appuis, et lui donnèrent enfin l'alliance de l'aristocratie, ou lui permirent de s'en passer.

La première administration qui succédait à Walpole avait offert une part de puissance au jeune Pitt, il refusa. Nommé, quatre ans après, conseiller privé et payeur général des troupes anglaises, après avoir exercé cet emploi avec un rare désintéressement, il le quitta pour un dissentiment politique; et il ne fut enfin appelé au ministère qu'en 1756, à la chute du duc de Newcastle. Ce fut la victoire de l'homme *nouveau* sur le grand seigneur, du talent sur les titres. Là se présente une autre singularité du caractère et de la fortune de Pitt. Comme il s'était passé de cette affiliation aristocratique qui semblait la condition nécessaire du pouvoir, on le voit se passer respectueusement de la faveur du souverain et contrarier ses vues. Celui qu'il veut servir, c'est exclusivement le roi d'Angleterre, et non pas le roi d'Angleterre, prince du Hanovre.

George I^er^, inquiet sur ses États du Hanovre, voulait entrer dans la confédération des princes d'Allemagne, et se préparait une guerre longue et difficile, sans profit pour l'Angleterre. Pitt, serviteur de son pays encore plus que du roi, refusa d'y consentir. Malgré l'ascendant de son nom, cette résistance fut suivie d'une disgrâce, ou, du moins, d'une retraite à peu

près forcée. Le voilà retombé sur cette faveur publique qui, tout à l'heure, l'avait poussé au pouvoir.

Mais la volonté du roi ne pouvait donner à d'autres ministres la force que leur refusait l'opinion de l'Angleterre; et les coalitions aristocratiques des whigs avaient perdu leur crédit, depuis qu'un homme *nouveau* s'était montré plus habile et mieux populaire. Le duc de Newcastle, rappelé à la tête de l'administration, se sentit trop faible. Il fallut recourir à William Pitt et accepter ses conditions. Ce fut alors qu'il entra dans le gouvernement de l'Angleterre, avec toute la puissance de son nom et d'un caractère que rien n'avait fait varier. Ce fut en 1757. Cette époque de sa vie, qu'il a rappelée souvent avec un orgueil presque cicéronien, doit laisser trace dans notre mémoire. Elle fut, sous plus d'un rapport, funeste à notre pays, alors gouverné par des mains si faibles. Pitt poursuivait avec ardeur l'abaissement de la France : c'était le but de sa politique. Ne vous attendez donc pas, Messieurs, à voir son ministère marqué seulement par des actes de justice, des perfectionnements de liberté. Comme la constitution anglaise est fixée, développée depuis longtemps, le génie politique se montre et la popularité s'obtient, dans ce pays, beaucoup moins par l'adoption de nouveaux principes que par l'habile intelligence des intérêts britanniques. Ce William Pitt, si grand aux yeux de ses concitoyens, si national, vénéré comme le défenseur le plus pur et le plus invariable des principes de liberté, vous ne trouverez dans ses discours que peu de théories généreuses; il eut rarement l'occasion ou le besoin de les exprimer, hormis dans les grandes et dernières circonstances de sa vie. C'est un patriote anglais, bien plus qu'un ami spécu-

latif de la liberté. C'est surtout en agissant avec passion pour les intérêts de son pays contre l'étranger, qu'il manifeste son esprit national. Sans doute il ne conçoit pas la grandeur de l'Angleterre sans liberté légale, mais, rassuré par les lois, c'est surtout de cette grandeur qu'il s'occupe. Incorruptible défenseur des droits du peuple anglais, ami des principes pour l'Angleterre, il n'a pas avec les nations étrangères beaucoup plus de scrupules qu'un ancien Romain.

Dès sa jeunesse on avait dit de lui qu'il avait la vertu d'un Romain et les nobles manières d'un courtisan français ; mais cette vertu de Romain, c'était l'intérêt de l'Angleterre avant tout. Ainsi, Messieurs, ce ministère attendu, annoncé avec éclat, ce ministère qui fit la gloire et l'orgueil de sa vie, ne vous imaginez pas qu'il ait eu pour résultat un certain nombre de lois favorables à la liberté et l'accomplissement de quelques théories bienfaisantes. Il fut tout politique, tout dirigé vers l'intérêt de l'Angleterre au dehors. Willam Pitt ne considéra pas l'Angleterre comme un État dont les relations intérieures ont besoin d'être perfectionnées au profit de la justice et de la liberté, mais comme une puissance établie, qu'il fallait agrandir et faire dominer sur toutes les autres puissances. Son ministère fut surtout un ministère de conquêtes et d'envahissements au dehors.

Cette administration, qui éleva très-haut l'influence britannique, dura quatre années. Pendant ces quatre années, l'Angleterre domina presque tous les cabinets de l'Europe, fut absolue sur les mers, posséda paisiblement ses colonies d'Amérique, et les accrut, nous enleva le Canada, la Louisiane, et ruina nos comptoirs de l'Inde.

Dans le gouvernement de l'Angleterre, cette générosité de sentiments, naturelle à William Pitt, si elle ne passa pas dans les lois, se marqua du moins par quelques actes honorables. Avant lui, les Écossais, qui avaient suivi l'étendard infortuné du prince Édouard, avaient été cruellement décimés par le vainqueur. Non-seulement les whigs avaient fait couler des flots de sang sur les échafauds de Londres; non-seulement des proscriptions, dignes de Jacques II, avaient été, dans le premier moment, renouvelées pour les princes de la maison de Hanovre; mais une sorte d'inquisition se prolongeait sur les montagnes d'Écosse, et en tenait les habitants désarmés. Pitt fut plus habile et plus généreux; il sentit que ces hommes braves et loyaux aimaient la guerre, encore plus qu'il n'aimaient le prince Édouard, et qu'en leur redonnant des armes, il les rendrait fidèles. Il les mit au milieu de l'armée anglaise, et les envoya combattre en Amérique, contre les Français; de jacobites persécutés, il en fit d'excellents soldats pour la maison de Hanovre.

Cependant, Messieurs, ce ministre qui travaillait avec hauteur aux intérêts de l'Angleterre, qui avait peu de ménagements de cour, peu de complaisances, voyait insensiblement se former contre lui un parti nombreux. La mort de Georges II favorisa ce parti. Un jeune prince arrivé sur le trône, n'ayant pas encore la parfaite intelligence des sentiments anglais, ne sachant pas peut-être à quel point les droits du pays étaient désormais invariables, fut séduit par quelques idées de pouvoir absolu, autant qu'il était possible de les rêver au milieu de la réalité qu'offrait la liberté anglaise.

L'influence que lord Bute exerça dès l'avénement de

Georges III avait affaibli l'autorité de Pitt. Cependant ce ministre poursuivait avec ardeur ses plans de domination au dehors. Non content d'avoir abaissé (ce mot me coûte à dire, mais il est vrai), d'avoir abaissé la France, d'avoir ruiné ses colonies, et commencé cette grande domination dans l'Inde qui devait indemniser l'Angleterre de la perte de l'Amérique, Pitt voulait abattre l'Espagne, dont il redoutait l'intime alliance avec la France. Sous quelque prétexte, comme la politique en trouve toujours, il avait hâte de lui déclarer la guerre; mais, par la secrète autorité de lord Bute, il se vit, sur cette importante question, abandonné de tout le ministère. Alors, avec ce point d'honneur politique, naturel à tout ministre anglais, et plus encore à William Pitt, il se retira du conseil. Pour sa gloire, ce fut une heureuse circonstance : le pouvoir n'était pas la plus belle place d'un homme tel que lui. Dans nos gouvernements représentatifs, où tant d'influences se mêlent à celle du talent et de la raison, il est bien rare que la défense, même sage, même juste, des intérêts du gouvernement, puisse obtenir faveur égale à celle qui suit la profession indépendante des principes de liberté. Hors du ministère, le langage, plus désintéressé, est aussi plus puissant.

Pendant ces quatre ans, Pitt parla souvent avec un talent supérieur à la chambre des communes; il domina ce grand conseil de la nation; il resta même populaire en étant ministre. Cependant les plus beaux souvenirs de son éloquence, les plus fortes émotions qu'elle excita dans les âmes, appartiennent à une autre époque de sa vie.

Voilà donc ce grand homme d'État rentré dans la condition privée. Je dis ce grand homme d'État; car,

aussitôt qu'il eut quitté le pouvoir, on s'aperçut de la sagesse de ses conseils. Comme l'énergie, l'éclat du talent excluent, aux yeux de quelques hommes, la prudence politique, il n'est pas mauvais de rappeler que Pitt, hardi ministre, fut en même temps sage ministre. Il avait annoncé, dans un intérêt d'ambition anglaise, la nécessité de commencer la guerre contre l'Espagne, il avait montré le moment favorable. Un an après, en 1761, les Espagnols justifièrent la prévoyance de Pitt, en osant les premiers attaquer l'Angleterre. L'estime, l'admiration publiques s'accrurent alors pour l'homme d'État qui avait sacrifié son pouvoir à une opinion vérifiée par l'événement.

William Pitt poursuivit cette noble carrière de l'opposition anglaise. Ce fut ainsi qu'il lutta, tantôt contre l'influence secrète, tantôt contre le gouvernement public de ce lord Bute, qui semblait le génie du pouvoir absolu, conservé près du trône constitutionnel de l'Angleterre. Le ministre, effrayé des attaques de la presse, fit décerner des *warrants généraux,* c'est-à-dire des ordres d'arrestation en blanc, contre tout auteur ou publicateur de libelles. Pitt opposa vainement des réclamations pleines de force. Incapable d'abandonner les droits de la liberté, sous prétexte des abus de la licence, il défendit le célèbre Wilkes, dont il blâmait le séditieux langage, mais qu'il voyait soumis à une procédure arbitraire de la chambre des communes. Que ne puis-je ici vous citer ses paroles littérales? elles ne furent pas conservées. C'est un regret qui s'attache à une grande partie de cette vie parlementaire. Il en reste des souvenirs plutôt que des monuments. Nous n'avons que de froids extraits de ces éloquents discours où Pitt défendait les principes de la liberté et

les intérêts de la domination anglaise contre une politique oppressive et faible.

Cependant lord Bute et les faibles successeurs qui se traînaient à sa suite voulurent désarmer ce terrible adversaire, en lui offrant le partage du pouvoir. C'est une chose curieuse, dans l'histoire de la constitution britannique et des mœurs parlementaires, que les négociations entamées auprès de lui, que sa noble et simple résistance, ses refus, ses conditions. Sujet dévoué, rien dans sa conduite ne montre une indépendance dédaigneuse, une hautaine hostilité. C'est la gravité impartiale d'une ferme conscience qui ne cède pas même au prince qu'elle aime, et ne saurait accepter de lui le pouvoir qu'avec l'assurance de faire le bien qu'elle souhaite, comme elle l'entend, et comme elle le veut; les mémoires du temps sont remplis de conversations entre William Pitt et quelques négociateurs de cour.

Il y eut même plus d'une entrevue politique entre ce grand citoyen, élevé si haut par sa vertu, et le roi d'Angleterre, George III. On reprochait quelquefois à Pitt son inflexible fermeté dans ces royales conférences, la hauteur avec laquelle il exigeait l'éloignement de quelques favoris du souverain, enfin l'orgueil de sa raison ou de sa conscience, qui ne voulait rien accorder et ne céder sur rien; il répondait : « Je suis prêt à aller à Saint-James, si je puis y porter avec moi la constitution. »

Vous me pardonnez ces détails historiques; ils me servent à dessiner devant vos yeux cette physionomie romaine anglaise; ils sont nécessaires pour juger même le talent de l'orateur. Ce qui me détourne de donner des préceptes d'éloquence, c'est que rien n'est

lus personnel à l'homme, plus attaché à lui, à sa vie)ut entière, que la parole, dont il a le droit de se ervir.

Mille expressions, mille formes de langage n'ont ›u venir qu'à William Pitt, à cet homme si dédai-;neux du pouvoir et si inflexible dans ses opinions. En disant les mêmes choses, un autre paraîtrait dé-clamateur; et l'on sent que Pitt parle ainsi, parce qu'il lui est impossible de tirer d'autres sentiments de son âme.

Cependant, si la politique anglaise n'avait offert que des circonstances ordinaires, le génie de Pitt, et ce tour d'imagination élevée qui le caractérise, ne se seraient pas montrés tout entiers; mais un des plus grands événements qui aient mis à l'épreuve la puissance britannique se préparait depuis plusieurs années : les colonies de l'Amérique septentrionale avaient reçu, dès leur origine, quelques-unes des institutions de liberté, le jury, les assemblées provinciales; mais le roi et le parlement britannique retenaient sur ces colonies tous les droits de la domination. La politique commerciale de l'Angleterre, stipulant pour elle-même, entravait de prohibitions ou de taxes onéreuses le commerce des Américains. Un impôt sur le *timbre* avait excité leurs plaintes. Pitt, dès l'origine, les appuya de son éloquence : il avait éprouvé leur courage et leur fidélité dans les guerres de l'Angleterre contre la France, et il trouvait juste de leur assurer le droit des autres sujets anglais, de ne supporter que des impôts consentis par leurs représentants. L'influence de Pitt, à la tête de l'opposition, força le ministère de révoquer la taxe du *timbre;* et peu de temps après ce ministère, affaibli doublement

par sa faute et par sa rétractation, tomba devant la popularité toujours croissante de Pitt.

En 1766, le *grand député* des communes est encore une fois porté au pouvoir par le vœu de son pays. Toutes les répugnances de cour cédaient devant sa gloire. Nommé pair et vicomte de Chatam, il forme un nouveau ministère, dont il refuse d'être le chef, mais que son génie devait animer. Par une impartialité trop haute et trop hardie, il y fit entrer des hommes de partis opposés. Mais, tourmenté d'infirmités douloureuses, il ne put porter le poids des affaires; et il se retira bientôt, laissant l'Angleterre avec tous les périls que sa présence avait un moment suspendus. Dans sa retraite, on le vit défendre les libertés du pays à la chambre des pairs, comme il les avait défendues à la chambre des communes. Lord Mansfield prétendait que, dans les questions de liberté de presse, le jury, n'étant juge que du fait, devait se borner à déclarer l'existence et la publication du livre, et que c'était à la cour à le qualifier de *libelle*. Lord Chatam combattit avec force cette doctrine, qui supprimait la salutaire intervention du jury dans le point le plus important à la liberté.

La chambre des communes, après avoir expulsé Wilkes de son sein, avait refusé de le recevoir, quand la majorité des électeurs de Middlessex le renvoyait siéger, et elle avait admis à sa place le candidat de la minorité. Chatam défendit de nouveau Wilkes, ou plutôt les principes insultés en sa personne; et il nota de son éloquent blâme la décision arbitraire des communes. Mais une plus grande question se présente.

L'administration qui avait succédé à lord Chatam reprit l'usage de taxer l'Amérique, et excita bientôt de

nouvelles plaintes. Il n'y avai pas là seulement, Messieurs, une question d'impôt; il y avait ce fait de la civilisation antique et moderne, cette émancipation inévitable d'une colonie trop puissante et trop éloignée de sa métropole; ajoutez ce commencement d'indépendance autorisée par les institutions mêmes que l'Angleterre avait laissé tomber sur l'Amérique ; elle lui avait trop donné, pour lui refuser davantage. Aussi, lorsque le parlement britannique ordonna de recevoir en Amérique le thé des Indes, en même temps qu'elle grevait de taxes nouvelles les produits américains, une révolte éclata dans Boston ; on jeta dans la mer le thé des Indes; on déclara qu'on n'avait pas besoin de ces marchandises étrangères, et que l'Amérique se suffisait à elle-même. Bientôt les assemblées provinciales s'arment et se coalisent. Des colons pleins d'ardeur et de fierté d'esprit, s'indignant de n'être qu'une province anglaise, et voulant être une nation, répandent dans l'Amérique de généreux *manifestes,* comme les écrits de Franklin, d'abord ouvrier imprimeur, puis un des plus grands citoyens de l'Amérique.

Une fermentation singulière agite cette terre d'indépendance. Les premières résolutions adoptées par le gouvernement britannique furent maladroites et cruelles. Des troupes avancent sur Boston ; le port est bloqué ; des rigueurs sont indistinctement exercées contre les habitants de la ville, et le sentiment de la haine s'accroît dans le cœur des Américains ; et l'on avance de plus en plus vers l'émancipation ; et l'on s'appelle encore *royalistes*, ou du moins *loyalistes;* mais déjà on aspire à l'entière indépendance. Quelle devait être, dans ce grand mouvement, la conduite

du gouvernement anglais? Pouvait-il se soumettre à ces insurgés d'au delà de l'Océan? Pouvait-il accorder immédiatement tout ce que ceux-ci réclamaient par les armes? D'ailleurs, cet orgueil du peuple anglais, que l'on a vu résister si longtemps à d'autres demandes non moins justes, croyez-vous qu'il eût aisément suivi la politique timide et sage d'un ministère qui aurait cédé trop vite aux Américains? Poussé par un point d'honneur de ministère et de nation tout ensemble, le gouvernement britannique s'obstine dans sa vengeance, dans la répression, dans la soumission de ce nouveau monde, qui veut lui échapper.

Protester au nom de la justice et de l'humanité contre les barbaries de cette guerre civile, au nom de la prudence contre de fausses promesses et un succès impossible, prévoir les maux, proposer le remède, offrir à l'Angleterre de lui rendre ce monde qu'elle va perdre, et de concilier ses droits légitimes avec la liberté nécessaire des colonies, voilà la mission que remplit lord Chatam! voilà toute la tâche de l'orateur antique reproduite ou surpassée! Que ce soit Demosthène qui parle contre l'envahissement de Philippe, ou Chatam qui discute la rébellion de l'Amérique, c'est également la puissance morale d'un homme, sa sagesse, sa véhémence que je vois régner sur les volontés d'un peuple.

Maintenant, Messieurs, beaucoup d'écrivains anglais ont blâmé la conduite de lord Chatam. On a dit que cette éloquence si énergique et si vive, en révélant la profondeur de la plaie qui dévorait l'Angleterre, avait enhardi ses ennemis. Lord Chatam répondait que ses conseils, suivis à propos, auraient fait cent fois plus de bien que ses prophéties ne pouvaient faire de mal.

D'ailleurs, les imprudences de la tribune sont la loi des pays libres; et la liberté répare les accidents qu'elle cause.

Je n'hésite pas, Messieurs, à comparer les discours de Chatam, pour la véhémence de la conviction, pour la grandeur des mouvements, aux discours mêmes de Démosthène. Il y a de plus un tour d'imagination grave et mélancolique qui tient à l'âme religieuse de l'orateur, à son âge, à son infirmité, et qui lui donne un caractère particulier d'éloquence.

Je vais citer, traduire, admirer.

Vous concevez, Messieurs, que ces événements politiques si grands doivent offrir le drame oratoire dans toute sa variété. On voit d'abord l'événement qui s'annonce, les raisonnements, les protestations, les prophéties de l'orateur; l'événement avance vers son terme; mille incidents le retardent ou le compliquent; l'orateur est obligé de changer, de corriger lui-même ses plans, ses projets; on lui répond par les désastres des insurgés et par quelques succès de l'armée royale. Il propose un nouveau traité de paix, dans la victoire de l'Angleterre; il en propose un nouveau dans sa défaite. Enfin le dernier acte arrive, en dépit du ministère, en dépit de l'opposition, en dépit de lord Chatam, qui tant de fois l'avait annoncé; il faut s'avouer vaincu, il faut reconnaître l'entière séparation de l'Amérique: c'est alors que l'âme de Chatam, si patriotique, se montre avec une effusion sublime; et il meurt presque en achevant son discours. C'est la tragédie oratoire tout entière.

Nous ne pourrons qu'en détacher quelques scènes. Le ministère a fait présenter un bill pour l'envoi d'un nouveau corps de troupes en Amérique, afin de répri-

mer les premières tentatives des insurgés. Lord Chatam prend la parole :

Mylords, l'état de souffrance qui m'accable ne pouvait m'empêcher de soumettre à vos seigneuries mes pensées sur le bill aujourd'hui débattu, et sur les affaires de l'Amérique. Si nous faisions un rapide retour sur les motifs qui ont engagé les ancêtres de nos concitoyens d'Amérique à quitter leur pays natal, à courir les dangers innombrables de ces contrées lointaines et inexplorées, notre étonnement de la conduite que tiennent leurs descendants devrait naturellement cesser. Souvenez-vous que ce coin du monde est celui où des hommes d'un esprit libre et entreprenant se sont enfuis plutôt que de se soumettre aux principes serviles et tyranniques qui dominaient alors dans notre malheureuse Angleterre; et devez-vous vous étonner, Mylords, que les descendants de ces hommes généreux s'indignent, quand on veut leur ravir des priviléges si chèrement achetés! Si le nouveau monde avait été colonisé par les enfants d'un autre royaume que l'Angleterre, ils y auraient apporté avec eux, peut-être, les chaînes de l'esclavage et l'habitude de la servilité. Mais ces hommes qui se sont enfuis de l'Angleterre parce qu'ils n'y étaient pas libres, doivent garder la liberté dans le monde où ils ont cherché leur asile, etc., etc., etc.

Mylords, je suis vieux; je voudrais conseiller au noble lord qui nous gouverne de prendre une méthode plus douce pour régir l'Amérique; car le jour n'est pas loin où cette Amérique pourra rivaliser avec nous, non-seulement dans les armes, mais dans le commerce et dans tous les arts. Déjà les principales villes d'Amérique sont instruites et polies, et entendent la constitution de cet empire aussi bien que le noble lord qui nous gouverne.

Mylords, c'est une doctrine que je porterai avec moi jusqu'à la tombe : ce pays ne possède pas sous le ciel le droit de taxer l'Amérique; cela est contraire à tous les sentiments de justice

et de politique ; il n'est point de nécessité qui puisse le justifier.

Ne pouvant dissimuler la révolte de la ville de Boston, il s'adresse au sentiment public, à cette espèce de sympathie, à cette parenté qui devait unir les Anglais et les Américains :

Au lieu de ces mesures âpres et barbares que vous avez prises, passez une amnistie sur toutes ces erreurs de jeunesse de vos frères d'Amérique ; recevez-les dans vos bras, et j'ose affirmer que vous trouverez en eux des enfants dignes de vous. Et si leur révolte devait se prolonger au-delà du terme d'amnistie que, je l'espère, cette chambre va fixer, je serai des premiers à proposer quelques mesures qui leur fassent sentir le tort d'irriter une mère indulgente et généreuse, une mère, Mylords, dont le bonheur a toujours été ma plus douce consolation. Ceci peut sembler inutile à dire ; mais je dois déclarer que le temps n'est pas loin où l'Angleterre aura besoin de l'assistance de ses amis les plus éloignés. Puisse la main de la Providence, qui dispose de tout, ne pas lui rendre nécessaire mon faible secours, et puisse-t-elle exaucer les prières que je formerai toujours pour son bonheur !

Et il termine par ces paroles empruntées pieusement à l'*Écriture :*

Que la longueur des jours soit accordée à mon pays ! qu'il ait dans sa main droite de longs jours, et dans sa gauche des richesses et des honneurs, et qu'il marche toujours dans le sentier de la justice et de la paix !

Je vous l'ai dit, c'est ici l'éloquence de ce grand citoyen, de cet homme grave, irréprochable ; elle n'appartient qu'à lui. Voilà donc, Messieurs, la première et inutile protestation de lord Chatam, au commence-

ment des troubles, avant que le feu n'ait pris à toute l'Amérique, et bien avant que le pavillon français n'ait apporté ses secours inespérés. Mais bientôt la guerre s'engage; l'armée anglaise éprouve d'humiliantes défaites. La résistance s'accroît; elle devient universelle; et le citoyen anglais hésite plus que jamais à s'intéresser à ces insurgés si cruellement traités, mais devenus si puissants. Cependant Chatam, dans la générosité de sa conscience, dans les hautes vues de sa politique, ne change pas d'opinion, et continue à protester contre l'obstination indécise, si l'on peut parler ainsi, de lord North, qui faisait toujours la guerre sans la vouloir.

Déjà les troupes anglaises ont plus d'une fois reculé devant ces pauvres milices américaines, animées par la liberté et par Washington. Chatam, que ses infirmités, que sa goutte, que sa tristesse, retenaient presque toujours dans la solitude, reparaît au parlement. Il semble que cette grande et majestueuse physionomie se présentait, par intervalles, au milieu des législateurs anglais, pour les avertir de ce qu'il fallait faire ou éviter. Puis, les trouvant obstinés dans leur aveuglement, il s'éloignait encore, et attendait des événements une instruction plus puissante que ses paroles:

Mylords, je désire ne plus perdre un jour dans cette crise qui s'avance et qui nous presse. Une heure maintenant passée sans amortir les ferments qui agitent l'Amérique peut enfanter des années de désastre et de honte. Pour ma part, je ne déserterai pas un seul moment la conduite de cette importante affaire, à moins que je ne sois cloué sur mon lit par l'extrême souffrance; je m'en occuperai partout; je m'en occuperai sans cesse; je viendrai heurter à la porte de ce ministère endormi et tout confondu, et je l'éveillerai au sentiment de son propre danger. (*Applaudissements.*)

De nouveau je conjure, je presse vos seigneuries d'adopter sans retard cette mesure de conciliation. J'affirme qu'elle produira d'heureux effets si elle arrive à temps; mais si vous différez jusqu'à ce que votre espérance se réalise, vous différerez toujours. Pendant que vous le pouvez encore, apaisez ces ferments de haine qui dominent en Amérique; retirez la cause de cette inimitié; retirez cette armée nuisible, incapable de vous servir; car son mérite est l'inaction; sa victoire serait de ne pas combattre. Que pourrait-elle d'ailleurs contre une nation brave, généreuse, unie, qui a des armes dans les mains et du courage dans le cœur? Trois millions d'hommes, les vrais descendants de nos vaillants et pieux ancêtres, chassés dans ces déserts par les maximes étroites d'une superstitieuse tyrannie, ne sont-ils pas invincibles? L'esprit de persécution ne doit-il jamais s'apaiser? Faut-il que ces braves enfants de nos braves aïeux héritent de leurs souffrances, comme ils ont hérité de leurs vertus? Nos ministres nous disent que les Américains ne doivent pas être entendus. Ils ne l'ont pas été, en effet: ils ont été frappés, condamnés sans être entendus; la main indifférente de la vengeance a frappé tout à la fois sur l'innocent et sur le coupable, avec des formalités de guerre. Vous avez bloqué cette ville; vous avez réduit à la mendicité, à la famine, trente mille habitants. Cette résistance à votre arbitraire système de taxation pouvait été prévue; elle sort de la nature des choses et de la nature des hommes, et surtout de l'esprit whig qui domine dans cette contrée. L'esprit qui résiste à nos taxes en Amérique est le même qui autrefois s'opposait aux dons gratuits, à la taxe des vaisseaux en Angleterre; c'est le même esprit qui fit lever toute l'Angleterre, qui, par le bill des droits, revendiquait la constitution anglaise, et enfin qui a établi cette grande maxime fondamentale de vos libertés, qu'un sujet anglais ne doit ête taxé que de son consentement. Ce glorieux esprit whig anime trois millions d'Américains, qui préfèrent la pauvreté et la liberté à des chaînes dorées, et qui mourront pour la défense de leurs droits, comme des hommes libres. Qu'opposerez-vous à cet esprit, dont la

véhémence sympathise avec les cœurs de tant d'Anglais whigs? etc., etc.

Quand vos seigneuries regardent les papiers qui nous arrivent d'Amérique, quand vous considérez la fermeté, la sagesse de ces hommes, vous ne pouvez vous empêcher de respecter leur cause, et de faire des vœux pour qu'elle réussisse. Pour moi, je dois l'avouer, dans toutes mes lectures, dans toutes mes observations, et vous savez que l'étude a été mon goût favori, que j'ai beaucoup lu Thucydide et étudié les hommes d'État de l'ancien monde, je trouve que, pour la solidité des raisonnements, pour la prudence des résolutions, au milieu de circonstances si difficiles, si âpres, si périlleuses, aucun peuple, aucune réunion d'hommes n'a montré plus de sagesse que le congrès de Philadelphie.

J'ai la confiance que vos seigneuries le sentiront; tous nos efforts pour imposer la servitude à de tels hommes, pour établir le despotisme sur cette puissante nation continentale, doivent être vains et funestes. Nous serons définitivement forcés de nous rétracter; rétractons-nous donc, pendant que nous le pouvons, et avant qu'il ne le faille. Je dis que nous devons nécessairement révoquer ces actes violents; ils doivent être révoqués; vous les révoquerez, je m'y engage d'honneur; vous les révoquerez à la fin, j'y joue ma réputation tout entière; je consentirai à être pris pour un idiot, si vous ne les révoquez pas.

Et on les a révoqués.

Évitez donc cette humiliante, cette disgracieuse nécessité. Avec une noblesse qui convient à votre haute situation, faites les premières avances de concorde et de paix. C'est votre dignité d'agir avec prudence et avec justice. La concession descend avec meilleure grâce et plus utilement des mains du supérieur; elle réconcilie la supériorité du pouvoir avec les sentiments intimes des hommes, rétablit la confiance sur des bases inébranlables d'affection et de reconnaissance. Ainsi

pensait un sage, un poëte, l'ami de Mécène, le panégyriste d'Auguste; c'est à lui, c'est au successeur de César, maître du monde, qu'il disait et qu'il recommandait comme une règle de conduite et de prudence :

> Tuque prior, tu parce, genus qui ducis Olympo,
> Projice tela manu.....

Messieurs, ces éloquents discours ne produisaient rien, mais ils agitaient vivement l'esprit anglais : ils étaient lus avec ardeur; ils luttaient contre la partialité passionnée du peuple, qui s'indignait de voir des sujets échappés de ses mains. La majorité votait comme à l'ordinaire; mais la conscience du peuple anglais était profondément ébranlée. Il semble que lord Chatam, à chaque défaite qu'éprouvait son opinion, redoublait de force, croissait en énergie. Il attendait quelques mois encore, un malheur de plus en Amérique, un allié de moins, et il revenait accabler lord North et ses collègues de leur impuissance et de ses prédictions trop vérifiées. C'est ce qui donne à ses discours, que je suis désolé de morceler ainsi, une progression, une rapidité, un mouvement oratoire et dramatique que rien n'égale, et que tout extrait défigure et détruit.

Enfin, en 1777, les choses allaient plus mal : les Américains s'enhardissaient tous les jours; ils battaient les troupes anglaises; ils prenaient des corps entiers prisonniers; ils avaient de puissants alliés. D'un autre côté, le gouvernement britannique agissait avec violence et faiblesse; il n'osait, il ne pouvait employer beaucoup de sujets britanniques; il louait des troupes allemandes, des troupes suisses; il les embarquait et les envoyait. Il avait des généraux malhabiles

ou malheureux, Burgoyne, par exemple, auteur d'une assez bonne comédie. Dans ces déserts de l'Amérique, au milieu de ces peuplades sauvages, encore mêlées à la civilisation naissante des États nouveaux, parmi ces fleuves immenses, ces forêts incultes, les troupes anglaises, épuisées de marches, étaient surprises et accablées.

En 1777, cependant, le roi et son ministère voulaient continuer la guerre avec plus de ténacité que jamais. Le discours de la couronne l'avait dit, et l'adresse proposée y souscrivait avec ardeur.

Lord Chatam prend la parole :

Je me lève, Mylords, pour déclarer mes sentiments sur le sujet le plus solennel et le plus sérieux. Il impose à mon esprit un fardeau dont rien, j'en ai peur, ne pourra me délivrer; mais je tâche d'en alléger le poids par la communication libre et sans réserve de toutes mes pensées.

Pour la première partie de l'adresse, je m'associe de cœur au noble comte qui l'a proposée. Personne ne sent une joie plus sincère que moi, personne ne peut offrir de félicitations plus vraies sur le nouvel accroissement de la dynastie protestante. Mais je dois m'arrêter là; ma complaisance de cour ne peut aller plus loin. Je n'irai pas faire des congratulations sur les disgrâces et les malheurs de l'Angleterre. Je ne puis m'associer à cette aveugle et servile adresse, qui approuve et sanctifie les monstrueux projets par lesquels le malheur est sur nos têtes et la destruction à nos portes. Mylords, c'est aujourd'hui un périlleux et formidable moment; ce n'est pas le temps de la flatterie. Il faut maintenant parler au trône le langage de la vérité; il faut dissiper le mensonge et l'obscurité qui l'entourent.

C'est notre devoir, Mylords; c'est la fonction naturelle de cette noble assemblée, conseil héréditaire de la couronne. Et où est le ministre qui a osé suggérer au trône le langage incon-

tutionnel que l'on a fait entendre? Le langage ordinaire et bienveillant du trône, c'est une adresse au parlement pour lui demander son avis, pour s'appuyer sur son droit légitime de remontrance et de secours. De même que c'est le droit du parlement de donner cet avis, c'est le devoir de la couronne de le demander. Mais en ce jour, en cette circonstance terrible, on ne s'appuie pas sur nos conseils; on ne nous demande pas notre avis. La couronne d'elle-même déclare son irrévocable détermination de poursuivre les mesures commencées; et quelles mesures, Mylords! celles qui ont produit tous nos périls, et amené la destruction à nos portes.

Lord Chatam continue, en flétrissant tout le système de guerre adopté par les ministres, comme inepte et cruel à la fois; il accuse l'emploi de bandes allemandes, qui portent leur vénale férocité dans ces provinces encore anglaises, qu'il fallait ménager même en les combattant ; il dénonce l'odieuse alliance avec ces hordes cannibales qu'on enivre pour les rendre plus barbares encore que la nature ne les a faites. A ce sujet, vous connaissez déjà une admirable réponse qui fut inspirée à lord Chatam par les malencontreuses paroles de lord Suffolk, pour justifier cette barbarie. Mais écoutez l'orateur, il ne se répète pas; son indignation renouvelle son génie :

Mylords, cette ruineuse et humiliante situation dans laquelle nous ne pouvons ni agir avec succès, ni souffrir avec honneur, nous force de prendre le langage le plus expressif et le plus haut pour délivrer Sa Majesté des illusions qui l'obsèdent.

L'état désespéré de nos armées au dehors est connu; personne ne peut les estimer plus que je ne fais; j'aime et j'honore les troupes anglaises; je connais leur vertu et leur valeur; je sais qu'elles peuvent tout faire, excepté l'impossible; mais la conquête de l'Amérique anglaise est une chose impossible.

Je me hasarde à vous le dire : *Vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique ;* vos armées ont fait dans la dernière guerre tout ce qu'elles pouvaient ; il vous en a coûté des troupes nombreuses, sous un habile général, pour expulser six mille Français de l'Amérique française.

Mylords, *vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique.* Quelle est là-bas notre situation présente ? Nous n'en connaissons pas tous les périls ; mais nous savons que dans trois campagnes nous n'avons rien fait. Outre les pertes et peut-être la destruction des troupes du Nord, notre meilleure armée, celle que commande sir William Howe, a reculé devant les lignes américaines ; elle a été forcée d'abandonner son entreprise, et de suivre, avec beaucoup de retard et de danger, un plan nouveau et des opérations lointaines. Quel en est le résultat ? nous le saurons bientôt, et, dans toute chance, nous aurons à le déplorer ; mais pour la conquête, Mylords, je le répète, elle est impossible. Vous pouvez accumuler les dépenses et les efforts, entasser tous les secours qui s'achètent ou s'empruntent, trafiquer, brocanter avec chacun de ces misérables petits princes d'Allemagne qui vendent et expédient leurs sujets pour les boucheries d'un prince étranger. Vos efforts seront toujours vains et impuissants ; doublement impuissants par le secours mercenaire que vous choisissez pour appui ; car il irrite jusqu'à un incurable ressentiment les âmes de vos ennemis. Quoi ! lancer sur eux ces fils mercenaires du pillage et du meurtre, les dévouer eux et leurs possessions à la rapacité de cette fureur soldée ! Si j'étais Américain, comme je suis Anglais, tant qu'un soldat étranger aurait le pied sur mon pays, je ne poserais pas les armes ! jamais ! jamais ! jamais ! (*Applaudissements.*)

Notre armée est infectée par la contagion de ces vils alliés. L'esprit de brigandage et de rapine s'y est répandu, je le sais ; et, malgré ce que le noble lord qui a proposé l'adresse a pu nous dire de son opinion sur notre armée d'Amérique, je sais, par des informations authentiques et par des officiers expérimentés, que notre discipline est mortellement atteinte. Pendant que nous nous abaissons, l'Amérique s'élève ; pendant que

otre force et notre discipline dépérissent, la sienne va grandissant et s'améliorant. Mais, Mylords, quel est l'homme qui, pour compléter ces disgrâces et ces méfaits de notre armée, a osé associer à nos armes la massue et le couteau à écorcher du sauvage? Appeler dans une alliance civilisée les féroces sauvages des forêts, remettre à l'impitoyable Indien la défense de nos droits contestés, soudoyer les horreurs de cette guerre barbare contre nos frères! Mylords, ces monstruosités demandent vengeance et punition; si vous ne les effacez pas, il en restera une souillure sur le caractère national. C'est une violation de la constitution; Mylords, je crois que cela est contre la loi.

Entendez-vous cette hyperbole éloquente d'un Anglais qui n'imagine rien au delà de ces mots : « Je crois que cela est contre la loi? »

Je voudrais, je pourrais citer encore beaucoup de choses admirables; mais il faut finir.

Qu'arriva-t-il cependant? Les désastres continuels de l'armée anglaise, le secours imprévu d'une élite de jeunes Français, ce caprice de la fortune, qui voulait qu'on eût sollicité à Versailles pour aller mourir en Amérique, et qu'une faveur de cour envoyât des auxiliaires aux soldats de l'indépendance, tout cela fit rapidement prospérer les armes américaines; et deux ans après ces anathèmes de lord Chatam, lord North, incertain dans son obstination apparente, passant d'une extrême hauteur au découragement et à l'abandon, paraît prêt à reconnaître l'émancipation américaine. Il semble qu'il avait longtemps dissimulé une effrayante vérité, et que tout à coup il dit : « C'est vrai; » et tombe vaincu. Il avait lutté contre une insurmontable nécessité; il pouvait traiter avec elle, il pouvait lui faire sa part; mais il la méconnaît trop

longtemps; et tout à coup il demeure terrassé devant elle.

Le duc de Richmond doit proposer à la chambre des pairs une adresse pour solliciter la fin de la guerre et la reconnaissance de l'affranchissement de l'Amérique.

Lord Chatam touchait à sa soixante-dixième année. Ce corps, dévoré par les passions de la tribune, s'affaiblissait chaque jour; une effrayante maigreur avait altéré ses traits encore majestueux. Quand il apprend cette nouvelle, il se fait conduire à la chambre des pairs. On voit ce vénérable vieillard qui arrive pâle comme la mort, mais richement vêtu, comme s'il eût affecté quelque chose de solennel et de pompeux dans ce dernier jour. Il est appuyé sur son fils, William Pitt, qui devait être un si grand homme. Aussitôt qu'il paraît, la chambre entière se lève et le laisse respectueusement passer. Il se rend à son banc. Le duc de Richmond propose le projet d'adresse pour abandonner l'Amérique; Chatam se lève alors, et après quelques mots sur sa longue absence et ses infirmités :

Mylords, dit-il, je me réjouis de ce que la tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore vivant pour élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et très-noble monarchie. Courbé comme je le suis par la main de la douleur, je suis peu capable d'assister mon pays dans cette périlleuse conjecture; mais, Mylords, tant que je garde le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais à priver la royale postérité de la maison de Brunswick et les descendants de la princesse Sophie de leur plus bel héritage.

Où est l'homme qui ose conseiller un tel sacrifice? Mylords, Sa Majesté fut appelée par succession au gouvernement d'un empire aussi vaste que sa gloire était éclatante. Ternirons-nous la gloire de cette nation par un lâche abandon de ses droits et

de ses plus précieux domaines? Ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux irruptions des Écossais, à la conquête normande, et qui arrêta l'invasion de l'Armada d'Espagne, tombera-t-il devant la maison de Bourbon? Sûrement, Mylords, cette nation n'est plus ce qu'elle était : un peuple qui était, il y a dix-sept ans, la terreur du monde, descendre si bas que de dire à son ancien et implacable ennemi : « Prenez tout ce que nous avons, seulement donnez-nous la paix ! » Cela est impossible.

Je ne fais la guerre à aucun homme, à aucun parti; je ne désire pas leurs emplois; je ne voudrais pas m'associer à des hommes qui persistent encore dans leur erreur, ou qui, au lieu de marcher sur une ligne droite, font halte entre deux opinions qui n'admettent pas de milieu. Mais au nom de Dieu, s'il fau absolument se déclarer pour la paix ou pour la guerre, et s l'une ne peut être maintenue sans honneur, pourquoi l'autre n'est-elle pas commencée sans hésitation? Je ne suis pas, je l'avoue, exactement informé des ressources de ce royaume; mais, sans les connaître, je suis convaincu qu'il en a de suffisantes pour défendre ses justes droits. Et puis, Mylords, toute situation est encore au-dessus du désespoir; faisons du moins un effort, et, s'il faut tomber, tombons comme des hommes!

Que voulait lord Chatam? une chose grande, hardie, dangereuse ; une déclaration de guerre à la France. Il voulait que la protection accordée par la France aux insurgés d'Amérique fût prise pour une guerre commencée et rendue. Quand il eut parlé, au milieu du trouble de l'assemblée, le duc de Richmond répond en peu de mots « que s'il est une autre voie pour tirer l'Angleterre du péril où elle se trouve, il faut l'indiquer; que s'il est un homme d'État qui puisse le faire, sans doute c'est lord Chatam. » A ces mots, lord Chatam se lève avec effort; mais obsédé de sa douleur, et peut-être de l'impuissance de ses pensées contre une

si grande difficulté, il retombe et s'évanouit. Son fils et ses amis l'emportent dans leurs bras, et l'assemblée émue se sépare. Il languit quelques jours et expira, avec le profond regret de voir qu'après tant d'avertissements méconnus, et pour n'avoir pas fait à temps ce que demandait la justice, on faisait avec faiblesse plus qu'elle n'aurait voulu.

Voilà la vie mal esquissée de ce grand homme d'État. Je vous demande maintenant s'il est un plus noble spectacle que cette vie et cette mort, que ce pouvoir possédé quelque temps, quitté avec dignité, repris par devoir et avec indépendance, quitté de nouveau, et alors cette grande autorité morale, cette sagesse prophétique, et ce dernier moment si solennel, cette impuissance de vivre au delà de ce que l'orateur croyait la perte de son pays ; car il craignait que l'Angleterre ne succombât sous l'émancipation de l'Amérique ; il ne songeait pas que ces conquêtes dont il avait enrichi l'Angleterre dans l'Inde lui ouvraient une carrière inépuisable, où le génie européen, n'ayant pas à lutter contre lui-même, se met à l'aise et domine paisiblement soixante millions d'Asiatiques.

Encore un mot, Messieurs. Que votre imagination se représente cette destinée si belle de lord Chatam ; que, d'une autre part, elle se souvienne de ces destinées de quelques hommes d'État trop loués par la servilité même de la postérité (car la postérité est quelquefois servile à sa manière, et par tradition) ; qu'elle se ressouvienne d'un Richelieu, d'un Mazarin, de ces hommes qui, avec du génie sans doute, ont dominé ou par le despotisme cruel ou par la ruse, qu'elle se représente les derniers jours de Richelieu traversant la France avec la haine publique, tantôt suivi, sur le

euve qu'il remonte, d'une barque où sont enchaînées es victimes, tantôt porté dans une chambre de bois que soutiennent vingt-quatre de ses gardes; faisant abattre, pour passer, les murs des villes, et venant sur son lit de mort triompher à Paris du supplice de ses ennemis; ou bien, regardez la mort de Mazarin, dans les Mémoires de son favori Brienne; voyez-le dans son palais rempli de ses rapines et de ses vols, dans sa riche galerie de peinture, tremblant et livide à l'aspect de la mort qui arrive, et qu'il ne peut fuir. Puis voyez lord Chatam, le plus grand citoyen de son pays, dont il fut le plus grand ministre, mourant à la tribune, au milieu du culte de ses concitoyens, mourant de l'humiliation passagère de son pays, et lui laissant, par son nom, une gloire immortelle.

CINQUANTE ET UNIÈME LEÇON.

Orateurs contemporains de lord Chatam. — Importance des événements; vivacité des débats. — Monuments de cette époque. Comment on peut les étudier. — Burke. Détails sur le début de sa carrière et sur sa fortune politique. — Éloquence irlandaise. — Fox, fils de lord Holland, et Pitt, fils de lord Chatam. — Éducation de Fox; sa jeunesse; son début dans le parlement. — Opposition contre lord North. — Wilkes; Burke; Fox; citations comparées. — Éducation de Pitt. — Lettres que lord Chatam lui écrit sur ses études; réflexions à ce sujet. — Commencement de la lutte entre Fox et Pitt. — Élévation prématurée de Pitt.

Messieurs,

Lord Chatam nous a seul préoccupés à notre dernière séance : les yeux attachés sur cette grande physionomie, qui nous rappelait la majesté de l'orateur antique, nous avons négligé tout le reste. Nous avons pris en quelque sorte sa biographie pour l'histoire publique de l'Angleterre, pendant une époque mémorable. Il faut maintenant replacer sous vos yeux toute la scène de cet immense débat, au milieu duquel notre admiration n'avait d'abord aperçu qu'un seul et grand orateur.

L'époque dans laquelle déjà nous sommes entrés, Messieurs, et dont nous avions, pour ainsi dire, détaché lord Chatam, pour le montrer à part dans l'origi-

nalité de son caractère et de son génie, cette époque est l'âge glorieux de l'éloquence politique chez les Anglais. Alors a été démenti ce préjugé de leurs propres écrivains, qui leur refusait le génie oratoire; et le cardinal Maury a vainement essayé de leur appliquer encore l'orgueilleuse distinction de Cicéron : *Non vobis deest ingenium, sed oratorium deest ingenium.* Alors commence à briller ce qu'on nomma dans la suite la *grande pléiade britannique :* Chatam, dont le génie n'eut jamais plus d'éclat que dans sa vieillesse; Burke, d'une imagination si brillante et d'une âme si généreuse; Fox, déjà dans la vigueur de l'âge et du talent, respectueux émule de lord Chatam, et destiné à être un jour vaincu par le jeune fils de son illustre modèle; Sheridan, énergique, ingénieux, auquel il n'a manqué que plus de dignité dans la vie et plus de gravité dans l'éloquence; Pitt enfin, qui, presque au sortir de l'enfance, parut fait pour gouverner par le caractère et par la parole. Viennent ensuite des hommes remarquables, à côté même de Pitt, mais destinés à servir ses desseins, Dundas, Windham, si passionné dans la cause du pouvoir, après avoir suivi avec ardeur le parti de la liberté. Enfin les événements de cette époque sont, avant même la révolution française, d'un haut intérêt politique; ce sont les premières tentatives pour l'émancipation catholique, et ces tentatives, repoussées par des séditions populaires au nom de l'Église anglicane; la guerre d'Amérique et tous les débats qu'elle entraîne, débats sur la politique extérieure et sur les libertés vitales du pays, protestations contre les mesures arbitraires, défense des droits individuels contestés comme les droits nationaux. En même temps paraissent des hommes faits pour les

troubles civils, des physionomies ardentes qui étonnaient le reste de l'Europe, encore paisible; lord Gordon, séditieux fanatique, soulevant de si terribles émeutes dans Londres; le célèbre Wilkes, habile tribun, selon les mœurs modernes, se servant de la liberté de la presse avec une audace toute-puissante, et moins redoutable encore par sa présence à la chambre des communes qu'il ne le devint par son expulsion arbitraire.

Il suffit de consulter les mémoires du temps, pour juger combien cette autorité populaire d'un homme éloquent et hardi était alors un spectacle singulier pour le reste de l'Europe. Dans la *Correspondance littéraire* de la Harpe, on trouve un grand portrait de Wilkes, où il est représenté comme une espèce de Catilina. On eût dit qu'il s'agissait d'un homme d'un autre monde, comme si le détroit et le pouvoir absolu séparaient la France et l'Angleterre par une barrière infranchissable.

Cependant on touchait à l'époque où la hardiesse légale de l'opposition britannique allait être prodigieusement surpassée par la violence de la révolution française. Mais, avant cette grande crise sociale et sur cette première scène du parlement d'Angleterre où nous avons annoncé tant d'hommes supérieurs, cherchons la trace de leur passage. Ici, Messieurs, nous éprouvons un regret, qui n'est pas un blâme. La plupart de ces hommes, préoccupés de l'effet politique de leurs paroles, se sont médiocrement inquiétés de leur gloire d'orateur pour l'avenir. L'ingénieux Pline, parlant de l'éloquence, dit avec raison qu'elle est surtout dans la voix vivante, dans le discours improvisé: *Multo magis afficit viva vox.* Presque tous ces orateurs

du parlement britannique, satisfaits de cette action immédiate du talent sur les auditeurs, contents d'avoir réussi dans le lieu et dans le moment où ils ont parlé, laissaient ensuite leurs paroles, imparfaitement recueillies, se répandre comme elles pouvaient. Jamais ils n'ont écrit, rarement ils ont revu ce qu'ils avaient dit : la forme même du discours direct n'est pas conservée dans les débats imprimés du parlement; et l'on peut croire que le fond seul des idées se retrouve, et que les paroles originales ont souvent disparu. Il n'est pas permis de récuser, à cet égard, le témoignage contemporain d'Erskine. Dans une lettre à l'éditeur des discours de Pitt et de Fox, après avoir loué l'intention et l'utilité d'un semblable recueil, il en déplore l'imperfection inévitable. Les discours recueillis, dénués de la vie de la parole et dépouillés souvent des plus heureuses expressions de l'orateur, ne lui paraissent qu'une froide et pâle représentation :

Il eût fallu, dit-il, l'art de la tachygraphie pour conserver les termes de l'orateur. Vous avez dû vous borner à reproduire ses idées généreuses, etc., etc.

Ainsi donc, ce travail intérieur et soudain de l'orateur, cette production immédiate de la parole inspirée par la nécessité du combat, ces caprices de verve instantanée, ces beautés fortuites du langage, toutes ces choses qui, comme les traits mêmes de la physionomie, caractérisent l'homme né pour l'éloquence, nous ne pourrons aujourd'hui les retrouver, les étudier dans ce qui nous reste de ces grands hommes de la tribune anglaise. Il y a cependant quelques exceptions; elles se rencontrent parmi ceux qui étaient plus particulièrement auteurs, écrivains, avant d'être orateurs,

c'est-à-dire qui n'avaient pas au plus haut degré l'instinct primitif et spontané de l'éloquence. Ce sont ceux-là surtout, Sheridan, Burke, qui ont conservé et soigneusement publié quelques-uns de leurs discours. Mais Fox! sa vocation était remplie, sa victoire était obtenue, il avait été lui-même tout entier, lorsque sa parole avait agité la chambre des communes, humilié North ou embarrassé Pitt; il ne s'inquiétait pas du reste. Pitt! son devoir était accompli, non pas seulement lorsqu'il avait parlé avec vigueur et talent, mais lorsqu'il avait emporté, par sa parole, ce que voulait sa politique. Fox, dans son orgueil d'orateur et dans son indifférence pour le talent d'écrivain, se trouvait satisfait par le combat livré dans la chambre des communes. Pitt, plus dédaigneux encore, plus élevé au-dessus de son propre talent, était occupé, non de sa parole plus ou moins énergique et heureuse, mais de sa victoire. Son éloquence même n'était à ses yeux que l'instrument, le moyen secondaire de sa puissance.

Quel est, Messieurs, le résultat de ce premier parallèle? C'est que Pitt était un grand homme d'État éloquent, et Fox un admirable orateur; mais l'un et l'autre ont un peu disparu pour la postérité, quand elle veut les juger comme des écrivains et qu'elle cherche sur le papier leurs paroles durables. Cependant nous essaierons de rassembler quelques fragments authentiques, de rechercher, de reconnaître dans des copies incomplètes les traits originaux çà et là répandus, enfin de deviner par conjecture ce que le combat, le moment, devaient ajouter de grandeur à ces discours.

Comme un seul homme ne peut cette fois nous préoccuper, comme la vie de Fox est longue, et que c'est ailleurs que nous devrons le retrouver dans tout son

éclat, enfin comme Pitt est à peine né, quoique déjà il touche au pouvoir, nous nous occuperons de plusieurs orateurs à la fois. Nous verrons l'état de l'Angleterre et du parlement pendant quinze ou vingt ans, depuis les premières agitations de l'Amérique jusqu'à l'élévation de Pitt. En même temps, nous chercherons à bien marquer les fortunes diverses de tous ces hommes, ce qu'ils devaient soit au talent seul, soit au talent aidé de la naissance ; comment la constitution du pays les appelait nécessairement, et comment ils se préparaient à cette destinée; quelles étaient les études, quels étaient les travaux qui les amenaient ou plus lentement ou plus vite à cette gloire inévitable, en Angleterre, pour tout homme supérieur.

Dans l'ordre des dates, le premier qui se présente, c'est Burke. La vie politique de Burke, illustrée surtout par des souvenirs qui se lient à la révolution française, remonte cependant à une époque beaucoup plus ancienne. Son éloquence fut mêlée à presque tous les débats importants du règne de George III. Il parut avec éclat dans l'opposition pendant les ministères de lord Bute, du duc de Newcastle et de lord North. Il nous suffira de rappeler en peu de mots le début et le progrès de sa carrière. Le premier, Pitt, nous l'avons dit, sans fortune et sans illustration de naissance, s'était élevé au pouvoir et aux grandes dignités par l'éloquence et le talent politique; Burke, avec moins d'éclat, offre le même exemple. Né en Irlande, d'un avocat de Dublin, après d'excellentes études il vint à Londres pour s'attacher au barreau, en 1753. Il était alors âgé de vingt-trois ans; sa pauvreté ne lui permit pas de suivre une profession longtemps infructueuse, et le força de travailler pour les journaux

et les libraires. Il publia, sous le titre de *Réclamation en faveur de la société naturelle*, un écrit, en apparence, fort démocratique.

Cet ouvrage, à la vérité, n'était qu'une parodie des pamphlets irréligieux de Bolingbroke, et avait pour objet de montrer que la forme d'argument dont le scepticisme se servait contre la religion détruisait également toutes les bases de la société civile; mais cette intention ironique échappa, dit-on, à beaucoup de lecteurs, et Burke fut plusieurs fois accusé, dans la suite, pour cet ouvrage mal compris.

Mais poursuivons l'histoire de sa jeunesse. Forcé, pour vivre, de se faire un nom, il écrivait sur la politique, la littérature, les arts. Ses premiers travaux le lièrent d'amitié avec Samuel Johnson, le grand critique de l'Angleterre, avec le peintre Reynolds et le comédien Garrick. Il se fit aussi connaître de quelques hommes politiques du temps. Pour prétendre à la chambre des commune, la fortune lui manquait; mais un ministre, le marquis de Rockingham, lui fit présent d'une propriété qui le rendait éligible au parlement. Et, dans les mœurs anglaises, ni la dignité de Burke ni sa délicatesse ne furent le moins du monde effleurées par ce don, qu'il accepta.

Conduit par la littérature à la vie politique, le voilà donc à la chambre des communes. Mais il y arrivait bien tard, du moins pour l'Angleterre, à trente-cinq ans, tandis que vous verrez Fox y arriver à dix-neuf ans, c'est-à-dire avant d'être majeur, et Pitt aussitôt qu'il eut vingt ans.

Quoique Burke fût attaché au pouvoir, puisque les ministres lui donnaient des maisons, cette situation, toujours un peu défavorable, ne parut pas gêner son

talent, et son début au parlement jeta beaucoup d'éclat. Jusqu'à lui, le langage des affaires, une discussion habile et forte, avaient presque exclusivement dominé dans la chambre des communes : les ornements de l'imagination et du style étaient peu connus. Le premier Pitt lui-même avait plus de grandeur et de force que d'élégance oratoire, et, sous le nom de lord Chatam, il venait de porter à la chambre des pairs sa haute et majestueuse éloquence.

Burke était Irlandais de naissance, et l'Irlande, vous le savez, dans cette unité multiple qui fait la force et l'embarras de l'Angleterre, l'Irlande a son caractère privilégié. Enfants du Nord, les Irlandais ont quelque chose de l'imagination d'Orient. Ce n'est pas que je veuille constater par là leur origine prétendue *milésienne*. Mais, pour l'imagination et le goût, leurs orateurs, leurs écrivains offrent certainement une analogie remarquable avec ces orateurs anciens que Cicéron appelait *asiatiques*, et dont il a caractérisé le talent par des expressions assez malicieuses, quoiqu'il leur ait emprunté quelque chose.

Ce que Cicéron nomme *asianum genus*, par opposition à l'atticisme; ce *genus opimæ atque adipatæ dictionis*, cette éloquence pompeuse qui florissait dans les villes grecques de l'Asie Mineure semble s'être reproduite dans les modernes orateurs de l'Irlande, jusqu'au moment, du moins, où la grandeur d'une lutte récente a mêlé tant d'énergie au faste habituel de leur langage.

Burke, apportant au milieu du parlement britannique une sorte d'imagination enthousiaste, un style brillant, fleuri, une abondance presque poétique de métaphores et d'images, saisit d'abord l'attention. De plus, son influence ne se bornait pas au talent de la parole;

il voulait éclairer le pouvoir qu'il servait. Les premières plaintes de l'Amérique furent accueillies par sa généreuse intervention. Il concourut à faire abolir la taxe du *timbre ;* mais la politique qu'il inspirait et qu'il soutenait par son talent ne fut pas durable ; le ministère de Rockingham tomba ; et bientôt après s'éleva le ministère de lord North qui a coûté si cher à l'Angleterre, de ce lord North qu'on a peut-être trop accusé, et qui a été, si l'on peut parler ainsi, le titulaire d'un malheur inévitable. Dans la situation de l'Angleterre, il fallait bien que les colonies se séparassent d'elle ; il fallait que l'Angleterre laissât echapper de son impérieuse tutelle cette grande puissance qu'elle avait créée avec une sorte d'orgueil imprudent. Et quand ces quinze États d'Amérique, avec leur liberté, leurs richesses et leur population croissant chaque jour, avec l'esprit *whig* qu'ils avaient reçu d'Angleterre, voyaient des taxes et des commissaires arriver de si loin, et des ordres arbitraires traverser l'Atlantique, la tentation de les renvoyer devait être bien vive, et il ne fallait pas toutes les fautes de lord North pour que cette tentation réussît un jour. Mais enfin, dans le patriotisme de tout bon Anglais, ce malheur pèse sur la mémoire de lord North ; cependant c'était un homme plein de talent et d'esprit ; il avait surtout au plus haut degré ce don ministériel d'être impassible. Les plus vives attaques ne pouvaient lui donner ni trouble ni colère. Une seule fois il perdit ce calme habituel, mais dans une occasion touchante et qui honore sa mémoire.

Du reste, dans cette chambre des communes, où se trouvaient des hommes ardents comme Wilkes, dont l'amertume était aigrie par les injures qu'il avait souffertes, et par tant d'exclusions arbitraires qu'avait vain

cues l'obstination des électeurs, North écoutait les plus violentes invectives avec le plus parfait sang-froid. Quelquefois il paraissait s'endormir; mais il se réveillait pour répondre, et il se défendait alors avec une grande facilité d'expressions. Pendant que les paroles graves, solennelles de lord Chatam sur la guerre d'Amérique retentissaient à la chambre des pairs, une autre protestation, moins éloquente, mais vive, injurieuse, se renouvelait chaque jour à la chambre des communes. Les principaux organes de cette opposition étaient Burke, Fox, et ce Wilkes, si longtemps repoussé du parlement.

Henri Fox, qui doit jouer un si grand rôle dans l'histoire parlementaire de son pays, Fox, l'antagoniste prédestiné de Pitt, sortait d'une famille opulente et considérable. Il était fils de Henri Fox, lord Holland, l'un des plus habiles confidents de Walpole; et par sa mère il était allié à la royale maison des Stuarts.

Par une singularité remarquable, les rôles qu'avaient soutenus lord Holland et lord Chatam devaient être renversés en la personne de leurs fils. Lord Holland avait été le soutien zélé d'un pouvoir corrupteur, insidieusement arbitraire. Chatam avait été l'ennemi constant de ce pouvoir, et le défenseur enthousiaste de la liberté. Le fils de Chatam, au contraire, l'illustre Pitt devait être, avec beaucoup de génie sans doute, et avec l'excuse d'une grande nécessité, le plus habile promoteur du pouvoir; et Fox devait être un jour le plus ardent ami de toutes les doctrines populaires.

En attendant, il recevait de son père une grande fortune acquise sous de fâcheux auspices, et à travers un procès en concussion qui dura beaucoup d'années. Voici le portrait que Chesterfield a tracé de lord

Holland, dont Fox répudia si noblement l'exemple :

Cet homme, dit-il, n'avait aucune notion, aucun principe de liberté, de justice ; il méprisait comme des sots ou comme des hypocrites tous ceux qui pouvaient ou paraissaient y croire ; et il a toujours vécu comme Brutus est mort, en appelant la vertu un vain mot.

Fils d'un tel père, Fox fut élevé dans toute la liberté d'une grande fortune et d'une morale peu sévère : les habitudes de la jeunesse développèrent en lui les goûts frivoles qui, dans la suite, ont fait tort à sa gloire et à son élévation politique : et le contraste qui devait se trouver entre son rival et lui commença dès l'enfance. Fox étudia d'abord dans le collége d'Éton ; il apprit le latin, le grec ; mais toutes les dissipations du plaisir lui étaient déjà familières ; il porta les mêmes goûts à Oxford, en les mêlant aux plus laborieuses études. Dès l'âge de quatorze ans, son père, qui croyait apparemment qu'on pouvait prodiguer l'argent mal acquis, l'habituait à jouer gros jeu : l'ayant conduit aux eaux de Spa, il lui donnait chaque soir plusieurs guinées pour aller les perdre ; et il déposait ainsi dans l'âme de cet enfant la passion effrénée qui, trente ans plus tard, le détournait des plus graves devoirs, et, pendant son ministère, obligeait ses commis de le poursuivre de leurs portefeuilles jusque dans les maisons de jeu.

Mais, en même temps, lord Holland préparait son fils au talent de la parole, l'encourageait, l'exerçait à tout dire avec assurance, et lui laissait dans son esprit comme dans sa conduite une liberté pleine de verve et de caprices. Au milieu des cercles les plus nombreux, Fox, à peine sorti de l'enfance, discutait, raisonnait avec une aisance hardie qui déployait en lui toutes les ressources de son heureux naturel.

Élu membre de la chambre des communes à l'âge de dix-neuf ans, l'illégalité de sa nomination prématurée ne fut couverte que par la protection du pouvoir. Un semblable avénement et la situation de lord Holland attachaient le jeune orateur au parti du ministère : mais ce joug était peu fait pour lui ; et, quoiqu'il ne le rompît pas d'abord, il le porta toujours avec une sorte d'indépendance. Un emploi considérable, dont il fut doté par le crédit de son père, ne l'empêcha pas de se rapprocher des membres de l'opposition, tout en les combattant encore quelquefois. Et lorsque vinrent les événements de la guerre d'Amérique, lorsqu'il eut entendu l'éloquence de Burke dans une si noble cause, un sentiment généreux s'alluma dans son âme ; il s'ennuya de sa dépendance.

D'autres questions s'élevaient en même temps que celle de l'Amérique, et intéressèrent également la générosité de Fox. Les persécutions légales et régulières qui pesaient sur les catholiques d'Irlande avaient été faiblement adoucies par quelques bills ; et des protestations publiques, des émeutes même s'élevaient en Angleterre contre ces actes de justice, et commandaient au pouvoir de nouvelles rigueurs ; car, en Angleterre, souvent c'est une erreur de l'esprit public qui fait l'erreur du gouvernement. Ainsi on réclamait par des séditions le maintien des actes de tyrannie.

L'âme de Fox fut blessée de cette timide complaisance qui traînait l'administration britannique à la suite des passions populaires. Tout à coup il brise avec elle ; et, élevant la voix en faveur des catholiques, il parle avec force contre le serment du *test*. Au milieu de la séance du parlement, il reçut un billet de lord North, qui lui annonçait sa destitution. Voilà donc,

Messieurs, encore un redoutable champion pour appuyer les droits des Américains.

Je ne vous promets pas de vous faire entendre beaucoup de paroles aussi imposantes et qui laissent dans vos âmes une impression aussi durable que les discours de lord Chatam. Cependant, pour concevoir et la constitution britannique, et le rôle puissant que l'éloquence joue dans le gouvernement de l'Angleterre, il faut rappeler encore quelques-unes de ces scènes parlementaires qui se liaient aux commencements et aux incidents de la guerre d'Amérique.

Voulez-vous entendre raisonner ce Wilkes, réputé si factieux? D'abord il établit ce principe : l'Angleterre n'a pas plus le droit de taxer l'Amérique, que le gouvernement anglais n'a le droit de taxer les sujets anglais sans leur consentement :

Si l'on veut consulter, dit-il, les recueils de la Tour de Londres, on trouvera que la ville de Calais, en France, quand elle appartenait à la couronne impériale de ces royaumes, n'a jamais été taxée sans avoir des représentants au parlement. Deux bourgeois de Calais votaient et siégeaient dans cette chambre. Les *writs* du chancelier à ce sujet, sous le règne d'Édouard VI, et les noms des bourgeois se conservent encore. Je les ai publiés d'après des copies authentiques.

Après avoir exposé le droit des Américains, la modération de leurs demandes, leur intention de rester fidèles à la couronne d'Angleterre, et l'imprudence de les traiter trop vite en rebelles, l'orateur touche hardiment la grande question de la légitimité que le succès donne à toute résistance :

Des hommes éclairés, dit-il, ont employé leur éloquence à envelopper toutes les provinces d'Amérique dans le crime de

rébellion. Mais l'état présent de ce pays est-il une rébellion? ou n'est-ce qu'une résistance convenable et juste à des coups d'autorité qui blessent la constitution, qui envahissent la propriété et la liberté? Voici ce que je sais très-bien : une résistance couronnée de succès est une révolution, et non plus une rébellion. La rébellion est écrite sur le dos du révolté qui s'enfuit: mais la révolution brille sur la poitrine du guerrier victorieux. Qui peut savoir si, pour prix de nos folles menaces, les Américains, après avoir tiré l'épée, n'en jetteront pas le fourreau aussi bien que nous, et si, dans peu d'années, ils ne fêteront pas l'ère glorieuse de la révolution de 1775, comme nous célébrons celle de la révolution de 1688? Si le ciel n'avait pas couronné du succès les généreux efforts de nos pères pour la liberté, leur noble sang aurait coulé sur les échafauds, à la place du sang des rebelles écossais; et cette période de notre histoire, qui nous fait tant d'honneur, aurait passé pour une rébellion contre l'autorité légitime, et non pour une résistance autorisée par toutes les lois de Dieu et de l'homme.

Ces discours hardis ne laissaient pas de troubler le sang-froid de North, et augmentaient infiniment les difficultés de sa périlleuse tâche. Les moyens qu'il mettait en usage pour soutenir cette guerre étaient, même en Angleterre, des *bills* contre la sédition, de fréquentes proclamations, et, afin d'exciter le sentiment populaire, des cérémonies religieuses, où l'on invoquait la faveur du ciel sur les armes britanniques, c'est-à-dire sur les armes mercenaires et barbares de ces bandes allemandes et de ces hordes sauvages qui, au nom du roi d'Angleterre, ravageaient les provinces des colons anglais d'Amérique.

Une proclamation royale venait d'ordonner un jeûne solennel pour appuyer les nouveaux armements préparés par le ministère. La vive imagination de Burke s'empare de ce contraste de dévotion officielle et de

guerre implacable; et, après avoir énergiquement retracé les embarras de l'Angleterre :

Dans cette situation insupportable, dit-il, on nous appelle au pied des autels du Tout-Puissant, avec la guerre et la vengeance dans le cœur, au lieu de la paix de notre divin Sauveur. Il nous a dit : *Je donne la paix;* mais nous, ce jeûne public, nous le célébrons, n'ayant dans le cœur et à la bouche que la guerre, la guerre contre nos frères! Jusqu'à ce que nos églises soient purifiées de cet abominable office, je les regarderai, non comme les temples de Dieu, mais comme les synagogues de Satan. C'est un acte infâme, comme acte politique; c'est une impiété, comme acte prétendu de dévotion nationale. Eh quoi! vous convoquez le peuple avec des formes solennelles à se rendre dans les églises, à participer au sacrement et à faire un sacrilége au pied de l'autel! vous voulez qu'il commette un parjure public, en chargeant nos frères d'Amérique du crime de rébellion; également coupables, soit que vous mentiez en le sachant, soit qu'ignorant la vérité vous appeliez Dieu tout-puissant en témoignage d'une imposture qui devient un blasphème!

Mais cette éloquence fastueuse, asiatique, n'était pas ce qui saisissait le plus fortement les vieux Anglais, raisonneurs opiniâtres, zélés pour la gloire de leur pays, et incapables d'être conduits autrement que par un intérêt bien montré, bien compris. Voilà peut-être par quel motif Burke n'eut pas tout à fait dans son pays la puissance oratoire que semblaient lui décerner les éloges des étrangers. Ce n'est pas que Fox, dans ces complaisantes réciprocités d'éloges politiques qui ne tirent pas à conséquence, ne l'ait appelé le plus beau génie de l'Angleterre au XVIII^e^ siècle. Mais, dans la réalité, cette parole pompeuse de Burke convenait bien

oins que l'éloquence de Fox au caractère tout politi- ıe et tout pratique de l'Angleterre.

Cette grande question de l'Amérique est agitée par ox avec plus de vigueur et de précision. Son animo- ité véhémente, mais habile, ne s'exhale pas en injures agues. Le génie de la discussion, la stratégie parle- nentaire, l'art de prouver et d'attaquer, éclatent dans Fox avec une singulière habileté et un bonheur pres- que continuel. Bien que les paroles dont il s'est servi n'aient pas été conservées dans la vivacité de l'à-pro- pos incomparable qu'admiraient les auditeurs, il reste encore dans ces copies froides, incomplètes, quelque chose de *démosthénique*. Cependant ce n'est encore ici que le début de Fox; il n'a point en tête, jusqu'à pré- sent, cet adversaire qu'il combattit près de vingt an- nées; il n'est pas encore engagé dans cette lutte à mort contre M. Pitt, lutte d'autant plus remarquable, que chacun des deux adversaires y remplissait le rôle qui convenait le mieux à sa nature, et qu'ils se parta- geaient admirablement l'attaque et la défense, l'appel aux passions populaires et l'apologie du pouvoir. Mais revenons à lord North : après Wilkes, après Burke, Fox l'attaquait encore avec autant d'ironie que de vé- hémence.

Il faut relire son admirable discours dans la session de 1780, à la suite de la victoire de lord Cornwalis sur les insurgés. Il faut voir comment, après tant de dé- faites des armes anglaises, dont il accuse le ministère, il l'accable encore plus de cette unique et stérile vic- toire remportée malgré ses fautes. Il faut l'entendre renouveler les prédictions et l'éloquence de Chatam :

On me reproche, s'écrie-t-il en finissant, d'avoir dit que la

guerre d'Amérique est injuste. J'ignore s'il y a péril à dire ce qu'on pense; mais je sais qu'il est du devoir de tout honnête homme de le dire. Je pense, moi, que la guerre d'Amérique est injuste; je l'ai dit cent fois dans cette chambre, je l'ai dit mille fois ailleurs, je le dirai en tout temps et partout où j'aurai occasion de le dire, je le dirais à l'univers entier, si ma voix avait assez de force pour se faire entendre dans toutes les parties de cet univers.

Tous ces discours éloquents, toutes ces invectives, concourant avec l'intrépide défense des Américains, et leur révolution habile et modérée, avec les manifestes de leurs congrès et les armes de la France, l'Angleterre perdit l'Amérique. Mais ce n'était pas tout; bien d'autres périls se mêlaient à ce désastre. L'Angleterre n'avait pas dans l'Europe un seul allié fidèle; il y avait bien des alliances écrites, des traités, des ambassadeurs, toutes ces cérémonies de la paix; mais l'Angleterre n'était plus crainte, et toujours haïe. L'Irlande était agitée, quarante mille hommes avaient pris les armes; la liberté anglaise semblait enfanter mille dangers; des écrits factieux se répandaient avec profusion; le peuple appuyait toujours par des émeutes les lois odieuses contre les catholiques; des discours d'une violence extraordinaire retentissaient dans toutes les réunions publiques. Sous prétexte de s'opposer aux mesures de justice que réclamaient les *dissidents*, lord Gordon, membre du parlement, rassemble un peuple immense, ivre de sédition et de fanatisme, et s'avance, à la tête de cette foule, jusqu'aux portes de Westminster, précédé, pour bannière, d'un immense rouleau de parchemin sur lequel étaient inscrits les noms des pétitionnaires. La chambre ferme ses portes à une pareille armée; mais ce refus est le signal du plus

affreux désordre; et c'est là qu'on peut apprécier la puissance d'un gouvernement libre qui survit à de tels excès.

Tout semblait annoncer une révolution en Angleterre; pendant trois jours une populace de cent vingt mille hommes fut maîtresse de la ville de Londres; les prisons furent forcées, et des malfaiteurs se joignirent aux séditieux, On incendia plusieurs chapelles catholiques. Le ministère, embarrassé de ses fautes, tremblait d'agir; enfin la fermeté de George III rétablit l'ordre public.

Mais que d'embarras ne restaient pas à l'Angleterre, par la honte et les pertes de cette guerre d'Amérique, par ces ferments de discorde intérieure excités sans cesse, par cette révolte puissante et impunie qui s'était arrêtée comme par miracle, et qui avait failli emporter tout le gouvernement britannique? C'est peu de temps après, Messieurs, que l'on voit paraître un jeune homme, Pitt, qui saisit d'une main ferme le gouvernail de l'État. Mais laissons-le encore un moment de côté; demandons aux hommes plus âgés, plus célèbres, ce qu'ils pouvaient faire pour l'Angleterre; de quelles idées sont-ils préoccupés? quel esprit de réforme les animait? quel secours véritable offraient-ils soit à la liberté, soit au pouvoir?

En 1781, après ces désordres intérieurs, ces revers publics, tous ces torts d'une administration impuissante, Burke se présente pour demander, quoi? la réforme des dépenses royales. Son langage pour obtenir ces économies semble même singulièrement bizarre et méprisant. On eût pu croire que cette puissance salutaire de la couronne, qui occupe une si grande place au milieu du gouvernement britannique, allait

s'éclipser devant les passions populaires et les théories des réformateurs.

Vous serez peut-être étonnés du langage qu'emploie dans cette occasion un orateur anglais qui nous apparaît comme le plus zélé défenseur des prérogatives monarchiques, et qui s'est signalé par sa haine violente de la révolution française. Mais cela vous montrera mieux que l'histoire l'extrême liberté du gouvernement anglais et sa force à la fois.

Vous êtes dans ce grave parlement d'Angleterre, sous ces vieilles et noires murailles qui ont vu passer tant de révolutions, qui ont vu la rampante servitude des communes sous Henri VIII et sous Élisabeth, leur victoire sanguinaire sur Charles Ier; qui ont entendu la théologie soldatesque de Cromwell; qui ont vu les grenadiers du général mettre à la porte par les épaules les *communes* indociles; qui ont vu la restauration imprudente et tyrannique de Charles II, et l'usurpation de Guillaume III, justifiée par la prospérité de l'Angleterre; puis le long ministère de Walpole et ses chambres vénales; puis Chatam, puis North, et l'abaissement de l'Angleterre. Burke se lève; et que propose-t-il? Des choses qui ont commencé la révolution dans d'autres pays, une amère censure des dépenses du gouvernement monarchique. Et là, sous la protection de la liberté même, aucun danger ne suivra ces vives attaques. C'est un discours contre la liste civile du roi d'Angleterre; c'est Burke, le monarchique Burke qui prononce ce discours, assaisonné de la raillerie la plus amère. Il parcourt les diverses dépenses de la couronne; il propose des économies d'une sévérité excessive, et l'on peut dire presque ridicule; il célèbre avec admiration les réformes volontaires qu'à cette

époque, plusieurs années avant nos troubles civils, Louis XVI s'était imposées. Il exalte la stabilité, le bonheur de la France, par opposition au danger de l'Angleterre; et, sous une forme presque bouffonne, il accuse la tolérance intéressée du parlement pour ces prodigalités royales, dont la suppression lui paraît le salut de l'Angleterre :

Lord Talbot, dit-il, avait essayé de réformer la maison du roi; mais, dans ce louable projet, il n'avait pas vu l'écueil contre lequel tout plan économique doit échouer. Il n'avait pas prévu l'inconvénient attaché à l'usage de faire exercer les fonctions d'une place par un autre que le titulaire. Le tourne-broche de la cuisine du roi était membre du parlement. Cette circonstance fit tout avorter. Le département de lord Talbot devint plus dispendieux que jamais; la dette de la liste civile s'accumula; les fournisseurs n'étant plus payés firent banqueroute. Pourquoi? parce que le tourne-broche du roi était membre du parlement.

Le sommeil de Sa Majesté était interrompu; son oreiller était hérissé d'épines; la paix de son esprit était absolument détruite. Pourquoi? parce que le tourne-broche du roi était membre du parlement.

On ne payait plus les juges; la justice s'exilait du royaume; les ministres étrangers restaient dans l'inaction; le système de l'Europe était dissous, la chaîne de nos alliances brisée, tous les rouages du gouvernement étaient enrayés, à l'intérieur du royaume et dans l'étranger. Pourquoi? parce que le tourne-broche du roi était membre du parlement.

Voilà, Messieurs, ce que les Anglais appellent *humour*, et ce qu'ils réclament comme *un genre d'esprit* qui leur appartient par privilége; je vous le donne ici, non comme bon, mais comme anglais.

Mais, il faut en convenir, après avoir lu pareil dis-

cours, si le ministère de lord North était faible, malhabile et surtout malheureux, l'opposition n'avait pas conçu la grandeur du rôle auquel un homme pouvait être appelé par les périls de l'Angleterre. L'opposition de Burke, tantôt mélancolique et pompeuse, tantôt minutieuse et bouffonne, les invectives plus littéraires que politiques de Wilkes, et même la vive éloquence de Fox, tout cela ne donnait pas à l'Angleterre l'homme d'État dont elle avait besoin. Ainsi, dans cette heureuse constitution même, il ne faut pas croire que la liberté suffise pour tout faire; il ne faut pas croire que l'absence de ces caprices qui ailleurs élèvent au pouvoir d'indignes favoris, assure toujours à l'État une habile administration. Dans cette forme de gouvernement, comme dans toute autre, on aperçoit des lacunes, de longs intervalles, pendant lesquels on attend l'homme supérieur qui ferait servir la liberté à l'appui du pouvoir.

L'Angleterre, tourmentée au dedans, mutilée par la perte de ses provinces d'Amérique, semblait toucher à sa ruine; mais elle portait en elle une force incalculable que la main d'un homme de génie pouvait mettre en action. Où sera cet homme? Les grands orateurs anglais, Burke, Fox, épuisent leurs forces en stériles débats; leur parole agite les esprits, mais elle ne les gouverne pas; ils prédisent, ils racontent éloquemment les maux de l'Angleterre : ils ne lui ouvrent pas la voie du salut. Lord Chatam lui-même, malgré cette gloire complète et pure que nous avons voulu lui laisser, ne s'était pas montré, dans les dernières années de sa vie, aussi puissant pour détourner les dangers du royaume qu'habile à les prévoir. Dans son court et dernier ministère, il s'était entouré des opinions les

plus disparates; il avait fait une mosaïque ministérielle, où, suivant l'expression de Burke, des hommes bizarrement réunis pouvaient se demander l'un à l'autre : « Mon cher collègue, comment vous appelez-vous ? »

Lord North, malgré les fautes et les disgrâces de sa politique, par cela seul qu'il durait et se maintenait au pouvoir, semblait encore plus homme d'État que ses rivaux. Mais un jeune homme, celui que j'ai déjà nommé et que j'ai retiré de la scène, un jeune homme venait d'achever ses études : c'était le second fils de lord Chatam, Pitt. Il n'avait pas reçu cette éducation à la fois savante et licencieuse qui développa le talent et les passions de Fox; il avait été sévèrement et pieusement élevé par son illustre père et par lady Esther Grenville, sa mère. Les soins d'une santé délicate interrompirent souvent ses premières études. Cependant, telle était l'ardeur et la facilité de son esprit, qu'à l'âge de douze ans, nous apprend son précepteur, il ne rencontrait plus de difficultés dans les auteurs latins; bientôt après, ce fut un jeu pour lui de traduire, à livre ouvert, des pages entières de Thucydide, qu'il lisait en anglais sur le texte grec.

Comme on m'a plus d'une fois accusé de décréditer les études classiques, je cite cet exemple, pour vous montrer qu'elles servent même à devenir ministre.

Cependant cet effort excessif et prématuré le fit tomber malade; il languit plusieurs mois, incapable de toute application. Quand il fut de retour au collége, son père lui écrivait pour encourager et modérer tout à la fois son application à l'étude :

Avec quel sentiment de joie et de bonheur j'écris à mon bien-

aimé William, depuis la lettre rassurante de son précepteur Wilson! Je sais maintenant que je ne m'adresse plus à un malade; j'espère qu'il est convalescent, et qu'il va beaucoup travailler; j'espère qu'il consultera maintenant le docteur Glynne, non pas comme médecin, mais comme poëte. Mais malgré le bonheur inexprimable que j'éprouve de savoir son retour à la santé, je le supplie de ne pas trop travailler, de ne pas trop se presser. Votre maman, mon fils, vient de me rappeler le proverbe français: « Reculer pour mieux sauter. » C'est surtout aux jeunes gens ardents et studieux qu'il faut le rappeler.

N'aimez-vous pas, Messieurs, cette naïveté touchante et paternelle d'un grand homme d'État?

Enfin, la santé raffermie du jeune William lui permit de nouveaux travaux: il faut que je vous en donne une idée:

Il n'est presque pas, écrit son précepteur, un auteur grec et latin que nous n'ayons lu ensemble tout entier; il étudiait avec soin les différents styles des orateurs; et il avait le sentiment le plus délicat et le plus vif de leurs beautés caractéristiques. La rapidité de son intelligence n'empêchait pas son exacte et minutieuse application. Quand il était seul, il consumait des heures entières sur les passages remarquables d'un orateur et d'un historien; il étudiait le tour, les expressions, la manière de disposer le récit et d'expliquer les motifs secrets ou manifestes des actions; quelques pages l'occupaient toute une matinée. C'était pour lui surtout une occupation favorite de comparer les discours opposés sur un même sujet, et d'examiner comment chaque orateur avait défendu sa cause, et prévenait ou repoussait les objections de son adversaire: étude, je crois, la plus profitable à un futur homme d'État. Les auteurs qu'il préférait étaient Tite Live, Thucydide et Salluste. Il avait aussi l'habitude de noter toutes les pensées éloquentes, toutes les expressions fortes et énergiques qu'il rencontrait dans ses lectures. Il avait beaucoup étudié les poëtes grecs et romains;

l était surtout si curieux de bien connaître les poëtes grecs, qu'il lut avec moi, sur sa demande, le plus obscur et le moins intéressant de tous, Lycophron.

Lycophron, Messieurs, en faites-vous autant? Vous ne saviez pas peut-être que Pitt avait étudié Lycophron. Écoutez encore le témoignage de ce savant précepteur que Pitt, une fois ministre, fit évêque :

Sa sagacité était si vive et si profonde, son intelligence si prodigieuse, il avait si bien étudié toutes les beautés, toutes les finesses de la langue grecque, que si l'on avait découvert de son temps une pièce inconnue de Ménandre ou d'Eschyle, ou une ode de Pindare, je suis persuadé qu'il l'aurait sur-le-champ mieux entendue que les plus célèbres érudits.

Lord Chatam pleurait de joie, en apprenant les progrès extraordinaires d'un fils si digne de lui. La dernière année de sa vie, pendant les intervalles de ses vives souffrances, il lui écrivait avec un mélange de badinage et de tendresse sérieuse qui touche singulièrement dans un si grand homme :

Comment puis-je mieux employer la force de ma main qui se ranime un peu, qu'à tracer quelques lignes pour mon cher William, l'espérance et la consolation de ma vie? Vous aurez plaisir à voir par l'écriture de cette lettre que je gagne tous les jours, et que je suis presque bien. J'ai été ce matin à Cambden; et j'ai soutenu avec beaucoup de courage une visite d'une heure et tout l'ennui de ces conversations frivoles. Je suis revenu à la maison sans être trop las; et j'ai dîné comme un fermier. Lord Mahon (c'était son gendre) a confondu, sans le convaincre, l'incorrigible docteur Wilson. La foudre du docteur Franklin, tout révolté qu'il est, me paraît une chose très-innocente, etc., etc. Ma main commence à se lasser; ainsi, tous mes plus sincères compliments à votre compagnie habi-

tuelle, Aristote, Homère, Thucydide, Xénophon, sans oublier les publicistes et les auteurs du droit des gens. Adieu, mon très-cher William.

A la mort du grand Chatam, Pitt avait dix-huit ans. Il n'appartenait pas à cette ancienne aristocratie qui longtemps, en Angleterre, parut posséder de droit les hautes dignités et le pouvoir politique. Il n'avait que le nom glorieux de son père, sans fortune; un homme d'État anglais ne s'enrichit pas. Il s'attacha donc au barreau, il plaida quelques causes; et, dans la simplicité nerveuse de son langage, on apercevait déjà le génie qui l'appelait plus haut; en même temps il fréquenta les séances du parlement. Il écoutait avec soin les plus habiles orateurs des deux chambres, et s'exerçait à leur exemple. Il n'essayait pas, comme un rhéteur grec, de discuter avec une égale facilité les opinions opposées; mais il choisissait, dans les débats qu'il avait entendus, l'opinion qui lui plaisait comme vraie et comme utile; et il s'étudiait à la développer, à la fortifier d'arguments nouveaux et à combattre toutes les objections. Ce travail solitaire l'occupa deux années.

C'est ainsi qu'il avait, dit encore son précepteur, acquis une facilité singulière à tout exprimer avec justesse et netteté, et à mettre toujours le meilleur mot dans la meilleure place.

Aussitôt qu'il fut assez vieux pour être membre de la chambre des communes, à vingt ans à peu près, il se présenta d'abord aux élections de Cambridge; malgré l'éclat de son nom et la réputation prématurée de son talent naissant, il n'obtint pas les suffrages. Mais, peu de mois après, un homme qui disposait d'un bourg pourri le fit élire; et il eut la joie inexprimable, comme

l l'écrivait à un ami, d'entendre enfin sa voix dans le arlement; il avait vingt et un ans.

Je m'arrête ici, Messieurs. Il ne faut pas légèrement squisser la carrière de cet homme prodigieux, en qui e talent de la parole n'est que l'instrument de la pensée politique.

Le ministère de lord North, qui se traînait tout brisé lepuis la séparation des colonies, est attaqué à la fois ar Fox, par Burke et par le jeune Pitt, que son intinct même du pouvoir fait débuter par l'opposition. Un autre ministère se forme ; et Pitt, que North appeait un jeune homme né ministre, est désigné pour y rendre part. Mais il refuse. Le marquis de Rockingam, lord Shelburne et Fox, qui depuis si longtemps ttendaient le pouvoir, succèdent à lord North, avec e fardeau d'une guerre désastreuse à finir : lord Rockingham, qui était le lien de ce ministère, étant mort, le roi d'Angleterre fit un mouvement; l'éloquent Fox tomba du pouvoir; et lord Shelburne s'appuya de l'alliance de Pitt, qui fut nommé chancelier de l'Échiquier. Que fait alors Fox? Il aperçoit, sur les bancs de l'opposition, ce lord North dont il s'est tant moqué, ce lord North qu'il a tant accusé de maladresse et même de trahison, ce lord North auquel il a reproché, non-seulement d'avoir perdu, mais d'avoir vendu l'Amérique, ce lord North qu'il a fait un jour pleurer au milieu de la chambre des communes : il l'aperçoit sur ce banc, et comme tout moyen lui paraît bon pour redevenir ministre, il fait une alliance, une coalition avec son ennemi de la veille. Le jeune Pitt, malgré toute sa sagacité, n'avait pas prévu que Fox et North, réconciliés par une chute commune, se réuniraient pour l'attaquer. La faute était excusable; cette coalition semblait im-

possible à deviner. Voilà que, par un étonnant oubli de toutes les invectives qu'ils se sont réciproquement adressées, un an après la chute de lord North, Fox et North, dans l'intimité de leur haine contre le nouveau ministère, l'attaquent, l'obsèdent, l'insultent et le renversent sous le poids de leur scandaleuse union. Voilà lord North qui rentre victorieux, appuyé sur le bras de Fox. Mais il faut le dire, malgré les mutations permises aux hommes d'État, malgré les exemples nombreux de ces évolutions politiques, la chose parut trop forte. Par des influences de parti, des séductions de toute espèce, et d'éloquentes apologies, lord North et Fox, étayés l'un sur l'autre, troquant ensemble toutes les forces qu'ils pouvaient rassembler, obtinrent la majorité dans la chambre des communes : mais cette majorité n'était plus soutenue par le vœu public. Après sept mois de règne, cette coalition menteuse et cupide se brise, à la suite d'une victoire qu'elle vient de remporter dans la chambre des communes. Fox, pour fortifier le pouvoir parlementaire dont il se croyait maître, aux dépens de la royauté dont il se défiait, avait imaginé le projet d'un bill qui, dépouillant la *compagnie des Indes* d'une part de ses priviléges, attribuait à la chambre des communes la nomination directe des commissaires qui devaient surveiller l'administration de cette immense colonie. Le roi d'Angleterre, George III, inquiet de cette extension de pouvoir, fit échouer le bill de l'Inde dans la chambre des pairs : et ces pièces mal jointes, qui formaient le ministère de la *coalition*, se déconcertèrent et tombèrent de toutes parts ; il n'y eut plus de gouvernement. Alors ce jeune homme de vingt-quatre ans (il avait un peu vieilli), qui déjà était une fois tombé du pouvoir, et dont le

en rappelant avec moins d'éclat l'éloquence de re Chatam, semblait avoir quelque chose de plus t, pour ainsi dire, de plus mûr, ce jeune homme par droit de conquête prendre le ministère, et, e son génie, appuyé, non pas, comme Walpole, corruption, mais sur la confiance de l'Angle- il y resta vingt ans. Et, sans anticiper aujourd'hui récit de sa vie et les combats de son éloquence, vous quelle impression il fit sur ses contempo- savez-vous quelle était l'autorité qu'obtint son gé- que garde sa mémoire? Quand on va maintenant Westminster, que l'on se fait montrer la tombe de nd lord Chatam, dont l'éloquence vous a, l'autre i vivement agités, et qu'approchant avec respect e tombe, on cherche l'inscription, l'hommage que avoir gravé l'admiration nationale, sur le mar- 1 lit ces mots : *Le père de M. Pitt.*

CINQUANTE-DEUXIÈME LEÇON.

Encore l'éloquence politique. — Intérêt et difficulté de cet examen. — Étude simultanée de l'éloquence et de la constitution anglaise. — Science politique de Pitt, principe de son éloquence. — Son attachement aux lois de son pays. — Nouveaux détails sur le *bill des Indes*. — Victoire légale de Pitt. — Autre débat célèbre sur la *régence*. — Citations comparées des discours de Pitt et de Fox. — Exemple mémorable de la force de la constitution britannique. — Faiblesse de la monarchie de France à la même époque. — Première tentative de réforme. — Mirabeau. — Puissance irrésistible de la révolution.

Messieurs,

Le sujet que nous avons entrepris, depuis quelques séances, est difficile et parfois embarrassant; mais ce n'est pas un motif d'abréger. Nous ne pouvons abandonner si vite cette tribune politique des temps modernes. Dans l'histoire de l'esprit humain, rien ne saurait offrir un caractère plus instructif et plus élevé. D'ailleurs, Messieurs, malgré nos épisodes et nos digressions dans tout le domaine des lettres, quel est ici notre enseignement spécial, officiel? l'éloquence, art sublime, varié, multiple, insaisissable, qui ne s'enseigne pas, il est vrai; mais n'importe : c'est le programme traditionnel, le devoir ostensible. Eh bien, puisque nous sommes professeurs d'éloquence, n'oublions pas qu'il n'y a dans le monde que deux grandes éloquences : l'éloquence religieuse et l'éloquence des intérêts

civils. L'éloquence religieuse, nous n'avons guère mission pour en donner les règles, pour en développer le génie; nous l'avons essayé cependant. L'éloquence des intérêts civils, elle nous est étrangère aussi, mais non pas inaccessible; elle n'est pas renfermée dans une sphère séparée, exclusive. Elle se lie à tous les travaux de votre jeunesse; elle fait partie et de vos réflexions présentes et de votre activité future; elle tient essentiellement à cette belle étude des *lois civiles* qui occupe le temps du plus grand nombre d'entre vous; elle est l'âme de ce mouvement social, auquel vous serez mêlés quelque jour.

Et puis, Messieurs, ce travail sur l'éloquence délibérative, tel que nous le concevons, tel que nous l'essayons devant vous, ce n'est pas une gymnastique d'école, simulant des combats de tribune; c'est encore moins un lieu commun de parti; c'est un examen, un tableau comparé des efforts que le génie de deux grandes nations de l'Europe a faits dans une même carrière; c'est l'histoire vivante de trente grandes années qui ont précédé votre jeunesse; c'est le péristyle de tout ce vaste avenir qui est ouvert aux peuples de l'Europe; c'est le commencement de la nouvelle ère de la France.

Que de réflexions salutaires, instructives, données par les faits mêmes, doivent se mêler à cette étude! Elle ne sera pas pour nous technique et seulement littéraire, mais historique et morale. Quand je lis dans Rollin, le Batteux, Marmontel, et beaucoup d'autres, le récit des grands combats de la tribune grecque et romaine, et l'analyse de tant d'immortels discours, ces habiles critiques, malgré leur talent, me semblent un peu étrangers au milieu d'un pareil sujet. Aucun des événements, aucune des passions qui auraient pu leur

donner l'idée de la tribune antique n'existait pour eux; jamais ils n'en avaient eu ni l'expérience ni même le spectacle.

Il n'en est pas ainsi de nos jours. L'intelligence des intérêts publics, la facilité d'en raisonner ou d'en déraisonner, mais d'en parler enfin, est qualité commune. La langue politique est l'idiome vulgaire d'un Etat libre. Ainsi, Messieurs, grandeur et haute instruction du sujet, popularité des connaissances qu'il suppose, favorable disposition des esprits, tout, ce semble, nous permet et nous sollicite de nous arrêter longtemps sur ce dernier acte du XVIII^e siècle.

Les personnages qui nous apparaîtront sur la scène sont grands, les situations fortes, le génie de l'homme aux prises avec tout ce que les incidents fortuits peuvent amener de plus décisif dans la destinée des nations. Notre admiration, Messieurs, s'accoutume trop à ne compter que les renommées oratoires de l'antiquité. Un homme comme Pitt, comme Fox et même comme Mirabeau, était de la taille de ces hommes qui vous paraissent si grands parce qu'ils sont placés sur ce piédestal grec ou romain. Ce qui manque en perfection même à leurs ouvrages n'est pas une infériorité dans leur mission ni dans leur génie. Ainsi, ce soin sévère, ce soin d'artiste qui a poli, qui a conservé toutes les expressions d'un Démosthène ou d'un Cicéron, n'a presque jamais appartenu à ces orateurs modernes, occupés d'intérêts trop nombreux, trop complexes, et parlant à des peuples moins curieux de l'élégance et du charme de la parole. Mais cette négligence, qui diminue la beauté du monument pour les yeux de la postérité, n'a pas affaibli l'action de l'orateur sur les contemporains; et c'est cette autorité de

»arole qui est historique; c'est cette autorité de la ole instantanée qui explique pour nous et le pros rapide de certaines idées, et les grands changents des Etats.

A la dernière séance, j'ai voulu laisser votre attenn se reposer sur cette fortune singulière de l'Anglerre, qui, après la perte de l'Amérique, au milieu des sordres excités par les passions religieuses, dans imminence des révolutions de l'Europe, lui donnait our ministre un jeune homme de vingt-quatre ans, loué de cette ténacité au pouvoir, et de ce génie de gouvernement qui semble le sceau que la Providence avait mis sur lui : j'avais nommé Pitt.

Mais ici, Messieurs, je suis obligé de m'arrêter encore à quelques détails, et de lier l'histoire de la constitution anglaise à l'histoire de l'éloquence. Il y a longtemps que Cicéron, quand il voulait former son orateur, avertissait que la facilité de l'expression, la promptitude et l'éclat de l'imagination, n'étaient que l'arme extérieure, l'instrument du génie; mais qu'une étude profonde, de vastes connaissances, une méthode sûre et rapide étaient le fond de l'orateur : *Nisi res subest percepta et cognita, inanis et irridenda verborum volubilitas,* disait le plus admirable parleur de l'antiquité. Et ailleurs, quelle vaste réunion de connaissances philosophiques, historiques, judiciaires, il demande à son orateur ! Comme il lui prescrit la science des lois, des traités, l'étude des coutumes et de l'économie sociale ! toutes notions qui, dans les mœurs modernes, sont devenues plus vastes, plus compliquées, plus nécessaires encore : car, chez les anciens, la liberté, ou du moins la république, avait précédé la civilisation; chez nous, la civilisation a précédé et

fait naître la liberté, comme la dernière et la plus belle science de l'état social.

Ainsi, Messieurs, l'étude de l'éloquence britannique, vous ne pouvez pas la séparer d'un examen attentif du droit public et civil des Anglais. C'est là que vous retrouverez la force de ces grands orateurs. La connaissance profonde de la constitution et des intérêts du pays est le trésor de leur éloquence. Et de même, Messieurs, Mirabeau qui, le premier, montra l'éloquence politique parmi nous, ce qui fit sa supériorité, indépendamment des dons naturels du génie, c'est que dans les prisons qui servaient de repos à l'orageuse activité de sa jeunesse, dans ces études forcées qu'on lui faisait faire au donjon de Vincennes, tout le travail du publiciste, de l'historien, du savant se consomma pour lui. Au milieu de cette jeune noblesse de France, si spirituelle dans sa frivolité même, parmi tant d'hommes distingués qui brillaient à la fin du XVIIIe siècle, par les grâces de l'esprit, et je ne sais quel charme de belle littérature, les fortes études, les études abstraites, salutairement ennuyeuses, étaient rares. Ceux qui rêvaient avec le plus d'ardeur une réforme sociale s'occupaient peu de chercher dans la législation et l'histoire les moyens de l'accomplir. L'excès même de leurs espérances, leur ambition illimitée de perfectionnement les exemptaient d'étudier un passé qu'ils dédaignaient. Au contraire, ce Mirabeau, si longtemps rebuté par la société, si longtemps chassé loin d'elle, en avait profondément étudié tous les ressorts et discuté tous les principes dans le loisir des cachots, dans l'épreuve des débats judiciaires. Il était jurisconsulte et publiciste avant d'être orateur. Ne séparons jamais l'éloquence de toutes les

sciences morales qui la nourrissent et la font vivre.

Vous avez vu ces études de Pitt, qui n'avaient pas été de simples études littéraires. Vous avez vu ces méditations de la sagesse historique et politique des anciens. D'autres études, dont la trace n'est pas conservée, l'avaient initié dans tous les calculs de la politique financière, lui avaient appris toutes les ressources et toutes les richesses de la Grande-Bretagne, et fait comprendre toute l'organisation, et de ses colonies perdues, et de ses colonies conservées. Il avait soigneusement étudié les forces et les intérêts divers des puissances de l'Europe.

Indépendamment de ces connaissances variées, qui étaient comme un instrument d'agression et d'hostilité contre les autres États de l'Europe, il avait au plus haut degré le sentiment de la constitution britannique; il en possédait la jurisprudence et le génie; il en avait l'intelligence et l'amour. Ce dernier mot peut étonner, quand on parle d'un ministre. Une idée vulgaire et naturelle fait supposer qu'à la possession du pouvoir est attaché le goût exclusif des priviléges de ce pouvoir. Mais Pitt, tel qu'il paraîtra devant vous, ne concevait pas son pouvoir dans l'action particulière qui lui était confiée, il le concevait dans cette puissance collective, dans ce jeu simultané de tous les ressorts de la constitution britannique; il le concevait dans le parlement comme dans le roi. Il sentait bien, rassuré par son génie, qu'il ne devait avoir peur d'aucune des institutions de son pays, et que toutes seraient obligées, non pas de céder sous lui, mais de le fortifier de leur force et consacrer de leurs droits tout ce qu'il oserait entreprendre pour la grandeur de l'Angleterre. Son attachement aux lois lui donnai

plus de puissance qu'ailleurs des ministres habiles et despotiques n'en ont trouvé dans la ruine des libertés publiques.

A cet égard, Messieurs, sa vie politique présente un caractère éminent et bien rare : c'est qu'en luttant pour obtenir ou garder le pouvoir, il luttait en même temps pour le maintien de la constitution britannique, et qu'il engageait, pour ainsi dire, dans la cause de son ambition la liberté de son pays. On le voit dans le premier grand combat qu'il eut à soutenir, dans ce *bill de l'Inde,* que j'ai déjà nommé. Mais que vous importe en ce moment le bill de l'Inde? Comment pourrai-je rendre clair, facile, je ne dis pas pour vous, mais pour moi-même, ce débat entre des hommes d'État habiles, ce débat appliqué à des intérêts si loin de nous? Essayons-le cependant.

L'Angleterre avait perdu sans retour l'Amérique, ou du moins elle ne pouvait plus la posséder que par le commerce, espèce de conquête qui, dans nos États civilisés, vaut quelquefois mieux que le domaine direct et onéreux : mais il lui restait les Indes; les Indes! cinquante millions d'habitants soumis à des gouverneurs anglais, une compagnie de commerce exploitant cet immense empire, et, au delà des possessions anglaises, l'Asie à conquérir. Mais tout ce que la rapacité des proconsuls romains avait pu entasser jadis de vexations, de vols et de barbarie, s'était malheureusement reproduit dans l'Inde, conquise par les Anglais. On avait vu des princes mis à la torture pour les forcer de livrer leurs trésors; on avait vu d'immenses populations mourant de faim sur cette terre féconde où l'homme vit de si peu de chose; on avait vu toutes les cruautés que l'industrie mercantile peut exercer, quand

la cruauté est un moyen de profit, se déployer contre cette race malheureuse et paisible. Un grand procès criminel avait commencé contre le *Verrès* de l'Inde. Je vous en parlerai plus tard (car, comme nous l'avons dit, l'éloquence judiciaire, l'éloquence de l'attaque et de la défense, dans un procès criminel, reçoit singulièrement l'influence des institutions politiques d'un pays; la liberté l'anime comme tout le reste). Mais enfin, sous un autre rapport, l'accusation intentée contre Hastings appelait les regards et de l'Angleterre et de l'Europe, et les fixait sur ce magasin immense de richesses commerciales, sur ce vaste trésor ouvert dans l'Inde à l'Angleterre, et souillé sans cesse par la férocité de ses agents. C'était à cette occasion que Fox avait conçu le plan d'un bill pour réformer l'administration de l'Inde. Il y prévenait le retour des plus odieux abus de pouvoir; il offrait quelques sûretés aux sujets indiens et aux princes indigènes, instruments et victimes de la rapacité anglaise. En diminuant les priviléges de la compagnie des Indes, il établissait au-dessus d'elle une juridiction publique, une haute surveillance de *comités* indépendants qui devaient garantir la bonne administration du pays et protéger les vaincus. Mais, Messieurs, nous l'avons dit, au fond de ce plan généreux se cachait une idée d'ambition et de parti.

Fox, par son talent, son éloquence, l'autorité de sa parole, le nombre de ses partisans, s'était imposé au roi d'Angleterre. Suspect au roi, dont il était le ministre, il avait formé le projet de transférer à la chambre des communes, par le bill de l'Inde, une des prérogatives de la couronne et son plus grand moyen d'influence, la disposition immédiate de places honora-

bles et lucratives. Il sentait bien que la volonté du roi n'était pas pour lui, et que d'ailleurs elle pourrait lui échapper; mais il croyait, dans l'orgueil de son éloquence, que la soumission d'un parlement ne lui manquerait jamais. Dès lors, en créant, sous prétexte de surveiller les affaires de l'Inde, un grand nombre d'emplois considérables à la nomination du parlement, il se promettait d'assurer à la fois l'indépendance de la chambre des communes et sa propre puissance. Dans le fait, il n'eût pas seulement rendu la chambre des communes indépendante; il l'eût rendue corruptrice, de corrompue qu'elle a été quelquefois; et, déplaçant les abus de la constitution anglaise au lieu de les corriger, il n'eût travaillé qu'au succès de son ambition. Voilà quel était le plan de Fox, ou quel eût été du moins le résultat de ses efforts.

La chambre des communes était du même avis que Fox. Le bill passa; mais la volonté personnelle du souverain, de puissantes démarches accréditées de son nom, et que Fox dénonça vainement à la chambre des communes, enfin le talent de Pitt et la perspective d'un tel soutien dans le ministère, toutes ces causes firent échouer le bill de l'Inde à la chambre des pairs, et le même soir Fox reçut, à minuit, sa démission par un message du roi. Pitt fut nommé premier ministre.

Mais il fallait toujours régler cette immense affaire de l'Inde. En présence de cette majorité des communes dont la *résolution* ambitieuse et intéressée venait d'être rejetée par les lords, il fallait proposer un nouveau projet de *bill*, sur la grande question qu'elle avait déjà décidée. Pitt présenta lui-même un second *bill* de l'Inde, où il avait soigneusement évité tout ce qui ressemblait aux dispositions du projet de Fox. En pro-

posant aussi des recours et des garanties contre les abus des agents de la *compagnie des Indes,* en admettant des juridictions supérieures et protectrices, c'était à la couronne seule qu'il réservait le droit de les établir et de les renouveler. Mais l'épreuve était difficile ; il s'agissait d'engager la chambre des communes tout à la fois à se contredire et à se dépouiller. Pitt, si jeune encore, et demandant une chose si humiliante et si dure, pouvait-il vaincre la vieille autorité de Fox, retombé à la tête de cette majorité nombreuse qu'il avait voulu enrichir d'un si beau privilége pendant son ministère? Le projet, présenté par l'habile ministre, et vivement combattu par Fox, fut rejeté. Voilà Pitt en présence d'une majorité parlementaire qui repousse ses plans et veut l'éloigner du ministère, où Fox semble près de rentrer, vainqueur de son jeune rival et des influences de la couronne. Tremblant à l'idée de ce joug, le roi ne voulait pas sacrifier son ministre, et il hésitait à dissoudre la chambre. Telle est la crise mémorable que présentait l'Angleterre en 1784. D'une part, le roi, Pitt et la chambre des pairs; de l'autre une majorité des communes, nombreuse, fortement liée, animée par de vives passions et conduite par un grand orateur qui avait su l'intéresser doublement au succès de son ambition. Certes, une telle épreuve pouvait paraître dangereuse pour un État moins heureusement constitué ; elle pouvait épouvanter un roi qui n'eût pas cherché son secours dans l'action même des libertés publiques.

Pitt lutta pendant trois mois contre cette chambre qui s'obstinait à rejeter tous ses *bills,* et d'où partaient de fréquentes adresses au roi, et des représentations hardies sur le projet éventuel de la dissoudre. Il la fit

d'abord proroger de quelques semaines. Un esprit moins vigoureux et moins ferme que Pitt se serait effrayé. C'étaient, sous quelques rapports, les premiers procédés de la révolution de 1640 qui semblaient reparaître; c'était une chambre des communes qui voulait se rendre permanente et qui sommait le souverain de s'engager à ne point la dissoudre.

Pitt soutint cet orage avec un calme singulier, opposant à toutes les attaques tantôt des réponses mesurées, tantôt un froid silence, qui le fit traiter de *dictateur* par le vieux lord North. Une fois seulement, pressé par les demandes impérieuses de l'opposition-majorité, il laissa paraître dans son langage un mouvement de colère. Sheridan aussitôt le surnomma l'*enfant colère,* et l'expression fut répétée. Pitt avait encore ces couleurs innocentes et enfantines de la première jeunesse. Avec ses cheveux blonds, sa taille grande et mince, il offrait quelque chose de cet air de faiblesse et de timidité qui marque souvent le passage de l'adolescence à la vraie jeunesse; c'était là cependant l'homme qui gouvernait l'Angleterre en l'absence même des conditions naturelles du gouvernement parlementaire.

Après trois mois de ce débat pénible, faux, contraire à l'esprit de la constitution anglaise, Pitt osa croire qu'il était appuyé par les vœux de la plus grande partie de la nation, et que l'Angleterre n'était pas du même avis que la majorité de la chambre des communes; car enfin l'Angleterre n'avait pas à regretter, pour son compte, le rejet du premier *bill* des Indes présenté par Fox. Quand la chambre des communes aurait eu le droit exclusif de distribuer les emplois supérieurs de l'Inde, chaque bourgeois de Londres

n'eût pas été nommé *commissaire;* le public était donc fort désintéressé sur cette prétention de la chambre des communes, et il commençait à la trouver injuste et exigeante.

Pitt s'aperçut que sa jeunesse, sa fermeté, son talent, lui faisaient gagner chaque jour quelque chose dans l'estime de l'Angleterre; et, enfin, il saisit le moment décisif, et détermina le roi à dissoudre la chambre des communes. La nation jugea le procès qui lui était soumis; une nouvelle assemblée, sortie de l'élection la plus vivement disputée, vint prêter aux desseins de Pitt l'appui d'une nombreuse majorité. Ainsi fut fondé ce ministère de vingt ans, par un jeune homme qui, selon l'aveu de lord North, avait, pour début, gagné le roi, malgré la chambre des communes, et vaincu la chambre des communes par la nation.

Prenons le second acte de cette vie politique ainsi commencée. Le jeune ministre continue de s'appuyer sur la confiance de son roi, sur cette faveur personnelle qui lui a permis de lutter avec tant de hardiesse et de bonheur contre une résistance qui semblait si redoutable; mais il y réunit l'approbation de la chambre des communes. Occupé tout entier des finances et de la prospérité de l'Angleterre, il ne songe plus maintenant à la réforme parlementaire qu'il avait proposée pendant la courte durée de son opposition. Il est désormais trop ministre et trop sûr de la chambre des communes, pour vouloir rien changer à l'élection des députés, et il jouit de son pouvoir doublement affermi.

Mais la catastrophe la plus imprévue vient ébranler ce pouvoir. En 1788, à l'époque où la politique du cabinet anglais était attentive à profiter des grands mouvements qui se préparaient sur le continent, Pitt ap-

prend tout à coup que la raison du roi d'Angleterre s'est troublée. George III, dont les vertus domestiques, dont les qualités pures et simples avaient gagné l'affection du peuple anglais, ce prince, l'ami d'Herschell, et qui joignait le goût des sciences à la sagesse politique, au milieu de la vie la plus régulière, la plus étrangère aux passions qui avaient troublé tant de cours de l'Europe, est frappé d'une aliénation d'esprit que l'on essaie en vain de cacher. Il tombe dans le même état que le roi Lear.

Fox, se remettant des fatigues d'une session où il avait combattu avec une impuissante habileté les mesures financières de Pitt, voyageait alors au fond de l'Italie. Il apprend que tout l'aspect de l'Angleterre va changer, que ce roi, dont l'opiniâtre volonté avait soutenu son jeune ministre, ne peut plus présider aux affaires, ne peut plus les autoriser au moins de son nom. Il sait que le prince de Galles, successeur imminent, nécessaire, appartient tout entier à la cause de l'opposition; et il se croit assuré de triompher bientôt avec elle. Plein de cette espérance, il traverse en cinq jours une grande partie de l'Italie, s'embarque et arrive à Londres pour être ministre. Mais il fallait combattre et renverser Pitt, qui se préparait à se passer de l'appui du roi, comme il s'était passé, pendant quelques mois, de l'appui des communes. Vous permettrez, Messieurs, quelques détails sur un tel débat entre de tels adversaires. C'est une étude historique, autant qu'une étude oratoire; c'est le sujet d'un parallèle curieux et une transition naturelle à l'histoire de l'éloquence politique en France.

On croirait que la résistance du ministre et son obstination à garder le pouvoir, l'inaction dégradante

du monarque, l'ambition et les droits du prince héritier vont agiter l'Angleterre ; mais l'Angleterre, appuyée sur ses lois et sur le génie de Pitt, après un orage régulier et tout parlementaire, va paisiblement fixer les droits du prince, et compléter sa constitution par un grand exemple. La France, au contraire, qui semblait protégée par les vertus généreuses de son roi, la France, où il n'y avait pas, au premier aspect, d'opposition puissante et armée, d'ambitions en présence, va tout à coup être emportée dans la plus terrible tempête civile qui ait jamais changé les destinées d'un peuple.

Mais suivons ce mémorable débat du parlement d'Angleterre. Les chambres s'étaient réunies, sans la forme ordinaire et solennelle, sans le discours du roi. Pitt prend la parole devant les communes, et annonce le lamentable événement qui éloigne la présence du souverain ; il propose en même temps de recueillir les témoignages des médecins, et de chercher dans les lois et l'histoire de l'Angleterre les règles de la conduite à tenir. Fox, impatient de saisir l'autorité, s'élève contre tout délai, toute recherche, et déclare que la maladie du roi transfère le pouvoir au prince régent, immédiat et légitime héritier. Pitt insiste de nouveau pour qu'on entende le rapport des médecins de Sa Majesté, et pour qu'un comité nombreux soit désigné par la chambre des communes, et qu'il s'occupe de rechercher dans l'histoire d'Angleterre, dans les monuments du parlement, tous les faits, tous les exemples qui pourraient servir de règle dans une circonstance aussi grave et aussi malheureuse.

Vous reconnaissez là, Messieurs, l'esprit de la politique anglaise, qui s'appuie presque toujours sur l'au-

torité des précédents, et semble plus occupée de la jurisprudence que de la théorie.

Les recherches sont faites. Le comité en rend compte à la chambre deux jours après; et c'est alors que s'engage cette grande lutte de principes opposés et d'ambitions rivales.

Ce ne sera point là, Messieurs, cette éloquence vive, tumultueuse, qui agitait les places publiques de l'antiquité; ce ne sera point cette éloquence impétueuse et terrible qui se déchaîna dans les troubles politiques de la France: un autre sentiment, une autre admiration s'attache à la lecture de ces débats si véhéments et si graves à la fois, qui consolident un empire, au lieu de l'agiter. On entre dans une espèce d'enthousiasme pour ce système de liberté, où le développement le plus hardi des passions politiques, où l'invocation de tous les droits populaires n'ébranle pas cependant les colonnes de l'empire. Si quelques-uns des orateurs qui ont éclaté dans les révolutions ou dans les démocraties étonnent davantage l'imagination, peut-être y a-t-il plus de grandeur dans le calme de ces hommes qui se disputent de si grands intérêts avec tant d'énergie, et dont les témérités mêmes sont des instruments d'ordre et de pouvoir. Pitt, cet intrépide défenseur des prérogatives royales, cet homme qui, sur la tête égarée de George III, a soutenu la couronne, si haute et si dominante, au milieu de l'ébranlement de l'Europe; cet homme qui a lutté corps à corps contre le génie effrayant et multiple de la révolution française; cet homme qui a vaincu, dix ans après sa mort, dans une célèbre bataille dont je ne veux pas rappeler le mystérieux souvenir; Pitt enfin, croyez-vous qu'il va timidement se traîner dans les doctrines du droit divin et du

pouvoir légitime? Non, Messieurs; il va s'appuyer sur des doctrines si hardies, qu'ailleurs on les traiterait de factieuses. C'est au nom des changements mêmes que la puissance suprême a éprouvés sur le sol instable et mouvant de l'Angleterre, que Pitt va soutenir les droits de ce roi qui n'est plus, de ce roi qui, par la perte de sa raison, est retranché du nombre des vivants, mais dont la puissance, comme une illusion inviolable, subsiste encore, protégée par le génie de son ministre. Entendez-le, Messieurs :

Dans la plupart des contrées, dit-il, un événement comme celui que nous déplorons aurait presque rompu les liens de l'union sociale ; mais dans ce pays, sous cette heureuse forme de gouvernement qui offre les avantages et prévient les maux de la démocratie, de l'oligarchie, de l'aristocratie, rien de semblable n'est à craindre. Bien qu'un des trois pouvoirs de la législature vienne à manquer, la voix du peuple se retrouve tout entière dans ses représentants, les deux chambres. Les lords et les communes représentent tous les intérêts du peuple ; en eux réside le droit constitutionnel de suppléer à la défaillance du troisième pouvoir. Tel est l'esprit de la constitution ; tel fut le sentiment de ceux qui ont fait la révolution. Ils n'avaient pas, comme aujourd'hui, à pourvoir à la suspension du pouvoir royal, pendant que le trône était occupé, mais à réparer l'absence de l'une des trois branches de la législature qui avait disparu. Mais qu'il y ait absence définitive ou suspension accidentelle, c'est également aux autres branches de la législature qu'il appartient d'y suppléer. Le pouvoir de donner le trône s'est trouvé dans le peuple, au moment de la révolution, et a été exercé par le parlement. D'après les mêmes principes de liberté et les mêmes droits parlementaires, le pouvoir de suppléer à l'action royale qui vient à manquer appartient au peuple, c'est-à-dire aux lords, aux communes, ses légitimes représentants.

Fox avait dit :

L'état malheureux du roi est une sorte de mort ci
le droit ordinaire, un pareil état ouvre, au profit du ı
légitime, tous les droits qu'il peut avoir. Ainsi tous
de la couronne sont dévolus au prince qui doit l
George III.

Pitt réfute cet argument avec une admirab
sion et une grande dignité :

Le comité, dit-il, peut-il considérer la maladie du ro
d'une nature connue et souvent passagère, comme
civile ? Non, certes. S'il y avait en ce moment telle ch
mort civile, son altesse royale le prince de Galles
immédiatement sur le trône, avec la plénitude des]
ves royales, et non pas avec le titre de régent ; car l
vile, comme la mort naturelle, est irrévocable et perm
ne vois dans Blackstone que deux faits par lesquels u
puisse encourir la mort civile : le premier, c'est le
ment du royaume par sentence légale ; le second, c'e
en religion et la profession dans un ordre monastique
dans le premier cas, il existe un acte qui sépare le c
toute société au dedans du royaume ; et dans l'autr
l'acte volontaire d'un homme qui se sépare du monde.
on prétendre que l'un ou l'autre de ces deux exemple
logue à cette *visitation* du ciel, à ce coup de la ma
que nous déplorons, et qui peut, qui doit, selon to
rence, n'être que passager ? Et peut-on argumenter d
heur comme d'un acte qui prive, à l'avenir, Sa M
l'exercice des pouvoirs, dont elle n'a jamais abusé, et
elle n'a jamais renoncé ?

Avant d'écouter la réponse de Fox, veuillez
quer, Messieurs, cette interversion dans les r
deux adversaires. Pitt, défenseur-né de la pré

royale, invoquait la souveraineté du peuple, le droit qu'avaient exercé les chambres de transférer la couronne. Il en concluait que la suspension provisoire et forcée de l'activité du roi ne pouvait pas, de plein droit, transmettre l'autorité royale dans les mains de l'héritier naturel ; qu'il fallait une déclaration du parlement, et que cette déclaration devait fixer des limites à l'exercice du pouvoir qu'elle transférait. Fox, au contraire, oubliait ces droits populaires qu'il avait si souvent invoqués, et cette autorité du parlement qu'il avait voulu naguère enrichir des dépouilles de la couronne.

Sans doute, pour les deux illustres adversaires, la question n'était pas uniquement constitutionnelle et théorique. Pitt voulait rester ministre; il sentait bien que le prince de Galles, appelé tout à coup à la plénitude des fonctions royales, pouvait renouveler l'administration, appeler Fox au gouvernement, dissoudre la chambre des communes, et, par l'exercice de la prérogative, modifier même la chambre des pairs.

Fox, malgré son zèle démocratique, croyant que le prince de Galles le ferait ministre, avait hâte qu'il fût régent, avec toutes les prérogatives du roi. Espérant exercer le pouvoir du prince, il voulait qu'il en eût le plus possible ; il s'opposait à toute réserve, et même à toute discussion. Il fut obligé cependant de se rétracter sur le premier point ; et il reconnut que le parlement avait le droit de déclarer la régence ; mais il soutenait encore qu'en la déclarant les chambres ne pouvaient pas la limiter, parce qu'elle résidait virtuellement dans la personne du prince. Pitt avait poussé l'audace de son principe jusqu'à dire : « Le fils du roi d'Angleterre n'a pas actuellement plus de droit à l'exercice du pou-

voir royal que tout autre sujet du royaume. » L'opposition releva vivement ces paroles; Burke essaya de tourner en ridicule l'ambition du ministre, en l'appelant un des *candidats* à la régence, et en ajoutant que pour lui il aimait mieux donner sa voix à l'héritier légitime.

Fox, mêlant la logique et l'ironie, attaqua le discours de Pitt avec une merveilleuse habileté :

Faire une loi, dit-il, pour désigner le régent, c'est changer la forme de la monarchie, et d'héréditaire la rendre élective. La Pologne et la misérable condition de ses habitants nous disent assez ce que c'est qu'une monarchie élective. Le droit de faire des lois ne réside que dans la législature complète, et non dans le simple concours de deux de ses branches. Notre constitution est bâtie sur ce principe, dont la durée importe à son existence; s'il en était autrement, la constitution pourrait être détruite sans obstacle : si deux branches de la législature avaient le pouvoir de faire une loi, elles pourraient, par cette loi, dénaturer, anéantir le troisième pouvoir.

La situation actuelle des affaires vient d'être comparée à la révolution de 1688. Il n'y a nulle ressemblance. Le trône alors avait été déclaré vacant, et le reste de la constitution subsistait. Maintenant le trône est occupé ; mais son autorité est suspendue. Au temps de la révolution, l'assemblée qui fut alors convoquée, sachant bien qu'elle ne pourrait faire aucun changement dans la forme de la monarchie, tant qu'elle n'aurait pas une *tête*, rétablit d'abord le troisième pouvoir, et ensuite détermina ses limites. Aujourd'hui, on invite le comité à procéder d'une manière bien différente, à créer d'abord un nouvel office, et ensuite à déclarer qui doit le remplir. Et quelle serait la situation du régent élu par cette chambre ? Ce serait un mannequin, une poupée, une créature du parlement, *sine pondere corpus*, une insulte, une moquerie à tous les principes de gouvernement.

Ensuite, par un adroit sophisme, confondant la régence et la royauté, il combat toute restriction du pouvoir royal dans la personne de celui qui doit en être dépositaire.

La régence, dit-il, ne doit pas être plus élective que la couronne. Elle ne doit pas être plus limitée, car elle a les mêmes devoirs ; et pour les remplir, elle a besoin des mêmes forces. Que penseriez-vous d'un Polonais qui demanderait à un gentilhomme anglais si la monarchie de la Grande-Bretagne est héréditaire ou élective ? Tout homme un peu familier avec notre constitution croira d'abord que la réponse est toute simple. « Notre monarchie est héréditaire. » Toutefois, si la doctrine du jour prévalait, voici quelle doit être la réponse : « Je ne puis vous dire : demandez au médecin de Sa Majesté. Quand le roi se porte bien, la monarchie est héréditaire ; mais quand il est malade et incapable d'exercer l'autorité souveraine, elle est élective. »

Et cependant cette assertion, que la monarchie britannique est élective, est si matériellement hostile aux principes de la constitution, qu'elle ne saurait être supportée. Comment donc venir à bout de cette difficulté ? On trouvera sans doute un légiste subtil et politique qui établirait que la monarchie étant héréditaire, le pouvoir exécutif peut se transmettre par élection. De cette manière, la couronne et l'action de la couronne seraient séparées comme distinctes par leur nature ; l'une serait la chose, l'autre le nom, etc... Ai-je besoin de rappeler ici ma résistance connue aux empiétements de la couronne ? Plus d'une fois l'influence de la couronne a été combattue dans cette chambre, et, je le crois sincèrement, pour le bien du peuple. Lorsque la puissance exécutive était portée au delà de ses limites naturelles, il fallait bien lui résister. Je me suis fort avancé dans cette voie, et ne me suis pas fait scrupule de déclarer que les subsides devraient être suspendus, si l'assentiment royal était refusé à quelques réformes constitutionnelles d'une prérogative dangereuse et abusive. Les hommes modérés

jugèrent cette doctrine violente. Pour moi, je l'ai constamment maintenue ; et le public en a profité. Mais, je vous le demande, est-ce aujourd'hui l'occasion de déployer ce pouvoir constitutionnel de résistance à la prérogative, et de combattre l'influence de la couronne dans cette chambre ? Je l'avoue, j'ai tiré gloire de cette lutte quand la couronne était dans la plénitude de ses pouvoirs ; mais je rougirais de fouler aux pieds ses droits, maintenant qu'elle est gisante devant nous, dépourvue de toute force et incapable de résistance. Que le très-honorable gentilhomme s'enorgueillisse d'une semblable victoire, qu'il triomphe sans combat, qu'il prenne avantage des calamités et des misères de l'humaine nature ; que, semblable à quelque avare et dur seigneur d'un manoir voisin de la mer, il se gorge de richesses acquises par le pillage des naufragés et par ce droit rigoureux de *trouvaille* et d'*aubaine* exercé sur toutes les choses que les accidents variés du malheur peuvent jeter en sa puissance ; pour moi, je ne me vanterai jamais d'avoir remporté de telles victoires, et d'avoir garni mes mains de richesses amassées à ce prix.

Après ces éloquentes paroles, Fox termine par des attaques personnelles, comme dans toute discussion complète :

Si les chambres, ajoute l'orateur, peuvent faire régent qui leur plaît, elles peuvent désigner le régent pour un mois, pour un jour, pour un an, et transformer la monarchie en république. Le très-honorable gentilhomme a nié que le prince de Galles eût plus de droit à la régence que lui-même n'en avait. Et cependant il a confessé qu'il y aurait violation du devoir si l'on pensait à un autre régent ; et tout cela pour le misérable triomphe de faire voter sur lui, et d'insulter un prince dont il sent bien qu'il ne mérite pas la faveur.

Pitt se lève, et répond sur-le-champ à son habile

adversaire. Je voudrais vous faire lire ces discours, autant qu'on le peut du moins. Recueillis par fragments, perdus dans des recueils, ils sont peu connus en France, et étaient mal traduits, plus mal que je ne le fais. Pitt commence par de savantes recherches historiques, empruntées aux règnes de Richard II et de Henri VI. Mais de cette antiquité confuse il fait sortir de lumineuses idées sur le gouvernement parlementaire; il attaque ce principe d'une régence absolue qui pourrait en quelques mois, en quelques jours, pendant un accès de fièvre du roi, renverser tout l'ordre du gouvernement établi. Renvoyant à Fox son ironie, il s'étonne de ce zèle excessif pour le pouvoir royal; enfin il se défend lui-même avec une dignité pleine de force :

Le très-honorable gentilhomme, dit-il, m'accuse d'agir par un mauvais esprit d'ambition, et de ne pouvoir supporter l'idée de perdre ce ministère que j'ai si longtemps gardé; il m'accuse de ne point espérer la faveur du prince, parce que je m'en crois indigne, et dès lors d'envier, d'entraver l'élévation de mes futurs successeurs. Est-ce à moi ou à lui qu'appartient ce caractère de mauvaise ambition, toute prête à sacrifier les principes de la constitution à l'amour du pouvoir? Je laisse la chambre et le pays en décider. Ils jugeront si, dans toute ma conduite, quelque considération personnelle, quelque soin de mon propre pouvoir, paraît avoir eu la plus grande part aux résolutions que j'ai proposées. Quant à cette prétendue conviction de ne pas mériter la faveur du prince, tout ce que je puis dire, c'est que je ne connais qu'un moyen, pour tout autre ou pour moi, de mériter cette faveur : c'est d'avoir constamment travaillé dans la vie publique à faire son devoir envers le roi, père du prince, et envers le pays. Si, par de tels efforts pour mériter la confiance du prince, je l'avais cependant perdue, quel que fût le motif d'une chose si pénible pour

moi, j'en aurais du regret, sans doute; mais, je le dis hardiment, il me serait impossible d'en avoir du repentir.

A la suite de ce débat, soutenu de part et d'autre avec toutes les ressources du savoir, de l'éloquence et du sarcasme, Pitt fit adopter une résolution portant que la régence serait offerte au prince de Galles, avec les restrictions que le parlement jugerait convenables. Il prévint alors le prince par une lettre respectueuse et ferme; celui-ci répondit avec hauteur; mais Pitt, achevant son ouvrage, fit insérer pour conditions, dans le bill de régence, que le régent ne pourrait créer de pairs, qu'il ne pourrait conférer de charges inamovibles ni de pensions, que la garde de la personne du roi serait exclusivement commise à la reine, etc. Telles étaient les conditions prévoyantes par lesquelles, en supposant la longue maladie du roi, Pitt assurait le maintien de son propre pouvoir. Le prince, malgré son dépit, plia devant l'habile et impérieuse volonté du ministre.

Une difficulté restait encore. Comment ce bill, voté par les deux chambres pour fixer les limites au pouvoir qui devait suppléer la couronne, recevrait-il la dernière sanction, nécessaire à la loi? Les savants et les jurisconsultes anglais s'embarrassaient dans des subtilités singulières. La question était insoluble. Il aurait fallu un roi pour compléter l'acte qui fixait les pouvoirs du régent. Pendant qu'on argumentait sur cette difficulté, les soins de l'art et une révolution heureuse rendirent au roi d'Angleterre sa complète raison. Pitt, après avoir abattu ses adversaires à force de talent, eut la joie de faire annoncer aux chambres que le roi avait recouvré la santé, et qu'il allait reprendre

l'administration de l'empire. C'est au mois de mars 1789 que cette grande crise fut ainsi conduite à terme par le génie et la bonne fortune d'un homme.

Le rétablissement inespéré de George III, sa présence au parlement et dans les fêtes publiques excitèrent le plus vif enthousiasme. La gloire de Pitt profitait de ces transports de loyauté pour le souverain, dont il avait défendu les droits en même temps que ceux du parlement. Il était célébré comme le ministre habile d'un roi chéri, et comme le défenseur des libertés publiques. Il avait réussi à faire passer le maintien de son pouvoir, pour l'affermissement de la constitution même.

Combien un pareil ministre, un homme semblable aurait été nécessaire dans une monarchie voisine, pour présider à la plus grande mutation politique des temps modernes ! Mais nous demandons l'impossible ; c'est à l'école de la liberté que se forment des hommes qui peuvent ainsi la conduire et la dominer. La France, du milieu de l'inertie et des intrigues, compagnes du pouvoir absolu, pouvait-elle produire un homme ainsi fait pour la liberté et le commandement tout ensemble ? Il n'y avait pas de Pitt en France.

A peine j'aborderai ce grand sujet aujourd'hui.

Tandis que ce pays, rival de la France, et qui avait été si cruellement humilié par elle pendant la guerre d'Amérique, s'affermissait dans sa paix intérieure sous l'ascendant de Pitt, tandis que cette crise passagère de la maladie du roi et de l'ambition de Fox disparaissait, une agitation bien autrement irrémédiable tourmentait la France. L'appauvrissement des finances, le poids d'une dette qui s'accroissait chaque jour, plus que tout cela, l'impuissance de supporter un ordre so-

cial qui n'était plus en accord avec les lumières et les idées du temps, mille causes diverses, et la nécessité, avant toutes les autres causes, précipitaient la France vers un grand dénoûment. On n'avait pas vu d'états généraux depuis 1616. Le règne de Louis XIV avait été une longue suspension des droits publics de la France; le règne du régent, une honteuse dégradation de tous les sentiments d'honneur et de loyauté, qui pouvaient suppléer aux libertés publiques; le règne de Louis XV, malgré quelques succès militaires et les talents de quelques hommes d'État, avait laissé dépérir et tous les préjugés et toutes les forces réelles de la vieille monarchie. Depuis la dernière convocation des états généraux, tout était changé en France; aucune des croyances du siècle de Louis XIV ne subsistait plus; toutes ces choses que l'assemblée constituante a déclarées mortes étaient mortes avant elle; et ce fut là tout à la fois la merveille et l'explication de sa puissance. Ainsi, doublement du tiers, réunion de trois ordres, abolition violente et spontanée des titres de noblesse, des dignités féodales, toutes ces choses qui semblent le prodige de l'audace, étaient inévitables et faciles. Les hommes qui furent les acteurs de ce grand mouvement n'ont pas fait ces choses-là; ils les ont dites tout haut; elles étaient faites avant eux, dans la réalité et dans l'opinion. Avant qu'on l'eût écrit, le *tiers* était devenu la nation.

Cependant il y eut des organes publics, des hérauts d'armes de cette révolution, des voix pour proclamer ces idées toutes-puissantes. Dans le nombre, il est un homme qui d'abord domina tous les autres par l'audace comme par le génie. Aujourd'hui, nous le montrerons à peine, assez seulement pour remarquer le

contraste de la liberté fixe et régulière, et de la liberté violente, le contraste d'un État affermi sur des lois, et d'un État qui cherche les siennes dans une révolution.

Ces doctrines si hardies, ces principes de la souveraineté populaire, que Pitt invoquait tout à l'heure à l'appui de son autorité, elles n'étaient dans les mains de Mirabeau que des leviers pour mettre sous le seuil de la monarchie, et la faire sauter tout entière.

Jetez-le dans un État libre et constitué, placez-le dans le parlement d'Angleterre, sa force démagogique disparaît. Il est le rival de Fox et le successeur de Pitt. Élevé sous le régime absolu, il en reçut les souillures. Pitt, passant des études de sa jeunesse au gouvernement, dans sa vie austère et pure, ne connut guère d'autre passion un peu humaine que l'ambition. Au contraire, la vie de Mirabeau fut longuement traînée dans tous les scandales du désordre, du vice, et, j'ai honte de le dire, quelquefois de la bassesse. Cet homme puissant, ce génie de la parole, il ressemble au lion de Milton, dans le premier débrouillement du chaos, moitié lion, moitié fange, et pouvant à peine se dégager de la boue qui l'enveloppe, lors même que déjà il rugit et s'élance.

Ses vices sont sur lui comme un poids qui le déprime et le retient encore quand il se montre homme de génie. Mémorable exemple ! les fautes de cet homme, cet arriéré de honte qui lui restait, arrête sa gloire, l'empêche d'être grand et utile comme il l'eût été, le rabaisse à des actions avilissantes, au moment où il est porté au sommet de la puissance publique. Vous rappellerai-je sa vie? dirai-je en même temps que, dans cette vie, il faut faire la part et du régime au milieu duquel il fut élevé, et des irritantes tyrannies, des

traitements iniques auxquels il fut soumis? Rappellerai-je que, pour des égarements de jeunesse, il est arbitrairement jeté de prison en prison; que, s'il est coupable, il n'est pas jugé, mais puni par lettres de cachet; que de ce donjon de Vincennes, qui devient pour lui l'école du publiciste et de l'orateur, il écrivit en vain des lettres suppliantes à son père, à ce prétendu ami des hommes, père si dur et si tyrannique, incapable de comprendre le génie de son fils et de plaindre son malheur qu'il a fait?

Enfin Mirabeau sort du cachot de Vincennes, quelques années avant l'époque où il devait paraître sur un si grand théâtre. Les interdictions civiles dont il est frappé, la perte de ses biens, cette espèce de proscription qui l'éloigne du rang où l'appelait sa naissance, en fait d'abord un écrivain polémique, autant qu'on pouvait l'être alors. C'est ainsi qu'il prélude à la tribune par des pamphlets sur la *caisse d'escompte,* sur l'*agiotage,* sur l'*entreprise des eaux de Paris.* Puis, il est envoyé à Berlin avec une mission équivoque. Il en revient avec un gros livre compilé à la hâte. Toujours pauvre et dissipateur, accablé de dettes et de besoins, il va chercher fortune en Angleterre, et ne réussit à rien, qu'à juger admirablement ce pays. On lui reprocha dans ce voyage des actions honteuses que je ne puis croire; mais, par les égarements trop réels de sa vie, il est un peu coupable même des calomnies inventées contre sa mémoire.

Cet homme était déplacé dans l'ancien ordre social, tout à la fois par l'injuste oppression qu'il avait subie et par les fautes qui le déshonoraient. Un grand mouvement ébranle la France : la convocation des états généraux a retenti. Mirabeau secoue la fange de sa

robe; il court à Marseille, pour devenir tribun, député, puissance. Et là, voyez les dernières apparences de cet ancien ordre social qui allait s'écrouler : peu de mois avant l'époque où tout le système public sera renouvelé par une déclaration de l'assemblée constituante, Mirabeau discute dans l'assemblée de la nation provençale, en faveur des *non possédant-fiefs* contre les *possédant-fiefs*. Vous croiriez la féodalité encore vivante; ce ne sont que des mots. Cependant Mirabeau est désigné par la terreur des nobles qu'il combat. Chassé du sein de cette noblesse qui aurait dû s'armer de lui, il est élu comme représentant du *tiers*. Des choses qui en Angleterre ne sont rien, des acclamations, des triomphes populaires semblent alors un immense scandale, une révolution tout entière. Mirabeau, avec son écriteau, *Mirabeau, marchand de draps,* le comte de Mirabeau devenu marchand de draps, et l'élection publique qui l'envoie comme représentant du *tiers,* et son arrivée à Versailles, et son entrée dans cette assemblée où quelques murmures semblent le signaler, mais où bientôt il va prendre une place si grande, tout cela caractérise cette époque de transition violente entre l'ancien ordre et l'ordre nouveau.

Maintenant, comment faire connaître cet homme? Choisirai-je les discussions de principes? choisirai-je les accidents d'éloquence? Qu'est-ce qui le rendit si puissant? Ce n'étaient pas ses théories; c'était cette parole électrique et violente qui jaillissait de lui comme la foudre.

On était là depuis trois ou quatre jours à discuter, pour savoir quel nom prendrait l'assemblée. On était là à se débattre entre des titres plus ou moins systéma-

tiques. Mirabeau parle, et tout le génie du soulèvement populaire anime ses paroles. Et, dans cette séance mémorable où l'assemblée devint assemblée nationale en refusant de se retirer, quelle est la voix qui détermina cette résistance soudaine ? C'est la voix de l'orateur, c'est la parole insolente et toute-puissante de Mirabeau :

Les communes de France ont résolu de délibérer : nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous qui ne sauriez être son organe auprès de l'assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. (*Vifs applaudissements.*)

Eh ! Messieurs, redirais-je ces paroles si elles n'étaient pas devenues toutes froides et tout historiques pour nous ? Laissez-nous examiner innocemment, et d'une manière instructive pourtant, ces grands souvenirs de nos annales publiques. Qu'importe maintenant que ces paroles de Mirabeau, si énergiques et si véhémentes, retentissent encore devant nous ? M'accusera-t-on de les avoir lues dans l'histoire ? croit-on que, lorsque vous voyez aujourd'hui un roi vénéré sur le trône, et des assemblées à la fois fortes et paisibles, il soit dangereux et irritant pour personne de se souvenir de ce turbulent discours qui a commencé l'ère nouvelle de la France ! Non, sans doute. C'est ici qu'il faut reconnaître et admirer cette sublime alchimie de la Providence, qui tire le bien du mal, qui des passions les plus violentes et des fureurs démocratiques fait sortir plus tard le repos, mais la liberté des empires. (*Applaudissements.*)

CINQUANTE-TROISIÈME LEÇON.

sidérations sur le caractère général de l'assemblée constituante. — Faux point de vue des contemporains; grandeur elle de l'assemblée. — Mélange d'abstractions et d'activité ute-puissante. — Différence de cette assemblée et du parment britannique de 1640 et de 1688. — Prédominance de irabeau, et pourquoi? — Trait distinctif de sa politique. Principaux débats auxquels il prend part. — Victoires de a éloquence. — Tâche impossible qu'il entreprend; sa ort. — Dernières réflexions.

MESSIEURS,

'éprouve aujourd'hui un embarras véritable, que re bienveillance ne me rend pas habituel. Je reute le sujet où je me suis engagé, à la fin de la derre séance, et qu'il me faut rapidement traverser. Je rette ces orateurs anglais; il y avait là moins de ressabilité, une tâche moins difficile. Mais évoquer du lieu de notre propre histoire des souvenirs si grands, mêlés, si terribles, qui sont encore pour les esprits sujet de controverse et d'animosité! On hésite à tte pensée. Même en ne cherchant qu'une étude storique dans ce qui a si puissamment agité les es, on craint que les passions ne soient pas encore ez éteintes, que les cendres ne soient pas encore ez froides. Une sorte d'électricité se conserve dans es paroles qui ont fait lever la France, il y a quarante nnées, et qui ont commencé la plus grande des ré-

volutions sociales. Faut-il cependant fuir devant ces souvenirs? Peut-on aujourd'hui, par le silence, comme on le pouvait, il y a quinze ans, par le despotisme et par la gloire, faire oublier cette mémorable assemblée, d'où sont nées les libertés, les agitations et les prodigieuses conquêtes de la France, quoique cette assemblée eût déclaré, dans une de ses premières séances, que la nation française renonçait, par principe d'humanité, à toute espèce de conquêtes?

Et cette éloquence dont nous suivons l'histoire, cette parole moderne dont nous cherchons le caractère, où pouvons-nous la reconnaître plus vivante et plus active que dans un homme de cette assemblée? Jamais cette force de la pensée, manifestée par le langage et agissant sur des hommes pleins de passions et d'espérance, jamais cette dictature du génie n'a été plus visible, plus prompte, plus impérieuse, que dans ces premiers temps des troubles civils de la France. Oh! que le parlement d'Angleterre, avec ses précédents et sa jurisprudence de liberté, oh! que le parlement de 1640, avec ses longues phrases puritaines et son verbiage théologique, du milieu duquel s'élança Cromwell tout armé, oh! que ces souvenirs, si terribles cependant, sont inférieurs à la puissance morale que développe la France agitée par cette réforme sociale, qu'elle se flatte de rendre universelle et d'appliquer au monde entier! Dans l'ambition presque folle de ces grandes idées, il y avait cependant quelque chose de puissant et de hardi, qui en fait un événement sans égal dans l'histoire moderne.

Historiens du génie français, observateurs de l'influence des lettres sur les réformes sociales, nous sommes obligés de nous arrêter dans une curieuse

ntemplation devant cette grande époque, et devant hommes qui lui ont surtout donné l'empreinte écla-te qu'elle gardera dans la postérité. Je le sais; cette morable assemblée a commis toutes les fautes de iexpérience, et toutes celles que commande la né-sité. Dans cette étonnante activité, dans ce travail destruction et de reconstruction, qui consuma ente mois, une foule d'erreurs métaphysiques se mê-ient à l'énergie de la faction et de la liberté. Jamais nt de contrastes de la rêverie spéculative et de l'ac-rité turbulente du Forum ne furent accumulés; et la même est un des caractères les plus originaux, les us ineffaçables de l'époque. Je le sais bien aussi, ins cette France, si ingénieuse, si oisive, si littéraire, près ce long règne du *bon plaisir,* après ce silence atrecoupé par des plaisanteries de salon, ces voix ortes qui retentissent tout à coup, ces douze cents ommes réunis dans une assemblée, ce sénat qui est n Forum, devaient singulièrement étonner les es-rits. Il y avait sans doute du prestige et du mensonge ans l'admiration que sentirent les contemporains à a vue d'un spectacle si grand, mais surtout si nou-eau. Ainsi, reproches légitimes que la froide posté-ité peut adresser maintenant aux âmes ardentes de es premiers régénérateurs de la France, explication le l'enthousiasme exagéré qu'ils inspirèrent, puissance ncalculable de cette grande innovation de la parole publique, indépendamment du génie des orateurs; ce sont là, Messieurs, des choses qu'il faut d'abord sépa-rer du caractère général de cette assemblée qui, con-nue sous le nom d'*états généraux*, s'appela bientôt *as-semblée nationale*, puis *assemblée constituante*, et ne sera jamais oubliée dans l'histoire du monde.

Vous avez vu par ce peu de paroles que j'ai rappelées dans la dernière séance, comme un essai de la puissance et du génie de Mirabeau, comme un exorde de sa vie oratoire ; vous avez vu, par ce peu de paroles, si hardies et si dominantes, presque toute l'histoire de cette assemblée. Elle s'empara de la tribune, comme par droit de conquête. Il y eut quelque chose de violent, de victorieux dans son avénement ; et dès lors le même caractère devait s'imprimer à tous ses actes.

Toutefois, par la disposition des esprits, par cette origine littéraire et philosophique que la réforme sociale avait parmi nous, par l'influence de ces théories dont Rousseau avait été le tribun éloquent et rêveur, on vit, au milieu des grands coups d'État législatifs, au milieu même des désordres, des séditions du dehors et de tous les accidents d'une vaste et terrible révolution, un caractère d'abstraction et de généralité régner dans les délibérations de l'assemblée nouvelle. Tous les problèmes du publiciste se trouvèrent réunis dans un court intervalle. Ainsi donc, il serait difficile de choisir un sujet plus vaste de réflexions, d'études historiques, morales, oratoires ; il serait difficile de voir jamais l'esprit de l'homme plus actif et plus novateur, en aussi peu de temps. Dans le dessein de cette assemblée, qui veut faire un code social complet et nouveau, il y a quelque chose que le monde n'avait pas vu, je crois, avant elle. Que voulait le parlement d'Angleterre en 1640 ? que demandait-il dans ses premières doléances ? Le retour annuel des assemblées qui avaient été imprudemment interrompues, l'abolition de certaines taxes onéreuses et irrégulières, la punition de puissants ministres qui s'étaient rendus

dieux aux communes. Était-ce à de pareilles réformes que se bornait la première espérance des législateurs de la France? Un intervalle incalculable sépare es deux époques et les deux ambitions. A une époque plus récente encore, à l'époque où fut recommencée, sous une autre forme, la révolution d'Angleterre, que voulait cette assemblée qui, sous le nom de *convention,* accueillit un prince nouveau? La confirmation de certaines libertés publiques dès longtemps établies dans le droit commun de l'Angleterre, une dynastie protestante, et le pouvoir du parlement. Reportez maintenant vos yeux sur le travail de l'assemblée constituante; quelle incomparable différence pour l'immensité des résultats!

Ainsi, Messieurs, jamais carrière plus vaste ne fut ouverte à l'ambition et à l'énergie du talent oratoire; et c'est pour cela que cette époque, lors même qu'elle est confusément montrée, parle si fortement aux âmes. Une puissance extraordinaire de renouvellement et de création lui fut donnée, sous la loi inévitable du bouleversement et du désordre; il y a de quoi admirer et de quoi trembler. Par là cette époque est singulièrement instructive et dramatique; par là, Messieurs, l'homme qui fut le plus puissant organe, la voix vivante de cette époque, me paraît supérieur, non pas en habileté, en génie, mais en domination sur l'esprit des hommes, aux orateurs politiques dont je vous ai parlé jusqu'à présent.

Le rapport que je cherche à marquer entre l'Angleterre et la France, cette supériorité, non pas de sagesse, mais d'éclat, de bruit dans le monde, que je donne à la France, se justifierait par toutes les parties du parallèle; mais en même temps vous verriez combien il

était nécessaire et naturel de vous montrer le génie politique anglais, avant de suivre la France dans cette grande crise de son renouvellement.

Une des supériorités secondaires, une des supériorités d'étude qui appartenaient à Mirabeau, c'était la profonde connaissance, la vive intelligence de la constitution anglaise, de ses ressorts publics et de ses ressorts cachés ; c'était le sentiment de la vie politique et parlementaire. Cependant, sa première pensée fut-elle de rapprocher les constitutions des deux pays? A la vue de ce grand royaume, la France, que Louis XIV avait élevée si haut, sur de fragiles appuis, et que Louis XV avait laissé tomber de ses mains énervées, conçut-il le projet de le relever, en lui donnant des bases semblables à celles du gouvernement britannique? On peut le croire; mais Mirabeau ne l'avoua pas. Sa vie tout entière lui imposa le rôle de grand et redoutable factieux. C'est à ce prix qu'il avait besoin de fonder son pouvoir, et de prendre de vive force une popularité qui luttât pour lui contre la perte de l'estime publique. Lorsqu'il entre à l'assemblée constituante, il est forcé d'agiter cette assemblée, avant de prétendre à la gouverner, d'y porter tout l'entraînement des passions démocratiques, avant de pouvoir la soumettre à ses pensées.

Sa vie politique se partage donc entre deux grandes entreprises, peut-être inconciliables : la puissance tribunitienne exercée dans toute sa violence, l'emploi de la parole comme d'une arme destructive; puis un grand effort pour régler, pour dompter cette effervescence populaire qui s'était emportée à sa voix. Mais pourquoi fallait-il que dans cette dernière tâche, qu'aurait si fort ennoblie la conviction, il entrât de

nteux motifs, et que l'on vît à une violence calculée céder une modération vénale, lors même qu'elle it sincère?

Cependant, Messieurs, quelle admiration sans es-e, quel étonnement ne doit pas s'attacher à cet nme, lorsque, après avoir arrêté votre attention sur grandeur de la mission offerte à l'assemblée consti-nte, vous considérez de quels éléments était formée le assemblée! Que d'hommes remarquables par les nières, le talent, la générosité des sentiments, ient réunis de toutes les parties du royaume! Un ivain anglais a dit du parlement de 1640 : « Aucune que n'a produit de plus grands hommes que ceux siégeaient dans cette assemblée; ils avaient les nts et les intentions nécessaires pour rendre la rie heureuse, si, par un fatal enchaînement de cir-istances, l'Angleterre n'eût été mûre pour sa ne. » Ces paroles s'appliquent bien mieux aux nmes de l'assemblée constituante. Tout ce que bitude des travaux de la pensée, le vif sentiment la civilisation, la science spéculative, peuvent offrir talents et de lumières, étaient là réunis. Des ecclé-stiques savants et éclairés, des magistrats habiles, e foule d'hommes ingénieux, quelques hommes quents, composaient cette élite de la France.

C'était un homme rare et supérieur, sous quelques pports, que ce jeune Barnave, dont la vie, le talent, s opinions même, rien ne fut achevé, et qui mourut ant d'être lui-même. C'était un sage politique, digne être admiré dans le parlement d'Angleterre, que ce lounier, si hardi dans les assemblées provinciales du Dauphiné, si modéré dans l'assemblée constituante, t qui montra toujours, au milieu des violences de la

tribune et des émeutes populaires, une raison lumineuse et prévoyante. C'était un homme remarquable par tout pays libre, qu'Adrien Duport, qui, dans une époque d'inexpérience et d'essai, répandit tant d'idées justes et praticables sur le système judiciaire, dans ses rapports avec la liberté civile.

L'abbé Maury, que je n'admire pas, qui, dans l'éloquence religieuse, manquait de naturel et paraissait avoir plus d'art que de foi ; l'abbé Maury, qui prenait souvent l'emphase pour le talent, était cependant un homme à qui l'énergie de ses organes, plutôt que de sa pensée, une forte et tenace mémoire, une immense capacité de travail, l'esprit de tout le monde, pillé par réminiscences et toujours à ses ordres, donnaient une puissante action de tribune.

Cazalès était, par nature et par instinct, tout ce que l'abbé Maury voulait devenir à force de travail et d'étude. Ce jeune officier de cavalerie, publiciste pour avoir lu Montesquieu, se sentit orateur en présence d'une grande assemblée. Ses discours ont quelque chose de libre, d'énergique, et toute la puissance de l'esprit novateur se montre dans la manière même dont Cazalès défend l'ancien ordre social.

Parmi les hommes dont la voix se faisait entendre plus rarement, ou même qui n'approchèrent pas de l'orageuse tribune, que d'esprits distingués, que de talents divers qui furent célèbres dans d'autres époques. Vous avez lu les *Mémoires* de Ferrières ; vous y reconnaissez un esprit ferme et juste, un homme instruit de toutes les grandes questions politiques, un homme qui sait l'histoire et la vie humaine, qui est fidèle à son parti, et qui le juge. Eh bien, Ferrières ne parla jamais à l'assemblée constituante. Un homme

lèbre de nos jours, qui, dans sa verte vieillesse, conserve toute la puissance de la dialectique et de l'éloquence, M. de Montlosier y prit rarement la parole. les discours, il est vrai, furent éclatants et mémorables. On n'aurait pas dû oublier qu'il fit entendre alors la plus éloquente apologie de la religion et de ses ministres. Lorsque l'on discutait la confiscation des biens du clergé, c'est lui qui s'écriait avec tant d'énergie :

Vous voulez les chasser de leurs palais; eh bien, ils se réfugieront dans la cabane du pauvre, qu'ils ont souvent nourri et consolé. Vous voulez leur arracher leurs croix d'or; eh bien, ils prendront une croix de bois, et c'est une croix de bois qui a sauvé le monde.

Voilà, Messieurs, les mouvements d'éloquence et d'imagination qui, dans cette assemblée, échappaient à des hommes que l'ambition de la tribune tentait rarement, et dont la voix ne s'élevait que par intervalles. Quelle devait être la vivacité de génie, la puissance oratoire de l'homme qui était éminent parmi des hommes si distingués, et dominait une telle élite de talents divers!

Nous ne nous arrêterons à aucun détail littéraire pour analyser le génie de Mirabeau; nous chercherons à expliquer son influence par le rapport intime de sa parole avec la nouveauté et la violence des situations où il se trouvait; ce sera pour nous une rhétorique expérimentale, toute en faits et en actions.

Un des premiers caractères de Mirabeau, c'était la force lumineuse et pratique de son esprit. Beaucoup d'illusions généreuses et de théories dominaient dans l'assemblée. Tous ces hommes que la lecture de Rousseau et des autres écrivains philosophes passionnait

pour la liberté, n'avaient pas cependant la science de la liberté ; car, dans nos États modernes, la liberté est une science encore plus qu'une passion. Ils ressemblaient un peu à cet écrivain brillant et ingénieux dont je vous ai parlé l'année dernière, à ce Filangieri qui, au milieu de la cour de Naples, rêvait des utopies et des plans de constitution plus libres que la constitution anglaise.

Au contraire, l'esprit de Mirabeau était tout politique, et cette forme violente, cette vivacité tribunitienne dont il couvre ses pensées, n'est qu'un emprunt qu'il fait à l'esprit de son temps, ou une satisfaction qu'il lui donne. Mais, chose remarquable, ce qui est chez lui artificiel, convenu, est cependant plein de vigueur, d'originalité, de vérité. Malgré la sagesse intime et cachée de ses projets, ce qu'il jette à son auditoire, cette véhémence de langage, ces déclamations populaires, tout cela est aussi animé, aussi contagieux, aussi puissant que si l'âme de l'orateur eût été bouleversée dans ses derniers replis et agitée de toutes les passions d'un vrai tribun emporté par ses paroles.

Voilà le premier trait caractéristique de cet homme; toutes les puissances et tous les effets de la parole passionnée lui arrivent à la fois. Ironie mordante, amère, mépris superbe qu'il jette du haut de son éloquence sur tous ceux qui le contredisent, impunité naturelle, incontestée à tout ce qu'il ose faire et dire : voilà ses priviléges.

Maintenant, Messieurs, étudions-le dans quelques-unes des situations de ce siècle de deux ans, où tant de choses furent faites en France.

J'ai dit que deux grands rôles partagent cette courte carrière. Ne croyez pas cependant que ces deux rôles

n'appartiennent pas nécessairement et naturellement au même homme : la sagesse de Mirabeau, la justesse naturelle de son esprit, paraissent même dans ses premières fougues de tribune, par lesquelles il s'empare des passions démocratiques, en adoptant leur langage; et de même, dans les derniers temps de sa vie politique, dans son retour intéressé à une modération qu'il préférait, il garde encore ce ton hautain et cette éloquence éclatante qui domine le bruit populaire.

Lorsque Mirabeau n'était encore que tribun, le sage Mounier, croyant pouvoir entraver la puissante action de l'assemblée nationale par des formes, avait soutenu qu'il était illégal de demander le renvoi des ministres; que l'accusation était ouverte contre eux, mais qu'aucune autre demande, aucune influence réelle ou présumée sur la volonté souveraine ne pouvait sortir de l'assemblée populaire. Entendons Mirabeau réfuter cette doctrine :

Eh! comment nous refuseriez-vous ce simple droit de déclaration, vous qui nous accordez celui de les accuser, de les poursuivre, et de créer le tribunal qui devra punir ces artisans d'iniquité dont, par une contradiction palpable, vous nous proposez de contempler les œuvres dans un respectueux silence? Ne voyez-vous donc pas combien je fais aux gouvernants un meilleur sort que vous, combien je suis plus modéré? Vous n'admettez aucun intervalle entre un morne silence et une dénonciation sanguinaire. Se taire ou punir, obéir ou frapper, voilà votre système. Et moi j'avertis avant de dénoncer, je récuse avant de flétrir, j'offre une retraite à l'inconsidération ou à l'incapacité avant de les traiter de crimes. Qui de nous a plus de mesure et d'équité?

Mais voyez la Grande-Bretagne : que d'agitation populaire n'y occasionne pas ce droit que vous réclamez! C'est lui qui a

perdu l'Angleterre... L'Angleterre est perdue! Ah! grand Dieu! quelle sinistre nouvelle! Eh! par quelle latitude s'est-elle donc perdue? ou quel tremblement de terre, quelle convulsion de la nature a englouti cette île fameuse, cet inépuisable foyer de si grands exemples, cette terre classique de amis de la liberté?... Mais vous me rassurez... L'Angleterre fleurit encore pour l'éternelle instruction du monde; l'Angleterre répare, dans un glorieux silence, les plaies qu'au milieu d'une fièvre ardente elle s'est faites. L'Angleterre développe tous les germes d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité humaine; et tout à l'heure encore, elle vient de remplir une grande lacune de sa constitution avec toute la vigueur de la plus énergique jeunesse, et l'imposante maturité d'un peuple vieilli dans les affaires publiques.

Cette vive réponse, Messieurs, remet devant vos yeux ces débats anglais sur la régence, qui nous occupaient il y a quelques jours. Vous voyez, par cet exemple, la prompte communication d'idées qui existait à cette époque entre la France et l'Angleterre, et surtout entre l'Angleterre et Mirabeau.

Ce caractère d'esprit sérieux, applicable aux affaires, cet esprit de vraie politique que nous retrouvons au milieu des passions, ou réelles, ou simulées du tribun, devait rendre insupportables pour Mirabeau quelques-uns des premiers débats de l'assemblée constituante.

Son sens supérieur lui montrait que ce n'était point par une espèce de délibération philosophique qu'il était nécessaire de commencer la régénération d'un grand empire. Il ne prit qu'un intérêt médiocre à cette discussion des droits de l'homme, dont il était cependant le rapporteur; et l'on ne peut remarquer dans ses paroles, à ce sujet, que sa définition de la tolérance religieuse, et la force avec laquelle il en établit

la justice et la nécessité. Là, Messieurs, les idées de Mirabeau et ses expressions se rencontrent assez souvent avec les idées, les expressions d'un orateur de notre temps, enlevé trop vite à la tribune. M. de Serres, dans les débats remarquables que fit naître son projet de loi en faveur de la liberté de la presse, montra d'une manière admirable comment l'absolue liberté de la controverse religieuse résulte du principe de la tolérance. C'est le même ordre d'idées et, sous quelques rapports, la même vigueur que dans le discours de Mirabeau. La supériorité de Mirabeau, c'est d'avoir si nettement posé la limite à une époque où de telles idées étaient nouvelles et vivement contredites. Remarquez d'ailleurs que cette question spéculative l'occupait à peine quelques moments au milieu de tant d'intrigues et de travaux; car, une chose qui doit surtout redoubler la surprise, c'est l'activité prodigieuse de cet homme pendant deux ans : fréquents discours à la tribune, longs et laborieux débats, journaux rédigés par lui-même, correspondance secrète avec le pouvoir, correspondance double peut-être, présence assidue dans l'assemblée ou dans les clubs populaires, effort perpétuel de la pensée, de la parole, vie violente, déréglée, vices mêlés aux travaux.

Il est à remarquer, Messieurs, que le travail de l'assemblée, se portant presque à la fois sur toutes les questions spéculatives et toutes les questions de circonstances, exigeait de l'homme qui voulait la dominer une activité, une facilité de génie encore plus diverse qu'elle n'était énergique.

Ainsi, tantôt vous voyez Mirabeau, dans le débat sur le *veto*, remonter à toutes les idées fondamentales de la monarchie constitutionnelle, et sauf quelques ex-

pressions violentes qui étaient là pour être applaudies, développer avec une haute sagesse, comme l'aurait fait M. Pitt, le principe nécessaire de la sanction royale; tantôt vous le voyez, à l'occasion d'un incident public, d'une émeute populaire, reprendre toute son audace de tribun et épouvanter de ses paroles la cour qu'il veut sauver.

Mais je suis impatient de vous le montrer dans un de ces grands duels oratoires, où l'homme éloquent, animé par un adversaire, paraît de toute sa hauteur. Choisissons.

On a dit, et j'ai répété que Mirabeau avait de nombreux coopérateurs de sa gloire; que, dans la dissipation de sa vie et l'accablement de ses travaux, souvent il s'aidait ou de l'esprit littéraire de Champfort, ou de la science de M. Dumont, ou de la rhétorique de Cérutti, ou du talent de tout autre. Mais il ne me paraît jamais plus éloquent, plus puissant, que lorsqu'il ne peut avoir de secours, lorsqu'il se défend sur l'heure, lorsque de toutes parts assailli, serré de près, acculé à la tribune, il se retourne et donne un coup de défense à côté de lui.

Qu'une brusque et injurieuse interruption éclate contre l'orateur, qu'une menace forcenée lui soit lancée de loin, ou qu'un adversaire habile le prenne corps à corps, sa parole est irrésistible et d'une effroyable amertume; demandez à l'abbé Maury.

Quelquefois sa parole est si réellement soudaine, qu'elle s'abandonne elle-même avant d'être achevée. S'il aperçoit, pendant qu'il parle encore, un mouvement dans l'assemblée, une résistance trop forte, il se rétracte avec passion, et par une secousse violente donnée à son esprit et à celui des autres, il les

domine encore en changeant lui-même d'opinion. On a dit, il est vrai, que, dans les derniers mois de sa laborieuse carrière, quelquefois à la tribune il éprouvait une sorte de pesanteur et d'embarras, que ses idées arrivaient lentement ou n'arrivaient pas, qu'il chargeait ses phrases de longs adverbes, pour attendre.... C'est, je le crois, que cet esprit vigoureux était impuissant à parler sans idées. Il ne voulait pas, il ne pouvait pas avoir cette stérile facilité qui répand des mots plus ou moins harmonieux, plus ou moins liés, dans l'absence des sentiments et des pensées. Non, quand son esprit, ou inquiet ou épuisé, ne trouvait pas de quoi parler, il le montrait; et puis l'impatience de ce retard avoué lui rendait bientôt son énergie; il compensait le temps qui lui manquait par un effort plus actif de la pensée; et après quelques minutes d'anxiété, d'embarras, il se retrouvait tout entier; sa pensée jaillissait rapide comme la colère, substantielle et serrée comme la méditation : car il avait médité en un moment, par la vigueur interne de son esprit. (*Applaudissements.*) Vous avez raison d'applaudir; car cela ne se retrouvera plus de longtemps.

Mais j'oublie tant de vives répliques, de sarcasmes soudains, de rudes apostrophes; je cherche une grande victoire de tribune. Il en est une que je dois rappeler encore ici, quelque célèbre qu'elle soit. On y retrouve le caractère comme le génie de Mirabeau. La commission des finances a fait son rapport sur le plan proposé par M. Necker; Mirabeau a parlé avec force et astuce tout à la fois; il veut que le plan de finances soit accepté, mais qu'il soit accepté à la charge de M. Necker, si l'on peut parler ainsi; car il a envie d'être ministre, et ministre des finances; il espère, et c'est la plus

grande audace de sa pensée, soutenir cet édifice à moitié ébranlé par lui-même et raffermir cette monarchie en la renouvelant, et surtout en la gouvernant. Il a donc parlé une première fois, et puis on a reparlé, raisonné, débattu, amendé, sous-amendé. L'heure avance, et l'assemblée, comme l'ont décrit les contemporains, est incertaine, embarrassée, harassée. Il prend la parole :

Messieurs, au milieu de tant de débats tumultueux, ne pourrai-je donc pas ramener à la délibération du jour par un petit nombre de questions bien simples?

Daignez, Messieurs, daignez me répondre. Le premier ministre des finances ne vous a-t-il pas offert le tableau le plus effrayant de notre situation actuelle? ne vous a-t-il pas dit que tout délai aggravait le péril? qu'un jour, une heure, un instant pouvait le rendre mortel?

Avons-nous un plan à substituer à celui qu'il nous propose? *Oui*, a crié quelqu'un dans l'assemblée. Je conjure celui qui répond *oui* de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiner, le démontrer; que, fût-il immédiatement soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que, fût-il exempt de toute erreur, on peut croire qu'il s'est trompé; que, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison; qu'il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le monde, puisque, sans l'assentiment de l'opinion publique, le plus grand talent ne saurait triompher des circonstances, etc., etc., etc.

Vous voyez là, Messieurs, cette domination d'un homme. Mirabeau fait adopter un plan qu'il déclare nécessaire et qu'il blâme. Cette assemblée, divisée, incertaine, impuissante à délibérer, est entraînée par les paroles de l'orateur.

ıtenant, c'est dans un combat corps à corps, c'est ises avec un adversaire habile, secondé de pasıuissantes, que je veux vous montrer Mirabeau.

[uestion est une de celles qui, sans être incerpour les publicistes, peuvent être longtemps ıes. Il s'agit du droit de paix et de guerre, dans ›narchie limitée. Ce droit appartient-il exclusit au souverain? doit-il être exercé par les assemeules? doit-il être partagé entre le souverain et ›mblées?

ouvernement anglais, dans la pratique, résout ›ine cette difficulté. Le vote de l'impôt transfère ıent aux chambres le droit de paix et de guerre. ›sprit français, à cette époque, était trop préoce rigoureuses théories, pour concevoir, pour ıver ce mode indirect et détourné d'obtenir tous ıltats de la liberté, sans collision immédiate enpouvoirs. En Angleterre, Fox, ou tout autre n de la réforme politique, n'avait jamais deque le parlement eût seul le droit de déclarer ›re. Il savait bien qu'à l'époque de la guerre d'Aıe, lorsqu'il attaquait avec tant de force les énorbsides demandés par les ministres, si son opivait prévalu contre la dépense, elle aurait réel: prévalu contre la guerre, et que si, au contraire, semblée servile ou prévenue votait des sommes ıses pour une guerre désastreuse, elle eût égat voté cette guerre.

ı, quelle que fût la supériorité pratique de l'es: Mirabeau, il n'aurait pu faire admettre ces idées ›s dans l'assemblée, au milieu du règne toutınt des prétentions populaires. C'était un grand pour l'orateur de conserver une part d'action au

pouvoir exécutif, et de repousser la doctrine qui mettait le droit de guerre dans les mains de l'assemblée.

Le premier discours de Mirabeau, à ce sujet, ne saurait être rapidement analysé, ni rapporté par fragments ; ce discours est méthodique, clair, énergique, plein d'idées justes, et incline visiblement à faire prédominer l'autorité du roi dans la décision de la guerre. Quelques phrases d'une singulière violence, quelques menaces démocratiques sont une espèce de rançon que la popularité de l'orateur payait pour la sagesse de ses vues politiques. On s'étonne que tant de détours et de subterfuges n'enchaînent pas son génie.

Ce discours et le décret proposé par Mirabeau trouvèrent un adversaire redoutable par le talent et plus encore par la popularité. Cette palme démocratique qui faisait la gloire de Mirabeau, et que des bruits obscurs commençaient à lui disputer, elle est brisée sur sa tête par son jeune rival. Mirabeau peut en un moment être précipité de ce trône chancelant de l'opinion publique ; il est accusé comme un déserteur de la cause populaire. Il arrive à l'assemblée, et sur son passage des clameurs injurieuses le désignent et le menacent. On crie devant lui : *La grande trahison du comte de Mirabeau.* Il entre dans la salle : l'impression récente et profonde du discours de Barnave, les passions de la foule, et cette irrésistible action d'un préjugé général, tout est contre Mirabeau ; disons-le même, quoiqu'il eût raison dans le débat, le sentiment des motifs intéressés auxquels il obéissait autant qu'à la vérité devait, au fond de l'âme, l'embarrasser et l'affaiblir.

Toutefois rien n'est abaissé dans sa contenance, rien n'est affaibli dans son accent. Il est prêt, avec toutes

ses forces, à lutter contre un déchaînement populaire, comme il avait lutté contre un pouvoir absolu.

Il prend la parole. Je ne vous rappelle pas auparavant le discours de Barnave; c'est par impartialité : dénué d'une expression vive et durable, le discours de Barnave ne frapperait pas aujourd'hui les esprits; on ne concevrait plus la puissance qu'il recevait et de la voix de l'orateur, et de l'émotion de l'assemblée, et de toute l'ardeur des passions de parti; il paraîtrait seulement froid et méthodique; mais alors il était éloquent. Tenons-le pour tel; admettons, sans le relire, et d'après l'enthousiasme contemporain, que Barnave a vivement plaidé la cause du parti populaire, qu'il a signalé les guerres injustes et malheureuses entreprises par les rois; qu'il a vivement intéressé toutes les passions démocratiques. Rappelez-vous que Mirabeau est obligé de se justifier lui-même, avant de défendre son opinion, qu'il est perdu s'il a tort, perdu s'il a raison contre le préjugé populaire; que, menacé de toutes parts, il n'a pour appui que son talent.

On répand depuis huit jours, dit-il, que la section de l'assemblée nationale qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre est parricide de la liberté publique; on répand les bruits de perfidie, de corruption; on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On dirait qu'on ne peut, sans crime, avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible, devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir; des hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour-

propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les autres aux préventions populaires.

Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe; et maintenant on crie dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau...* Je n'avais pas besoin de cette grande leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore utile; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public, indépendamment des mobiles mouvements de l'opinion populaire, cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers; il ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible qui fait justice à tous. Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomnient en ce moment mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendié des hommes que je n'ai pas cessé de combattre; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile, et qui, cette révolution fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions, qui parlait aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ses calomniateurs suçaient le lait des cours et vivaient de tous les préjugés dominants : que m'importe? Ces coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière.

Alors, serrant de près son adversaire, opposant à chaque argument subtil une réponse énergique et simple,

t à toutes les vues de la politique, sans paraître ıner les passions qu'il a besoin de ménager, u reprend tous ses avantages à force de ta- ec quelle dextérité il repousse le principal ar- de Barnave!

ın homme à qui tant d'applaudissements étaient pré- dedans et au dehors de cette salle, M. Barnave n'a tout abordé la question. Ce serait un triomphe trop intenant que de le poursuivre dans des détails où, s'il r du talent de parleur, il n'a jamais montré la moindre ınce d'un homme d'État. Il a déclamé contre ces maux ent faire et qu'ont fait les rois; et il s'est bien gardé quer que, dans notre constitution, le monarque ne désormais être despote, ni rien faire arbitrairement; bien gardé surtout de parler des mouvements popu- ıoiqu'il eût donné lui-même l'exemple de la facilité ıelle les amis d'une puissance étrangère pourraient ır l'opinion d'une assemblée nationale en ameutant le ıtour d'elle, et en procurant, dans les promenades s, des battements de mains à leurs agents. Il a cité aisant la guerre pour ne pas rendre ses comptes : ne it-il pas, à l'entendre, que Périclès ait été un roi, ou re despotique? Périclès était un homme qui, sachant passions populaires et se faire applaudir à propos t de la tribune, par ses largesses ou celles de ses amis, è à la guerre du Péloponèse... qui? l'assemblée na- Athène .

ıi vaincu dans cette lutte, obligé de transformer e son opinion, Mirabeau triompha par son ce. Suivrai-je le reste de ses combats, au mi- travaux innombrables de l'assemblée? Mais ce tracer, sous une forme incomplète, l'histoire

politique de la France. Tous ces discours auraient besoin, pour être entièrement compris, d'un récit pour lequel le temps et le talent nous manquent. Souvent, d'ailleurs, la parole, cette parole si puissante, n'était alors que l'instrument forcé, involontaire, des passions publiques qu'elle semblait exciter.

Je n'achève pas, Messieurs; je passe tout de suite à la fin de ce drame si plein et si court. Épuisé trop vite, la vie devait manquer à tant d'ardeur et d'énergie morale, et abandonner cet homme au milieu de son ambition. Après avoir précipité les événements de la révolution, il semblait capable de les suspendre. C'est une illusion, je le crois, mais cette illusion, si vivement ressentie par les contemporains, est un tel éloge de son génie, qu'on ne peut jamais la séparer de son souvenir.

Sans doute, dans cette assemblée, Mirabeau conserva sa puissance jusqu'à sa mort; sans doute, dans les premières violences populaires, lorsqu'une voix obscure et criarde (c'était celle de Robespierre) s'élevait pour réclamer déjà des proscriptions, le tonnerre de la voix de Mirabeau, partant de la tribune, fit en un moment rentrer dans le néant ce blasphémateur. Cependant telle est l'irrésistible action des mouvements populaires, telle est la fatalité ou plutôt la progression attachée aux grands changements politiques, que si Mirabeau, surmontant à force d'énergie vitale les travaux excessifs auxquels il se livrait, eût poussé sa carrière, ce mauvais et obscur déclamateur auquel il avait imposé silence par quelques paroles de mépris, se vengeant par l'échafaud, aurait fait un jour tomber la tête du grand orateur.

Il a échappé à ce danger par une mort prématurée,

ı plénitude de son génie et de sa puissance, et que l'enthousiasme public l'entourait encore des ations qui peuvent soutenir l'homme supérieur é à sa gloire et à ses desseins.

CINQUANTE-QUATRIÈME LEÇON.

Modération et affaiblissement de l'assemblée constituante. — Mirabeau non remplacé. — Caractère de la parole dans les assemblées qui suivirent. — Traits distinctifs de quelques orateurs. — Brièveté de cet examen. — Considérations nouvelles sur l'Angleterre, par rapport aux troubles civils de la France. — Situation des partis politiques anglais; comment ils furent affectés par la révolution française. — Explication de la conduite de Pitt. — Germes de division dans le parti whig. — Burke, Sheridan, Fox. — Premiers signes de dissentiment. — Débat mémorable; rupture solennelle entre Fox et Burke. — Conséquences de cet événement.

Messieurs,

Nous traverserons rapidement la France agitée par une révolution si violente. Comment analyser les discours de cette tribune entourée de tant de séditions populaires, et bientôt de tant d'échafauds?

Ce n'est plus ici l'étude de l'élève des lois et de l'éloquence, c'est un sujet réservé pour les plus graves méditations de l'historien. Quelques tristes pensées peuvent seulement nous apparaître du milieu de ce chaos, où le son de la parole est interrompu par le retentissement de la hache.

Une première vue nous frappe. Quand Mirabeau succombe, cette grande assemblée, qu'il avait animée de ses passions, semble s'affaiblir et tomber avec lui.

Cette modération qui, dans Mirabeau, était devenue croyance sincère et calcul d'intérêt, se communique au plus grand nombre; et le rôle qu'il avait pris lui-même est aussi tenté par ceux qui naguère le combattaient; mais la prévoyance et le génie politique manquèrent à cette modération faible et tardive. Les puissantes idées dont l'assemblée s'était servie pour tout renverser autour d'elle la renversèrent elle-même : elle tomba devant cette loi gigantesque et insurmontable de la souveraineté populaire qu'elle avait proclamée. Elle se sentit inquiète, épouvantée du mandat qu'elle exerçait depuis plus de deux ans. Cette jalousie démocratique, qui s'attache à tout et à la popularité même, reprochait aux députés de l'assemblée constituante un si long pouvoir. Il fallut le déposer, et même s'interdire le droit de le recevoir de nouveau.

Au milieu de l'assemblée et du sein d'un groupe peu nombreux, dont la force devait croître avec le désordre public, sortaient des cris de haine contre le talent et l'influence de quelques hommes. C'était une aristocratie qu'il restait à détruire.

Cette grande assemblée, qui avait tout changé en France, est obligée de finir; et, en abdiquant, elle prononce contre chacun de ses membres l'incapacité d'être réélu dans l'assemblée nouvelle. Ainsi, non-seulement par le mouvement nécessaire d'une révolution, la violence allait s'accroître; mais par ce changement systématique de personnes, par cette exclusion de tous ceux qui avaient déjà paru, enfin, par cet appel de toute une race *populaire* nouvelle, le progrès naturel des troubles civils est centuplé en France.

On doit regretter d'autant plus cette imprudente abnégation de soi-même qui saisit l'assemblée consti-

tuante, que les principes de la monarchie représentative s'y fortifiaient chaque jour, et y trouvaient des auxiliaires parmi ceux qui les avaient autrefois repoussés. Toutes les idées anglaises, énoncées d'abord par Mirabeau, étaient, à la fin de l'assemblée, répétées pas Cazalès. C'était au nom de toutes les théories d'un gouvernement libre, et même au nom de la souveraineté du peuple, que cet orateur, animé, brillant, précis, défendait la cause du privilége, qui commençait à devenir celle de l'infortune.

Mais cet homme et tous ceux même qui avaient servi avec le plus d'ardeur la réforme sociale allaient être écartés de l'arène politique et frappés d'interdiction par l'imprudent décret de l'assemblée constituante. Une autre assemblée succède avec des ambitions nouvelles, un surcroît d'inexpérience et de violence, plus de passions et moins de talent. Trop faible contre le flot populaire qui la pousse et l'écrase, elle fera bientôt place à une assemblée nouvelle, la dernière et la plus implacable dans cette enchère de la démocratie sur elle-même.

Mais, sans esquisser ces grands tableaux qu'il serait si difficile d'achever, rappelons seulement que le raisonnement et la discussion disparurent devant la force incalculable de l'anarchie populaire. Jignore si le tempérament oratoire de ces hommes de l'antiquité était plus fort que le nôtre; je suis tenté de le croire, quand, au milieu des proscriptions de Rome et de ses impitoyables guerres civiles, je vois ces hommes conserver leur éloquence, et dominer au sénat et au Forum peu d'heures avant de mourir sous le glaive. Mais il ne semble pas donné aux modernes d'avoir cette même vigueur de génie, surtout lorsque les événements leur

arrivent, non pas comme les crises naturelles d'une ancienne république, mais comme une surprise, comme un phénomène de tout l'état politique instantanément renouvelé. A mesure que la révolution avance, que les périls et les fureurs s'accroissent, que les proscriptions, les vengeances, les coups d'État populaires bouleversent la société, les talents, l'éloquence, s'effacent. Je ne sais quel symbole uniforme et violent impose à toutes les imaginations un langage à peu près semblable. Une sorte de formule déclamatoire et terrible semble commandée à l'homme supérieur comme à l'homme médiocre. La force individuelle disparaît au mlieu de ce mouvement tumultueux de tout un peuple en colère.

Plus l'histoire politique de cette époque est extraordinaire et pleine d'un affreux pathétique, plus l'histoire oratoire, si l'on peut parler ainsi, devient stérile, monotone, étrangère aux véritables inspirations du génie. Ce n'est pas sans doute qu'il n'y ait des hommes qui s'élèvent et qui dominent encore; ils sont montés sur des ruines. Leur grandeur a quelque chose de gigantesque et de hideux. Il en est un qui rappelle les traits de Mirabeau; ce n'est pas dans une salle fermée qu'il doit parler; il serait à l'étroit; c'est au grand air, c'est au milieu d'un peuple en émeute. Il est l'orateur de Paris tumultueux. Cet homme a sa manière d'être éloquent; la parole est un instrument de destruction à son usage. Il n'a pas ce langage uniforme que se renvoie et se communique un parti; il a son génie à lui. Au milieu des passions les plus féroces, ce génie est capable d'un mouvement de pitié. Mais il faudrait retracer de trop sanglants souvenirs.

Il est un autre homme qui apparaît, au milieu de

cette terrible époque, avec une physionomie d'orateur. Né sous le ciel du Midi, dans ce pays des orateurs et des ministres, jeune, ardent, mélancolique impétueux et insouciant, inspiré par la tribune, fait pour tout oser à la tribune, doué d'une grande énergie, lorsque la parole est toute sa tâche, et puis s'éteignant, tombant aussitôt qu'il est descendu de la tribune; grand orateur, et à peine homme dans la conduite de ce monde et dans la défense de sa propre vie; admirable pour soulever, pour agiter, pour conduire, en apparence, une assemblée, et ne sachant pas se défendre contre un *comité* qui va l'envoyer à la mort. Cet homme, dans un État libre et régulier, où le talent de la parole, la prompte vivacité du langage, sont des armes suffisantes, il se fût placé bien haut, quoiqu'il manquât, je crois, d'habileté politique.

On pourrait ainsi, Messieurs, parmi tous ces hommes qui montèrent les degrés sanglants de la tribune et qui disparurent, on pourrait choisir, désigner quelques talents, quelques natures faites pour l'éloquence et le mouvement politique. Mais, je le répète, ces hommes s'effacent, sont anéantis dans cet immense nivellement. Ils ne peuvent servir à l'explication historique des événements; et l'histoire de l'éloquence ne saurait se placer au milieu de cette horrible énergie de la vie active, occupée uniquement à se défendre et à détruire.

Lorsque dans un discours sur le sujet le plus lamentable de nos troubles civils, vous entendrez cet orateur qui retrace les périls de la France et les convulsions de sa grandeur, attaquée de toutes parts, et se dévorant elle-même par l'anarchie, lorsque vous l'entendrez s'écrier, avec une éloquente tristesse :

Prenez garde que la France, au milieu de ses victoires, ne ressemble à ces monuments fameux qui, dans l'Égypte, ont vaincu le temps. Le voyageur qui passe s'étonne de leur grandeur; mais s'il y pénètre, que trouve-t-il? De froides cendres et le silence des tombeaux.

Que faisaient tous ces grands mouvements d'éloquence? La fureur d'un libelliste obscur, la haine féroce d'un mauvais déclamateur, l'infernal, le pitoyable génie tout à la fois d'un homme qui enivrait de ses poisons la plus vile populace, suffisaient pour abattre la tête de cet éloquent orateur. Les armes étaient trop inégales; sa supériorité même faisait de lui, au milieu de ce chaos, quelque chose d'étranger, de disparate, dont il fallait se délivrer par l'échafaud.

Nous n'irons pas plus loin dans ces souvenirs. Il faut porter ailleurs nos regards et nous distraire de ce terrible spectacle, sans perdre ce qu'il offrait de grand et d'instructif.

Un pays qui avait communiqué à la France presque toutes les idées dont elle était passionnée, un pays qui avait éprouvé, avec moins de puissance et de fureur, les mêmes agitations civiles, regardait d'un œil attentif, et quelquefois avec une satisfaction intéressée, ces tourmentes terribles qui agitaient la France. L'écho de l'assemblée nationale était dans le parlement d'Angleterre. On ne prévoyait pas encore quelle serait la portée de ces coups puissants qui ébranlaient le trône de France et renouvelaient la vieille société; mais tous les esprits, en Angleterre, étaient saisis d'une indicible curiosité, et considéraient avec une ardeur sans égale ce qui se passait en France. Mille passions particulières du pays se liaient à cet exemple si voisin et qui pouvait être si contagieux.

Pitt avait presque vieilli dans le ministère; il touchait à sa trentième année; il était dans la vigueur de son génie, plein d'audace et d'expérience, et habitué à tout faire pour l'intérêt de l'Angleterre. Assuré de la paix des trois royaumes, il ne redoutait pas d'abord le voisinage de ce volcan qui s'allumait en France; et, avec un sentiment de joie nationale et inique, il regardait paisiblement s'agiter ce grand peuple, croyant qu'il allait se consumer.

Cependant les partis réguliers, officiels, qui divisent l'Angleterre, retrouvaient, à la vue de ce violent mouvement, si près d'eux, une ardeur qu'ils avaient perdue depuis un demi-siècle. Les whigs, plus d'une fois corrompus par le pouvoir, ou même amollis par l'habitude d'une paisible opposition, s'animaient à l'exemple de ces théories si audacieuses et si hautaines qui renouvelaient la France.

Mais, du milieu des whigs, tout un parti, zélé pour les *précédents* de cette jurisprudence de liberté qui fait la loi de l'Angleterre, s'alarmait et s'indignait des innovations de la France. C'étaient les whigs aristocrates, qui ne concevaient la liberté qu'avec ces hautes prérogatives de la noblesse maintenues en Angleterre, cette chambre des pairs si forte, et qui, par son influence, nomme un si grand nombre de députés des communes, cette autorité presque seigneuriale des *justices* de paix, ce monopole territorial des anciennes familles, ce droit d'aînesse, gardien permanent de l'inégalité, cette puissante Église, dotée de tant de richesses et de tant de priviléges, ces dîmes enfin, et cette proscription légale des *dissidents* religieux.

Aux yeux de ces hommes, qui étaient des whigs cependant, qui se montraient passionnément attachés

aux libertés politiques de l'Angleterre, il y avait quelque chose de scandaleux et de funeste dans la réforme bien autrement profonde et violente de cette nation qui, pour début de sa liberté, faisait disparaître les restes d'usages féodaux, les coutumes, les formes, les lois civiles, que l'Angleterre croyait essentielles à l'existence, non-seulement de ses pouvoirs, mais de sa liberté même.

Veuillez, Messieurs, ne pas considérer ici le point de vue exclusivement présenté par quelques ouvrages, cette idée d'une conspiration du ministère anglais contre l'ordre public en France. Non! des intérêts plus vrais, plus naturels, étaient en question. C'était une crainte exagérée peut-être, mais sincère et nationale, que la France, dans ses convulsions, inspirait à l'Angleterre. Cette crainte divisa l'*opposition* anglaise; elle amena cette guerre terrible que Pitt, après s'être tenu longtemps à l'écart, ameuta, souleva de tous les coins de l'Europe, et poussait incessamment contre la France.

Arrêtons-nous un moment, pour reconnaître les principaux personnages qui doivent figurer dans ces premiers débats de l'Angleterre sur la France.

Nous avons déjà nommé, nous avons montré plus d'une fois Burke avec son caractère austère, élevé, son imagination enthousiaste, le mouvement naturel de son esprit vers toutes les pensées graves et religieuses, et ces principes de monarchie féodale, qu'il conservait au milieu du zèle le plus ardent pour les anciennes libertés, défendues par les wighs.

Un autre personnage se produisait sur le même théâtre, avec moins de noblesse et de dignité. C'était Sheridan, arrivé d'Irlande avec une grande ardeur de se signaler, un prodigieux besoin d'argent, une singu-

lière facilité à le dépenser, toutes les passions frivoles de la jeunesse.

Le début de sa vie fut un duel, un enlèvement et un mariage avec une cantatrice. La seconde passion de sa vie fut un amour effréné pour le jeu. Et la dernière, j'ai honte de le dire, un amour effréné pour le vin.

Époux de cette jeune et brillante cantatrice, que, par un sentiment d'orgueil bien placé, il voulut éloigner du théâtre, Sheridan donna d'abord des soirées musicales ; puis il composa pour vivre, et se fit auteur dramatique. Bien plus, il met en comédie la romanesque histoire de son mariage, et, pillant une autre pièce de théâtre qu'un poëte du temps avait composée sur le même sujet, il se fait à la fois le plagiaire de sa propre aventure et des plaisanteries publiées contre lui-même. Il y avait peu de dignité dans cette manière de tirer parti de tout et de prendre ses sujets si près de soi.

Mais la pièce étincelait d'esprit et de gaieté ; la réputation de Sheridan s'accrut promptement ; et bientôt après, la charmante comédie de l'*École de la Médisance* attira la foule au théâtre de Drury-Lane, dont il devint directeur.

C'est au milieu de cette carrière théâtrale que Sheridan connut l'illustre Fox, qui gouvernait l'opposition. La naissance de Fox, les habitudes d'une grande fortune perdue, ses affiliations aristocratiques, au milieu de la démocratie ds ses doctrines, en faisaient une espèce de grand seigneur pour Sheridan : malheureusement Fox lui donnait l'exemple de la passion du jeu et des plaisirs.

Les deux amis (car ils furent amis du moment qu'ils se virent, leurs esprits s'entendirent d'abord ; tous deux

avaient une franchise affectueuse et vive, je ne sais quoi de brillant, de facile, d'abandonné, qui n'excluait pas la vivacité du sarcasme, mais la rendait aimable), les deux amis jugèrent, au premier entretien, que la carrière naturelle de Sheridan était le parlement. Sheridan se sentait inspiré par le génie de Fox ; et Fox voyait dans la verve spirituelle de Sheridan un secours puissant pour l'opposition. Sheridan n'était pas propriétaire. Il possédait une action sur le théâtre de Drury-Lane ; ce n'était pas une base électorale admise par les lois. Je ne sais quel arrangement il fit ; il engagea son action pour une autre propriété, et enfin il se fit éligible, et fut nommé.

Mais le grave aspect de la chambre des communes, tant de noms illustres, l'autorité de tant d'hommes vieillis dans les affaires, le langage même des discussions, imposèrent d'abord à Sheridan, qui n'avait d'autre titre que l'amitié de Fox et sa comédie. Il passa deux ans sur les bancs de l'opposition, ne parlant pas, mais votant avec une ardeur extrême ; au dehors de la chambre, il se dédommageait ou se vengeait de son silence par des pamphlets pleins d'amertume, et, dans la vivacité piquante de ses écrits, on pouvait apercevoir que si jamais la facilité ou l'audace de parler lui venait, nul orateur ne pourrait rivaliser avec ce mordant et spirituel adversaire.

Enfin le principal soutien de l'opposition était ce Fox, que je n'ai plus besoin de vous faire connaître.

La révolution française, les premières théories, les premiers actes qui la signalent, le renouvellement de tout l'ordre extérieur et politique d'un grand pays, les violences, les attentats qui bientôt s'y mêlent, tombaient au milieu de l'opposition anglaise comme une

pierre de scandale, comme un immense sujet de blâme et d'enthousiasme.

Pitt demeurait immobile. N'avait-il pas dès lors l'ambition de se faire le chef et le défenseur des rois de l'Europe, et, à leur tête, d'entreprendre une lutte aussi longue que sa vie, contre ce grand peuple qui allait déborder sur l'Europe? Mais, dans la prévoyance de cette terrible épreuve, n'est-il pas à croire qu'il songeait que la liberté du gouvernement britannique peut quelquefois affaiblir son action, et qu'une guerre, pour être puissamment soutenue par l'Angleterre, a besoin d'être nationale, voulue par l'Angleterre? Les traditions de son illustre père étaient devant ses yeux, pour lui dire que les efforts contre l'Amérique avaient été anéantis par la puissance d'une opposition qui sans cesse invoquait tous les sentiments généreux au profit des *insurgés,* et qui, refroidissant le zèle public pour une cause injuste, rendait la victoire des soldats anglais impopulaire et aggravait la honte de leurs défaites.

C'est par là, bien plus que par d'autres motifs, qu'il faut expliquer la circonspection et la lenteur de Pitt. Pour entreprendre ce qu'il voulait, il attendait qu'il y eût peu de monde prêt à le blâmer. Il sentait que dans une lutte si terrible à soutenir au dehors, l'opposition intérieure, si elle état trop nombreuse, trop puissante, si elle conservait tous ses chefs, serait mortelle au courage, à l'énergie de l'Angleterre, et il ne voulait pas attaquer un peuple en révolution, avec la moitié seulement des forces d'un peuple libre.

Ainsi, la première pensée de ce grand homme d'État fut de préparer et d'attendre la division du parti whig, de faire que les contradicteurs de sa politique

fussent moins nombreux, et qu'une partie de ses adversaires venant à lui et l'invoquant contre la révolution française, lui dit : « Prenez les armes pour défendre notre opinion et la vôtre ; car nous pensons comme vous sur ce grand débat. »

Ainsi, ce ne seront pas des épisodes oratoires, que les scènes parlementaires dont je vais tout à l'heure vous entretenir ; ce sont des faits historiques, curieux, nécessaires pour l'intelligence des événements généraux de l'Europe.

En même temps, nous y verrons en présence ces hommes célèbres, dont le génie s'est trop peu conservé dans les extraits de leurs discours. Nous tâcherons de suppléer à ces inexacitudes, en nous pénétrant au moins de la situation qui inspirait leurs paroles, et en devinant par cette situation quelle devait être l'énergie et la puissance de ces paroles.

Dès l'année 1790, l'imagination de Burke et son âme généreuse avaient été singulièrement émues des violences, des iniquités qui s'étaient mêlées à la régénération de la France. Quoiqu'il n'eût pas été fort zélé pour l'abolition des lois répressives rendues contre les catholiques en Irlande, cependant il avait éprouvé un vif sentiment d'indignation en voyant les rigueurs exercées contre l'Église de France. Et puis, nous l'avons dit, ce whig inaccessible à toute séduction du pouvoir avait cependant, par le mouvement naturel de son imagination, une sorte d'attrait pour la grandeur, l'éclat du rang, la majesté des souvenirs ; il avait une sorte de chevalerie dans la pensée ; et les violences démocratiques qui menaçaient une femme et une reine blessèrent vivement son âme généreuse. L'ouvrage qu'il publia à la fin de 1790 semblait le premier

manifeste des rois, dans le silence de leurs armes encore immobiles. Cet ouvrage commença d'exciter en Angleterre la sympathie pour de grandes infortunes. En même temps, toute cette société aristocratique, puissante au nom de la liberté, se sentait inquiète pour ses pouvoirs, ses priviléges, ses bourgs pourris, sa domination dans le parlement. Tous ces intérêts se serrèrent l'un contre l'autre à la voix de Burke.

D'une autre part, cet esprit de prosélytisme ardent qui caractérisa les troubles civils de France se manifestait en Angleterre avec une singulière et menaçante activité. Ce droit habituel de rassemblement, de discussion, qui s'exerçait en paix depuis cent années prenait, sous l'inspiration de l'esprit français et des ardentes théories de la révolution, une énergie nouvelle. Ce n'étaient plus ces longues et lentes discussions des vieux *clubs* anglais; c'était quelque chose qui semblait emprunté à la flamme nouvelle de la France.

Pitt se taisait encore : ses expressions graves et discrètes marquaient à peine un dissentiment public. Le parlement s'était encore peu occupé de cette question; nulle idée de guerre contre la France ne semblait probable ni prochaine. Au contraire, la tradition politique tournait les idées anglaises vers un autre but. L'impératrice de Russie, ce colosse femelle que Sheridan, avec sa moqueuse et bouffonne éloquence, représentait un pied posé sur le rivage de la Baltique et l'autre sur le rivage de la mer Noire, voulait étendre son bras jusqu'à Constantinople. Elle avait hâte de justifier l'inscription de Potemkin : *C'est ici le chemin de Byzance*. Elle ne songeait pas qu'à l'autre bout de l'Europe il se faisait un mouvement qui dérangerait sa conquête. L'Angleterre était exclusivement préoccu-

pée du soin d'arrêter les agrandissements de la Russie vers l'Orient, et regardait cette puissance comme seule menaçante pour la liberté de l'Europe, sans croire encore qu'un autre péril s'élevait du côté de la France.

En 1791, après la prise d'Ocksakow, Pitt proposa donc à la chambre un projet d'armement maritime pour faire respecter la neutralité de l'Angleterre entre la Russie et la Porte, ou plutôt pour arrêter la Russie, en lui montrant la guerre prête à protéger la Turquie. Dans les débats mémorables qui suivirent le message royal, Fox fit éclater tout son enthousiasme en faveur de la révolution et des réformes politiques de la France. Il vanta le bonheur de la France et la sécurité qu'elle donnait aux autres peuples par la sagesse de ses lois :

J'admire, dit-il, la constitution nouvelle de la France, comme le plus glorieux monument de liberté que la raison humaine ait élevé dans aucun temps et dans aucun pays.

Burke ne contredit pas immédiatement ce magnifique éloge d'une révolution qu'il détestait. Il semble que les deux anciens amis avaient longtemps évité de se rencontrer, ou plutôt de se heurter sur ce sujet nouveau qui préoccupait toutes leurs pensées et divisait leur politique si longtemps unanime et solidaire. Ils craignaient, on le sent, de rompre publiquement cette longue et intime alliance glorieuse à tous deux. Une fois Burke s'était levé pour répondre à son ami ; mais le cri ministériel *aux voix,* poussé par habitude, l'avait maladroitement empêché de parler.

Dans une autre occasion, dans le débat sur le *budget* de l'armée, le dissentiment des deux amis s'était manifesté, mais avec de grands égards et une réserve mu-

tuelle. Après avoir attaqué la nouvelle institution des gardes nationales de France, et signalé le danger de cette puissance et de cet exemple pour l'Angleterre, Burke avait dit :

Je regrette que mon honorable ami ait laissé échapper une expression de joie à ce sujet; j'attribue cette opinion de sa part à son zèle reconnu pour la plus noble des causes, la liberté. C'est avec une peine inexprimable que je suis séparé par la plus légère dissidence de mon ami, de celui dont l'autorité devrait être toujours si grande sur moi et sur tous les hommes éclairés :

. . . . . quæ maxima semper
Censetur nobis, et erit quæ maxima semper.

Ma confiance dans mon ami était si grande qu'elle était absolue. Je ne rougis pas d'avouer une telle docilité; quand on a bien choisi son guide, elle soutient au lieu d'affaiblir. Celui qui appelle à son aide une intelligence égale à la sienne double sa force. Celui qui trouve l'appui d'une intelligence supérieure s'élève en s'unissant à elle ; j'ai obtenu le bienfait d'une telle alliance, et je ne voudrais pas m'en départir légèrement. Presque en toute occasion je serais heureux que l'on reconnût mes propres sentiments dans les paroles de M. Fox; je souhaiterais, comme un des plus grands biens pour mon pays, que ce très-honorable gentilhomme y fût appelé au pouvoir, parce que je sais qu'il joint à son grand et mâle génie le plus haut degré de cette modération qui est le meilleur contre-poids de la puissance, et qu'il est un des hommes les plus sincères, les plus dénués d'artifices, les plus bienveillants, désintéressé à l'excès, d'une nature douce et indulgente, même pour les fautes, sans une goutte de fiel dans toute sa personne. La chambre doit voir dans mon empressement à remarquer une expression ou deux de mon meilleur ami, avec quelle sollicitude je voudrais empêcher que les troubles de France ne trouvassent quelque appui en Angleterre, où des personnes mal-

anées recommandent, comme un modèle, l'esprit
ient démocratique de la réforme française.

s cette affectueuse précaution, il avait, sans au-
nagement, censuré les actes et l'esprit général
volution :

tonne, avait-il dit, que cette chose étrange, qu'on ap-
olution en France, puisse être comparée aux glorieux
nts de la révolution anglaise, et que la conduite de
its en cette occasion soit assimilée à la mutinerie de
-uns des régiments français. Alors le prince d'Orange,
1 sang royal d'Angleterre, était appelé par l'élite de
atie anglaise pour défendre son ancienne constitution,
our niveler tous les rangs. Vers ce prince ainsi appelé,
de l'aristocratie qui commandaient les troupes allè-
: leurs soldats, comme vers le libérateur du pays;
ice militaire changea d'objet; mais la discipline mi-
fut pas un moment interrompue; cette différence que
dans la conduite de l'armée anglaise, je la trouve
te la nation anglaise à la même époque. En fait, la
n anglaise et celle de la France sont précisément l'op-
e de l'autre, dans chaque circonstance particulière et
caractère général de l'événement. Chez nous, c'était
archie légale essayant l'arbitraire; en France, c'était
rque arbitraire commençant à légaliser son pouvoir :
re devait trouver résistance; le second faveur et sou-
Nous ne détruismes pas la monarchie; peut-être
rait-il facile de montrer que sa puissance fut aug-
La nation conserva la même hiérarchie, les mêmes
s, les mêmes franchises, les mêmes règles de pro-
s mêmes subordinations, le même système de lois, de
de magistratures, les mêmes lords, les mêmes com-
es mêmes corporations, les mêmes électeurs. L'Église
s affaiblie; ses richesses, sa splendeur, ses rangs de-
it dans le même état.

Burke concluait de cette différence, que la France, avec sa révolution universelle, retombait dans le chaos de la barbarie, et qu'elle avait fait *une chose sans nom*, comme les sorcières de Macbeth. Ce grand esprit ne remarquait pas assez l'influence irrésistible de circonstances diverses, et les caractères nécessairement opposés d'une révolution politique et d'une révolution à la fois politique et sociale.

Fox, ému de ces violentes invectives contre les principes qui lui étaient chers, mais plein de respect pour son ami, répondit avec une grande modération. Il déclara qu'il n'approuvait aucun système violent, qu'il était également ennemi de toutes les formes absolues de gouvernement, monarchie absolue, aristocratie absolue, démocratie absolue, et qu'il était zélateur invariable d'une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés; puis, répondant par des expressions non moins flatteuses aux éloges que Burke lui avait prodigués, il ajouta :

Telle est mon admiration pour le jugement de mon très-honorable ami, telle est mon estime de ses principes, ma haute opinion de ses lumières, tel est à mes yeux le prix inestimable de son amitié, que, si je mettais dans la balance, d'une part tout ce que j'ai recueilli de mes lectures politiques et de l'étude, tout ce que l'expérience du monde et des affaires m'a appris, et de l'autre, tout ce que j'ai tiré des conseils et des entretiens de mon ami, je ne pourrais décider à qui je dois davantage.

Mais Sheridan, avec son amère vivacité, vint aigrir ce débat paisible et mêlé de tant d'amitié :

Je diffère absolument, dit-il, de mon très-honorable ami

sur chaque mot qu'il a prononcé touchant la révolution française. Je la trouve semblable à notre révolution, en ce sens, qu'elle a résulté d'un principe aussi juste et d'une provocation aussi réelle.

J'admire les vues générales et la noble conduite de l'assemblée nationale. Je ne conçois pas qu'on l'accuse d'avoir renversé les lois, la justice et la fortune pub'ique du pays. Quelles étaient ces lois? les mandats arbitraires du despotisme. Quelle était cette justice? les décisions partiales d'une magistrature vénale. Quel était ce revenu public? la banqueroute autorisée. L'erreur fondamentale de mon très-honorable ami, c'est d'accuser l'assemblée nationale d'avoir créé les maux qui existaient dans toute leur difformité à l'époque de sa première réunion, etc., etc. Pour de tels maux, à quel remède fallait-il recourir, sinon à une réforme radicale de tout le corps de la constitution? Ce changement n'était pas seulement l'objet et le vœu de l'assemblée nationale; c'était la demande et le cri de toute la France, unie comme un seul homme et pour un seul dessein.

Ensuite Sheridan réfuta vivement, et avec une amère ironie, la comparaison que Burke avait faite entre la France et l'Angleterre, à l'époque de leurs révolutions. Burke se montra blessé de cette réplique, et se plaignit que l'honorable gentilhomme avait cruellement défiguré ses paroles, et avait tâché de le faire paraître un avocat du despotisme; il déclara que dès lors l'honorable gentilhomme et lui étaient séparés dans la politique.

Tel fut le premier signe de ce dissentiment profond qui devait plus tard diviser pour toujours les deux chefs du parti whig. L'amitié de Sheridan fut la première sacrifiée par Burke.

Mais il lui en coûtait bien plus de rompre avec un

ami de vingt ans, avec l'homme qu'il admirait le plus, disait-il. Plusieurs mois se passèrent encore; Burke et Fox continuaient de se voir habituellement, se communiquaient leurs pensées, s'éclairaient, se soutenaient l'un l'autre, dans les objections qu'ils faisaient à Pitt. Ils blâmèrent d'un commun accord le projet de guerre contre la Russie, et par des raisons diverses, ils entravèrent également les desseins réels ou apparents du ministre. Mais sous cette concorde dans l'opposition, on pouvait apercevoir déjà l'affaiblissement de l'amitié. Unis encore dans une hostilité commune, ils ne l'étaient plus dans tous leurs sentiments; la brèche était faite, et devait bientôt s'élargir.

Une occasion, qui semblait étrangère à ce débat de principes, le fit éclater dans toute sa force.

Les Anglais, pour se dédommager de la perte des États-Unis, avaient eu soin de s'approprier le Canada; et, au milieu des loyales inquiétudes de Pitt, pour la sûreté des trônes de l'Europe, il affermissait habilement la domination anglaise dans cette nouvelle colonie. Éclairé par les anciennes fautes de l'Angleterre, dans l'administration des États-Unis, et par le grand exemple de son père lord Chatam, il vint proposer au parlement un bill fort sage, pour régler la situation de la colonie de Quebec. Il la divisait en deux provinces; il établissait un sénat et une assemblée populaire, l'*habeas corpus*, les garanties du jury; et il consacrait en même temps le principe si longtemps réclamé par l'Amérique, qu'aucune taxe ne serait imposée sans le consentement des états de la colonie.

C'est la discussion de ce bill, Messieurs, qui rompit tout à fait la longue alliance de Fox et de Burke, et manifesta sans retour leur divorce politique. Tel fut

l'événement mémorable qui divisa l'opinion anglaise, donna dès lors à Pitt l'appui d'une immense majorité dans le parlement et dans le pays, et lui permit de former ces grandes entreprises qui ont besoin d'être peu contredites. Je vais rassembler quelques détails sur cette grande scène parlementaire. En marquant une époque historique, elle vous fera bien connaître l'éloquence politique et le caractère des hommes d'État anglais. Nulle part, le naturel et l'émotion des sentiments privés ne se mêlèrent davantage à la gravité d'un intérêt public.

Mais permettez-moi, avant de commencer ce récit, d'emprunter à un écrivain ingénieux, alors émigré en Angleterre, la vivante peinture qu'il a faite de l'un des deux orateurs. Elle vous mettra Burke sous les yeux; et vous concevrez mieux ensuite son éloquence, que je traduirai trop faiblement :

L'orateur que je désirais le plus entendre était le célèbre M. Burke, auteur du *Traité du sublime*, et souvent sublime lui-même. Il se leva enfin; mais, en le considérant, je ne pouvais revenir de ma surprise. J'avais si souvent entendu comparer son éloquence à celle de Démosthène et de Cicéron, que mon imagination, l'associant à ces grands hommes, me le représentait, comme eux, sous des traits nobles et imposants. Je ne m'attendais pas sans doute à le voir, dans le parlemen d'Angleterre, revêtu de la toge antique; mais je n'étais nullement préparé à cet habit brun, si serré qu'il semblait gêner tous ses mouvements, et surtout à cette petite perruque ronde et bouclée qui, malgré tous mes efforts pour trouver un objet de comparaison plus relevé, lui donnait l'extérieur d'un bedeau de village. Nous sommes tellement dominés par les idées accessoires, qu'il se passa quelque temps avant que cette impression désagréable pût se dissiper.

Cependant Burke s'avança au milieu de la salle, contre l'usage ordinaire; car on parle debout et découvert, mais sans sortir de sa place. Pour lui, de l'air le plus simple, je dirai même le plus humble, les bras croisés sur la poitrine, il commença son discours d'un ton si bas, qu'à peine pouvais-je l'entendre; mais bientôt, s'animant par degrés, il peignit la religion attaquée, les liens de la subordination rompus, la société entière menacée dans ses fondements; et, pour montrer que l'Angleterre ne devait compter que sur elle-même, il traça à grands traits le tableau politique de l'Europe; il peignit l'esprit d'ambition et de vertige qui animait la plupart des gouvernements, l'insouciance coupable des autres, la faiblesse de tous. Lorsque, dans cette grande revue, il en fut à l'Espagne, cette monarchie immense, mais qui semblait tombée en léthargie : « Que peut-on en attendre? s'écria-t-il, l'Espagne est une baleine échouée sur le rivage! » L'assemblée entière était attentive et tous les regards fixés sur lui.

Tel est l'homme qui prend la parole pour discuter le bill de *Quebec*. Il en contredit quelques dispositions; il fait ressortir l'avantage des autres; il insiste sur les garanties sages et modérées qui sont données aux libertés de cette colonie; puis en même temps, il pousse un cri de joie, en disant qu'il n'y voit pas cette désastreuse et coupable déclaration des droits de l'homme qui a mis en feu la France. Il remercie le ciel d'avoir préservé cette colonie, en la donnant à l'Angleterre, d'être infectée par les doctrines contagieuses de sa métropole. A cette occasion, il retrace, avec une éloquente colère, les derniers événements de Paris, et l'espèce de captivité que subissait Louis XVI au milieu de son peuple. Ses expressions ardentes et sévères agitent vivement l'assemblée.

M. Fox se lève :

Il semble, dit-il, que c'est un jour privilégié, où chacun peut se lever et insulter tel gouvernement qu'il lui plaît. Quoique personne n'ait dit un mot sur les troubles de la France, mon honorable ami vient de prendre la parole et de flétrir de gaieté de cœur ces mémorables événements. Il aurait pu traiter, ce me semble, le gouvernement de la Chine, ou celui de la Turquie, ou les lois de Confucius, précisément de la même manière et avec autant d'opportunité. Chacun aurait aujourd'hui le même droit que mon honorable ami d'insulter les gouvernements de tous les pays anciens et modernes.

Burke reprit la parole avec cette promptitude, cette facilité soudaine qui est la condition de l'éloquence politique. Il justifia l'opportunité de ses reproches, en les aggravant. Il décrivit avec une vivacité nouvelle l'anarchie qu'il reprochait à la France, et dont il voulait, disait-il, préserver l'Angleterre. Il se laissa emporter à des expressions violentes qui excitèrent des murmures et des cris *à l'ordre!* sur les bancs des amis de Fox. Dans ce moment, lord Sheffield se leva pour proposer, avec une simplicité qui peut paraître un peu malicieuse, de décider, par une motion d'ordre, que *des dissertations sur la constitution française et le narré des événements qui se passaient en France n'étaient pas selon l'ordre dans un rapport exact avec les clauses du bill de Quebec, qui devait être lu une seconde fois, paragraphe par paragraphe.*

Fox appuya la proposition de manière à renouveler le combat, au lieu de le finir :

Je suis, dit-il, sincèrement affligé de sentir que je dois appuyer une telle proposition : je le suis d'autant plus que mon très-honorable ami l'a rendue nécessaire en introduisant, avec si peu de régularité, une discussion sans rapport avec le bill

de Quebec. Quant à la révolution française, je diffère e
ment de mon honorable ami. Nos opinions, je n'hésite
dire, sont aussi distantes que les deux pôles. Mais qu'i
cette différence d'opinions sur un point de spéculation
que? et qu'a-t-elle à faire avec la discussion positive q
occupe? Sur cette révolution je tiens à mon sentime
ne rétracte pas une syllabe de ce que j'ai dit. Je pe
c'est un des événements les plus glorieux de l'hist
monde, etc. Si je différais de mon honorable ami sur q
points de l'histoire, sur la constitution d'Athènes et d
faudrait-il nécessairement que notre dissentiment fût
dans cette chambre? Si je louais la conduite du prem
tus, si j'appelais l'expulsion des Tarquins un acte gén
patriotique, serait-il juste de dire que je médite l'établi
du consulat dans mon pays? Si je répétais l'éloquent p
que de Cicéron sur le meurtre de César, la conséquenc
elle que je suis venu ici, avec un poignard sur moi, p
quelque grand homme ou quelque orateur? Si vo
qu'admirer une action c'est vouloir l'imiter, montrez
quelque analogie dans les circonstances. C'était à m
honorable ami de prouver, avant d'accuser mes parc
l'Angleterre était précisément dans la situation de la
au moment de la révolution française; et alors, que
proche calomnieux que dût m'attirer ma déclaration,
prêt à dire que la révolution française devrait être in
ce pays.

Mais, au lieu de chercher des différences d'opinion
sujets qui heureusement ne sont pour l'Angleterre qu
ations et théories, venons à un fait, à une applicati
que, à la discussion du bill qui nous est présenté, et
voie si mes objections à ce bill étaient républicaines et
point je diffère de mon honorable ami. J'ai appris de
respectables autorités qu'une petite discussion de gra
nements, sans information suffisante, ne faisait hon
la plume de l'écrivain, ni aux paroles de l'orateur. Si c
que mon honorable ami doit continuer ses argument

la révolution française, je quitterai la chambre; et quand un ami me fera dire que les articles du bill de Quebec vont être discutés, je reviendrai pour les débattre. Ce n'est pas, de ma part, répugnance à écouter mon honorable ami, je l'ai toujours écouté avec plaisir, excepté lorsque nul résultat profitable ne peut suivre ses paroles; quand le moment de la discussion sera venu, tout faible que je me sens, si je me compare à mon honorable ami, que je puis appeler mon maître, et de qui je tiens tout ce que je sais en politique, je serai prêt à défendre les principes que j'ai avancés, même contre l'éloquence supérieure de mon honorable ami; je serai prêt à soutenir que les droits de l'homme, tournés en dérision par mon ami comme de vaines chimères, sont réellement la base de toute constitution raisonnable et de la constitution anglaise elle-même, comme le prouve le livre des statuts; car si je comprends quelque chose au contrat originel entre le peuple anglais et son gouvernement, tel qu'il est établi dans ce livre, ce contrat est une reconnaissance des droits inhérents aux peuples, en leur qualité d'hommes; de ces droits que nulle prescription ne peut effacer, que nul accident ne peut détruire. Si de tels principes sont dangereux pour la constitution, ces principes étaient ceux de mon honorable ami, de qui je les ai appris durant la guerre d'Amérique. Nous nous sommes réjouis ensemble des succès de Washington; ensemble, nous avons donné des larmes à la perte de Montgommery; c'est de mon honorable ami que j'ai appris que la révolte d'un peuple entier ne pouvait pas être factice et encouragée sous main, qu'il fallait qu'elle eût été provoquée. Telle était, à cette époque, la doctrine de mon honorable ami, qui disait, avec autant d'énergie que d'éloquence, qu'il ne saurait pas lancer un bill d'accusation contre un peuple. Je regrette de le voir, mon honorable ami a depuis lors appris à rédiger un pareil bill d'accusation et à le surcharger de toutes les épithètes techniques qui défiguraient notre livre des statuts, telles que malicieux, scélérat, diabolique. Pour moi, instruit par mon honorable ami que la révolte d'un peuple n'arrive pas sans provocation, je ne puis me défendre d'un

sentiment de joie depuis que la constitution de la France est fondée sur ces droits de l'homme qui servent de base à la constitution britannique. Le nier, c'est faire un libelle contre la constitution britannique; il n'est pas un livre, pas un discours de mon honorable ami, quelque éloquents que soient ses livres et ses discours, qui puissent me faire abandonner ou affaiblir mon opinion.

Cette vive réponse, où l'amitié tempérait encore l'amertume, blessa la fierté de Burke. Il se leva, et d'une voix grave et sévère, avec une émotion difficilement contenue, il reprit en ces mots :

Quoique j'aie été plusieurs fois interrompu et rappelé à l'ordre, j'ai écouté M. Fox avec le calme le plus absolu, sans l'interrompre une seule fois. Cependant il me semble que son discours est plus irrégulier et bien plus éloigné de l'ordre que le mien. Ma conduite publique, mes paroles, mes écrits ont été traduits et falsifiés en termes amers et durs; mes conversations confidentielles même sont livrées à la chambre, et sont commentées pour faire ressortir ma prétendue inconstance politique. Telles sont donc les marques d'affection que je devais recevoir d'un ami que je croyais si chaud et si sincère! Fallait-il donc qu'après une intimité de vingt-deux ans, sans la moindre provocation, sans le moindre motif, il me blessât ainsi dans mes croyances les plus chères, et jusque dans les confidences de mon amitié! Je ne puis concevoir que M. Fox m'accuse d'avoir parlé légèrement, sans exactitude, sans informations, sur des faits inconnus. N'a-t-il pas vu dans mes mains les livres, les pamphlets, les récits qui nous font connaître tous les malheurs, tous les crimes de la France?

Ensuite Burke entre dans une vive réfutation des principaux arguments de Fox; il fait ressortir de nouveau l'irremédiable désordre où est tombée la France,

et cet état violent et anarchique qui la sépare, à ses yeux, de tout gouvernement fixe et régulier; puis, revenant aux détails mêmes du débat, il se plaint qu'on l'ait d'abord fatigué par des interruptions, toutes les fois qu'il lui échappait une expression trop vive, ou plutôt trop juste; et ensuite, qu'après cette artillerie volante des rappels à l'ordre et des interruptions, on l'attaque avec toute la puissance de M. Fox.

Je le sais, dit-il, dans notre carrière nous avons été divisés, M. Fox et moi, sur plus d'un sujet: sur la réforme parlementaire, sur le bill des dissenters, sur le mariage du roi; mais jamais ces dissidences d'opinions n'avaient un seul moment interrompu notre fidèle amitié. A l'époque de la vie où je suis arrivé, il est peu raisonnable de provoquer des ennemis ou de donner à ses amis une cause de rupture et d'abandon. Mais je suis si fortement, si invariablement attaché à la constitution anglaise, que je ne puis hésiter. Mon devoir public, ma prudence, mon amour de mon pays m'ordonnent de m'écrier: Fuyez la constitution française; séparez-vous d'elle.

Fox, qui était ému de ces paroles, dit alors à demi-voix, assez haut pour être entendu :

Mais ce n'est pas une rupture d'amitié. — C'est une rupture d'amitié, reprit Burke. Je sais ce qu'il m'en coûte. J'ai fait mon devoir au prix de la perte d'un ami : notre amitié est finie.

Puis alors, avec cette véhémence d'imagination qui le caractérise et que le goût de toutes les nations ne peut pas approuver, il apostrophe vivement Fox et Pitt comme deux illustres rivaux qu'il conjure de se réunir pour le salut de l'Angleterre et de la civilisation. Et soit qu'ils se rencontrent dans l'hémisphère po-

litique comme deux météores enflammés, ou qu'ils s'avancent comme deux frères unis, il les conjure de protéger la constitution anglaise. Puis, s'adressant à la puissance divine qui lance une comète hors de son orbite, il représente vivement la faiblesse et la misère des mortels, qui n'ont de règle que l'expérience, et doivent laisser à Dieu les idées de perfection auxquelles ils ne sauraient atteindre.

L'orateur mêlait à ce langage pompeux, asiatique, irlandais, une émotion profonde; car cette froide assemblée du parlement d'Angleterre fut vivement touchée. On fut attendri jusque sur les bancs de la trésorerie; et, suivant le témoignage des contemporains, plusieurs personnes pleuraient.

Fox cependant se leva pour répondre; mais il resta plusieurs minutes sans pouvoir parler. De grosses larmes coulaient de ses yeux; son cœur semblait battre dans sa poitrine. Il était dans une convulsion de tristesse violente; et cependant, comme il était orateur encore plus qu'ami, il fait effort, et il va parler:

J'espère, dit-il, que les incidents de cette nuit n'ont pas tout à fait changé le cœur de mon honorable ami. Quoi qu'il en puisse dire, il me serait trop pénible de me séparer d'un homme auquel je dois tant; et malgré la sévère âpreté de ses paroles, je ne puis renoncer à l'estime et à l'amitié que je lui porte et qu'il me rendait; je ne puis oublier que, presque enfant, j'ai été accoutumé à recevoir des marques d'affection de mon honorable ami, et que cette amitié s'est accrue avec nos années. Il y a maintenant vingt-cinq ans que je le connais; il y a vingt ans que nous vivons ensemble familièrement, et que nous sommes dans la plus intime communication de vues, de pensées, d'espérances. J'espère qu'il voudra bien se souvenir de ces temps passés, et que, malgré quelques imprudentes pa-

roles qui auraient pu le blesser, il ne croira pas que j'aie voulu intentionnellement l'offenser. C'est là toute mon espérance. Qu'il me permette de différer d'opinion avec lui, et qu'il ne prenne pas mon dissentiment pour un oubli de mon admiration et de mon amitié.

Et puis, il rentre dans la discussion, et il est plus énergique, plus spirituel, plus amer, plus blessant que jamais. Aussi, Burke se lève de nouveau :

La tendre affection, dit-il, que M. Fox a témoignée dans le commencement de son discours a été bien effacée par la suite et la fin de ses paroles. Il a eu l'air de regretter avec une expression de tendresse et d'intérêt les durs procédés de cette soirée ; et je crains bien que nos ennemis ne s'en souviennent toujours, au préjudice de tous deux. Mais, sous ce masque de fausse douceur, il a recommencé ses attaques avec plus de vivacité que jamais ; il m'a reproché d'avoir abandonné mes opinions ; il m'a accusé d'une misérable inconstance, qui me rendrait indigne de cette amitié dont il parle ; il a travesti mes opinions.

Et là, les récriminations deviennent plus amères. Cependant ces hommes avaient beaucoup de cœur l'un et l'autre. Fox avait peut-être plus d'abandon, plus de vive bienveillance, plus de cordiale franchise ; mais son génie d'orateur l'emportait même contre son ami. Burke avait plus de gravité morale, plus de vertu sévère ; il était plus fait pour une amitié vertueuse et respectée ; et par cela même, il était plus disposé à la rompre avec hauteur et inflexibilité, le jour où il se croirait blessé dans les droits qu'elle lui donnait. Ainsi, c'est de son côté que se montre la rigueur ; et c'est du côté de Fox que sont les torts et les excuses.

Du reste, ce mémorable débat commence une grande

époque dans la situation de l'Angleterre et dans la politique de Pitt. Pendant que les deux amis se blessaient et se pleuraient l'un l'autre, pendant que ces débats doubles et triples leur donnaient le temps de se faire de mutuelles et irréparables offenses, Pitt, impassible, regardait cette lutte, et peut-être en jouissait; je suis tenté de le croire, quand je vois l'art habile avec lequel il se mêle à une altercation si vive et si touchante. Ne croyez pas qu'il avertisse les deux amis de tout ce qu'ils ont fait; ne croyez pas, comme l'a dit un brillant historien, qu'il se hâte de tendre les bras à Burke, et de l'enlever à l'opposition; non : il semble demeurer impartial et presque indifférent; il n'a pas l'air de prévoir les résultats de cette division; il prend la parole seulement pour une question de forme, et dit avec un sang-froid imperturbable :

La chambre se trouve dans une situation singulière par rapport à ce débat. La question principale a été abandonnée. Il est difficile de rentrer immédiatement dans la discussion des principaux articles. Quant à l'incident qui a été élevé par le très-honorable lord Sheffield, il m'est impossible de dissimuler mon opinion. Je crois que si le très-honorable préopinant s'est écarté de la discrétion, il ne s'est pas écarté de l'ordre. La discrétion est relative à la question de savoir jusqu'à quel point une discussion peut-être introduite, quoique cette discussion ne soit pas en elle-même contraire à l'ordre. Ce premier point ne regarde que les expressions dont a pu se servir l'orateur. S'être écarté de l'ordre serait un tort plus grave. Je ne crois pas que ce soit ici le cas. Je pense donc qu'il ne serait pas juste de dire que le très-honorable préopinant se soit écarté de l'ordre. Et, d'un autre côté, je crois à propos de retirer la motion que lord Sheffield a proposée, pour qu'il soit décidé qu'on s'occuperait exclusivement du bill de Quebec.

Après ce petit discours si court, et si habilement insignifiant, la séance fut levée. L'opposition demeura profondément et irréparablement divisée. Le génie de Pitt vit arriver à ses côtés, pour le seconder et le servir, la brillante imagination de Burke, ses grands talents, son autorité morale et sa bonne foi. Quelle fortune pour un ministre tel que Pitt, qui voulait dominer par la raison et la confiance publique!

CINQUANTE-CINQUIÈME LEÇON.

Influence de la constitution politique sur l'éloquence judiciaire. — Éloquence judiciaire des Anglais. — Motifs de cet examen. — Procès politiques portés devant la chambre des lords. — Affaire de Hastings, gouverneur de l'Inde. — Discours de Sheridan à la chambre des communes pour appuyer l'accusation. — Formes de la poursuite. — Discours de Shedan et de Burke devant la chambre des lords. — Procès civils et criminels devant le jury. — Erskine. — Esquisse de ses opinions et de sa vie.

MESSIEURS,

Nous sommes rentrés en Angleterre pour entendre de loin le retentissement terrible encore de la révolution française. Nous avons assisté, dans la chambre des communes, à ces premiers débats où le nom de la France animait si vivement les orateurs. Ce nom, invoqué ou maudit, nous le retrouverions sans cesse dans la vie parlementaire de Fox et de son rival. *La France!* ce fut là le cri de guerre de Pitt et son prétexte de pouvoir. Le spectacle continu de cette haine vous lasserait plus qu'il ne vous offense. De trop longues analyses justifieraient le reproche que l'on m'a fait d'une admiration complaisante et partiale pour le génie de Pitt. Cependant, pour échapper à ce reproche, je ne veux pas tronquer, mutiler de si grands souvenirs; je ne vous en tiens pas quittes, nous y reviendrons encore et longtemps.

Mais aujourd'hui, Messieurs, comme j'aime mieux manquer de méthode que de variété, je vais, par une digression naturelle, vous occuper d'un autre sujet que l'éloquence politique : nous parlerons de l'éloquence judiciaire, telle qu'elle se développe sous l'influence de la liberté.

Nulle part cette puissance de la liberté qui, fondée par les lois, entretenue par les assemblées, vivante dans les mœurs, se mêle à tout dans un pays ; nulle part cette âme et cette voix de la société politique n'agit et ne retentit avec plus de force que dans le combat judiciaire.

Entre les tribunaux d'un gouvernement absolu et ceux d'un État libre, la différence est incalculable. Une distance non moins grande sépare les tribunaux modernes des tribunaux antiques. Une chose vous a frappés dans les souvenirs de l'antiquité, c'est qu'aucune règle sévère et précise ne dominait la justice, et que la justice était la volonté du juge, emportée d'assaut par l'éloquence de l'orateur. Artifices, séductions, menaces, haine, envie, tout ce que la passion peut employer de forces et de levier contre la raison, tels étaient les armes naturelles du combat judiciaire.

Je ne parle que de l'antiquité républicaine, et non de ces temps de l'empire où il ne restait, à l'appui de l'innocence, ni liberté ni morale. Alors la défense était interdite comme une révolte ; il n'y avait plus que l'éloquence de la délation, s'acharnant sur un malheureux accablé par le pouvoir et par la loi. Sous l'empire même de Vespasien, le sénat jugeait à mort des accusés sans défenseurs.

Au contraire, dans les États libres de nos temps

modernes, le caractère essentiel de la justice, c'est d'assurer à l'accusé toutes les sauvegardes de la défense et de la publicité, c'est de n'employer envers lui qu'un langage calme et modéré. Le devoir de l'éloquence, c'est de présumer le juge impartial, de parler à sa raison, à sa conscience, et de n'exciter en lui que l'amour de la vérité, ou du moins que des passions généreuses et bienveillantes. Nulle part ce caractère ne se montre avec plus d'éclat et ce devoir n'est mieux rempli que dans le barreau anglais : c'est là son titre de gloire. La gloire de l'éloquence ne lui appartient pas au même degré. D'autres peuples pourront à cet égard surpasser les Anglais ; mais cette haute impartialité, cette probité de conviction, ce calme consciencieux du juge, des jurés, de l'*avocat de la couronne*, cette dignité simple de la défense, ce sont là des attributs inaliénables de la justice anglaise.

Dans une circonstance cependant, Messieurs, ce langage modéré de l'*accusation,* ce respect de l'accusé, qui distingue les tribunaux anglais, est singulièrement altéré : c'est lorsque la passion politique et parlementaire inspire et dirige le procès. Mais alors le tribunal est si élevé, les formes si protectrices, que la violence passionnée de l'attaque laisse encore à la justice toute son impartialité majestueuse. Deux formes de justice existent pour les Anglais : cette justice politique qui s'attache à certains prévenus, et qui, par l'organe de la chambre des communes, les traduit devant la chambre des lords ; cette justice commune, populaire, naturelle, qui appartient à tout citoyen anglais, et lui assure le jugement impartial de douze de ses égaux.

Il faut le dire, cette première, cette solennelle justice, cette justice privilégiée, rendue par la chambre

des pairs et demandée par la chambre des communes, elle n'est pas exempte de passions ; car c'est le zèle de parti qui presque toujours lui donne naissance.

Ainsi, soit que, dans une crise violente de la constitution anglaise, les voix âpres et menaçantes de la chambre des communes viennent demander la tête de Strafford, trop fidèle conseiller du pouvoir arbitraire ; soit qu'à une époque récente de civilisation plus douce et de liberté paisible, Fox, Sheridan, Burke coalisent leurs talents pour dénoncer et poursuivre les injustices de Hastings, gouverneur de l'Inde, il faut l'avouer, une passion, une partialité digne de Rome et d'Athènes, une insidieuse véhémence sont les armes de l'accusation.

Nous commencerons par ces accusations solennelles poursuivies au nom des communes devant la chambre des lords, et dont l'animosité rappelle les débats judiciaires des républiques anciennes.

Le procès de Strafford, tout empreint des passions violentes du temps, est plutôt un acte sanglant de révolution, qu'un exemple des procédés de la justice, dans un pays libre. D'ailleurs, dans cette cause mémorable, l'acharnement des accusateurs fut sans éloquence et sans génie. L'habileté haineuse de Pym ne se retrouve plus aujourd'hui sous la diffusion méthodique de ses longues diatribes. Le temps a glacé cette argumentation puritaine. Dans ce débat, l'accusé, la victime, le coupable peut-être, Strafford seul fut éloquent. Mais nous ne voulons pas étudier en passant, et comme un épisode oratoire, cette grande question historique. Choisissons de préférence, dans l'époque moderne, et régulièrement agitée, qui nous occupait tout à l'heure sous la domination parlementaire de

Pitt, l'exemple d'un grand intérêt judiciaire débattu dans les deux chambres d'Angleterre. Arrêtons-nous au procès de Hastings. C'est un monument curieux des mœurs et de la politique anglaise. L'ardeur et la solennité de l'accusation, les délits de l'accusé, les pièces mêmes du procès, la lenteur de l'examen et l'indulgence partiale du jugement, tout est caractéristique et propre à l'Angleterre. Pour théâtre à de pareils débats, dans nos temps civilisés, il faut un pays à qui la puissance maritime ait donné quelque chose de l'esprit envahisseur des anciens Romains ; un pays qui, librement gouverné au dedans, tyrannise au dehors, et livre à d'avares gouverneurs ses lointaines conquêtes. Il faut ce monde si riche de l'Inde à piller et dévorer ; et pour que l'intérêt national, malgré le talent des accusateurs, ait entouré et protégé le coupable, il faut ce dur égoïsme d'un peuple commerçant et dominateur.

Aujourd'hui, les parjures, les rapines, les crimes qui ont affermi la puissance anglaise dans l'Inde, ont disparu dans la grandeur de l'entreprise achevée. Quand on voit ce vaste continent, ces cent millions d'hommes maintenus en repos et en obéissance par les délégués d'une grande compagnie de marchands sous l'influence de l'empire britannique ; quand on voit cet ordre régulier qui a succédé aux dominations absurdes et féroces des princes mahométans, et relevé par un joug meilleur les paisibles habitants de ces climats ; quand on examine cette politique semblable à celle des Romains, qui n'a pas violemment remué les coutumes, les usages, les lois des vaincus, n'a point tourmenté leurs consciences ; quand on pense que toutefois ce vaste continent s'est pro-

gressivement humanisé, qu'on a brûlé moins de femmes, que des brames mêmes, éclairés par la raison de l'Europe, ont écrit dans leur langue contre cette barbarie, qu'une justice exacte a été assurée aux habitants avec le maintien de leurs lois antiques, que ces peuples se sont accoutumés à y mêler les formes tutélaires des tribunaux anglais, que le code des Hindous et quelques débris des lois mahométanes soigneusement recueillis, ont été appliqués par des jurés indiens; et qu'ainsi ce que la civilisation a de plus favorable pour la liberté s'est introduit parmi ces nations immobiles qui n'avaient pas changé depuis quatre mille ans, on a certainement besoin d'admirer ce grand ouvrage de la politique et de la puissance européennes. Mais remontons un peu dans le passé. Que de flots de sang répandus! que de princes mahométans, indiens, n'importe, trahis, dépouillés, massacrés! que de noires iniquités froidement commises! Puis cette dérision singulière de la fortune! cet exemple, unique dans l'histoire, d'une justice de conquérant, d'un brigandage à main armée exercé par une compagnie de commerce qui ruine une province, confisque un empire, afin de compléter le *dividende de ses sociétaires*.

Tel fut longtemps le caractère de la domination des Anglais dans l'Inde. Toutefois, malgré cette solidarité qui attachait la nation aux intérêts de la compagnie et l'enrichissait de ses exactions, plus d'une réclamation humaine et courageuse s'était élevée dans le parlement contre les injustices des officiers anglais dans l'Inde. Déjà Clive avait été accusé, Clive qui, pour son compte, intègre et désintéressé, ce me semble, avait, au nom et au profit de la compagnie des Indes, déployé toute la rapacité d'un brigand. Mais souvenez-vous de Cor-

tès, si grand homme d'ailleurs; quand vous lisez la conquête du Mexique, écrite par des admirateurs, par des complices de Cortès, quand vous lisez les lettres mêmes de Cortès, éloquentes comme les récits de César, n'y trouvez-vous pas mille aveux naïfs d'une cruauté avare et astucieuse? Un motif explique tout: l'idée que des hommes païens et conquis étaient à peine des hommes. C'était sans doute cette barbare idée qui, effaçant d'une âme généreuse le sentiment du juste, lui faisait croire que la justice et l'humanité n'étaient pas obligatoires envers de malheureux idolâtres.

Dans un temps plus civilisé, un sentiment de même nature, le mépris pour des hommes ignorants et simples, a fait en partie les cruautés du colonel Clive. Seulement, ces cruautés commises en pleine civilisation, ces barbaries atroces exécutées sans fanatisme, et mêlées à cette gloire de philanthropie que réclame l'Angleterre toutes les fois que cette gloire ne contrarie pas trop son intérêt, forment un contraste plus révoltant et plus odieux.

Clive accusé avait été défendu par sa hauteur d'âme, par la fierté de ses réponses, enfin par sa pauvreté, qui attestait que, s'il fut un vainqueur impitoyable, il était un spoliateur incorruptible, et que son avare fidélité avait enrichi la compagnie des Indes sans rien prendre pour lui-même.

Mais, quelques années après, une accusation plus forte s'éleva contre un autre gouverneur de l'Inde, dont la gloire militaire avait moins d'éclat, et dont les violences étaient dénoncées par de plus redoutables adversaires : ce fut le fameux Hastings. Quels étaient ses délits? Je ne puis extraire ici toutes les pièces de

ımense procès; mais un ou deux faits suffiront n indiquer le caractère.

ings, maître de l'Inde, au nom de la compaenait sous son empire de petits princes maho-, de la race de ces Mogols dévastateurs d'une de l'univers; c'étaient le *raja de Bénarès,* le *)ude,* et vingt autres. Tous ces princes devaient n gros tribut à la compagnie; telle était la precondition de l'alliance; et puis, quand il y avait : *déficit* dans la caisse de la compagnie, quand lte ou la vente du coton avait été moins pro- on retombait sur les alliés, on leur deman- ɔs formalité, un supplément d'impôt. On se l'eux aussi pour exercer des extorsions indi- ur le peuple. Ils étaient d'abord employés instruments, puis comme comptables de la nie. On leur prenait leurs trésors; on les obli- prendre l'argent de leurs sujets, et on leur t cet argent, comme leur propre trésor.

ıgs, à la fin de l'année, au moment où il réglait ptes, vit qu'il lui manquait 50 millions. Alors en marche, avec quelques centaines d'Anglais, ille sainte, la ville sacrée de Bénarès, afin de n de ses alliés.

ɔrdre de trouver immédiatement les 50 mil- fidèle allié se trouble, s'embarrasse, s'excuse. e audace tout à fait à la Cortès, Hastings s'a- presque seul dans la ville de Bénarès; et ces Hindous, si faibles, si indolents, si timides ient, ont une velléité de commencement de Mais bientôt les sabres et les fusils anglais toute résistance. La forteresse et tous les tré- *'aja* sont pillés. Mais les soldats anglais, mal-

gré leur discipline vantée, prétendirent avoir cette fois pour leur compte; et tous les trésors fu perdus pour Hastings et pour la compagnie.

Il fallait cependant trouver les 50 millions qui 1 quaient au *budjet*. Hastings projette alors de ma vers un autre de ses alliés, le *raja d'Oude*. Ce pı avait une mère et une sœur, les princesses *Beg* Ces noms, un peu bizarres, ont tant figuré da procès, qu'ils vont nous devenir familiers.

Retirées dans l'asile du Zennanah (ce sont les har de l'Inde), les *Begoum* avaient d'immenses riche que l'imagination cupide des Anglais grossissait enc

Hastings accuse ces femmes timides d'avoir cons contre la puissance anglaise et fomenté la séditio Bénarès. Sur ce prétexte, il charge le propre fi le propre fils de ces princesses, le *raja d'Oude*, de punir en son nom, de les dépouiller de leurs trés Des soldats anglais sont donnés pour auxiliaires l fils envoyé contre sa mère. Le *raja* partit pour c honteuse mission. Il s'empara sans obstacle de la et du palais des princesses; mais le préjugé de l'I auquel les Européens mêmes s'étaient insensiblem habitués, arrêta les spoliateurs à la porte du Zenna plus inviolable encore que les sérails mahomét Hastings alors fit saisir deux vieux eunuques, confid des *Begoum*, et les fit mettre à la torture, jusqu'à que les princesses épouvantées aient livré leurs trés Cette expédition rapporta 50 millions. Après s'être servi du fils pour dépouiller la mère, Hastings se j cruellement de ce misérable allié et lui enleva ce lui avait assuré par un traité, pour salaire de obéissance. Si ce mélange de fraude, d'avarice et lâcheté vous paraît moins odieux encore que les cru

ües du proconsul romain, songez à la différence ips, au progrès de la civilisation et des mœurs, avouerez que le crime n'est pas moins grand. étaient, Messieurs, les faits que les orateurs les iquents de l'opposition anglaise dénoncèrent à ibre des communes, pour être poursuivis de chambre des lords.

e proposa d'abord l'accusation de Warren Has-omme prévenu de haute trahison. Cette motion, pée avec beaucoup d'éloquence et soutenue par plus d'impression sur la chambre des commu-elle n'eut de popularité dans le public. L'intérêt le zèle commercial, le mépris pour les vaincus, r naturelle pour les victorieux et les habiles, a protégeait et enveloppait Hastings. Les es- furent un peu échauffés, dans l'intérêt de la et de l'humanité, que par l'éloquence de Sheri-onsultons les témoignages contemporains sur nmédiat de son discours.

nt cinq heures et demie, M. Sheridan, par une impro-d'une beauté sans exemple, commanda l'attention et ion générale de la chambre, qui était singulièrement se. Il unit à la force d'argumentation la plus convain-plus lumineuse précision de langage, et le plus admi-lange de gravité, de grâce, de plaisanterie, de pathé-e colère. Tous les préjugés furent successivement par cette combinaison de tant de talents réunis. Les s furent tellement fascinés par l'éloquence, qu'au mo-M. Sheridan s'assit, la chambre entière, les députés, , les étrangers éclatèrent en un tumulte d'applaudis-, et, par une forme d'approbation inusitée dans la , battirent plusieurs fois des mains. M. Burke déclara venait d'entendre le plus merveilleux effort d'élo-

quence, de logique et d'esprit réunis dont il y ait souvenir. M. Fox dit que tout ce qu'il avait jamais entendu, tout ce qu'il avait jamais lu, comparé à ce discours, s'évanouissait comme un nuage devant le soleil. M. Pitt reconnut que ce discours avait surpassé toute l'éloquence des temps anciens et des temps modernes, et qu'il offrait l'exemple de tout ce que le génie et l'art pouvaient fournir pour agiter et dominer les âmes.

Cette impression fut si vive, que la chambre restait dans une sorte d'éblouissement et de stupeur; un ami de M. Hastings essaya vainement de faire entendre quelques mots et se rassit. Plusieurs membres déclarèrent que, venus avec une disposition favorable à l'accusé, leur esprit avait été comme éclairé d'une lumière irrésistible. Quelques autres demandèrent un intervalle avant de prononcer, se défiant de l'extrême puissance qui venait d'être exercée sur eux.

M. Fox et M. Taylor répondirent qu'il était peu convenable et peu parlementaire de retarder un vote à cause même de la forte conviction opérée dans les esprits.

Mais Pitt, qui n'était pas fâché de prolonger ce procès et aimait mieux voir l'ardeur éloquente de l'opposition s'épuiser sur le gouverneur de l'Inde que sur le ministère, appuya la demande d'ajournement avec des termes ingénieux et flatteurs pour l'amour-propre de Sheridan. Il déclara qu'avant de rien décider, il fallait se donner au moins le temps *de sortir du cercle de l'enchanteur*.

Voilà donc Sheridan très-satisfait de son triomphe, et la délibération remise. Enfin la chambre vota l'accusation : mais plusieurs années s'écoulèrent avant le jugement.

Malheureusement cet admirable discours que vous attendez, que vous voulez comparer avec les éloges excessifs de Fox, de Burke, il est perdu, il n'existe plus, il s'est évaporé. Sheridan, qui souvent travaillait avec

un soin spirituel et minutieux, Sheridan qui improvisait peu, improvisa cette fois : c'est-à-dire une profonde étude avait mis sous ses yeux tous les faits, tous les détails, tout le système politique de l'Inde ; peut-être même avait-il prémédité les principaux points de son discours ; mais le discours entier jaillit d'inspiration.

On peut le croire, avec cette vive et heureuse nature, animée par la chaleur du débat, par l'électricité d'un grand auditoire, par l'action soudaine qu'il exerçait et par cette puissante réaction de la parole sur l'orateur lui-même. Sheridan s'emporta bien au delà de ses premières pensées. Il dédaigna ses notes et fut entraîné par le hasard de son génie.

Sheridan, le 7 octobre 1785, a donc été le plus éloquent des hommes, au jugement de ses compatriotes et de ses rivaux. Il faut y croire de confiance, car nous ne pouvons le vérifier. De ce long et admirable discours, il n'est resté qu'un faible débris ; c'est un extrait inséré dans l'*Annual Register*, extrait fort court en style indirect et sans couleur.

Je croirais que Sheridan fut lui-même embarrassé du prodigieux succès de son discours, qu'il eût peur de sa gloire. Il était paresseux et distrait. D'ailleurs, il savait sans doute que retoucher des paroles dites, corriger à froid la vive inspiration du moment, est un travail difficile, obscur et ingrat, qui donne autant d'impatience que l'on avait eu de verve : il l'abandonna. Peut-être fit-il bien. Il aurait eu beau raccommoder, embellir son discours accidentel, il n'aurait pu retrouver cette séduction immédiate, cette vive fascination que produit la parole, cet éblouissement volontaire, cette association des auditeurs au triomphe de l'ora-

teur improvisant, ce partage de ces émotions, cette création commune, pour ainsi dire, qui met une sorte d'égoïsme dans leur enthousiasme. Tout cela meurt, disparaît sur le papier : il reste des beautés éteintes et des fautes visibles. Sheridan ne voulut pas publier ses paroles, et il les laissa se perdre pendant qu'elles étaient admirées.

Maintenant, essaierons-nous de conjecturer, par quelques faibles restes, ce que la parole primitive dut avoir d'original et de puissant?

Parmi les parcelles desséchées de son discours, voici un fragment où l'on sent vibrer l'âme de l'orateur. Par une rencontre assez remarquable, on tâchait de justifier Hastings à peu près comme Cicéron rapporte qu'on défendait Verrès. On disait : Oui! il a opprimé les sujets de l'empire; oui! il a dépouillé les vieilles princesses de l'Inde qui gardaient des trésors inutiles; il a fait mettre à la torture quelques esclaves fidèles; mais c'est un esprit supérieur, c'est un grand général :

Boni imperatoris nomen objicitur.

Sheridan repousse cette apologie avec la même vigueur de raisonnement et de moquerie que Cicéron opposait aux admirateurs du talent militaire de Verrès :

Pour apprécier, dit-il, la force d'une telle défense, il suffit de considérer en quoi réside cet imposant caractère de grandeur et de génie. Ne doit-on pas seulement le reconnaître dans de grandes actions dirigées vers de grandes fins? C'est là que je place la grandeur véritable. Il y a, je le sais, une autre espèce de grandeur d'esprit, qui consiste à exécuter hardiment une mauvaise action et à poursuivre avec audace un but odieux; mais les actions de Hastings n'ont ni l'un ni l'autre de

ces caractères, pas même le dernier. Je ne vois rien de grand, de fort, de hardi dans ses mesures et dans son esprit. Au contraire, il a poursuivi le but le plus coupable par les moyens les plus vils; il a toujours tyrannisé, ou trompé, ou menti; il a été tour à tour Denys le Tyran et Scapin. Autant on pourrait comparer le rampement tortueux d'une vipère au vol droit de la flèche, autant on peut comparer la basse duplicité et l'ambition sanguinaire de Hastings à la générosité hardie d'un grand dominateur. Je ne vois dans tout ce qu'il a fait qu'une masse hétérogène de qualités contraires, et rien de grand que ses crimes, et ceux-ci rabaissés encore par la petitesse de ses motifs, etc., etc.

Sheridan continue cette vive attaque par un sarcasme qui m'étonne dans la bouche d'un Anglais; car ce sarcasme peut aller plus loin que Hastings, et atteindre presque la nation entière dans ses habitudes et son génie :

Je me souviens d'avoir entendu dire à un savant et honorable gentilhomme, M. Dundas, qu'il y avait dans la constitution et dans la forme de la compagnie des Indes quelque chose qui communiquait à toutes ses opérations les principes sordides de son origine, quelque chose qui mêlait à l'administration politique et même aux entreprises les plus hardies la mesquine avidité d'un brocanteur et l'audace d'un pirate. Ainsi, dans leurs transactions militaires et civiles, on voit les membres de la compagnie envoyer des ambassadeurs qui mettent à l'enchère, et des généraux qui font le commerce. Nous avons vu une révolution faite par déposition de témoins assermentés. Une ville est assiégée pour le payement d'*une lettre de change*, un prince détrôné pour établir la *balance d'un compte*. C'est ainsi qu'ils ont fait un gouvernement qui unit à la majesté dérisoire d'un spectre sanglant les petits trafics d'un marchand, et qui, tenant un gourdin dans sa main gauche, vide les poches de sa main droite.

Cette bouffonnerie véhémente, ces dérisions des guerres commerciales et de la domination mercantile des Anglais, voilà le passage le plus curieux qui nous reste de ce discours si vanté ! Sheridan avait dignement terminé par une invocation éloquente à la justice des communes :

Vous ne pouvez, dit-il, concevoir quelle serait la joie de ce peuple délivré ; vous ne pouvez entendre les cris d'allégresse qu'un vote de cette chambre ferait pousser dans ce vaste continent de l'Inde. Que la Grande-Bretagne montre sa force aux nations ; qu'elle étende son bras au delà des mers, et que, par un signe de sa volonté, elle sauve de la destruction tant de millions d'hommes éloignés d'elle. Croyez-vous que les bénédictions de ce peuple sauvé se dissiperont dans l'air ? Non : c'est le ciel même qui deviendra votre débiteur ; c'est lui qui recevra les acclamations de gratitude et de reconnaissance, les prières et les bénédictions de ce peuple entier. C'est dans cette confiance, monsieur l'orateur, que je demande que Warren Hastings soit accusé devant la chambre des pairs. J'ai dit.

Ce procès, qui n'est que politique devant la chambre des communes, ce projet d'accusation qui, adopté par elle, n'est qu'une sentence morale portée sur Hastings, va devenir un vrai débat judiciaire en arrivant à la barre de la chambre des lords. Ici, permettez quelques détails nécessaires.

La chambre des communes nomma, suivant l'usage, un comité pour diriger et soutenir l'accusation qu'elle avait décrétée. Ce comité choisit des orateurs pour porter la parole devant les pairs. Les principaux furent Sheridan et Burke.

Après un délai fort long, la chambre des pairs se réunit dans la grande salle de Westminster. Sheridan

paraît à la barre pour exposer l'accusation au nom des communes d'Angleterre.

Vous savez que, dans la pratique anglaise, rien n'est plus rare que de pareilles accusations. Le droit d'accuser les ministres, par exemple, est écrit dans la loi, mais ne s'exerce presque jamais. C'est là même que vous pourrez reconnaître le grand sens de Mirabeau et l'interprétation ingénieuse et vraie qu'il donnait à la constitution anglaise dans sa réponse à Mounier. Avant que la chambre des communes ait résolu l'accusation, avant que le comité soit nommé, avant que les *directeurs* de l'accusation soient choisis, avant que l'accusation arrive à la chambre des pairs, et que la chambre des pairs soit assise pour juger, un ministre est tombé, remplacé, oublié. Si Hastings avait été ministre, probablement accusé de son vivant, c'est-à-dire du vivant de son ministère, il aurait cessé d'être poursuivi après sa chute. Mais, gouverneur de l'Inde, ce n'était pas un intérêt d'ambition, une rivalité de pouvoir qui lui avait suscité des adversaires ; ses torts n'étaient pas expiés par la fin de sa mission ; sa présence en Angleterre les rappelait et animait ses accusateurs.

Ce fut Sheridan qui porta le premier la parole à la chambre des pairs. Un immense et brillant auditoire était réuni, une grande attente excitée. Sans doute, quelque partialité se conservait en faveur de Hastings, surtout dans les hommes de la cour, qui croient toujours leur cause intéressée au maintien et à la défense des abus du pouvoir. Cependant le souvenir du mémorable discours de Sheridan à la chambre des communes, le préjugé d'une décision de cette chambre, la lumière déjà répandue sur l'administration tyran-

nique de l'Inde favorisaient le talent de l'orateur.

Le second discours de Sheridan a été beaucoup moins vanté que le premier. Cependant il faut vous dire le jugement de Burke : ce sera une leçon de modestie pour vous. Si quelque jour vous êtes orateurs, membres d'une assemblée, vous saurez d'avance ce qu'il faut penser des éloges de parti, et quelle admiration complaisante se prodiguent entre eux les rivaux politiques.

Après le plaidoyer de Sheridan, Burke déclara que

> De tous les genres d'éloquence connus dans les temps anciens ou modernes, de tous les exemples que pouvaient offrir la subtilité du barreau, la dignité du sénat, l'austérité de la chaire, rien n'était comparable au discours que la chambre venait d'entendre dans la salle de Westminster; que jamais orateur sacré, jamais écrivain célèbre ne s'était élevé au niveau, soit de cette pureté de sentiments, soit de cette variété de connaissances, de cette force d'imagination, de cette piquante justesse d'allusion, de cette beauté de style, de cette énergie de langage ; enfin que, depuis l'éloquence jusqu'à la poésie, il n'était pas un genre, pas une forme de talent dont il ne fût possible de trouver le plus parfait modèle dans quelque partie de ce discours, qui avait fait une trop vive impression sur les esprits de la chambre, pour être jamais oublié.

Ce symétrique et accablant éloge m'embarrasse un peu ; car, cette fois, nous avons le discours presque entier, les paroles mêmes de Sheridan, prises sur le fait et en partie conservées.

Vous savez, il est vrai, ce que pensaient les anciens de ces infidèles reproductions de la parole : *Aliud est bona actio ; aliud, bona oratio;* « autre chose un bon discours parlé ; autre, un bon discours écrit. » Les défauts du discours écrit sont presque les mérites de la

improvisée. Que de fois le vice de l'expression ıe est corrigé par la vérité de l'accent! Que de répétitions, les superfluités du langage acci- paraissent naturelles, heureuses, nécessaires! , quand cela tombe sur le papier, rien n'est plus ıussi Fox, abordé par un homme qui se félici- ɾoir recueilli son discours sans omettre un seul pondait : « Si vous avez écrit tout ce que j'ai t pis; cela doit faire un mauvais discours à lire. » si cette épreuve est une pierre de touche dan- : pour la gloire littéraire d'un orateur, c'est un nt moyen d'apprécier ce qui est en lui, et de re- :re ce qu'il a de naturel, de vérité, de vivacité. is tâcher de remarquer rapidement moins les ; que les effets du discours de Sheridan. Obligé :r contre lui-même, de répéter, pour obtenir la ınation, ce qu'il a dit pour obtenir l'accusation, ınsforme, il se renouvelle. Il a changé de lan- l parle sous une autre inspiration; il est plus ɔlus modéré, plus judiciaire.

un début majestueux, plein du respect de la ıtion et de la loi, il renonce à cette animosité ateur qu'il avait montrée devant la chambre ımunes; il détermine admirablement le devoir : et la nature de la conviction qui doit l'éclai- ı'y a peut-être que l'Angleterre où de telles pa- oient naturellement inspirées par les lois du ılles rappelleront quels sont aux yeux d'un An- s vrais caractères de l'évidence judiciaire :

ːigneuries, j'en ai la confiance, ne croiront pas que s nde une réparation nécessaire pour l'honneur anglais, le pour cela qu'on fasse un exemple sur le prévenu,

sans avoir la preuve complète et légitime de sa culpabilité. Non, Mylords, nous le savons bien ; c'est la gloire de la constitution anglaise, que ni le bruit de la commune renommée, ni le caractère d'un homme quel qu'il soit, ni l'ascendant et le pouvoir d'un accusateur, ni l'intérêt moral et politique, ni même la secrète conviction de culpabilité, que le juge peut renfermer dans son sein, n'autorisent une cour anglaise à rendre sentence, pour toucher un cheveu de la tête, ou effleurer la propriété, la réputation, la liberté du plus pauvre sujet qui respire l'air de cette équitable et libre contrée. Nous savons, Mylords, que la culpabilité légale n'existe pas sans la preuve légale, et que la règle qui définit l'évidence est autant la loi du pays que celle qui définit le crime. Nous savons enfin qu'il faut non-seulement la réalité du crime et la conviction du juge, mais encore des preuves extérieures et des preuves morales tellement évidentes, que, cette conviction, le juge ne puisse la refuser.

Ainsi, ce n'est pas la conscience vague, spontanée du jury, qui fait la règle du jugement, c'est la conscienee éclairée par des preuves régulières, évidentes. Le juré qui croit instinctivement ne doit pas être satisfait, et doit s'abstenir de condamner, jusqu'à ce qu'il croie légalement. La conviction même ne lui suffit pas sans la démonstration.

Sheridan reprenait ensuite la vive peinture des violences arbitraires de Hastings. Les principaux agents du gouverneur sont mis en scène par l'imagination dramatique de l'orateur. D'éloquentes descriptions retracent les coutumes de l'Inde, et nous transportent sous ce beau ciel d'Orient, au milieu de ces peuples indolents et timides, opprimés par l'impitoyable activité des Anglais. Ici, l'orateur vous montre le palais d'un prince indien, idole sans pouvoir, chargé d'or et

nants, proie facile offerte à l'avidité du gouver-ailleurs il décrit ces retraites de femmes de espèce de sanctuaire où elles sont plutôt *en-s* que captives, et d'où elles ne sortent jamais, avec un triple voile. Il montre ces saints asiles ès par la rapacité de Hastings. C'est la chaleur rice et l'imagination pathétique de Cicéron dans *rines;* c'est la même abondance de paroles vi-pittoresques. Rien de plus rare dans l'éloquence e, qui veut surtout avoir raison et sembler im-e. Mais, dans ce procès, Sheridan a rassemblé les formes de l'éloquence, depuis l'invective an-usqu'à cette religion de la loi, ce respect des de l'accusé, qu'il exprime d'abord.

stait un argument, une excuse en faveur de Has-la nécessité, la raison d'État. Après avoir es-e défendre ses actes, on finissait par dire qu'il té forcé d'agir ainsi. Sheridan répond avec ce ge de colère et d'ironie où surtout il excelle :

sité d'État, dira-t-on. Non, Mylords : la nécessité et impérieux despote, garde encore quelque générosité. rche est hardie, ses volontés rapides, sa main terrible sante. Mais ce qu'elle fait, Mylords, elle l'avoue ; elle e une autre justification que ces grands motifs qui ont sceptre de fer dans ses mains. Mais une nécessité d'État ide, escroque, qui cherche à se tapir derrière les pans be de juge; une nécessité d'État qui tâche de tirer de s propos et de quelques rumeurs subalternes sa pi-justification ; non, Mylords, ce n'est pas là une néces-tat; arrachez-lui son masque, et vous ne verrez qu'une et vulgaire avarice, qu'un misérable péculat, qui se sous de fastueux déguisements et diffame l'honneur pu-profit d'une fraude particulière. S'il y avait dans cette

circonstance quelque nécessité d'État essentielle au salu
l'Angleterre, si quelque grand homme étendant les conqu
de l'Angleterre, si quelque amiral portant au loin la venge
et la gloire de l'Angleterre, était forcé à quelque acte de
lence pour nourrir ceux qui versent leur sang pour la Gra
Bretagne ; si un général défendant une forteresse, et là,
fermé comme un aigle dans son aire, était obligé, pour le
de ses troupes, d'user de quelque violence passagère, jus
par le succès, croyez-vous que les communes d'Angleterre v
draient l'accuser pour un tel acte de nécessité? croyez-
que je porterais la parole? Non.

Vous voyez que Sheridan faisait ses réserves.

Cette éloquente accusation se prolongea pend
trois jours, sans amener de jugement. Le procè
encore remis. Longtemps après, Burke à son tour p
la parole avec non moins de véhémence et de so
nité. Le nom seul de Burke excite l'attente et pré
l'admiration. Sans doute aussi cet homme, que n
voyons, emporté par un sentiment excessif de piti
néreuse, lancer anathème sur tout un peuple, de
trouver dans son âme une vive indignation cont
tyrannie d'un proconsul.

Cependant son discours, qu'il a recueilli lui-mê
est loin de remplir l'attente du lecteur. Ce n'est
une improvisation, et ce n'est pas un discours é
Une sorte d'exagération qu'on a prise quelquefois p
du génie, et qui nous paraît de l'emphase, altère ce
l'indignation de l'orateur a de plus énergique et de
vrai.

Cette éloquence de Burke, qu'on a faussement é
lée à celle du plus célèbre écrivain de notre époqu
trop de pompe et de lenteur pour le débat judicia

Quelques morceaux d'apparat, qui brillent dans

discours, paraîtraient aujourd'hui froids et hyperboliques. Il y règne une sorte de monotonie fastueusé et un faux sublime d'images. Je n'en donnerai pour exemple que la péroraison même de l'orateur :

Mylords, les communes attendent l'issue de cette cause avec un tremblement d'inquiétude. Il y a vingt-deux ans qu'elles y sont occupées ; et de ces vingt-deux ans, sept ont été employés au jugement. Elles regardent les intérêts les plus chers du pays comme engagés dans le procès. Elles sentent que l'existence de la constitution même en dépend. La justice de vos seigneuries s'élève et domine dans le monde ; mais elle domine au milieu d'un vaste amas de ruines qui l'entourent dans tous les coins de l'Europe. Si vous affaiblissez la justice, et par là les liens de la société, l'autorité si bien tempérée de cette cour, qui, je m'en fie à Dieu, durera jusqu'à la fin des temps, recevra une blessure fatale que le temps ne pourrait guérir. Mylords, ce n'est pas la criminalité du prisonnier, ce n'est pas le droit des communes à demander jugement contre lui, ce n'est pas l'honneur et la dignité de cette cour, ce n'est pas l'intérêt de plusieurs millions d'hommes qui seul réclame votre justice. Quand les flammes dévorantes auront détruit ce globe périssable et qu'il aura disparu dans les abîmes de la nature, d'où il a été appelé à l'existence par son grand créateur, alors, Mylords, quand toute la nature, les rois, les juges mêmes répondront de leurs actions, alors paraîtra ce qui précède la création même, je veux dire l'éternelle justice ; c'était l'attribut du Dieu de la nature avant la création des mondes. Il restera près de lui quand les mondes périront ; et la partie terrestre de cette justice confiée à vos soins est maintenant remise solennellement dans vos mains par les communes d'Angleterre. J'ai achevé.

N'y a-t-il pas là, Messieurs, malgré la grandeur réelle de la situation et des souvenirs, une sorte d'emphase, et de *bombast?* pour me servir d'une expression an-

glaise difficile à traduire, mais intelligible par le son
Voilà, Messieurs, les plus célèbres monuments d l'accusation politique chez les Anglais. On y retrouv la partialité haineuse, ou l'indignation civique de l'an tique forum, mais avec moins de grandeur et de sim plicité. Le barreau britannique nous offre une autr éloquence judiciaire où éclatent davantage les plu beaux attributs de la liberté moderne. Cette éloquence c'est celle qui, s'interdisant toute passion, ne s'adresse qu'à la conscience du jury. Elle n'est pas cependan étrangère à la politique : car la politique se mêle à tout, dans un État libre. Les procès de liberté de la presse, la défense des accusés pour crimes d'Etat, la offrent de grandes occasions; et plus d'une fois les libertés publiques de l'Angleterre ont paru triompher dans la déclaration particulière d'un jury.

Un homme, dans le barreau anglais, vers la fin du dernier siècle et jusqu'à nos jours, a souvent illustré son nom par des causes et des succès semblables. En m'écoutant, vous avez nommé Erskine, chancelier et pair d'Angleterre.

Rarement, vous le savez, un habile avocat devient un grand orateur politique. Les deux talents ne s'excluent pas, sans doute; nous en avons sous les yeux une preuve éclatante. Mais rien n'est plus variable, à la fois plus étendu et plus limité que ce don de la parole. Déplacez tel orateur, il n'est plus le même. Les Anglais l'ont souvent remarqué. A la faveur de la vie politique commencée chez eux de si bonne heure, ils ont éprouvé que la meilleure préparation pour la tribune était la tribune même. Les grands intérêts du pays, saisissant d'abord un esprit jeune et plein de force, le forment bien mieux à l'éloquence que ne peut

faire une profession souvent occupée d'intérêts privés et subalternes.

On remarquait encore, à ce sujet, que la méthode du législateur diffère beaucoup de celle du jurisconsulte. L'un doit s'élever à la théorie de la loi, tandis que l'avocat même le plus éclairé abuse souvent des incertitudes et des imperfections de la loi pour faire triompher sa cause. Le talent de l'orateur politique veut quelque chose de plus impartial et de plus vaste, un regard jeté sur tous les intérêts du pays à la fois, tandis que le coup d'œil de l'avocat, si net et si rapide, est nécessairement restreint et partial. Mais, en Angleterre comme en France, à ces raisonnements on peut opposer d'illustres exemples. Romilly et Brougham ont passé avec éclat du barreau à la chambre des communes.

Erskine, le premier des orateurs du barreau anglais, n'eut pas tout à fait la même gloire. Sa vie heureuse et remplie par le travail et le succès nous le montre d'abord enseigne de vaisseau, puis officier, ensuite avocat, député des communes, ministre, enfin, membre de la chambre des lords. Il porta dans le barreau, encore assujetti aux traditions de la routine, un caractère de talent original et nouveau. Mais, conduit par sa réputation de grand avocat à la chambre des communes, paraissant tard, pour l'Angleterre du moins, au milieu de cette élite d'hommes politiques, il fut inférieur, il fut éclipsé. On honora beaucoup son caractère, sa fidélité dans ses amitiés, sa défense inébranlable des principes constitutionnels. Son éloquence eut peu d'éclat et de pouvoir.

C'est donc sa supériorité dans le barreau qui fait encore aujourd'hui son titre. Mais ce n'est pas seulement

parce qu'il fut un avocat habile, éloquent, mais parce qu'il porta dans la plaidoirie l'intégrité du juge, et le zèle le plus éclairé, le plus opiniâtre pour la liberté civile et politique.

A l'époque où les malheurs de la France, où les violences, les crimes qui avaient souillé sa liberté naissante produisaient dans l'âme des Anglais une sorte de repoussement et d'indignation, à cette époque où, par la force réprimante, quelquefois excessive, que la liberté trouve en elle-même, les jurés anglais, le public anglais poursuivaient avec une rigueur singulière tout complice présumé des opinions de la France, Erskine, calme, impassible, se montra le défenseur constant des accusés politiques; c'est ainsi qu'il plaida pour un homme dont il n'aimait point les doctrines irréligieuses et violemment démocratiques, mais dans lequel il crut voir la liberté de la presse attaquée, Thomas Payne. Dans une autre occasion, lorsqu'une apologie de Hastings, pleine de récriminations et d'insultes contre la chambre des communes, était poursuivie devant le jury, Erskine, préférant à tout la liberté de la presse, défendit, au préjudice de ses propres amis, l'avocat imprudent du gouverneur de l'Inde.

Enfin, la liberté de la presse est redevable à Erskine de sa plus belle garantie; ce fut lui qui revendiqua le plus puissamment les droits du jury contre la doctrine arbitraire de lord Mansfield; ce fut lui qui, dans la défense du doyen de Saint-Azaph, fit ressortir le principe tutélaire de la double autorité du jury et de sa compétence sur l'intention comme sur le fait. S'il fut condamné, il vit, deux ans après, un bill du parlement faire de son opinion la loi du pays. Et lorsque, plus tard, le succès de ses amis politiques, la faveur

le crédit de son nom, l'élevèrent à une
;nité, quand il devint pair du royaume,
neur, il prit des armoiries, selon l'usage;
ses armes il mit pour écusson ces mots :
du jury. Telle est cette vie, partout consé-
ec elle-même, d'un grand citoyen anglais;
kine, dont le caractère est trop pur et trop
r que son éloquence ne doive pas encore
ɔer.

CINQUANTE-SIXIÈME LEÇON.

Digression apologétique. — Quelques détails encore sur les procès politiques.—Circonstances du procès de lord Melville. — Caractère du barreau anglais. — Causes principales plaidées par Erskine devant le jury. — Alliance remarquable, dans cet orateur, de l'esprit de liberté et du sentiment religieux. — Sa défense des *Droits de l'homme* de Thomas Payne. — Son accusation contre l'*Age de raison* du même auteur.— Autre procès de liberté de la presse. — Affaire de Napoléon contre Pelletier. — Mackintosh, avocat de Pelletier. — Portrait de cet orateur célèbre.—Citation.—Résultat du procès.

MESSIEURS,

Avant de reprendre l'examen qui doit nous occuper, il faut que je me défende, que je me justifie. Mon plaidoyer ne sera pas long.

On m'a récemment adressé une lettre amère et bien écrite pour me reprocher une admiration aveugle, une partialité, on disait presque une servilité envers M. Pitt. Je regrette qu'il se trouve encore, dans quelques personnes qui font partie de cet auditoire, des préjugés que, je l'avoue dans ma bonne foi, je croyais éteints par la réflexion et le temps. L'auteur de cette lettre, persuadé que mes éloges de Pitt sont une espèce d'apostasie de pays et de principes tout à la fois, signale ce ministre comme un homme pervers, un scélérat politique, un Borgia nouveau. Prenant des li-

belles pour des autorités, il affirme que la mort violente de tel souverain est l'œuvre de Pitt, que tel meurtre fut payé par lui, telle révolution irrésistible et toute-puissante dirigée par sa main, tel attentat de cette révolution consommé par ses ordres. Je pensais que ces paradoxes de la haine contemporaine avaient disparu. Je me trompais. Tout ce que je puis dire maintenant, c'est qu'une étude des monuments originaux, peut-être aussi attentive que celle de mon rigoureux contradicteur, m'a convaincu que si Pitt portait au plus haut degré l'égoïsme du sentiment anglais, s'il détestait encore plus les victoires de la France que les crimes de la révolution, s'il n'eut pas cette philanthropie, cette générosité de sentiments que nous aimons, que nous admirons, cependant il montra, dans ce poste si corrupteur et si difficile de premier ministre d'un grand empire, une probité politique assez rare. Cet homme, qui a gouverné vingt années sans qu'une action coupable puisse être notoirement démontrée contre lui, n'est pas indigne que son nom soit répété avec estime devant un auditoire français. D'ailleurs, Messieurs, quel a été mon but dans cette digression sur l'Angleterre? Ce n'était pas l'apothéose de Pitt, ce n'était pas de préconiser un grand caractère étranger. Ce sont les principes mêmes de la liberté civile et politique dont j'ai voulu montrer la salutaire puissance par l'exemple d'un pays et d'un homme. C'est la liberté légale, c'est le gouvernement constitutionnel que j'ai loués dans le panégyrique d'un homme qui leur devait sa force et sa gloire. Permis à vous, permis à moi de ne pas avoir de prédilection pour M. Pitt; mais je crois impossible de nier ses rares talents, et de ne pas avouer, avec madame de Staël,

qu'il tenait à la liberté au moins par son génie, qu'il avait besoin d'elle, comme elle avait besoin de lui. Au milieu de ces luttes orageuses et régulières d'une liberté appuyée sur la loi, il a paru un des plus grands athlètes de la parole, il a été le ministre dirigeant de l'Europe; il a montré tout à la fois la supériorité du génie parlementaire sur les conseils des rois absolus, et la force d'un État libre contre un peuple en révolution. Parlant de l'éloquence moderne, pouvais-je oublier un si grand exemple? pouvais-je méconnaître le génie d'un homme qui a régné par la parole, ce qui vaut mieux, quoi qu'on en dise, que de régner par la censure et par le sabre? Voilà mon excuse. (*Applaudissements.*)

Je reviens maintenant, Messieurs, aux discussions du barreau britannique. Je cherche le caractère de l'éloquence anglaise appliquée à ces débats qui tiennent de la liberté politique et du droit civil. Ce caractère ne se retrouve pas seulement dans les procès solennels jugés devant la chambre des lords; il appartient à beaucoup de débats portés devant les tribunaux anglais, c'est-à-dire devant le jury.

Ces grandes causes politiques, ces grandes accusations de ministres sont très-rares; c'est l'*ultima ratio* qui, presque toujours, est prévenue ou évitée par une chute accidentelle ou une retraite volontaire.

Dans les quarante années qui nous précèdent, parcourant les annales judiciaires du parlement anglais, je ne trouve, avec le procès de Hastings, qu'une seule cause politique, celle de lord Melville. Quelques détails rattacheront ce fait particulier à la politique générale.

Un des caractères de Pitt avait été d'attirer, de sou-

mettre à lui les hommes qui, supérieurs dans les affaires, n'ont pas cependant le haut génie du gouvernement, et dont l'habileté a besoin d'un chef et d'un guide. Pitt se servait d'eux, les laissait parler à côté de lui, après lui, les faisait sous-ministres, ministres, et gouvernait. Un des plus habiles de ces hommes d'État auxiliaires était Dundas, depuis lord Melville. Savant et célèbre avocat d'Écosse, il avait été conduit à la chambre par sa réputation d'orateur, et s'était aussitôt distingué par le talent politique et cette ambition un peu secondaire, mais active et décidée, qui l'appelait au gouvernement. Il avait suivi M. Pitt dans ce débat sur la *régence,* dont je vous ai naguère entretenus. Il en fut récompensé par plusieurs fonctions importantes, entre autres celle de trésorier général de la marine, place qu'avait occupée lord Chatam.

Dans le gouvernement anglais, si vanté, il y avait alors de grands et singuliers abus : la comptabilité n'était pas fort régulière, ni aussi nettement ordonnée que dans d'autres pays moins libres. On sait les dilapidations du père de Fox, lord Holland. Il mourut sans avoir éclairci ses comptes.

Lord Melville, dans sa place de trésorier général de la marine, n'eut pas une administration moins suspecte et moins embrouillée. Les revenus de cette place s'augmentaient autrefois de diverses remises, indemnités, placements facultatifs des fonds de l'État, toutes choses obscures et favorables aux illégalités du preneur. En 1782, un bill du parlement, voulant remédier à ces abus, avait modestement réduit à quatre mille livres sterling les appointements du trésorier général de la marine. Il paraît que lord Melville ne se contenta point de cette réforme, et on l'accusait d'avoir,

pendant seize ans d'administration, de 1784 à 1800, éludé la décision de la chambre, qui ordonnait que les fonds de la marine fussent déposés à la banque, sans pouvoir en sortir jamais que pour une application immédiate et expresse à quelque partie du service de la marine. On peut s'étonner, sans doute, qu'une règle si positive ait été si longtemps violée sans réclamation. Quoi qu'il en soit, la chambre prit enfin connaissance de cet abus.

Un comité nommé pour l'examen de l'amirauté établit, dans son rapport, que lord Melville avait souvent retiré de la banque les fonds du service de la marine pour les employer provisoirement à des spéculations particulières, à des achats de rentes et d'actions de la compagnie des Indes; que, de plus, des sommes considérables avaient été entièrement détournées du service de la marine, sans que lord Melville voulût rendre compte de leur emploi, bien qu'il déclarât en avoir usé pour le service de l'État, mais dans des circonstances trop délicates pour être révélées au public.

Voilà donc un procès politique, qui n'est au fond qu'un procès d'argent. Rien de plus triste pour un homme d'État !

Un membre de la chambre, Withbread, s'emparant de ce rapport, pressa la chambre d'en admettre les conclusions. Pitt prit d'abord la parole pour défendre son malheureux collègue. En avouant de graves irrégularités, il expliqua comment un emploi provisoire des fonds de la marine, une attribution de ces fonds à d'autres services publics, avait pu quelquefois être nécessaire et tolérée. Il soutint qu'il n'était pas prouvé que l'abus eût été poussé plus loin, et qu'au lieu d'un usage différent, mais toujours au profit de l'État, on

se fût permis un usage personnel, et au profit du trésorier général. Il conclut à demander une nouvelle enquête, et la question préalable sur la motion primitive. Quelques orateurs, parmi lesquels était Canning, parlèrent dans le sens du ministre; mais Fox, mêlant l'indignation et le sarcasme, repoussa leurs raisonnements avec une vivacité qui peut donner l'idée de l'outrageuse liberté des débats britanniques :

J'ai l'espoir, j'ai la confiance, dit-il, qu'une intègre et nombreuse majorité dans cette chambre marquera du sceau de sa réprobation une si monstrueuse et si impudente culpabilité. Mais, allèguent quelques personnes, les dépositions ne sont pas d'une évidence légale. Je le nie. Si une accusation était décrétée contre lord Melville et ses associés, ces dépositions pourraient être produites contre eux à la barre des lords. En vérité, j'éprouve une forte répugnance à entrer dans les pénibles détails de la conduite d'un homme avec lequel j'avais autrefois quelques relations passagères. Dieu le sait, ce n'étaient que des relations d'hostilité ! Mais, après les résultats de l'enquête, je serais honteux de moi-même si j'appartenais au même ordre de société que cet homme.

La chambre se divisa. Deux cent seize voix furent pour la question préalable, et deux cent seize la rejetèrent. Dans ce partage, le président se déclara contre l'avis du premier ministre; et lord Melville fut poursuivi. Ces anecdotes, en même temps qu'elles servent à l'intelligence de l'histoire judiciaire du parlement, ont pour objet de vous montrer que cette puissance singulière de Pitt n'était pas une dictature sans condition. Ce premier ministre, si puissant, n'aurait pu protéger le plus habile et le plus zélé de ses associés contre un soupçon déshonorant. Il essaie de le défendre avec réserve ; et bientôt il cède.

Quelques jours après cette première épreuve de l'improbation parlementaire, Pitt annonça lui-même à la chambre des communes qu'il avait conseillé au roi d'éloigner lord Melville. Il semblait exprimer en même temps le désir que tout fût terminé par cette disgrâce. Mais les accusateurs persistaient dans l'intention de poursuivre.

L'effort et l'ascendant de Pitt se réduisit à procurer à son ancien collègue l'honneur d'une poursuite devant la chambre des lords. Un grand nombre de membres des communes voulaient que, prévenu de concussion, lord Melville fût renvoyé devant les tribunaux ordinaires, devant le jury.

Vous seriez tentés de croire que, dans un État si anciennement gouverné par des formes de liberté, il devait exister à cet égard un ordre invariable et nécessaire : il n'en est pas ainsi. Une première résolution de la chambre des communes avait ordonné au procureur général de la couronne de poursuivre devant la cour du banc du roi. Pitt obtint de la chambre que cette résolution fût changée en un renvoi devant la cour des pairs ; mais il allégua surtout des motifs de convenance et d'égards pour l'infortune d'un homme tombé de si haut. Il se fonda sur les opérations politiques et secrètes que lord Melville avait prétextées, et dont la chambre des lords devait être meilleur juge qu'un tribunal ordinaire. Ces raisons et l'influence du ministre l'emportèrent. L'accusation fut portée à la barre de la chambre des lords. Lord Melville se justifia médiocrement et fut absous ; mais il resta déchu de ses emplois, accablé sous le poids de cette humiliante incertitude qui avait divisé la chambre des communes.

Voilà le seul grand procès politique depuis le procès

de Hastings. Il est curieux par les circonstances techniques et judiciaires, beaucoup plus que par l'éloquence des débats. Laissons lord Melville absous par la chambre des pairs ; tenons-le, s'il le faut, pour excellent comptable, et passons à d'autres sujets.

J'ai nommé le grand avocat anglais du dernier siècle, Erskine ; j'ai dit que son talent avait été surtout inspiré par des causes qui se rattachaient aux institutions libres de l'Angleterre. Cette influence de la liberté légale sur l'éloquence judiciaire, cet intime rapport de la constitution politique d'un pays avec l'existence des tribunaux, n'est nulle part plus apparente que dans la vie oratoire d'Erskine.

Une réflexion sur laquelle je ne serai pas désavoué, c'est qu'il n'est pas dans la vie civile de profession plus honorable, plus naturellement généreuse que celle du barreau. Même sous le pouvoir arbitraire, lorsque tous les esprits sont courbés, sont abattus, lorsqu'une servilité, qui atteint d'abord les agents immédiats de l'autorité, s'étend sur des hommes que leur situation, que leur fortune semble laisser indépendants, c'est dans la profession du barreau que vous trouvez liberté, fermeté, courage. Cela tient au devoir essentiel, à la nature même de la profession ; c'est un instinct d'État. Un avocat, c'est un défenseur ; et ce mot renferme tout : résistance à l'oppression, habitude et besoin de réclamer contre l'injustice, libre examen et langage hardi. Durant les oppressions diverses qui ont agité de grands pays, c'est dans les avocats que vous avez trouvé fidélité à toutes les infortunes, zèle pour toutes les victimes. Sous les gouvernements tyranniques, ils ont été plus d'une fois les seuls représentants du courage civil ; sous les gouvernements libres, où ce courage civil

devient un droit au lieu d'être une vertu, leur place est belle encore. Aussi, en Angleterre, nulle profession n'est plus honorée; elle conduit aux plus grands honneurs, à moins que, par un juste orgueil, et quelquefois par un calcul d'intérêt, un avocat ne préfère sa profession à tout. Vous avez appris, par le curieux dialogue de Loysel, qu'au XVe et au XVIe siècle il y avait en France une sorte de communauté entre l'ordre judiciaire et le barreau. Rien n'était plus fréquent et plus approuvé que de voir un avocat célèbre, blanchi dans l'exercice de sa profession, passer au rang des juges. Le même usage se conserve en Angleterre. Les juges, vous le savez, y sont très-peu nombreux; le jury supplée; mais ils sont magnifiquement rétribués par l'État. Cependant un avocat anglais refuse souvent d'accepter une place de juge, parce que les avantages de cette haute dignité, quelque grands qu'ils soient, sont de beaucoup inférieurs à ceux d'un avocat célèbre.

Souvent aussi un avocat devient tout d'abord président d'une cour de justice; car, dans la rigueur des principes anglais, loin d'avoir une série successive d'avancements judiciaires à proposer à l'émulation, on évite même d'élever un juge à la dignité de président; on préfère choisir un homme qui n'était qu'avocat: tant il a semblé que l'indépendance morale, la consciencieuse inviolabilité d'un juge serait effleurée, si, même dans sa carrière, une chance d'ambition lui était ouverte, si une seule tentation lui était permise!

La loi anglaise, vous le savez, est une étude infinie, un docte chaos : point de code fait tout d'une pièce, uniforme, systématique; d'anciennes et nombreuses coutumes, une longue série de statuts, une immense jurisprudence, une procédure très-épineuse. Mais,

par cela même que la législation est moins faite, la science du jurisconsulte est plus haute. L'avocat anglais est obligé de porter ses recherches dans ce vaste dédale; aussi on vante en général son érudition. De plus, cette habitude des pensées politiques, cet esprit parlementaire que répand la liberté de la presse, agit avec plus de force sur des hommes accoutumés par devoir à méditer les lois. Les meilleurs avocats anglais réunissent, dit-on, à une grande variété de connaissances un talent remarquable pour comprendre et discuter les questions les plus compliquées du droit public.

Cependant, je ne crains pas de le répéter, telle est cette prodigieuse difficulté de la vie parlementaire, qu'il est infiniment rare qu'un avocat anglais, parvenu à la chambre des communes après un long exercice de sa profession, se place au niveau de ces hommes qui, dès l'âge de vingt ans, sont dévoués exclusivement à la vie politique.

A cette indépendance de caractère, à cette variété de connaissances que l'on reconnaît dans les avocats anglais, Erskine, le premier peut-être, joignit la pureté du goût littéraire et l'éclat de l'élocution. Il y avait quelque chose d'un peu rude et pédantesque dans tous les monuments de la plaidoirie anglaise, jusqu'au milieu du dernier siècle. C'était une continuation de notre vieux barreau du XVIe siècle, sans la même vigueur et la même puissance. Mais Erskine est un esprit poli, classique et philosophique, pénétré de toutes les idées modernes, dans ce qu'elles ont eu de plus juste et de plus étendu. Si nous louons les Anglais, j'imagine qu'Erskine avait prodigieusement loué les Français. C'est un élève de Montesquieu. Les doctrines, les idées,

les expressions de l'*Esprit des lois* éclairent et animent son éloquence. Il doit à Montesquieu ce qu'il y a de plus élevé dans ses discours.

Maintenant, à cet homme d'un rare talent, il fallait des occasions. Les procès civils, les procès pécuniaires prêtent rarement à l'éloquence; et dans les usages anglais, beaucoup de causes, même importantes pour les mœurs, se résolvent en procès pécuniaires. Le scandale a son tarif. L'indignation morale et l'intérêt romanesque aboutissent à une question d'indemnité. Cette nature de procès civils, qui forme une tache dans la civilisation et la jurisprudence anglaises, nous ne saurions même l'indiquer clairement, quoiqu'elle ait fait souvent briller l'habileté des avocats.

Restent deux ordres de débats judiciaires d'un intérêt élevé : les procès de liberté de presse, les procès politiques devant le jury. Dans les temps ordinaires, lorsque le pays est paisible, cette occasion disparaît. Mais dans les dernières années du XVIII[e] siècle l'action des troubles civils de France avait un puissant contrecoup sur l'Angleterre. Ce prosélytisme ardent, premier caractère de la révolution française, cette ambition de tout renouveler, cet apostolat politique avait trouvé nécessairement en Angleterre des partisans parmi les mécontents, les spéculatifs, les réformateurs, les ambitieux, enfin toutes ces classes d'hommes qui, par des motifs divers, ont le désir de l'agitation et du changement. Ainsi, dans les années 1791, 1792 et suivantes, vous voyez l'Angleterre se couvrir de clubs. Animés d'un esprit nouveau, ils se passionnaient pour toutes les théories de la tribune française; ce que notre révolution pouvait avoir de violent et d'injuste, ils le voyaient en perspective à leur manière; ils le recou-

ient de gloire, d'héroïsme, de liberté, et ils semient impatients d'appliquer les mêmes expériences ur pays. Les anciennes idées d'émancipation calique, de réforme parlementaire, de plaintes tre les bourgs pourris, les réclamations contre us des taxes, se transformaient en déclaration des its de l'homme. Cette puissante tribune française, jetait des flammes, était regardée de loin avec enusiasme par une foule d'hommes qui commenent à prendre en dégoût les institutions trop paisis de leur pays. Des sociétés publiques ou secrètes aient formées et correspondaient avec celles de nce. Mais à cette vue, presque toute l'aristocratie glaise, noble et commerçante, qui d'abord avait apuvé les principes de la réforme française, s'était lemment portée à l'autre extrémité; et de même e l'on voyait des ferments de discorde et de révolun dans le peuple, on voyait dans les hautes classes, i sont si puissantes en Angleterre, un dégoût viot, une haine injuste contre tout principe de liberté, dehors du moins; car l'idée ne leur venait pas d'archer ces principes de leur propre pays. Mais ils les gardaient, en France et sur le continent, comme un nger terrible qui allait les atteindre et les dévorer; cette violence, cet emportement injurieux qui remit l'ouvrage de Burke, cette fureur éloquente dont il passionnait au seul nom des idées que lui-même paravant avait si souvent proclamées, ce n'est que xpression de l'inquiétude mêlée de haine qui avait isi la société anglaise et la majorité des deux chambres.
Ces institutions si favorables à la liberté, cette indéendance du jury, ce droit de pétition, cette touteuissance du parlement n'étaient plus des sauvegardes

démocratiques ; c'étaient, au contraire, des appuis pour l'aristocratie anglaise, et de fortes barrières contre l'esprit nouveau. Toutes les fois qu'un homme était accusé de communication avec les novateurs de France, toutes les fois que ses écrits semblaient révéler une sorte d'attrait pour les doctrines qui régnaient en France, une sorte de complicité théorique avec les auteurs de cette révolution menaçante, les jurys anglais prononçaient les *verdicts* les plus sévères. Il semblait que dans ce pays, où il y a moins de magistrature officielle, chacun se faisait magistrat pour défendre cet ordre public qui se confiait à lui. Ce zèle avait ses abus, ses excès, et pouvait avoir sa tyrannie. Les actes du pouvoir politique étaient animés de la même passion. Le parlement avait passé un bill portant qu'il existait en Angleterre une conspiration pour renverser les fondements de la société ; en vertu de cet acte, plusieurs sujets du royaume étant arrêtés sans les garanties habituelles de la loi anglaise, le parlement, par un second bill, autorisa leur emprisonnement prolongé.

Voilà quelle était cette espèce de passion publique qui animait tous les esprits pour la défense de l'ordre social menacé par le voisinage et les commotions de la France. De touchants spectacles excitaient encore ces défiances et ces animosités de la peur ; elles se nourrissaient de l'attendrissement pour de grandes infortunes. L'Angleterre était comme une île de refuge, ouverte à tous les hommes qui fuyaient le sol brûlant de la France, où ils avaient perdu leurs biens, leurs enfants, leurs parents immolés sur l'échafaud. Cette hospitalité envers les proscrits, cette vue journalière de leurs malheurs irritait d'autant plus contre

ıries de la France. Le noble, le riche, le pro-
'e anglais étaient saisis d'une crainte vindica-
oins par pitié pour les victimes que par un
sur eux-mêmes, et sur les terribles effets du
ıement populaire.
cette situation, la conduite d'Erskine fut belle;
le partisan zélé des principes démocratiques;
un whig véritable. En même temps il était at-
'ec un dévouement sérieux aux principes de la
hie anglaise et aux vérités du christianisme.
bouleversement fondamental de 1793, lorsque
.it été détruit en France, trône, mœurs, justice,
ı; lorsque le christianisme avait été aboli au-
'il peut l'être, c'est-à-dire pour peu de temps et
ccesseur, l'âme d'Erskine avait partagé cette
tion qu'éprouvait Burke. Pour lui aussi,
nmes de sang qui, à la place de la liberté,
établi le plus épouvantable despotisme et la
:estable inquisition, ces sophistes absurdes et
qui avaient, par une apothéose doublement
e, couronné la déesse de la Raison, ces hom-
avaient envoyé sur l'échafaud tant de prêtres,
.ards, de femmes, convaincus d'une même in-
:, ces hommes qui avaient fait tant de crimes,
ne peut plus ni accuser, ni oublier, lui étaient
exécrables; mais en même temps il ne descen-
à cette faiblesse de certains esprits, que la
ɜs crimes commis au nom d'une opinion irrite
'ne contre les principes généreux qui sont l'âme
opinion; il n'allait pas, comme Burke, renier,
mer les premières espérances, les premières
de la révolution française, parce qu'elles
tombées dans les mains de quelques hommes

qui les avaient souillées et ensanglantées. Non, il restait intrépidement, l'expression n'est pas trop forte, au milieu de l'animadversion de l'esprit anglais, il restait intrépidement attaché à ces premiers principes, à ces premières espérances; il était l'imperturbable défenseur de la liberté de la presse, du droit de pétition et de toutes les doctrines sacrées qui avaient fait la gloire de l'Angleterre. Au contraire, plus ces doctrines, reproduites d'abord par les immortelles réformes de l'assemblée constituante, étaient dépravées par la convention, plus il les invoquait avec force, et il croyait que c'était par la liberté qu'il fallait lutter contre la tyrannie démagogique. Son nom et son rare talent lui donnaient, à cet égard, une grande influence en Angleterre ; et lorsque, à la suite des actes du parlement, les procédures commencèrent contre ces hommes qu'on avait d'abord arrêtés arbitrairement, l'autorité morale et le talent d'Erskine étaient nécessaires pour combattre avec quelque succès non-seulement le préjugé du pouvoir, mais le préjugé national même, qui accablait les prévenus de tout le poids de la publique indignation.

Car, remarquez-le, Messieurs, la liberté dans un État forme une espèce de pouvoir collectif qui souvent déploie, pour sa propre défense, une force et une ardeur que l'administration la plus énergique et la plus concentrée ne saurait avoir. Il fallait le courage civil d'Erskine pour lutter contre cette unanime colère des jurés anglais empressés de déclarer coupable toute participation, même chimérique, aux théories de la France.

Une des occasions les plus importantes où Erskine obtint cette influence, c'est le procès de Thomas

dy. Cet homme s'était fait le secrétaire d'un club éformateurs séditieux ou spéculatifs, qui corres- lait avec quelques démocrates français. Il était i d'Horne Tooke, célèbre par ses écrits de gram- e et ses pamphlets politiques. Arrêté d'abord en ı d'une loi d'exception rendue par le parlement re diverses sociétés politiques, Thomas Hardy, ; une détention assez longue, fut traduit avec plu- s autres devant le jury. On produisait contre nas Hardy des pièces nombreuses, des lettres aux és du club, des plans de réforme politique et une son séditieuse. Il avait, en effet, beaucoup écrit, coup parlé ; mais, enfin, il s'agissait de savoir si omme était criminel de haute trahison au pre- chef, s'il avait conspiré, s'il avait pu conspirer le ersement de la constitution anglaise et la mort du 'Angleterre, s'il méritait de perdre la tête, parce avait été absurde dans quelques-uns de ses écrits, 'il avait reçu des confidences coupables et folles. : était la cause qu'Erskine entreprit de défendre. plaidoyer est un chef-d'œuvre dans le système de éfense moderne . rien n'est donné à la passion ; sont pas là des juges comme les juges de l'anti- , dont l'orateur effraie, bouleverse l'esprit, et re lesquels il emploie tous les ressorts des pas- ; humaines.

n ! la vérité, l'évidence, le respect scrupuleux des tutions anglaises, la liberté, l'intérêt de l'Angle- , voilà les seuls arguments d'Erskine. Il n'essaie un moment d'émouvoir ou de passionner ses ju- ou du moins il ne leur présente que cette noble, pure passion de la vérité cherchée pour elle- e, cette joie de l'évidence qui absout, ce doute

religieux, ce doute sacré dans le cœur du juré, toutes les fois que la plus manifeste conviction ne vient pas l'assaillir de sa lumière.

Nous ne pouvons suivre ici l'admirable méthode qui préside à ce discours, ni retracer l'art infini de l'orateur pour discuter les charges, apprécier les témoignages, combattre les préjugés, atténuer enfin la terrible présomption qui naissait des *bills* du parlement. C'est le chef-d'œuvre d'une dialectique sincère et convaincante.

En combattant les alarmes excessives qu'inspirait la révolution française, il ne veut pas cependant trop rassurer son pays. Il promène aussi ses regards sur les trônes ébranlés; mais il fait sortir de ce spectacle des conseils de modération et de liberté pour l'Angleterre. Il invoque au secours de l'accusé ce qui faisait son péril, et s'arme des désordres et des violences de l'anarchie, pour le recommander à la protection des lois anglaises, si favorables aux accusés. Rien de plus vrai, de plus élevé que ce mouvement d'éloquence :

A l'époque où d'autres nations sont prêtes à renverser leur gouvernement, que votre sagesse fasse sentir aux sujets britanniques l'excellence du nôtre : tirons le bien du mal. Les habitants dispersés de tous les lieux du monde fuiront vers nous comme vers un asile sacré; chassés de leur patrie pour n'avoir pas cédé à des réformes nécessaires, victimes de leur folle obstination à souffrir que la corruption suivît son cours jusqu'à la ruine entière de la société, en touchant nos rivages, ils connaîtront le prix de la sécurité et quelles sont les lois qui la donnent; ils liront ce jugement, et votre décision fera palpiter leurs cœurs; ils se rediront l'un à l'autre, et leur voix retentira jusqu'aux extrémités de la terre : Puisse la constitution anglaise durer à jamais ! c'est le sanctuaire encore subsistant des oppri-

et seulement ici, le sort de l'homme est en sûreté. ;, établie par les fins de la justice, peut s'armer contre hambre des communes elle-même peut rendre une dé- qui préjuge le crime; on peut employer toute espèce ; pour tromper les opinions du peuple : ce qui, dans pays serait la perte inévitable de l'accusé, dans cette 'e libre et éclairée, ne fera pas tomber un cheveu de ; l'innocent. Le jury fixera ses yeux sur la loi comme e polaire qui doit le diriger; il ne voudra pas, dans ıce, donner l'exemple du désordre, et prononcer un ; censure contre l'autorité; mais, d'une autre part, il ı pas l'instrument d'un sacrifice politique; il délivrera ıe innocent et sincère des piéges de l'injustice. Quand 'dict sera prononcé, tel sera le jugement du monde: ıi nous-mêmes, ils se trouvait quelques hommes enne- ›uvernement, rien ne sera plus capable de regagner urs. Ils diront : Si nous avons perdu notre juste in- ans le parlement, il nous reste encore une ancre de 'de pour retenir le vaisseau au milieu des efforts de .e; nous avons encore, grâce à Dieu, une bonne ad- ion de la justice, appuyée sur l'indépendance des r les droits des jurys et sur l'intégrité d'un barreau ıs tous les temps et en toute occasion, à se porter en ur la défense du dernier homme de l'Angleterre tra- ıgement devant les lois du pays.

›ortion nombreuse du public témoignait un vif à l'accusé, et n'éprouvait pas, pour les doctrines :volution française, la même haine que l'aristo- .nglaise. L'éloquence d'Erskine, toute grave et e qu'elle était, enflamma les esprits; le calme lience fut troublé; ce mouvement se commu- u dehors; un peuple immense s'était amassé aux une sorte de sédition d'enthousiasme avait com- Alors Erskine eut un des plus beaux triomphes

qui puissent être réservés à l'homme de bien éloquent. Les juges le pressèrent d'aller lui-même apaiser cette foule menaçante ; il sortit, harangua le peuple, l'engageant à se confier à la justice du pays, et lui rappelant avec gravité que la sûreté de tout Anglais reposait à l'abri des lois inestimables de l'Angleterre, et que tout effort pour intimider et violenter ces lois, non-seulement serait un affront à la justice publique, mais un danger pour la vie des accusés.

Cette foule immense se dispersa, et un silence respectueux succéda tout à coup à cette commotion qui épouvantait la ville de Londres.

Quand le calme fut entièrement rétabli, les jurés prononcèrent leur verdict de *non coupable*. Mais, chose digne de remarque, et qui honore doublement le sage patriotisme d'Erskine, en sauvant la vie d'un accusé, il servit la paix publique. Ce débat solennel, cette défense si ferme et si heureuse de quelques hommes que la conscience même de leurs complices ne pouvait trouver entièrement innocents, ce grand exemple de l'indulgente équité des lois anglaises devint, comme Erskine l'avait éloquemment prédit, une salutaire leçon et une espèce de manifeste sur l'excellence de la constitution attaquée par les réformateurs. Cette fièvre de nouveautés s'arrêta. Les procès criminels cessèrent ; et une justice tellement impartiale, qu'elle rendait à la liberté des hommes dénoncés par un bill du parlement, et à demi convaincus, satisfit et calma le pays, plus que toutes les rigueurs légales ne l'auraient effrayé.

Ce beau succès éleva très-haut la réputation et la popularité d'Erskine. Une autre cause célèbre vint l'augmenter encore. Vous savez Messieurs, que Thomas Payne, d'abord apologiste zélé de l'émancipation des

États-Unis, puis partisan outré de toutes les réformes, ayant passé en France, y devint membre d'une assemblée trop fameuse. Il avait publié, sous le titre de *Droits de l'homme,* une véhémente réfutation de l'ouvrage de Burke. Tous les principes de la souveraineté populaire, toutes les doctrines les plus hautaines de la démocratie, étaient exposés dans cet ouvrage avec une sorte de rudesse violente et familière.

Cependant, lorsque son livre fut dénoncé, Erskine vit dans cette cause le principe de la liberté de la presse à défendre.

Ce principe veut que le délit, et non l'erreur, soit puni. Les théories générales, les abstractions politiques, même les plus téméraires et les plus fausses, lorsqu'elles n'offrent pas le caractère direct de la sédition et de l'outrage, ne tombent pas dans le domaine de la loi : car si la loi proscrivait le paradoxe, elle menacerait bientôt même la pensée. Telle était depuis longtemps la maxime des Anglais. Mais l'exemple terrible de la France, ces théories traduites si vite en attentats et en crimes, cette intime alliance du système et de l'action avaient puissamment réagi sur la doctrine des jurisconsultes anglais : et à la vue du bouleversement de ce grand pays, dans la terreur d'un danger semblable, ils invoquaient la condamnation des doctrines, comme celle des crimes. Erskine, résistant à cette prévention de l'inquiétude publique, se présenta pour défendre le livre de Thomas Payne, dont il ne partageait point les opinions.

Malgré l'autorité morale et le rare talent d'Erskine, malgré l'adresse de sa défense et l'art avec lequel il reproduisait les passages analogues des plus célèbres publicistes et de Burke lui-même, qui, dans des temps

plus paisibles, avait énoncé les mêmes théories de liberté trouvées si coupables dans Thomas Payne depuis que la France avait tenté de les mettre en œuvre, le livre de Payne fut condamné tout d'une voix.

Dans les rangs mêmes d'une portion des whigs, le zèle d'Erskine et sa défense des *Droits de l'homme* furent frappés de défaveur. Depuis longtemps chancelier du prince de Galles, protecteur-né de l'opposition légale, il perdit cette charge qu'il avait méritée par une longue fidélité politique.

Ici, Messieurs, vous allez juger, par un fait moins connu, le caractère moral et la conscience religieuse d'Erskine.

Erskine avait défendu, au prix de sa fortune et de ses alliances politiques, la cause de Thomas Payne, c'est-à-dire le droit illimité de discussion politique.

Deux ans après, un nouvel ouvrage du hardi démocrate est publié en Angleterre. Après avoir attaqué par ses audacieuses théories le principe des monarchies européennes, Thomas Payne attaquait le christianisme. Absent, et protégé par une déplorable élévation, il était à l'abri des coups de la justice anglaise; son livre seul pouvait être atteint par la vindicte publique. L'accusation de ce livre était une profession des principes, et non pas une attaque contre l'auteur lui-même. Ce même Erskine, qui avait réclamé, en défendant le livre des *Droits de l'homme,* la liberté absolue de la discussion politique, attaqua l'abus de la discussion religieuse.

Ici, remarquons en passant les procédés de la loi anglaise. Le livre de Thomas Payne circulait. Le grand jury, c'est-à dire la chambre d'accusation, formée des principaux propriétaires, déclare qu'il y a lieu de pour-

l'ouvrage. Erskine alors publie un discours à de la poursuite, en son propre nom, et comme ı anglais. Il y reconnaît que toute discussion le, abstraite, des principes d'un culte, doit être ju'elle résulte de la liberté même de la presse; ıe toute diffamation violente et injurieuse d'un oit être interdite et punie. J'aime à faire concette doctrine d'un esprit supérieur, parce que lusieurs occasions, et par quelques absolutions tes, la sagesse des tribunaux français l'a reprot consacrée.

ıettez-moi de vous citer la fin de ce plaidoyer able; rien ne montre mieux ce caractère de l'oqui n'est pas l'accusateur officiel ou le défenseur sé de toutes les causes, mais une personne inıante, ayant sa conviction, sa foi, son autorité :

›urs, il est encore une considération, une seule qu'il ıpossible d'omettre, parce que j'avoue qu'elle m'affecte ėment. L'auteur de ce livre a écrit avec force en faveur erté publique; et cette dernière production que j'accuse ›our ce motif, plus promptement répandue, surtout ıux qui s'étaient attachés à ses premiers ouvrages. Cette ance, Messieurs, rend une attaque publique, de la part écrivain, contre toute religion révélée, infiniment plus use. Le sentiment religieux et moral du peuple anglais ›re de salut qui peut maintenir l'État au milieu des s qui agitent aujourd'hui le monde. Si la masse du ›tait détournée des principes de la religion, fondement humanité et de cette bienveillance qui a été si longotre caractère national, au lieu de m'associer, comme it plusieurs fois, à des plans de réforme politique, je ans le coin le plus reculé du monde pour éviter de telles

agitations, et je supporterais non-seulement les abus et les imperfections qui se mêlent à notre sage gouvernement, mais le plus mauvais gouvernement de la terre, plutôt que d'aller entreprendre une œuvre de réformation avec une multitude affranchie de tous les liens du christianisme, et qui n'aurait d'autre idée de l'existence de Dieu que celle qu'on peut recueillir de l'observation de la nature, comme l'entend M. Payne, sans promesse de récompense à venir, pour animer le bon à la poursuite glorieuse de la prospérité humaine, sans menace de châtiment pour effrayer le méchant qui voudrait la détruire à sa naissance.

Je n'ai pas d'objection à la controverse la plus étendue et la plus libre sur les points fondamentaux de la religion chrétienne; et quoique la loi ne le permette pas, je ne redoute point les raisonnements du déiste contre l'existence du christianisme même, parce que, suivant les paroles de son divin auteur, s'il vient de Dieu, il survivra. Je ne redoute pas un livre de raisonnements; mais je ne saurais souffrir un livre d'outrages, etc., etc.

Messieurs, je ne puis finir sans exprimer ma vive douleur de toutes les attaques essayées contre le christianisme par des écrivains qui se donnent pour les premiers promoteurs des libertés civiles du monde. Sous quels autres auspices que ceux du christianisme les libertés du monde, autrefois perdues, ont-elles été reconquises? Quel autre zèle que celui des chrétiens fervents a consacré les libertés anglaises? Et même, de nos jours, sous quelle autre sanction la liberté et le bonheur sont-ils répandus dans les régions les plus éloignées de la terre? Quelle œuvre de civilisation, quelle grande communauté sociale cette sauvage religion de la nature a-t-elle jamais établie? Nous voyons, au contraire, les peuples qui n'ont eu pour se diriger d'autres lumières que celles de la nature, enfoncés dans la barbarie, ou esclaves sous des gouvernements arbitraires, tandis que, sous la dispensation chrétienne, le monde avance lentement, mais toujours plus éclairé à chaque pas, selon les prophéties de l'Evangile, et marchant, je le crois, pour dernier terme, vers un bonheur universel et éternel. Chaque génération

de la race humaine ne voit se dérouler qu'un petit nombre d'anneaux de cette chaîne mystérieuse ; mais en faisant chacun notre devoir dans la condition qui nous est départie, nous sommes sûrs de remplir l'objet de notre existence. J'en ai la confiance, vous ferez le vôtre aujourd'hui.

Noble et touchant langage ! Un préjugé ou un faux prétexte semble supposer que les doctrines de liberté sont ennemies de ces principes qu'Erskine vient d'exprimer avec tant de force et d'éloquence ; mais c'était, au contraire, dans l'alliance intime du sentiment religieux et de l'esprit de liberté que l'éloquent orateur trouvait à la fois la force et le pathétique de ses raisonnements. Sans cesse vous le verrez, dans ses discours, s'adresser non pas simplement à la justice, à la probité, mais à ce qu'il appelle le christianisme des jurés.

Cette union des idées de perfectibilité sociale et des principes du christianisme caractérise le talent d'Erskine. Elle est pour lui la source d'un pathétique grave et doux. C'est le Fénelon des avocats. Au milieu de l'âpreté des discussions judiciaires, encore exaspérées par les animosites politiques, Erskine, philanthrope et chrétien, porte une sorte de sérénité persuasive. Il est au premier rang de ces vrais apôtres de l'humanité qui, en Angleterre, ont appuyé sur l'esprit de l'Évangile toutes les idées de réforme[1] et de liberté politique.

Parlons encore de procès, Messieurs. Ce n'est plus cette éloquence tempérée d'Erskine dont je vais vous

[1] On n'a point parlé ici du plaidoyer mémorable d'Erskine pour Hatfield. Cité et analysé dans un ouvrage de madame de Staël, ce discours est trop connu.

occuper. Il s'agit d'une cause singulière qui fut plaidée avec toute la vivacité du sarcasme.

L'accusé était un émigré français, écrivain politique, qui, loin de son pays, vivait du travail assidu de sa plume, et faisait à Londres un journal violent et satirique. La partie plaignante était le général de l'armée d'Italie, le conquérant passager de l'Égypte, le premier consul de la république française, dans la suite empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin.

C'était sans doute un remarquable hommage à la puissance des lois anglaises, que ce recours porté devant un jury étranger par le vainqueur de l'Europe, par l'homme qui, en France même, avait détruit l'action politique du jury et l'indépendance de la presse.

La plainte avait pour objet une ode satirique publiée dans l'*Ambigu,* journal de Pelletier, et divers morceaux où l'on insinuait, par des allusions historiques, qu'un usurpateur n'avait pas de droit à la vie plus qu'au trône, et que le courage de qui voudrait le tuer serait un acte de justice publique.

L'*attorney* général exposa l'accusation dans un plaidoyer qui se compose surtout de citations. Avec un zèle médiocre pour le plaignant, il n'eut pas de peine cependant à établir le délit d'outrage et de provocation au meurtre.

La défense de Pelletier avait été recherchée, demandée par un orateur du plus beau talent, Sir James Mackintosh, qui d'abord avait vivement approuvé les principes de la révolution française, et les avait défendus contre Burke, dans un livre intitulé : *Vindiciæ gallicanæ*, ou *Apologie de la révolution française et de ses admirateurs anglais.* Bientôt après, indigné des atten-

ats de la révolution victorieuse, Mackintosh avait mo-
ifié ses premières opinions, s'était rapproché de Burke
t du gouvernement. C'est lui qui, dans la suite, a
mpli de grandes fonctions judiciaires à Bombay dans
nde, et y a fait respecter et chérir le nom anglais. Il
depuis revu son pays, et reparu avec éclat dans les
ngs de l'opposition. C'est une imagination brillante
facile animée par un cœur généreux. C'est un défen-
ur et un ornement du parti de la liberté, un de ces
ommes qui ont réclamé avec éloquence l'émanci-
ation catholique, et lutté contre l'esprit militaire et
spotique de lord Castelreagh. Mackintosh, homme
lettres et de goût autant qu'il est orateur politique,
omet depuis longtemps une histoire du règne de
eorge III; mais il semble que cette facilité heureuse
la tribune ne le suive pas dans le cabinet, et qu'il
it moins d'ardeur pour écrire que de talent pour parler.

Pour un tel orateur, dans tout l'éclat de la jeunesse
t du talent, c'était une heureuse fortune de faire in-
irectement comparaître devant un jury anglais le
ainqueur de l'Europe, et de lui répéter, par le privi-
ège de la défense, à peu près les mêmes choses dont
se plaignait.

Si ce plaidoyer de Mackintosh n'était qu'un pamphlet
ontemporain, je ne vous en parlerais pas. Mais un
omme si distingué ne pouvait se borner à ce facile
érite. De hautes considérations, des vues sages et
levées sur la liberté politique et sur la longue crise
e l'Europe se mêlent à l'amertume habile de son dis-
ours. Ce n'est pas simplement l'ouvrage d'un ora-
ur; on sent le publiciste et l'ami sincère de son
ays.

L'art oratoire, que je suis bien loin de refuser aux

Anglais, et que je trouve, au contraire, si remarquab sous la simplicité de Pitt ou de Fox, n'est nulle pa plus brillant et plus pompeux que dans ce plaidoye C'est un travail classique pour l'élégance. On reconn un écrivain paré, jusqu'au luxe, de tous les ornemen de l'éloquence antique, mais éloquent lui-même.

Mais ce qui me frappe surtout, et ce que je préfè c'est le point de vue élevé auquel l'orateur ramène to le débat. Le premier consul était peu favorable à liberté de la presse. Il ne la souffrait pas chez lui; il détruisait ailleurs. A la marche qu'il suivait, on po vait croire que successivement il s'emparerait de to les États de l'Europe; et comme il établissait son go vernement et ses principes dans tous les pays dont s'emparait, insensiblement il n'y aurait pas eu dans monde un lieu où la parole eût été libre plus q Paris. Il était jeune, vivant de cette vie puissante, i fatigable, qui pouvait suffire à tant d'entreprises user la résistance de tant de peuples. A la vérité, il avait une paix provisoire entre la France et l'Angl terre; mais le sentiment, l'instinct de l'Europe était longue durée de la guerre. Malgré la confiance que l Anglais avaient dans leur île, dans leurs vaisseau dans leurs lois, dans leur liberté, dans leurs arme en songeant à cette guerre viagère qu'ils avaient d vant les yeux, plus d'une inquiétude pouvait les sa sir. C'est à cette crainte naturelle que s'adresse Ma kintosh : il montre que, par les victoires de la révolu tion, la liberté avait beaucoup perdu en Europe; qu tant de petits États, autrefois protégés par la toléranc des rois, Genève, la Suisse, la Hollande, où la liberté de la pensée et de la presse se conservait au moins comme un objet de commerce, n'existaient plus, et

n'avait plus que l'Angleterre. Ce n'était pas là
ument d'avocat, mais une prévoyance de publi-
ui devait être partagée par l'auditoire.

ıibles États, dit-il, ces monuments de la justice de l'Eu-
asile de la paix, de l'industrie, des lettres, les tribunes
ison publique et le refuge des innocents opprimés et de
é proscrite, ont péri avec ces anciens principes, qui
leur unique sauvegarde. Ils ont été engloutis par cette
commotion qui a ébranlé les lieux les plus reculés de
; ils sont détruits; ils ont disparu pour jamais.
ul asile de libre discussion est encore inviolable, il est
un petit coin de l'Europe où l'homme peut librement
sa raison sur les plus graves intérêts de la société, où
hardiment publier son jugement sur les actes des plus
leux et des plus puissants despotes. La presse anglaise
e encore; elle est gardée par la libre constitution que
ıt transmise nos aïeux; elle est gardée par les cœurs et
des Anglais. Et je n'hésite pas à dire que si elle doit
ber, elle ne succombera que sous les ruines de l'empire
ique. C'est une imposante considération, Messieurs; tout
nonument de la liberté européenne a péri; cet ancien
élevé par la sagesse ou la vertu de nos pères, est en-
bout; il est debout, grâce à Dieu, solide et entier; mais
bout seul, et de toutes parts entouré de ruines. Dans
onstances extraordinaires, je le répète, je dois consid-
débat comme le commencement d'une longue suite de
ntre le plus grand pouvoir du monde et la seule presse
ui subsiste en Europe; et j'ai la confiance que vous vous
érerez vous-mêmes comme les sentinelles avancées de
rté, ayant aujourd'hui à soutenir le premier combat que
t de libre discussion livrera contre le plus formidable en-
u'il ait jamais rencontré.

rès une longue et vive discussion, plus injurieuse

qu'historique, l'orateur revenait encore à ce premier argument :

Devant cette cour où nous sommes réunis, Cromwell renvoya deux fois l'auteur d'une satire contre sa tyrrannie, pour le faire convaincre et punir comme libelliste ; et dans cette cour, presque à la vue de l'échafaud dégouttant du sang de son souverain, sous le cliquetis des baïonnettes qui avaient chassé le parlement avec outrage, deux jurys successifs délivrèrent le courageux satirique et déboutèrent le procureur général de l'usurpateur. Alors même, Messieurs, quand toute loi et toute liberté étaient foulées aux pieds d'un brigand militaire; alors même, quand cette infortunée contrée, triomphante au dehors, mais esclave au dedans, ne voyait d'autre avenir qu'une longue succession de tyrans, montant au trône à travers les meurtres; alors même l'indomptable esprit de la liberté anglaise survivait dans les cœurs des jurés anglais ; cet esprit, je m'en fie à Dieu, n'est pas éteint ; et si quelque moderne tyran espérait, dans l'ivresse de son insolence, intimider un jury anglais, il lui dirait : « Nos ancêtres ont bravé les baïonnettes de Cromwell ; nous ne craindrons pas les tiennes. » *Contempsi Catilinæ gladios; non pertimescam tuos.*

Si nous sommes condamnés à la cruelle punition de survivre à notre patrie ; si, dans les conseils impénétrables de la Providence, cet asile privilégié de justice et de liberté, ce noble ouvrage de la vertu et de la sagesse humaine, est destiné à la ruine, ce qui, je le dis sans préjugé national, serait le coup le plus dangereux pour la civilisation, au moins emportons avec nous, dans notre triste exil, la consolation de n'avoir pas violé les droits de l'hospitalité ; de n'avoir pas arraché de l'autel le suppliant qui implorait protection, victime volontaire de sa loyauté et de sa conscience.

Le procureur général reprit la parole avec beaucoup de force et de simplicité. Il cita surtout les passages qui, en rappelant les noms de César et de Romulus,

avaient eu pour objet d'exciter à l'imitation d'un assassinat.

Je crois, dit-il, que, pour l'acquit de mon devoir, il m'est impossible de ne pas établir que de tels écrits ont, relativement aux magistrats d'une contrée étrangère, une tendance odieuse et meurtrière. Je crois que vous aussi, pour l'acquit de votre devoir, sans souvenir du passé, sans crainte d'aucune injure à venir, vous devez rendre la justice rigoureusement. Votre verdict doit réprouver tout projet de meurtre et d'assassinat. Considérez combien de tels projets seraient dangereux s'ils n'étaient pas déshonorés et découragés dans ce pays libre ; car ils peuvent exciter des représailles qui porteraient sur les têtes qui nous sont les plus chéres et les plus respectables. Messieurs, j'ai la confiance que votre verdict fortifiera les relations par lesquelles les intérêts de cette contrée sont liés à ceux de la France, et qui fera éclater dans tous les lieux du monde la conviction de la pureté de la magistrature anglaise, et de l'impartialité de toutes ses décisions.

Les jurés déclarèrent Pelletier coupable. Mais, quelques mois après, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, et le plaignant, qui avait dû être médiocrement satisfait de toute cette procédure, de toute cette plaidoirie, et qui, sans doute, en se faisant traduire le discours de Mackintosh, s'était impatienté de voir un avocat si hardi contre un conquérant, eut recours aux armes au lieu des tribunaux, et, à la journée d'Austerlitz et à quelques autres journées, il obtint sentence contre la liberté de l'Europe. (*Applaudissements.*)

CINQUANTE-SEPTIÈME LEÇON.

Dernières considérations sur l'éloquence politique des Anglais. — Côté moral de cette éloquence. — Influence de la tribune sur le progrès social et le triomphe des principes de tolérance et d'humanité.—Abolition de la traite des noirs.—Rôle de M. Pitt dans cette grande question. — Commencement de l'émancipation catholique. — Autre point de vue sous lequel apparaît M. Pitt. — Sa situation et son caractère dans la grande guerre de l'Europe. — Sa retraite momentanée des affaires. — Sa rentrée au pouvoir; sa mort. — Courte administration de M. Fox. —Disparition successive des hommes les plus célèbres du parlement.

Messieurs,

Il me reste à résumer et à finir l'histoire de la tribune anglaise dans le dernier siècle et jusqu'aux commencements du nôtre. Il faut voir vieillir et mourir ces hommes dont nous avons entendu les premières paroles. Ce n'est point, Messieurs, par une partialité étrangère que je prolonge cet examen; mais, je vous l'ai dit, j'éprouve une impuissance absolue à retracer ici les horribles et grands spectacles de la France dans les convulsions de la *terreur.*

Quelque chose de trop violent, de trop sanguinaire est attaché alors à la parole; ce n'est plus de l'art ou du génie; c'est un protocole de meurtre, souvent absurde autant que féroce :

Aucun des instruments naturels du raisonnement et .e la persuasion n'est plus en usage; on est hors de a loi du bon sens, comme de l'humanité. Les contra-licteurs sont frappés de mort; les persécuteurs, les ›ppresseurs de la parole sont tués à leur tour : la tri-›une est l'escalier de l'échafaud. Il y a dans cette ter-ible loterie de vengeance et de mort, dans cette peur mplacable qui fait tant de victimes, un état de société si extraordinaire que l'on ne peut en tirer d'exemple pour un autre temps. Les âmes forcenées par la haine ou le péril étaient montées à un langage qui devient ailleurs presque incompréhensible, et paraît froid à force de fureur. L'histoire, l'histoire expressive et morale peut sans doute trouver là d'énergiques tableaux, de solennelles instructions. Au milieu du tumulte de ce grand peuple, de cette marche impétueuse aux frontières, de ce choc des factions intérieures, elle peut faire retentir, comme un cri d'alerte et de mort, la voix de cette tribune sanglante. Mais que signifierait cette voix, isolée du récit complet des événements?

Au contraire, lorsque la société gouvernée par la tribune, agitée par elle, est cependant régulière et forte, lorsqu'elle vous offre cette puissance morale de l'homme sur l'homme, sans que la force matérielle et brutale vienne intervertir l'action de la pensée, alors l'étude des monuments de l'éloquence est instructive, féconde; elle est l'histoire même; elle en est du moins la plus belle partie. Ce n'est pas ma faute si cette condition se retrouve surtout en Angleterre. Protégés par leurs vaisseaux, par leur île, par leur liberté, contre la victorieuse contagion des principes de la révolution française, les Anglais, attentifs aux bouleversements de l'Europe, présentent, dans les fortes et paisibles

délibérations de leur parlement, un des plus grand spectacles de la civilisation moderne. La parole paraît habile et prévoyante. Elle éclaire, elle contient elle gouverne. Que si l'égoïsme des Anglais sembl exploiter avec un art profond les malheurs des autre peuples, si, après avoir ameuté les rois, dans cett guerre qu'ils alimentent avec le sang de l'Europe et le trésors de l'Inde, ils se retirent loin de l'incendie qu'il ont allumé; en morale, en politique nationale, on peut s'en indigner. Mais si vous cherchez un exempl des forces de l'esprit humain, telles qu'elles se manifestent et se développent dans un État libre, sans anarchie, nul spectacle plus imposant, nul mélange plus remarquable d'habileté et de puissance ne peut attacher les méditations de l'historien, de l'orateur, du citoyen. L'action de l'éloquence sur une société politique est là, sous la forme qui convient à nos temps modernes. C'est une leçon applicable, c'est l'image d'un gouvernement libre et régulier.

Je m'arrête donc, Messieurs, à ce sujet. Combien d'importantes leçons viennent là se mêler, pour nous, à des souvenirs qui contristent le sentiment national! La politique, d'ailleurs, n'y paraîtra pas toujours égoïste et cruelle dans son habileté. Nous y retrouverons aussi les traces de ce progrès social qui naît de la liberté même.

Si quelque chose ajoute au prix de ces gouvernements libres et publics, appuyés sur la tribune, et qui s'adressent à l'intelligence éclairée des hommes, c'est que, dans la lutte des passions contemporaines, au milieu des vues ambitieuses et intéressées que cette politique ne se refuse pas plus que les autres, il y a cependant toujours quelque but honorable qu'il faut

avouer, qu'il faut poursuivre aux yeux du monde. C'est une expiation que la publicité exige du pouvoir dans les États libres; c'est un hommage, c'est une dette que la politique de tribune paye à la conscience humaine. Tout gouvernement libre a souvent besoin d'être un gouvernement moral; tout gouvernement dont les desseins sont annoncés et débattus à haute voix, fût-il ambitieux, injuste, a besoin de donner quelque satisfaction à l'humanité, et de proclamer, d'accomplir quelque réforme sage et généreuse. Dans un gouvernement où tout est public, où tout est discuté et librement contredit, il n'est pas possible que l'intérêt, la cupidité, ou même les préjugés d'un patriotisme étroit et égoïste, soient exclusivement entendus, et que la vérité, la justice n'aient pas leur heure et leur jour.

Voyez cette Angleterre si profondément passionnée pour ses intérêts propres, et qui les comprend si bien; cette Angleterre ambitieuse par nécessité (car son existence est liée inséparablement à sa grandeur; elle a besoin de dominer les mers pour être en sûreté chez elle) : à diverses époques sa tribune a proclamé des maximes généreuses, cosmopolites, qui semblaient contrarier sa politique. D'abord l'intérêt, le préjugé populaire, l'égoïsme mercantile luttaient contre cette nouveauté, la repoussaient, la reléguaient parmi les rêves de la philanthropie; puis l'action de la publicité, quelques voix éloquentes, quelques ambitions habiles qui s'emparaient de cette vérité, quelque circonstance heureuse qui la rendait moins redoutable pour le préjugé ou l'intérêt du pays, la faisaient insensiblement dominer dans les esprits, et finissaient par la réaliser dans les lois.

A la fin du dernier siècle, vous voyez fermenter, au milieu de l'Angleterre, de nouvelles idées de philanthropie tolérante et libérale, que l'on croyait opposées aux intérêts les plus directs du gouvernement et du public anglais.

L'une de ces réformes, c'était l'abolition du *trafic des noirs,* auquel l'Angleterre se livrait sans scrupule depuis tant d'années; l'autre, c'était l'émancipation des catholiques, ce grand acte qui vient de s'accomplir sous nos yeux, après deux siècles de tyrannie et cinquante ans de réclamations inutiles. La *traite des noirs,* l'Europe chrétienne, l'Europe civilisée, l'Europe philosophique avait laissé subsister cette barbarie; et le progrès même de la marine et du commerce n'avait fait que l'accroître. Quelques réflexions mordantes et profondes de Montesquieu, quelques épigrammes humaines de Voltaire, quelques véhémentes déclamations de Raynal n'avaient point effacé cette honte de la civilisation moderne. Elle se maintenait puissante et protégée; elle s'appuyait sur les préjugés de l'intérêt, les plus enracinés de tous. La traite des noirs semblait indestructible. Nul pays, comme a dit quelque part M. Pitt, *n'avait mis plus avant que l'Angleterre la main dans ce crime;* et cependant telle est la mauvaise action commune à tout un peuple, tel est le crime lucratif, dont l'abolition fut obtenue par la tribune anglaise, vers la fin du XVIII^e siècle.

Ici, Messieurs, avant de livrer vos âmes aux impressions que doit exciter le langage des orateurs qui préparèrent cette amélioration dans le sort d'une partie de l'espèce humaine, il faut discuter une objection. On a dit : Cette philanthropie de l'Angleterre était un calcul d'intérêt, un instrument de guerre et de des-

uction. Lorsque, du milieu des troubles de la France, ielques flammèches de ce feu terrible qui embrasait métropole furent tombées sur Saint-Domingue, rsque de toutes parts la révolte éclatait contre *les ancs,* les Anglais, impitoyables jusqu'alors, s'avisènt d'une tardive humanité. Pour offrir un motif de us aux meurtriers, pour compléter et rendre irrévoible la perte de cette malheureuse colonie de Saint-omingue, dont ils enviaient l'ancienne prospérité; s se donnèrent le facile mérite de proclamer la desuction de l'esclavage, l'égalité des races, l'émancipaon des noirs, la proscription d'un commerce impie, crilége. Ils furent humains à la vue du Cap incendié, t pour la ruine des malheureux colons échappés aux remiers coups des nègres, dont la fureur se ranima ar l'hypocrite sanction que la sage Angleterre semlait donner à leurs vengeances.

Il serait triste, Messieurs, qu'une de ces belles acions que je n'attribue pas au génie propre d'un peule, mais à la puissance salutaire de la publicité, il allût la rayer des annales de l'Angleterre, et l'expliquer seulement par un odieux calcul.

Là, comme ailleurs peut-être, une part de mal s'est mêlée à un grand bien; là, comme souvent dans le cœur de l'homme, un mauvais motif s'est caché dans le coin d'une belle action; mais imputer tout à la perversité d'un calcul inhumain, je ne puis l'admettre.

N'oublions pas, Messieurs, l'esprit général du dernier siècle, et son caractère dominant sous ses formes diverses. Bien que la France, dont j'ai si soigneusement retracé l'influence, ait une part incalculable dans le renouvellement du monde à cette époque, bien que cette philosophie, d'abord sceptique, puis ardemment

philanthropique de la fin du XVIII^e siècle, ait agi
le monde entier, son action n'était pas unique
autre force, que la France ne soupçonnait pas :
qu'elle croyait avoir abolie, se conservait en
c'était celle du christianisme libre. À peine les
nies anglaises avaient-elles échappé au joug
métropole, à peine ces riches et puissantes co
étaient-elles devenues maîtresses d'elles-mêmes,
jetties seulement à l'Évangile et à leurs assem
nationales, qu'un nouveau principe de progrès,
formation morale, se développa dans les âmes
quakers, cette secte que l'on voit poindre au
de la révolution de Cromwell, et dont il ne fit
parce qu'ils n'étaient pas des hommes de révol
sanglante, ces quakers, dès longtemps transpl
dans l'Amérique, et profitant de l'émancipatio
venait d'être conquise par elle, firent entendre
plus de force les pures maximes de l'Évangil
longtemps méconnues par le monde chrétien.

Dans les États de l'Amérique du Sud, ils réclam
l'abolition de l'esclavage des noirs. Faisant ce q
prédicateurs ne font pas toujours, ils commenc
par eux-mêmes la réforme qu'ils conseillaient
autres. Les colons de la Virginie attachés à la
des quakers affranchirent leurs esclaves.

Cet exemple rapporté en Anglerre eut, dès les
nées 1783 et 1784, une singulière influence sur les
prits et sur les mœurs. La secte des *méthodistes,*
commençait à s'élever, adopta vivement l'espéra
d'une amélioration pour le genre humain et d
grand acte de justice. Des foules de pétitions fure
adressées au parlement ; des prédications éloquent
retentirent dans les temples ; deux universités, cell

d'Oxford et de Cambridge, jusque-là séparées par une violente opposition politique, se réunirent pour demander d'une voix commune l'interdiction d'un trafic odieux.

Veuillez remarquer ces dates, qui sont une apologie de l'Angleterre. Dès l'année 1786, avant qu'on pût prévoir l'incendie de Saint-Domingue, avant la grande commotion qui ébranla la France, l'abolition de la *traite des noirs* était une doctrine, une espérance chère aux philanthropes anglais. C'était ce que réclamaient les hommes pieux, les sectaires ardents, les esprits élevés, les spéculatifs, tous ces amis de l'humanité qui marchent en avant, blâmés d'abord, et, plus tard, suivis de la foule.

En 1789, cette demande prit un caractère plus pressant, plus grave. Un homme de bien qui doit être aimé de toutes les nations, et pour lequel les partialités patriotiques doivent disparaître devant l'hommage qui est dû à sa vertu cosmopolite, Wilberforce adopta avec ardeur cette cause; il se fait l'apôtre de ce grand acte de justice, il sollicite la fin de cette inconcevable barbarie : M. Fox, avec son éloquence, sa vivacité d'imagination, se porte pour l'auxiliaire, pour l'allié de Wilberforce. Dans Wilberforce, c'était le sentiment chrétien, le zèle *méthodiste,* c'était tout à la fois la pureté de l'évangéliste et la chaleur du sectaire, qui inspiraient l'éloquence, Chez Fox, au contraire, c'étaient des idées plus générales, plus humaines, plus terrestres, si vous voulez, et qui répondaient davantage à l'esprit français. Mais, quoi qu'il en soit, et en partant de points différents, l'homme pieux et le philosophe, le sectaire et le sceptique se réunissaient dans cette réclamation généreuse.

Pitt parut d'abord froid, silencieux, réservé. Cependant il renvoya les pétitions à l'examen du conseil privé, et engagea la chambre des communes à décider que, l'année suivante, elle considérerait cette grande question. En effet, Messieurs, la question était bien grave pour un peuple commerçant, si l'on songe que les vaisseaux du commerce anglais exportaient chaque année, de la côte d'Afrique, près de quatre-vingt mille esclaves, et les vendaient, soit aux colonies britanniques, soit aux colons étrangers, aux Danois, aux Français, aux diverses nations, à qui leurs plantations imposaient la nécessité de cet odieux secours.

Faut-il, Messieurs, être en doute de la parfaite sincérité de M. Pitt? Eh quoi! en 1789, il nous paraît encore froid, incertain sur cette grande question: son humanité n'est pas éveillée; et puis trois ans après, lorsque vient ce grand désastre de Saint-Domingue, alors c'est lui dont la voix retentit par-dessus toutes les voix; c'est lui qui, dans la chambre des communes, est plein de sensibilité, d'indignation, d'éloquence; c'est lui qui, plus passionné pour la justice, pour la liberté, pour l'humanité, que les orateurs de l'opposition eux-mêmes, veut qu'à l'instant, sans ajournement, sans délai, on déclare l'abolition de cet infâme, de cet odieux trafic, qu'il a supporté longtemps.

Il n'en est pas moins intéressant d'examiner, comme un progrès inévitable d'un gouvernement libre, cette grande décision d'un peuple et d'un parlement si habilement occupé de ses intérêts commerciaux, et qui semble tout à coup prêt à les sacrifier.

Dans les occasions où le génie oratoire de Pitt était enchaîné par sa politique, vous l'avez vu singulièrement calme, impassible. Faut-il croire que, s'il est pa-

thétique sur les mêmes questions qu'il avait traitées d'abord avec une si froide réserve, son émotion était un calcul? ou plutôt, n'est-il pas vraisemblable que des questions d'humanité, d'abord négligées par l'indifférence naturelle du pouvoir, au milieu des distractions d'un si vaste empire, se montrant à lui tout entières, après un mûr examen, son âme enfin s'émut, et que cette éloquence était sincère, quoique tardive, quoique arrachée et longtemps refusée, pour ainsi dire.

J'aurais peine à supposer que toutes les émotions auxquelles cet homme si grave, si sévère, si purement, si exclusivement ministre, se livre tout à coup, sont des ornements d'éloquence, et des leurres pour la pitié publique. Je conçois plutôt que, lorsqu'il eut pénétré par une étude sérieuse dans toutes les horreurs de la question de la traite, il s'indigna, et fut à bon escient pénétré d'une pitié profonde. Remarquons-le, d'ailleurs, Messieurs, son discours offre, dans la forme même, un trait caractéristique de sincérité.

Comment est-il conçu? Lorsque Fox avait traité la même question, son âme généreuse s'était tout de suite saisie de tous les points de vue qu'elle offrait dans l'intérêt de la justice, de la dignité humaine. Fox avait vu cette odieuse déprédation d'hommes arrachés à leur pays, pour être les victimes d'un esclavage sans limites, sans règle. Il avait trouvé là un double avilissement pour l'espèce humaine, par la misère des esclaves et la dépravation des maîtres; il s'était écrié que tout ce qu'on racontait de l'horrible barbarie des planteurs et de l'impitoyable cruauté des capitaines de vaisseaux *négriers*, tout cela était vrai, devait être vrai, parce qu'il y a dans le pouvoir illimité, dans le despotisme du maître, quelque chose qui rend l'homme fou,

et par là même atroce sans but et sans fin. Commentant l'histoire à l'appui de cette profonde vérité morale: Quand je vois, avait-il dit, passer sur le trône des Césars tous ces monstres qui se succèdent, qui ne sont ni de la même famille, ni du même sang, qui sont seulement du même pouvoir; quand je les vois tous également atroces; quand je vois un Héliogabale barbare comme Néron, un Domitien atroce comme Caracalla, quelle conséquence puis-je en tirer, sinon qu'il y a, dans le pouvoir absolu, illimité, sans règle, sans barrières, une frénésie toute faite qui tourne la tête humaine, une folie qui rend l'homme sanguinaire?

Cet admirable raisonnement de Fox était l'expression naturelle d'un esprit généreux épris d'un zèle ardent pour le bonheur, pour la liberté de l'esprit humain.

La marche du discours de Pitt est différente. Il paraît profondément ému en commençant son discours. Je crois qu'il est ému. La longue séance, ou plutôt la longue veille du parlement s'était prolongée jusqu'à quatre heures du matin; la patience et l'attention la plus forte semblaient harassées. C'est alors que Pitt prend la parole :

A cette heure du matin, je crains d'être trop épuisé pour entrer suffisamment dans une si grave question; mais si je n'ai pas assez de force pour y suffire, je sens cependant avec une telle énergie la grandeur de l'intérêt qui nous occupe, que j'ai besoin d'en décharger mon cœur.

Puis, s'emparant des aveux échappés de tous les côtés de la chambre sur l'horreur de ce commerce et sur la nécessité d'y apporter quelque réforme, il ajoute ces paroles :

Le point à débattre maintenant parmi nous, c'est seulement l'époque et la forme de cette abolition. J'en félicite cette chambre, j'en félicite ce pays, j'en félicite le monde entier. La question en elle-même est gagnée; la sentence est prononcée; cette malédiction du genre humain, cet odieux trafic a été vu par la chambre tel qu'il était réellement, et cette tache honteuse, ce stigmate imprimé sur le caractère national a disparu, ou va bientôt disparaître pour jamais.

Alors, avec un ordre admirable, une précision singulière, une infinie variété de détails, dans un discours de deux heures, il parcourt toute l'organisation du système colonial, il examine l'état de la population, la somme du travail, l'activité plus grande attachée au travail des mains libres, les ressources étrangères qui peuvent utilement suppléer à l'action des esclaves, la possibilité que tout à la fois la population et le produit s'accroissent par un régime de libre culture. C'est seulement lorsque toutes ces considérations d'économie politique, de bon ordre social, d'intérêt bien entendu, ont frappé l'assemblée, qu'il se livre à ces mouvements de justice et de sensibilité qu'il avait si longtemps tenus en réserve

Dans ce contraste entre les deux discours, vous voyez la différence de ces deux génies : l'un exclusivement préoccupé par les grandes pensées de justice, par le bien spéculatif; l'autre, lors même qu'il obéissait à un sentiment généreux, attentif surtout à l'intérêt immédiat de l'Angleterre. Pitt conçoit la justice, il l'aime, il la préfère ; mais il aurait reculé devant elle si pour y arriver il avait fallu passer par dessus les avantages du pays : ministre avant tout, et Anglais avant d'être philanthrope. Mais ce sérieux, cette gravité pratique et positive, ce zèle exclusif pour l'intérêt de son pays, tout cela n'empêche pas cependant que

son âme n'éclate aussi en nobles et généreux sentiments, lorsque enfin, pour lui, l'heure est arrivée de s'y livrer, non pas seulement en sûreté de conscience, mais en sûreté de profits pour l'Angleterre. Ne négligeons pas ce monument curieux de l'éloquence de Pitt.

Après un examen détaillé de la constitution et de toutes les ressources économiques des colonies anglaises, après avoir établi l'opportunité, l'utilité même de la suppression de l'esclavage, Pitt saisit le point de vue moral de cette grande question. C'est alors seulement que, tranquille sur l'intérêt de l'Angleterre, il adopte le principe d'humanité dans toute sa plénitude, sans restriction, sans retard.

Je viens à l'Afrique maintenant, dit-il : c'est là que je m'arrête, et c'est là que mes honorables amis ne me paraissent pas porter leurs principes assez loin. Pourquoi le commerce des esclaves doit-il être aboli ? parce que c'est une incurable injustice. Dès lors, l'argument n'est-il pas cent fois plus fort pour une abolition immédiate que pour une suppression graduelle ! En laissant cet odieux trafic se prolonger un jour de plus, mes honorables amis n'affaiblissent-ils pas, n'abandonnent-ils pas leur propre raisonnement ? Si l'iniquité de ce commerce doit le faire abolir enfin, pourquoi ne serait-il pas aboli maintenant ? pourquoi laisser une injustice durer une heure de plus ? De tout ce que j'entends au dehors de la chambre, il est manifeste pour moi qu'une conviction générale existe sur l'iniquité de ce trafic. Quelques hommes ont été conduits, par cette évidence même, à la supposition que le commerce d'esclaves n'aurait jamais commencé sans une irrésistible nécessité. Cette nécessité que l'on a conclue de l'injustice même a produit une sorte d'acquiescement au maintien d'un si grand mal. Les hommes en sont venus à le compter parmi ces maux nécessaires que l'on regarde comme le partage des créatures humaines, et qui tombent sur quelques pays ou sur quelques individus de préférence

à d'autres, par les dispensations impénétrables de la Providence. L'origine du mal dans le monde est sans doute une question au delà de l'intelligence humaine, et la volonté de Dieu qui le souffre, un mystère dont nous ne pouvons nous enquérir. Mais, quand il s'agit d'un mal moral, et que ce mal est en nous, ne croyons pas que nous puissions acquitter notre conscience par cette manière générale, pour ne pas dire impie, d'écarter la question en la renvoyant à la Providence. Si nous voulons y réfléchir un moment, nous verrons qu'il n'y a de mal nécessaire que celui qu'on ne pourrait éloigner sans un mal encore plus grand. Je le demande maintenant, quel peut être ce mal plus grand qui prédominerait le mal dont il s'agit? Je ne sache pas qu'il ait existé, je n'imagine pas qu'il puisse exister de mal plus grand, que d'arracher annuellement soixante ou quatre-vingt mille personnes de leur terre natale, par les efforts combinés des nations les plus civilisées, habitantes de la partie la plus éclairée du monde; et cela, sous la sanction des lois d'un peuple qui s'appelle le plus libre et le plus heureux de tous. Si ces misérables créatures étaient convaincues de quelque crime avant leur enlèvement, devrions-nous prendre sur nous l'office du bourreau?... Mais si nous faisons pis encore, si nous induisons ces hommes à nous vendre leurs frères, ne sommes-nous pas assurés que par des brigandages, par des guerres injustes, par des condamnations iniques, ils tâcheront de se procurer un nombre croissant de victimes en proportion avec nos demandes? Pouvons-nous être en doute si les guerres d'Afrique sont leurs guerres ou les nôtres? Pour moi, je n'hésite pas à dire que ce sont les armes anglaises, mises dans la main des Africains, qui propagent sur cette terre le ravage et la désolation.

Alors Pitt se livre à un enthousiasme qui vous étonnera dans un ministre des finances. Il ne lui suffit pas de repousser par la logique et l'ironie tous ces sophismes usés, tous ces lieux communs hypocrites d'une barbare cupidité : que les nègres, à tout pren-

dre, étaient encore plus misérables dans leur propre pays ; que, d'ailleurs, ils étaient si stupides et si grossiers, qu'ils ne sentaient pas le mal qu'on leur faisait; qu'ils s'habituaient à l'esclavage et au travail des plantations; qu'ils étaient traités moins durement qu'on ne croyait; enfin, que c'était une véritable humanité de les enlever d'Afrique, où leurs compatriotes les auraient tués, et de les emporter à fond de cale, pour les vendre à des Européens qui avaient intérêt à les conserver vivants. Après avoir fait justice de tous ces mauvais prétextes d'une détestable action, et de toutes ces excuses inventées après le crime, il interpelle gravement la chambre, et dit avec une admirable éloquence :

Il fut un temps qu'il est bon de rappeler quelquefois à la mémoire de nos compatriotes, temps de barbarie, où des sacrifices humains étaient, dit-on, offerts dans cette île; alors, et c'est ce que je veux remarquer aujourd'hui, le commerce des esclaves était pratiqué parmi nous. Les esclaves, comme nous pouvons le lire dans l'*Histoire de la Grande-Bretagne*, par Henry, étaient autrefois un article établi de nos exportations. « Un grand nombre d'hommes, dit-il, étaient emportés comme des animaux, de la côte de la Grande-Bretagne et exposés en vente sur le marché de Rome. » On ne voit pas distinctement par quel moyen on se les procurait : mais il y avait certainement une ressemblance assez grande entre la situation de nos ancêtres et celle des malheureux indigènes d'Afrique. L'historien nous dit que l'adultère, la sorcellerie, les dettes, étaient les principales causes qui fournissaient d'esclaves le marché de Rome; qu'à ce nombre on ajoutait encore les prisonniers faits à la guerre, et quelques malheureux qui, après avoir perdu tous leurs biens au jeu, avaient joué leur propre corps et ceux de leurs femmes et de leurs enfants. Chacune de ces causes est indiquée, presque dans les mêmes termes, comme étant aujourd'hui une

sclavage en Afrique. Ces faits, et un ou deux exem-
crifices humains, fournissent la prétendue preuve que
st frappée d'une naturelle incapacité pour la civilisa-
l y aurait enthousiasme et fanatisme à la croire capa-
érir jamais les connaissances et les mœurs de l'Europe;
widence n'a jamais voulu l'élever au-dessus de l'état
ie; que la Providence l'a irrévocablement condamnée
lement une pépinière d'esclaves pour les Européens
ivilisés.

ez ces principes, en les appliquant à l'Afrique; et je
ieux de savoir pourquoi l'on aurait pu les appliquer
is Bretons encore barbares. Pourquoi quelques séna-
uins, raisonnant sur les mêmes principes que quelques-
norables membres de cette assemblée, et désignant
s barbares, n'auraient-ils pas dit avec une égale har-
'est un peuple qui n'arrivera jamais à la civilisation;
uple destiné à n'être jamais libre; un peuple sans
ce nécessaire pour la pratique des arts utiles; abaissé
n de la nature au-dessous du niveau de la race hu-
créé pour faire une fourniture d'esclaves au reste
. » D'après les principes que nous avons entendus,
ouvait-il pas se dire aussi bien et avec autant de
la Grande-Bretagne, à cette époque de son his-
nous pouvons le dire aujourd'hui des habitants de

mmes, il y a longtemps, sortis de la barbarie. Nous
que oublié que nous fûmes autrefois des barbares.
nes parvenus à un état de société qui présente le plus
ntraste avec tous les traits dont un Romain aurait pu
caractériser, et que nous appliquons maintenant à
Il ne manque plus qu'une chose pour achever le con-
our nous justifier aussi de l'imputation d'agir, même à
e, comme des barbares. En effet, nous continuons
cette heure, le barbare trafic des esclaves; nous le
s en dépit de nos grands et incontestables droits à
ion. Nous fûmes autrefois aussi obscurs parmi les na-

tions de la terre, aussi sauvages dans nos coutumes, aussi corrompus dans nos mœurs, aussi dégradés dans notre intelligence, que le sont aujourd'hui les malheureux Africains. Mais dans le cours d'une longue suite d'années, par une progression lente, et d'abord presque insensible, nous sommes devenus riches d'une diversité de biens, favorisés sans mesure de tous les dons de la Providence, incomparables dans le commerce, éminents par les arts, plus avancés qu'aucun autre peuple dans les recherches de la philosophie et de la science, et comblés de toutes les bénédictions de la société civile.

Nous sommes en possession de la paix, du bonheur et de la liberté; nous sommes sous la conduite d'une religion douce et bienfaisante; nous sommes protégés par des lois impartiales et par la meilleure administration de la justice : nous vivons sous un système de gouvernement que notre heureuse expérience nous autorise à proclamer le meilleur et le plus sage que l'on ait jamais imaginé. Nous aurions été pour toujours exclus de tous ces biens, s'il y avait quelque vérité dans les principes que plusieurs membres de la chambre ont établis pour l'Afrique. Si ces principes étaient vrais, nous aurions dû languir, jusqu'à cette heure, dans le misérable état de brutalité et de dégradation où l'histoire atteste que nos ancêtres furent plongés. Si les autres nations avaient appliqué à la Grande-Bretagne le raisonnement que quelques sénateurs de cette île appliquent maintenant à l'Afrique, les siècles auraient passé, sans nous tirer de la barbarie; et nous, qui jouissons des bienfaits de la civilisation anglaise, des lois anglaises et de la liberté anglaise, nous serions en ce moment peu supérieurs, soit pour la morale, soit pour les connaissances, aux grossiers habitants des côtes de la Guinée.

Enfin, cet éloquent discours, qui ne serait qu'une déclamation, s'il n'avait pas produit un bien durable, se termine par un mouvement d'enthousiasme presque poétique :

nous écoutons la voix de la raison et du devoir, si nous isons cette nuit à leurs conseils, quelques-uns d'entre nous ront vivre assez pour contempler le revers du spectacle nous détournons aujourd'hui les yeux avec honte et regret. pourrons voir les naturels d'Afrique engagés dans les pais travaux de l'industrie et dans les soins d'un commerce me ; nous pourrons voir les rayons de la science et de la sophie poindre sur cette terre qui, dans une époque plus ve encore, pourra briller d'une pleine lumière... Alors nous rons espérer que l'Afrique enfin, après toutes les autres es du monde, recevra, vers le soir, ces félicités qui sont endues sur nous avec tant d'abondance à une heure plus nale de l'univers. Alors l'Europe, profitant de cette amétion et de ce bonheur, recevra une juste compensation de nérosité, s'il faut appeler générosité de ne plus retenir ce inent sous les ténèbres qui, dans d'autres régions plus faiées, ont disparu si vite :

. . . . Nos primus equis Oriens afflavit anhelis :
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

lalgré ces belles promesses d'une imagination phihropique, malgré l'ascendant du premier ministre, nesure ne fut adoptée qu'avec un amendement, et s la réserve d'une exécution graduelle et succes-. Toutefois c'est de cette époque, de ce discours, commence la réforme de cette grande cruauté de ivilisation. Depuis, le même principe a passé dans lois des autres peuples ; et l'interdiction de ce nmerce impie, infâme, s'est renouvelée, sans être lheureusement assez sévère et assez efficace. Plus trente ans après Pitt, des voix éloquentes et généses ont invoqué les mêmes principes, ont dénoncé sque les mêmes barbaries à la tribune des cham-

bres françaises. Tel est le succès tardif de ces missions d'humanité. Les générations passent; de nouveaux talents s'élèvent pour plaider la même cause. Le mal s'adoucit; et le bien tout entier s'accomplira dans l'avenir. Honneur à M. Pitt, pour avoir commencé.

C'était, Messieurs, au milieu de cette poursuite paisible d'un but salutaire pour l'humanité, que le ministre anglais se préparait à la guerre la plus terrible qui ait agité l'Europe. Ici nous passerons vite. Il n'y a pas d'époque dans l'histoire de son pays, que l'on aime à entendre maudire. Ce parlement d'Angleterre, qui était la tribune de l'Europe et l'arsenal des rois coalisés, ne retentissait que d'imprécations contre la France. Nous écarterons les invectives, et chercherons seulement les traces de génie.

L'habile lenteur de Pitt avait obtenu ce qu'elle voulait. Elle avait irrévocablement divisé l'opposition anglaise. Pour combattre un peuple dont la force était doublée par une révolution, elle avait attendu que oute l'Angleterre fût unie, resserrée par la crainte et la haine.

C'est ainsi que Pitt déclara et qu'il commença la guerre, avec l'appui du vœu national et d'une immense majorité dans les deux chambres. Cependant quelques voix éloquentes qui représentaient l'opposition demandaient incessamment une paix, une trêve. Pitt demeurait inflexible à tous les raisonnements et même aux souffrances intérieures de son pays. Il s'était dit que cette France si forte, et rendue furieuse, il fallait la lasser, l'épuiser dans une guerre plus longue que ne serait son ardeur. L'opposition affaiblie, et sans popularité, répétait inutilement que cette guerre

ıcharnée centuplait les forces, ou du moins les efforts le l'ennemi; qu'un peuple en révolution est d'autant plus redoutable, qu'on lui offre la guerre au dehors, et qu'on le consumerait bien mieux, en le laissant à lui-même, au lieu de le distraire de l'anarchie par le péril et par la victoire.

Les deux opinions étaient éloquemment défendues, et les chances des armes venaient souvent appuyer la dernière. Combien de fois l'opiniâtre constance de Pitt reçut-elle le démenti de la défaite! combien de fois vit-il ces coalitions, qu'il avait si laborieusement formées, se briser, se dissoudre sous le coup de foudre d'une victoire! Alors, renfermé dans son île, il attendait, il amoncelait une guerre nouvelle. Il réveillait les craintes; il sollicitait les haines; il soldait, il enrégimentait les peuples, et il redescendait encore sur ce champ de bataille où son armée européenne avait été vaincue. Dans le point de vue impartial et désintéressé, qui nous est facile aujourd'hui, on est frappé du génie de cet homme, d'autant plus que ce n'est point à la faveur du pouvoir absolu qu'il obtient ces grands résultats. Il n'est pas despote ou général. Battu au Nord, il ne peut pas traverser son empire silencieux, et aller chercher une victoire au Midi. Il est vaincu; les alliés de l'Angleterre ont fui, ont traité; des milliers d'Anglais sont tombés sur le champ de bataille; il faut qu'il rende compte de tout.

Il a des adversaires éloquents, implacables; il a contre lui les reproches, l'humiliation de son pays, tant de trésors prodigués en vain, de subsides donnés d'avance, et dépensés par une défaite avant d'être votés: et cependant sa fermeté, son génie, son éloquence lui donnent à lui, ministre accusable et fragile, toute l'au-

dace, toute la stabilité d'un despote longtemps vainqueur. C'est ainsi qu'au milieu des troubles de l'Irlande, d'une détresse générale, d'une révolte de la flotte, on le voit suffire à tout et diriger l'Europe.

La supériorité de cet homme éclate pour nous dans toute sa politique, indépendamment du blâme qui peut s'attacher à ses actes. Remarquons-le encore: cet effroi de la révolution française, cette haine des crimes qui la souillaient, Pitt n'essaya jamais d'en abuser contre les principes éternels de liberté. Tout le parti sur lequel il s'appuyait, cette aristocratie anglaise, si hautaine, ces déserteurs du parti whig n'avaient que des paroles d'imprécation pour les premiers auteurs, pour les promoteurs généreux de la réforme française. Rien n'était collectif et implacable comme leur haine. Dans leur propre pays même, si une tradition de liberté, qu'aucun préjugé ne pouvait détruire, les empêchait de mettre violemment la main sur les droits publics, et de les briser comme des choses profanées par l'abus qu'on en faisait ailleurs, cependant toute impartialité avait disparu des procès politiques. Les bills du parlement étaient des actes d'accusation; la liberté individuelle était suspendue. L'homme à qui cette disposition ardente des esprits remettait entre les mains un si grand pouvoir ne s'en servit jamais pour aucun intérêt personnel d'orgueil ou de vengeance. Son langage même n'avait pas ce caractère d'âpreté que l'on retrouve dans Windham, dans Burke. Il était grave et modéré. Je n'en citerai qu'un exemple : c'est une mémorable anecdote parlementaire.

Les convulsions violentes et sanguinaires de la France semblaient apaisées. Un gouvernement à la fois moins

et moins cruel régnait sur elle; cependant la
urait encore; une sorte d'interdit était jeté sur
par les puissances de l'Europe. Les hommes
nt pris part aux premiers troubles de la France,
victimes eux-mêmes de l'anarchie, restaient
aux soupçons et aux rigueurs. Trois mem-
assemblée constituante, également célèbres,
t honorables, le général Lafayette, MM. de
de Maubourg, avaient été saisis hors de
ar les soldats de la Prusse, et jetés dans un
)lmutz, de cette forteresse d'Olmutz, espèce
e européenne pour les vaincus et les mal-
léfenseurs des plus nobles causes qui aient
ues en Europe. C'était là que, sur la recom-
a de la Russie, avaient été soigneusement
sieurs de ces courageux Polonais qui avaient
uissants efforts pour l'indépendance de leur
près du généreux Français qui avait acquis
oire en Amérique, une femme, modèle de
: tendresse conjugale, avait obtenu la faveur
ivité commune : elle était enfermée, avec sa
la prison de son époux.

les âmes généreuses ressentaient un vif inté-
ette infortune, qui semblait continuer les
ons, au moment où elles commençaient à
France. Le bruit devait en retentir dans le
britannique.

ıdais, le général Fitz-Patrick, avait, dès l'an-
réclamé vivement; mais la haine et la ter-
spiraient les désordres et les victoires de la
ient encore trop récentes. On avait peur de
mme d'une faiblesse qui vous livrerait à l'en-
ke, dans l'ardeur de sa conversion nouvelle,

dans son indignation devenue impitoyable à force de pitié, s'était élevé avec une inexorable véhémence contre toute réclamation, et avait fait taire les orateurs. Cependant la captivité s'était prolongée, les rigueurs ne s'étaient pas affaiblies. Cette femme, d'un dévouement si noble et si tendre, partageant une dure captivité, ajoutait un intérêt de plus au malheur du généreux proscrit.

Le général Fitz-Patrick renouvela, dans la chambre des communes, la demande d'une intervention en faveur des trois prisonniers d'Olmultz. Son discours élégant et noble ne s'adressait qu'à l'honneur national, ne réclamait que la justice, sans récrimination politique.

L'impétueux Windham, alors ministre de la guerre, qui avait été whig si ardent, et qui, par cela même, était tory si passionné, Windham se lève et veut répondre ; mais Pitt, qui prévoyait sa colère, prend la parole. Son langage est calme et bienveillant ; il s'accuse presque, il regrette de ne pouvoir adopter ce qu'on lui pro pose ; les expressions d'estime, d'intérêt tombent de sa bouche ; il voudrait tout concilier : et cependant il trouve des raisons invincibles pour ne rien faire. Le débat se prolonge. Fox répond avec un peu d'amertume. Wilberforce se lève ; ardent ami de la liberté, l'irréligion française l'a ramené vers le pouvoir. Whig et *méthodiste*, il soutient le ministère de Pitt, par attachement à l'ordre social : mais dans son alliance désintéressée, il conserve la générosité de ses premiers principes. En ce moment il paraît favorable à la motion de Fitz-Patrick ; il propose une intervention, dont il laisse la forme au choix du ministère. Fitz-Patrick accepte l'amendement proposé. Windham fait encore un signe pour ob-

tenir la parole; mais l'*orateur* évite de l'apercevoir; le débat continue. Enfin, dans un intervalle, Windham s'est levé, et avec cette vivacité colère, avec ces expressions injurieuses, spirituelles, avec ce mélange de logique et d'inconséquence qui le caractérisent, il se moque de la philanthropie de Wilberforce, allié actuel du ministère; il se moque plus amèrement du zèle généreux de Fitz-Patrick; il prend en main la cause des persécuteurs; il trouve des excuses à toutes les violences, il parodie la pitié la plus légitime; il demande pourquoi le même intérêt ne s'attache pas à tant d'autres victimes politiques, à Collot-d'Herbois, par exemple, à ce pauvre Collot-d'Herbois; puis alors, avec une verve bouffonne, il fait un tableau pathétique des malheurs présumés de Collot-d'Herbois; il décrit la Guiane; il s'indigne du mauvais climat et du séjour insalubre de cette colonie; il s'attendrit ironiquement : puis il devient sérieux, dur, implacable; il s'élève contre les hommes qui, bien ou mal intentionnés, dit-il, ont pris part au commencement des grands troubles civils; il s'irrite contre ceux que leur intérêt même, leur naissance, leur fortune n'a pas retenus dans le parti du pouvoir; il leur dit anathème; il souhaite qu'ils épuisent le calice jusqu'à la lie. Après ces dérisions amères, ces bouffonneries, ces insultes, il se rassied paisiblement. Fox se lève. Je ne redirai pas ici tout son discours. Je ne m'arrêterai qu'à la réfutation de cette maxime dure et fausse de Windham, qui réprouve les mécomptes de la vertu, et calomnie ses revers, plus qu'il ne s'indigne contre les crimes, qui ne fait aucune part aux intentions, et ne juge que le succès. Après une amère allusion à la désas-

treuse entreprise de Quiberon, dirigée par Wi

Eh quoi! dit Fox, quelque corrompu, quelque in quelque oppressif, quelque ennemi des droits et du bo l'humanité que soit un gouvernement; quelque vertue que modéré, quelque patriote, quelque humain qu réformateur, celui qui *commence* la réforme la plus j être dévoué à la vengeance la plus irréconciliable? ! après lui des hommes indignes de lui, qui ternissent excès la cause de la liberté, ceux-là peuvent être pa toute la haine de la révolution criminelle doit se porte lui qui a *commencé* une révolution vertueuse? Ainsi, honorable secrétaire de la guerre pardonne de tout so Cromwell, parce que Cromwell n'est venu qu'en seco a trouvé les choses préparées. et qu'il n'a fait que to circonstances à son profit. Mais nos grands, nos illus cêtres, Pym, Hampden, le lord Falkland, le comte de tous ces personnages à qui nous sommes accoutumés des honneurs presque divins, pour le bien qu'ils on genre humain et à leur patrie, pour les maux dont ils délivrés, pour le courage prudent, l'humanité génér noble désintéressement avec lequel ils ont poursuivi l seins; voilà les hommes qui, suivant la doctrine de c rée, doivent être voués à une exécration éternelle. nous trouvions Hume assez sévère, lorsqu'il dit qu'H est mort au moment favorable pour sa gloire, parce eût vécu quelques mois de plus, il allait probablemen vrir le feu caché d'une violente ambition. Mais Hume tenant nous paraître bien doux auprès du très-hono crétaire de la guerre. Selon ce dernier, les hommes noirci; par leurs crimes, la cause brillante de la lib été vertueux, en comparaison de ceux qui voulaient se délivrer leur pays du poids des abus, des fléaux de la tion et du joug de la tyrannie. Cromwell, Harrison, Br l'exécuteur masqué qui a fait tomber la tête de l'i Charles Ier, voilà les objets de la tendre commisératio

l'indulgence éclairée du très-honorable secrétaire de la guerre. Hampden, Bedfort, Falkland tué en combattant pour son roi, voilà les *criminels* pour lesquels il ne trouve pas encore assez de haine dans son cœur, ni assez de supplices sur la terre. Le très-honorable secrétaire nous l'a dit positivement : pour ces rois et pour ces ministres absolus, Collot-d'Herbois est bien loin de mériter autant de haine et de vengeance que Lafayette... Après m'être étonné d'abord de cette proposition, je commence à la concevoir. En effet, Collot-d'Herbois est un infâme, est un monstre ; Lafayette est un grand caractère et un homme de bien. Collot-d'Herbois souille la liberté, il la rend haïssable par tous les crimes qu'il ose revêtir de son nom ; Lafayette l'honore, il la fait chérir par toutes les vertus dont il la montre environnée.

Ces épisodes oratoires ne doivent pas nous détourner du grand spectacle que présente cette époque ; c'est toujours Pitt qui la remplit tout entière. En 1800, des propositions de paix sont faites à l'Angleterre par le nouveau gouvernement de France. Pitt les combattit dans le parlement. Le temps me manque ici pour reproduire son discours ; mais je l'indique à votre attention, comme un monument historique. Les événements y sont jugés dans le point de vue patriotique d'un Anglais, mais avec ce reste de haute impartialité dont un homme de génie ne peut se défaire. L'homme qui s'était saisi du pouvoir en France est apprécié sans colère, sans insulte, avec un secret respect et une visible terreur pour la supériorité et l'activité de son génie. Mais cet homme, par cela seul que l'orateur le juge ainsi, il le croit incapable de la paix. Dans deux pages, politiquement et historiquement admirables, il fait résulter la nécessité de la guerre, la passion de la guerre, et je dirai presque le droit de la guerre,

pour cet homme, de la situation où il est placé, et du besoin qu'il a d'assurer et de compléter sa fortune. Il le regarde, il le représente comme une puissance fatale, poussée toujours devant elle, et qui doit marcher et grandir jusqu'à sa chute; et il attend cette chute. Mais la politique prévoyante et obstinée d'un homme ne pouvait se communiquer à tout un peuple; elle ne pouvait tenir contre les coups redoublés des événements qui venaient briser toutes les ligues et déconcerter tous les plans.

C'était au commencement de 1800 que Pitt parlait ainsi; en même temps, il cherchait à ménager des forces nouvelles pour la lutte si longue à laquelle il dévouait son pays et lui-même. Cette unité à laquelle il avait ramené les partis, il voulut l'établir dans les éléments de la monarchie britannique. Il supprima le parlement d'Irlande, et réunit entièrement cette île à l'Angleterre. Une conséquence naturelle de l'acte d'union, c'était sans doute l'émancipation catholique. Pitt la désirait : il était digne de l'accomplir. Mais elle était réservée à une autre époque. Remarquez-le, Messieurs; cette Angleterre, dont la puissance et la liberté même semblaient fondées sur des oppressions partielles, chaque fois qu'elle a besoin de trouver un surcroît de force, elle détruit une injustice, elle reconnaît un droit. Veut-elle se préparer pour quelque grande lutte, ce n'est pas une liberté qu'elle supprime; c'est une liberté qu'elle élève comme une colonne de plus pour soutenir l'édifice.

Après avoir réuni l'Irlande à l'Angleterre, Pitt songeait à préparer l'émancipation des catholiques. Mais ces coups de hache de la victoire faisaient sauter en éclats tous les plans du ministre. La bataille de Ma-

rengo brise la coalition. Pitt, alors, descend du ministère; il n'en tombe pas, il se retire. La paix qu'il a repoussée, il la croit provisoirement nécessaire, inévitable ; mais il laisse à des hommes inférieurs, à des sous-ordres de son génie, le soin de la faire et de la signer à sa place. Il était sûr qu'elle ne serait pas longue : ce fut la paix d'Amiens.

Dans l'intervalle, Fox vint en France et fut accueilli par le premier consul. Savez-vous l'idée qu'il emporta de ses entretiens? Que le premier consul était un jeune homme enivré de sa grande situation, étourdi de ses prodigieux succès, qui voulait rester là, et souhaitait passionnément le maintien de la paix; que l'on avait été bien coupable de contrarier une intention si sincère.

Une fois, revenant de dîner à la nouvelle cour, Fox était singulièrement frappé de l'enthousiasme du jeune consul pour le bien de l'espèce humaine, et de ses projets de réunir les deux mondes, de rapprocher l'*homme blanc* et l'*homme noir,* et de fonder les bases d'une paix perpétuelle. Sans faire tort à la sagacité de l'homme d'État anglais, j'imagine qu'il fut dupe, et qu'il y avait dans la politique instinctive du jeune conquérant un désir de flatter le philanthrope auquel il parlait, et de le bercer d'espérances selon son cœur.

Pitt était moins confiant. Loin de croire à la durée de la paix, il redoutait pour l'Angleterre une invasion, qui peut-être ne fut jamais sérieusement projetée. Cette crainte d'un pareil homme est un grand hommage au génie du guerrier. Cependant, au premier signe de Pitt, ce ministère qu'il avait laissé là, comme son chapeau, disait-on, se retira. Pitt remonta, par droit de conquête, à cette place qu'il avait déjà occu-

pée dix-huit ans, et aussitôt la guerre est rallumée. L'art et la politique ramassent de tous côtés des soldats pour commencer cette dernière campagne de l'Europe contre la France, du vivant de Pitt au moins. Mais, encore une fois, le bras de fer du conquérant brisa toutes les forces de la coalition.

Les subsides anglais étaient dévorés; l'Angleterre pliait sous le poids d'une dette énorme. La confiance dans l'habileté du ministre était ébranlée devant de tels désastres. L'âme altière de Pitt ne résista pas à cette nouvelle tromperie de ses espérances. C'est en 1803 que la paix de Presbourg fut signée. Quelques mois après, Pitt n'existait plus. Ce n'est pas de la goutte qu'il est mort, c'est de chagrin. Il ne put résister à ce dernier démenti qu'il recevait. Son patriotisme et son orgueil furent également désespérés. Il mourut sans douter de la sagesse de ses premières vues; il y croyait fermement; il les léguait à d'autres : mais il éprouvait un cruel mécompte, une amère douleur de ne pas assister lui-même au succès de ses desseins, et de s'en remettre à l'avenir et à d'autres mains.

Cette grande scène du parlement d'Angleterre se dégarnit et semble se fermer en quelques années. Tous ces personnages qui avaient paru avec tant d'éclat s'en vont l'un après l'autre. Singulier éloge, tout à la fois, d'une constitution et d'un homme! Ce que cet homme avait commencé par son audace d'esprit, par son génie tenace et entreprenant, tout cela sera continué et achevé par l'esprit du pays, pour ainsi dire, par la tradition qui remplacera l'homme supérieur et régnera pour lui. C'est la gloire des Etats libres. Ils font naître le génie, et ils peuvent s'en passer et vivre, en quelque sorte, de la pensée publique.

J'ai dit que cette scène du parlement britannique, si riche, si éclatante de talents, devint déserte. Pitt meurt à quarante-sept ans, consumé par les travaux et les chagrins du grand rôle qu'il avait commencé si jeune. Son rival Fox, qui depuis vingt-quatre ans luttait pour ressaisir le pouvoir, arrive enfin à ce but : le voilà ministre. Il trouve les embarras qu'avait légués l'exécution même des grands desseins de son prédécesseur, cette dette immense, cette guerre commencée ; il veut faire une guerre de plus, une guerre à la Prusse pour la défense des Etats du Hanovre. Mais au milieu de ses projets à peine ébauchés, et avant qu'on eût pu juger si son génie politique égalerait son éloquence, il meurt. Sheridan lui survécut quelques années ; mais pour languir au-dessous de lui-même, dans la décrépitude prématurée du talent. Rien ne dévore comme la tribune. Elle consume par l'agitation véhémente de la parole, les impatiences de l'amour-propre, et les inquiétudes ou les mécomptes de l'ambition : la vie politique dans un Etat libre, c'est l'émotion irritante de la parole ajoutée à tout l'accablement des affaires. Cette vie eût tué Richelieu dix ans plus tôt.

Un moment secrétaire d'État avec Fox, Sheridan ne fut plus rien après lui. Le brillant Sheridan perdit tout, non-seulement sa fortune (il avait commencé par là), non-seulement le pouvoir (il n'était pas fait pour le garder), mais il perdit sa popularité. Et, j'ai peine à le dire, il échoua dans une élection. Sa misère devint si grande, qu'il allait être arrêté sur son lit de mort. Son médecin fut obligé de le sauver des huissiers, en déclarant qu'il ne pourrait être transporté vivant jusqu'à la prison. On regrette que cette générosité pré-

tendue des Anglais ne se soit pas trouvée là, et que vingt mille souscriptions ne soient pas venues protéger le lit de mort de ce Sheridan qui avait fait tant rire le public à ses comédies, et qui s'était fait tant applaudir au parlement.

L'aîné de tous ces hommes illustres, Burke, les avait depuis longtemps précédés dans la tombe. Ses derniers jours avaient été empoisonnés d'une amère douleur. Il avait élevé, avec les soins les plus tendres, un fils qui annonçait le plus rare talent pour les lettres et la tribune. Une mort prématurée lui enleva ce jeune homme, déjà nommé membre de la chambre des communes. Le jour où, après cet inconsolable malheur, il reparut pour la première fois au parlement, Fox s'approcha de lui : malgré leur vieille animosité, souvent aigrie par de nouveaux dissentiments, malgré les blessures réciproques qu'ils s'étaient faites, Fox le voyait si malheureux, qu'il voulait redevenir son ami. Mais Burke détourna les yeux, refusant de recevoir les consolations d'un homme qu'il n'aimait plus. Bientôt il se retira tout à fait du parlement; il ne voulut plus d'une célébrité qu'il ne pouvait transmettre à son fils; et peu de temps après, Burke n'était plus.

Ainsi, cette brillante pléiade du parlement britannique s'éteignit. Ces quatre hommes diversement célèbres, qui avaient charmé, dominé leurs concitoyens, qui avaient régné sur l'opinion, ou guidé le pouvoir, les voilà disparus. Après eux, resta l'esprit même du pays, la puissance de la constitution; puis s'élevèrent des hommes qui s'appelaient leurs élèves, et qui, déjà, sont eux-mêmes remplacés presque tous. Vingt ans suffisent dans cette active et dévorante carrière pour renouveler tous les personnages. Burke, Pitt, Fox, fu-

nlevés avant la vieillesse, comme nous avons vu
aître, plus vite encore, Camille Jordan, de Serre
énéral Foy.

CINQUANTE-HUITIÈME LEÇON.

Retour à la littérature française. — Nouveau caractère qu'elle reçoit de la révolution.—Son rôle dans nos troubles civils.— Les deux Chénier. — Détails sur leurs premières années. — Dissentiment des deux frères. — Mort d'André Chénier. — Justification de son frère. — Talent neuf et original d'André Chénier.— Ses principaux essais.—Caractère distinctif de sa poésie.

MESSIEURS,

Je ne voudrais pas terminer ce trop long tableau littéraire du XVIII^e^ siècle par des souvenirs étrangers à notre pays. Mes digressions n'étaient que des parallèles instructifs ou honorables pour la France. Il est temps de les finir. Au nom de l'éloquence, je vous ai presque conduits au greffe des tribunaux anglais. Je vous ai retenus bien longtemps à la chambre des communes. J'ai fatigué votre attention de tous les détails de la stratégie parlementaire, et je vous ai fait admirer les naturelles inspirations des grands orateurs britanniques. Ce que je cherchais là, comme ailleurs, c'étaient les lettres dans leur acception variée ; c'étaient le talent, le génie appliqués aux intérêts civils de la société. Mais si cette sérieuse et dernière vocation des lettres prédomine dans les États libres, elle est bien loin d'exclure toutes les autres formes brillantes de la pensée spéculative et de l'imagination. La tribune politique enrichit les lettres, moins par le surcroît nouveau

d'une forme éloquente que par le mouvement général et l'allure franche et libre qu'elle communique aux esprits. Tout pays qui conserve, ou qui voit s'élever des assemblées délibérantes, renferme une source de rajeunissement moral. Il nous reste, Messieurs, à suivre et à marquer ce résultat en France, dans les années de la révolution française. Il nous reste à examiner l'influence que cette révolution profonde, qui n'était pas un changement de pouvoir, mais un bouleversement de société, devait exercer sur l'imagination dans le présent et dans l'avenir.

Était-ce un trouble ou une régénération qu'elle devait apporter à la pensée? Devait-elle la rendre un moment folle et violente? ou la laisser longtemps féconde et agitée de grands souvenirs? Enfin quels hommes ont paru faits pour la gloire des lettres, ont montré ou promis du génie, au milieu de cette tourmente destructive? En est-il quelqu'un dont nous puissions entrevoir l'immortalité à travers le crêpe funèbre des proscriptions civiles? En est-il quelqu'un que nous puissions reconnaître et suivre, à la trace de son sang, jusqu'à l'échafaud, qui lui enlevait la vie et la gloire? Il en est, hélas! et dans cette longue histoire du génie français que je vous raconte, je ne puis supprimer de tels noms. Il y aurait bien mauvaise grâce dans une convenance politique qui craindrait ces tragiques souvenirs.

Je rentre au milieu de la France encore toute passionnée et toute sanglante; je n'écoute pas les cris bruyants de sa tribune; je me garde d'étudier sous les vains rapports de l'art ces paroles qui étaient des actions terribles et toutes-puissantes.

Mais y avait-il des lettres alors? Y avait-il des poëtes,

des hommes qui se livraient au plaisir de l'imagination pour elle-même, ou plutôt qui la faisaient servir à la défense de l'infortune, à l'anathème du crime? Je vais rappeler des noms qui ont été souvent signe de contradiction entre les hommes, et que, tour à tour, la partialité contemporaine a exaltés ou flétris, a chargés d'apothéoses ou de calomnies.

Nous l'avons dit, dans ce travail des esprits qui précéda l'emportement des troubles civils, les imaginations s'étaient élancées vers tout à la fois; elles embrassaient des espérances de progrès illimités dans les sciences; elles rêvaient le renouvellement du monde des idées avant de mettre la main à la réforme du monde social. Mais lorsque 1789 arriva, et qu'il remit au peuple tout pouvoir de changer et de détruire, alors cette activité réelle fit disparaître ces rêves de l'imagination solitaire, ces ambitions du génie spéculatif. On se mit à l'œuvre, et l'on n'écrivit plus que pour agir. Cependant quelques hommes nés pour les arts, au milieu de cette violente préoccupation, gardaient l'instinct de leur vocation, même en se mêlant à cette activité politique que personne ne pouvait éviter ni s'interdire; ils étaient encore poëtes, écrivains, rêveurs, métaphysiciens, philosophes.

Ce célèbre et infortuné Condorcet, quelques jours avant l'époque où, proscrit par la tyrannie décemvirale, il errait sans asile, portant sur lui son gage d'affranchissement, le poison, Condorcet écrivait encore des pages animées d'un enthousiasme calculateur, dans lesquelles, s'appuyant sur toutes les théories de la science, il apprécie la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, et rêve un progrès continu de sagesse

le justice, de bonheur, au milieu de tous les délires le la force et de la tyrannie.

D'autres esprits conservaient des illusions semblables, entretenues par l'imagination. De leurs études continuées au milieu de tant de périls, du grand spectacle que ce renouvellement du monde donnait aux hommes, devait sortir une littérature nouvelle, dont l'influence se prolongera sur l'avenir. La poésie, la philosophie morale et les études historiques devaient recevoir de ce terrible renouvellement des esprits un caractère nouveau.

Parmi les poëtes de cette époque, il en est deux, portant le même nom, issus du même sang, et qu'on ne peut séparer : ce sont les deux Chénier. Une tristesse uniforme se répand sur leurs destinées si différentes. Un intérêt particulier s'attachait à leur naissance, à leur éducation, à leurs premières années. De plus cruels souvenirs ont fait oublier cet intérêt. Fils d'un homme savant, qui passa la plus grande partie de sa vie dans les consulats d'Orient, ils étaient nés tous deux à Constantinople, d'une femme belle et spirituelle, d'une Grecque. Oui, cette femme était spirituelle. Il est resté d'elle des pages élégantes, ingénieuses, où le goût français, qu'elle avait appris de son mari, est animé par je ne sais quelle grâce asiatique. Ce sont deux *lettres* sur les mœurs de son pays, deux lettres dont le sujet offre un contraste analogue à celui de sa propre destinée, d'abord brillante, heureuse, puis désolée par les regrets. L'une de ces deux lettres a pour objet les danses de la Grèce moderne. Madame Chénier se chargeait d'apprendre à un savant de France les vicissitudes et les formes diverses de cet art ingénieux transmis de l'antiquité, et soigneusement con-

servé par les jeunes filles qui dansent sur les bords de la mer Noire et dans les îles des Princes. Avec une érudition locale et féminine, relevée par l'étude de la poésie antique, elle explique, elle décrit *la candiote, l'arnaute, le balaristo ;* et dans les chants modernes qui accompagnent ces danses symboliques, elle retrouve, à peine altérés, les souvenirs de la fable et de l'histoire, les noms d'Ariane et d'Alexandre. C'est la dissertation la plus gracieuse qu'on puisse lire.

L'autre lettre est consacrée au récit des cérémonies funèbres dans la Grèce chrétienne, encore toute remplie des débris poétiques de ses anciennes mœurs. C'est une vive et touchante esquisse de ces peintures qu'a tracées, de nos jours, avec plus de détail, le docte et ingénieux Fauriel. On y voit des exemples, alors inconnus, de ces myriologues, de ces chants improvisés par le deuil des femmes grecques sur le tombeau d'un frère, d'un époux, d'un fils, et tout pleins de douleur et de poésie.

Élevés d'abord sous les yeux de ce père ingénieux, savant, et de cette mère brillante d'imagination, de grâce, les deux Chénier devaient être poëtes; c'était pour eux tout à la fois une impression du premier âge et un don de naissance. J'aurai peine à juger leurs écrits. Ce n'est pas que ma préférence hésite; mais tant de souvenirs touchants se lient au nom de ces deux poëtes, tant de graves pensées et de questions délicates sur le goût se présentent à la fois, que j'éprouve une confusion d'idées qui sera trop sensible dans mes paroles.

Envoyé de Constantinople en France, André Chénier, l'aîné des deux frères, fut placé dans un collége de Paris. Son goût vif pour les arts, son instinct de

l'antiquité, comme d'une patrie, se montrèrent d'abord. En apprenant la langue grecque, alors très-négligée de nos savants, il semblait se souvenir des jeux de son enfance et des chants de sa mère. Il fit des progrès rapides dans toutes les études classiques. A quatorze ans, plus instruit que tous ses compagnons, il était poëte; il traduisait Anacréon et Sapho, et rendait avec grâce la douceur et la passion de ces chants nationaux pour lui. Au sortir du collége, il entra dans la vie militaire, qui convenait peu à son humeur libre et rêveuse. Il la quitta, et se livra de nouveau à de fortes études, à la méditation assidue des chefs-d'œuvre antiques, retenant son talent pour le fortifier, et ne se hâtant pas d'écrire.

Son frère, plus jeune que lui, se précipita plus vite vers la renommée littéraire. Après des études incomplètes et rapides dans le même collége, après quelque séjour dans une garnison, emporté par l'ardeur de la célébrité, il se jette dans cette carrière de la tragédie, si haute et pourtant si fréquentée, qui semblait alors, par la multitude des concurrents et la facilité des succès, une continuation immédiate de la rhétorique. Il fait sa tragédie d'*Azémire,* jouée et même applaudie, je crois, à Fontainebleau. Puis, esprit supérieur, il s'aperçoit, dans son succès, de tout ce qui manque à son talent; il recommence de sérieuses études, au moins sur l'école française. Une ambition ardente lui impose trois ans de retraite, pendant lesquels tout va changer en France.

Il préparait sa tragédie de *Charles IX* pour cette époque nouvelle, que son frère ne salua pas d'abord avec moins d'ardeur. Les voilà donc tous deux contemporains, spectateurs animés des mêmes événe-

ments, le plus jeune accroissant à la hâte sa célébrité, l'autre commençant la sienne. Parlons d'abord d'André Chénier; c'est justice: il avait la préséance de l'âge; il a eu celle de l'échafaud. La destinée de ces deux frères offre d'abord un tragique intérêt. En repoussant avec horreur les traditions de la calomnie, on voit en eux un lamentable exemple du malheur des révolutions. L'un d'eux se dévoue lentement à l'étude de l'art : sa gloire est obscure; son imagination est à la fois studieuse et passionnée; et quand ce grand renouvellement de 1789 arrive, il en est saisi vivement. Les premiers vers connus d'André Chénier sont un hymne d'enthousiasme et de joie sur la fameuse séance du Jeu de Paume; c'est l'inauguration pindarique de la révolution sociale. Les premières tragédies célèbres de Marie-Joseph Chénier sont des tragédies partiales, comme il le dit lui-même, tout empreintes de la véhémence des passions nouvelles: c'est *Charles IX*, *Henri III*; ce sont des pièces qui, flétrissant d'un légitime opprobre les vieux forfaits de la souveraineté absolue, étaient, surtout à l'époque où elles parurent, de menaçantes allusions pour une souveraineté affaiblie et tombante. Cette voie commune d'enthousiasme et d'ardeur pour la réformation sociale, où s'étaient précipités les deux frères, ils ne la suivirent pas longtemps du même pas ni avec le même cœur. André Chénier était de la race de ces hommes généreux que l'on voit paraître au commencement des révolutions, qui se passionnent avec une courageuse candeur pour toutes les nobles idées de liberté, de réparation, de justice; qui les réclament, au péril de tous leurs intérêts; et puis qui, lorsque les révolutions s'avancent ou s'égarent, lorsque les réformes demandées par des

âmes généreuses, et souvent repoussées par d'imprudentes résistances, sont tombées dans des mains brutales et violentes, s'indignent, se séparent, deviennent transfuges du plus fort, et désertent vers le parti des vaincus et des opprimés.

Ainsi, quand la révolution fut souillée, quand des meurtres ensanglantèrent des théories, alors son âme fut saisie d'indignation. Cependant cette émotion de sa pitié ne devint pas une réaction de sa raison; il ne rejeta pas les principes généreux et libres qu'il avait d'abord embrassés; il les retint avec la même énergie; il les professa avec la même éloquence; mais il sépara les assassins des réformateurs. Et ainsi, se dévouant presque à une double haine, il continuait de proclamer toutes les théories de liberté, et d'attaquer avec une vertueuse colère tous les promoteurs d'anarchie. C'est une voie d'honneur et de courage, ce n'est pas celle d'une longue vie, dans les temps de révolution.

Son frère était-il, au fond de l'âme, plus timide ou plus violent? Ce qu'il fit bien au delà pour le parti républicain, était-ce un emportement de sa passion ou un sacrifice de sa faiblesse? Je ne veux pas le juger sévèrement. Je regretterais d'insulter une de ces ombres au profit de l'autre; elle m'en désavouerait. Ce n'est que la leçon morale que nous cherchons ici. Nous ne dirons que ce qui tient au développement du génie qui s'élève, quand l'âme s'épure.

Tandis que, par des écrits polémiques, André Chénier signalait sa haine contre des tyrans démocrates, et qu'en silence son imagination toute grecque se répandait dans des poésies d'une grâce ravissante, son frère obtenait la célébrité bruyante du théâtre, devenu le tumultueux écho des passions politiques. Les lettres

le conduisirent à la tribune. Poëte tragique et patriotique au milieu de ce drame épouvantable d'une révolution, il devint orateur. Il survécut à des temps affreux qui le menaçaient lui-même. Il vit plus tard sa gloire littéraire s'accroître. Son frère fut plus heureux : il ne fut que victime; il porta, jeune, sa tête sur l'échafaud, où il n'avait fait monter personne.

Cependant, Messieurs, il ne faut pas que ce parallèle, dont la vérité seule est assez sévère, devienne injuste pour multiplier des contrastes.

Celui des deux Chénier qui avait pour lui la célébrité de la tribune, les applaudissements du théâtre, et qui semblait emporté, égaré par les passions violentes du temps, qui même fut associé à l'acte le plus coupable de cette époque, son âme cependant conservait et manifesta plus d'une fois des sentiments généreux. Lorsque l'auteur applaudi de *Caïus Gracchus* faisait entendre ces paroles : *Des lois, et non du sang,* ce peu de mots prononcés était un effort de courage. A une époque moins menaçante, lorsqu'une sorte de controverse publique s'établit entre les deux frères sur le club trop fameux qui fit trembler les assemblées comme les trônes, on doit remarquer l'extrême modération de Marie-Joseph Chénier. On s'aperçoit qu'il craint le danger du débat, et qu'il voudrait émousser la vivacité des coups qui lui sont portés à lui-même, pour ne pas exposer la main qui les porte. Enfin, dans ces jours atroces, où les premiers héros de la réformation civile étaient depuis longtemps poursuivis, où Barnave et tant d'autres avaient péri, où les premiers persécuteurs mêmes étaient déjà victimes, lorsque André Chénier fut jeté dans les cachots, son frère s'intéressa vivement pour lui. C'était trop peu sans doute;

mais lui-même alors, dans son rapport pour exclure les restes de Mirabeau du Panthéon, ayant osé ne pas nommer l'idole immonde qu'on substituait au grand orateur, se trouvait, pour ce courage de réticence, exposé au supplice : loin de pouvoir protéger, il avait à peine le crédit de vivre encore quelques jours. Le Tibère de l'anarchie l'avait désigné, du haut de la tribune, par une de ces allusions, présage de mort. Il ne paraissait plus dans l'assemblée décimée. Cependant, poëte encore, il chantait les glorieuses victoires que la révolution opposait aux crimes de ses chefs, et qui servaient à leur puissance; et ce n'était pas de sa part un calcul de crainte, mais un effort de zèle pour son frère. On le vit souvent, auprès de Méhul, le célèbre musicien, méditant avec lui les paroles et l'air de ce *Chant du Départ*, qui fut entendu à la journée de Fleurus. Il espérait que cette offrande poétique, tout animée de passions républicaines, plairait à l'impitoyable orgueil des décemvirs, et rachèterait la vie de son frère. Il espérait obtenir à ce prix la grâce d'une si chère victime. Il ne l'obtint pas.

Après plusieurs mois de captivité, André Chénier, avec trente-huit coupables comme lui (il y avait dans le nombre un autre poëte, Roucher, auteur des *Mois*), André Chénier fut traduit devant le tribunal de mort. Il était accusé d'un crime bien étrange, d'avoir conspiré son évasion de prison et le renversement de la république. Ramené dans son cachot jusqu'au supplice, ses dernières pensées furent toutes de poésie et d'enthousiasme. Il faisait encore des vers à l'instant où l'échafaud l'appelait. Il y a peu de vers inspirés si près de la mort. La voix du poëte, dans cette horrible attente, resta ferme et sonore :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour;
Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant,
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant,
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière ;
Avant que de ses deux moitiés
Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
Peut-être en ces murs effrayés
Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
Escorté d'infâmes soldats,
Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.

. . . .

Il était huit heures du matin ; on appela André Chénier, et la pièce n'a pas été achevée. Monté sur le tombereau fatal, il se trouva près de Roucher, esprit généreux, cœur droit, enthousiaste partisan des premières réformes politiques de la France. Moins jeune que son compagnon de supplice, Roucher tenait plus à la vie cependant : il était heureux époux, heureux père. La veille de ce jour, il avait, pour dernier souvenir, envoyé son portrait à sa femme et à sa fille, avec ces vers touchants :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque ombre funeste obscurcit mon visage ;
Lorsqu'un savant crayon dessina cette image,
L'échafaud m'attendait, et je pensais à vous.

Quand les deux poëtes furent près l'un de l'autre, Roucher s'arma du même courage; ils s'entretinrent de leurs travaux, de leurs anciennes espérances. An-

ré Chénier avait beaucoup de pensées de gloire; il se appa plusieurs fois sur le front, en disant : « Et ourtant, il y avait là quelque chose! » Puis les deux nis récitèrent entre eux la première scène d'*Andromaque* :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle...

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à l'échafaud.

Ce meurtre de plus fut consommé trois jours avant 9 thermidor.

Maintenant, a-t-il fallu que la partialité politique poisonnât la douleur du frère qui survivait, en lui rochant le crime de la *terreur?* Depuis cette fatale oque, souvent la haine de parti, souvent la polémi- jeta sur Chénier ce calomnieux souvenir. Écoutez défense. Aujourd'hui je ne dirai que cela de son nt :

. . . . On m'ose accuser!
Moi, jouet si longtemps de leur lâche insolence,
Proscrit pour mon discours, proscrit pour mon silence,
Seul attendant la mort, quand leur coupable voix
Demandait à grands cris *du sang, et non des lois!*
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là même, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sort d'un frère infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné!
L'injustice agrandit une âme libre et fière.
Ces reptiles hideux, sifflant dans la poussière,
En vain sèment le trouble entre son ombre et moi;
Scélérats! contre vous elle invoque la loi.
Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié;

Mais ils vous ressemblaient : ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire,
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui, deux jours plus tard, périssait égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de thermidor la septième journée
Sous les feux du Lion ramènera l'année,
O mon frère, je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
La, souvent tu verras, près de ton mausolée,
Tes frères gémissants, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs;
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Cependant une fatalité déplorable donnait un prétexte, un argument à la calomnie. Vers le temps même où la cruauté des inquisiteurs populaires allait atteindre André Chénier, son frère venait d'achever une tragédie de *Timoléon ;* et, dans cette tragédie, le sauvage et faux héroïsme d'un frère immolant son frère à la liberté de son pays était exalté par le poëte : bien plus, un démenti était donné à l'histoire.

Dans le beau et pathétique récit de Plutarque, au milieu de l'hésitation que lui-même éprouve à condamner Timoléon, vous voyez cependant la nature satisfaite et vengée par la peinture éloquente de cette mère, qui ne pardonne point au frère assassin de son frère et libérateur de son pays, qui le repousse, qui le maudit, et le fait douter de son prétendu héroïsme, en lui opposant les anathèmes d'une mère.

Chénier avait effacé ce trait de caractère authentique, selon l'histoire et selon la nature. Dans sa fable tragique, Timoléon, s'éloignant de Corinthe, après son horrible victoire, était embrassé et presque félicité par sa mère. N'abusons pas cependant de ces apparences : elles sont fausses et trompeuses. A l'époque où Chénier achevait *Timoléon*, il prodiguait à son frère les soins de la plus inquiète amitié. Il lui avait ménagé un asile qui semblait assuré.

Enfin, cette tragédie de *Timoléon*, loin d'être une flatterie ou une excuse pour les assassins démagogues, était pleine des mêmes cris de justice et de pitié qui les avaient offensés dans *Caïus Gracchus*. Aussi fut-elle frappée d'interdiction, et le manuscrit même saisi. Elle n'était pas une apologie des proscriptions politiques, elle était censurée par les proscripteurs.

Dans cet ouvrage, Chénier s'était trompé comme poëte; il avait fait mentir, par une fausse exaltation tragique, le cœur de cette mère qu'il mettait sur la scène. Mais il trouva dans le cœur de la sienne une justification invincible, à mes yeux. Cette femme, qui avait élevé l'enfance de ses deux fils, qui leur avait communiqué l'amour des arts, et dont l'âme fut déchirée par la mort cruelle de l'un d'eux, elle garda pour celui qui survivait l'affection la plus tendre. Elle resta constamment près de lui, bénissant avec amour ses soins et son respect filial. Elle savait donc bien qu'il n'était pas la cause de son malheur, puisqu'elle n'en voulait être consolée que par lui. Chénier s'est trompé comme poëte; mais il est irréprochable et comme fils et comme frère : j'en suis sûr; j'en jure par le cœur de cette mère. (*Applaudissements.*)

Je regrette que ces dates fatales nous fassent sortir

de l'émotion paisible des lettres. L'étude de l'art semble froide en présence de ces cruels souvenirs.

Où en étais-je tout à l'heure? et que me reste-t-il à dire? Je voudrais apprécier le génie d'André Chénier. Le premier caractère qui frappe dans ce poëte, c'est un goût singulier de l'antiquité, une manière neuve de la sentir et de la rendre.

La littérature du XVIIe siècle avait admirablement saisi la beauté du style grec et du style romain, dans ce qui tient à la pureté de l'expression, à la justesse de l'image. Mais la vérité des mœurs, la naïveté du sentiment avaient beaucoup perdu. On en sait la cause, et il n'est pas besoin de chicaner la gloire de ces grands hommes.

Cette puissante étiquette du siècle de Louis XIV, cette préoccupation dominante des usages de la cour, avaient souvent altéré la vérité du pinceau de Racine. Admirateur si éclairé des Grecs, Racine n'aurait pas osé traduire la simplicité de Théocrite; et cependant Théocrite est lui-même l'élève d'une littérature savante qui remonte à la simplicité, par système.

Au XVIIIe siècle, la poésie, tout artificielle lorsqu'elle était sérieuse, et n'étant vraie que dans les choses peu poétiques, le scepticisme et l'ironie, n'avait pas connu le beau simple de l'antiquité; elle le dédaignait. Voltaire lui-même pensait sur Homère et sur Théocrite à peu près comme Fontenelle; il les trouvait rudes et grossiers.

Quant aux classiques du second ordre, imitateurs d'imitations successives, ils avaient, malgré le goût et le talent de la Harpe, un sentiment très-peu vrai de la poésie antique; et dans les littératures étrangères. ce qui, sous des formes diverses, offre un caractère

hardiment original, leur échappait ou les blessait.

A la fin du XVIIIe siècle, de Saint-Pierre avait seul rendu à la prose française un coloris nouveau, par la simplicité et par une réminiscence naïve du goût antique ; c'était l'œuvre de son génie, de ses malheurs et de ses études. André Chénier fit la même chose dans la poésie. C'est un solitaire plein d'imagination et de goût, qui se sépare de son temps, tout à la fois par instinct et par réflexion, et qui est poëte autrement qu'on ne pouvait l'être autour de lui. Sa vie, moins distraite que celle de son frère, plus méditative, plus repliée sur elle-même, lui donna quelque chose de plus rare et de plus élevé. Jeune, il avait erré en Angleterre; il y avait vécu trois ans pauvre et obscur, dans un isolement dont il a peint la tristesse. Il s'y pénétra du génie de cette littérature originale et forte, qui doit plaire en proportion de la liberté des esprits; et la rudesse du goût anglais se mêla pour lui à la perfection de l'élégance antique. Il sentit Shakspeare comme il aimait la poésie grecque.

Il y avait une grande dissidence de goût entre les deux frères. Étrange caprice de notre esprit! Nous restons parfois obstinément attachés à une seule des idées qui dépendaient d'un système, quand nous avons rejeté ou brisé tout le système.

Marie-Joseph Chénier, novateur illimité dans l'ordre politique, était presque timide dans les lettres. Hardi à renverser un trône et une société tout entière, il eût craint de violer les bienséances de l'ancienne littérature monarchique. Ses tragédies, pour la forme, la pompe, le langage, sont jetées dans le moule connu. L'allusion en est violente et passionnée; la poésie faible et sans couleur. Si l'on excepte *Tibère,* œuvre tar-

dive d'une inspiration vengeresse, le théâtre de Chénier ne paraîtra qu'une imitation affaiblie des anciens modèles, imitation où il n'y avait de nouveau que ce qui était passager.

Au contraire, André Chénier, qui s'arrêta bien avant son frère dans la carrière des innovations politiques, avait bien plus d'audace de poëte et d'écrivain. Las du faux goût d'élégance qui affadissait la littérature, il méditait à la fois la reproduction savante et naturelle des formes du génie antique, et l'application de ce langage aux merveilles de la civilisation moderne. C'est ainsi qu'il voulait chanter la découverte du Nouveau-Monde, et célébrer, sous le titre d'*Hermès,* les grands progrès des sciences naturelles. En même temps il s'essayait à renouveler les grâces naïves de la poésie grecque dans de courtes *élégies*, admirable mélange d'étude et de passion, où la simplicité a quelque chose d'imprévu, où l'art n'est pas sans négligence, et parfois sans effort, mais qui respirent un charme à peine égalé de nos jours.

Enfin, cette muse ambitieuse de gloire, éprise de pensées nouvelles, puisait au cœur généreux d'André Chénier une verve de malédiction et de haine, qui peut remplacer les ïambes perdus d'Archiloque. Revoyons quelques-unes des pages où sont gravées avec le plus d'éclat les pensées de ce poëte enlevé sitôt. Un caractère auquel ne peuvent guère échapper les grands écrivains d'une seconde, d'une troisième époque, l'esprit de système, inspirant jusqu'à la simplicité, se retrouve dans les écrits d'André Chénier. Il a commencé par la critique; témoins les fragments de ce poëme de l'*Invention*, où il donne la théorie de ses nouveautés poétiques. Ce précieux essai renferme les vues les plus

istes sur l'audace légitime du talent, sur les routes éritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité ıfidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des preıiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands énies de la France ; mais il leur souhaite de vrais imiateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemılent pas. C'est la doctrine de La Fontaine, si original n se croyant disciple des anciens.

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Quoiqu'il fût aisé de choisir, dans les essais didaciques d'André Chénier, des vers pleins d'art et de goût, dignes des plus sévères modèles, son charme est surtout dans ces pièces inventées d'après les Grecs, dans ces idylles retrouvées, où l'imagination seule s'est donné l'émotion immédiate et pittoresque d'un temps qui n'est plus ; tels sont *l'Aveugle, le Jeune Malade*. Enfin, ce charme se retrouve, plus grand encore peut-être, dans l'émotion intime du poëte, attendri sur le sort de *la Jeune Captive*.

Bien qu'André Chénier soit un poëte habile, ce qu'il est surtout, c'est un poëte ému. Son art est plein de candeur. Il est une part de ses œuvres que la gravité de cet auditoire ne permet pas de rappeler. Rien, dans notre langue, ne surpasse la douceur gracieuse et passionnée de ses élégies. C'est la seule idée qu'il nous soit permis d'en donner ici. Je ne puis vous lire, même, cette idylle si pure, *le Jeune Malade*, où les plus charmants souvenirs de la Grèce, l'ardeur de la tendresse d'une mère, le désespoir et la joie de l'amour sont retracés avec une grâce sans égale et une ineffable harmonie. Les vers les plus mélodieux de Lamar-

tine ont reçu, peut-être, l'inspiration de cette poésie, et ne l'ont point effacée. Et puis n'oublions pas cette autre idylle qui, comme l'*Aristonoüs* de Fénelon, semble une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne, cette touchante et sublime idylle de *l'Aveugle :*

« Dieu dont l'arc est d'argent, dieu de Claros, écoute!
O Sminthée-Apollon, je périrai sans doute,
Si tu ne sers de guide à cet aveugle errant. »

C'est ainsi qu'achevait l'aveugle en soupirant,
Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre
S'asseyait. Trois pasteurs, enfants de cette terre,
Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.
Ils avaient, retenant leur fureur indiscrète,
Protégé du vieillard la faiblesse inquiète;
Ils l'écoutaient de loin; et s'approchant de lui:
— « Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui?
Serait ce un habitant de l'empire céleste?
Ses traits sont grands et fiers; de sa ceinture agreste
Pend une lyre informe, et les sons de sa voix
Émeuvent l'air et l'onde, et le ciel et les bois. »

Mais il entend leurs pas, prête l'oreille, espère,
Se trouble, et tend déjà les mains à la prière,
— « Ne crains point, disent-ils, malheureux étranger;
(Si plutôt, sous un corps terrestre et passager,
Tu n'es point quelque dieu protecteur de la Grèce,
Tant une grâce auguste ennoblit ta vieillesse!),
Si tu n'es qu'un mortel, vieillard infortuné,
Les humains près de qui les flots t'ont amené
Aux mortels malheureux n'apportent point d'injures.
Les destins n'ont jamais de faveurs qui soient pures.
Ta voix noble et touchante est un bienfait des dieux;

Mais aux clartés du jour ils ont fermé tes yeux. »

. . . .

. . . .

— « Des marchands de Cymé m'avaient pris avec eux.
J'allais voir, m'éloignant des rives de Carie,
Si la Grèce pour moi n'aurait point de patrie,
Et des dieux moins jaloux, et de moins tristes jours;
Car jusques à la mort nous espérons toujours.
Mais pauvre, et n'ayant rien pour payer mon passage,
Ils m'ont, je ne sais où, jeté sur le rivage. »

— « Harmonieux vieillard, tu n'as donc point chanté?
Quelques sons de ta voix auraient tout acheté. »

Et puis ce vieillard chante; il chante longtemps, il chante admirablement : c'est Homère.

Enfin, lorsqu'André Chénier fut jeté dans les épreuves, quand le cœur lui battait fort, et autrement que pour des illusions poétiques, son génie, qui semble élégiaque, prenait une mâle vigueur pleine de colère et de mépris. Tels sont ces vers improvisés au moment où il apprit qu'un homme d'exécrable mémoire, Collot-d'Herbois, proposait de fêter le crime de ces soldats étrangers, à la solde de la France, qui s'étaient révoltés contre leur chef, et l'avaient égorgé par servilité pour la démocratie toute-puissante. Ces vers sont une amère ironie; André Chénier se charge de faire le dithyrambe de la fête donnée aux assassins :

Salut, divin triomphe! entre dans nos murailles :
    Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
    De tant de Français massacrés.
Jamais rien de si grand n'embellit ton entrée :
    Ni quand l'ombre de Mirabeau

S'achemina jadis vers la voûte sacrée,
Où la gloire donne un tombeau;
Ni quand Voltaire mort et sa cendre bannie
Rentrèrent aux murs de Paris,
Vainqueurs du fanatisme et de la calomnie
Prosternés devant ses écrits.
Un seul jour peut atteindre à tant de renommée;
Et ce beau jour luira bientôt;
C'est quand tu porteras Jourdan à notre armée,
Et Lafayette à l'échafaud!

Faut-il l'entendre encore pleurant et honorant Charlotte Corday, ou décrivant, avec une familière et horrible énergie, les boucheries de la *terreur :*

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.
Les enfants qui suivaient ses ébats dans la plaine,
Les vierges aux belles couleurs
Qui le baisaient en foule, et sur sa blanche laine
Entrelaçaient rubans et fleurs,
Sans plus penser à lui, le mangent s'il est tendre.
Dans cet abîme enseveli
J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.
Accoutumons-nous à l'oubli.
Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
Mille autres moutons, comme moi,
Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
Seront servis au peuple-roi.
Que pouvaient mes amis? Oui, de leur main chérie
Un mot, à travers ces barreaux,
A versé quelque baume en mon âme flétrie;
De l'or peut-être à mes bourreaux...

Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
    Vivez, amis; vivez contents.
En dépit de Bavus soyez lents à me suivre.
    Peut-être en de plus heureux temps
J'ai moi-même, à l'aspect des pleurs de l'infortune,
    Détourné mes regards distraits;
A mon tour aujourd'hui mon malheur importune.
    Vivez, amis; vivez en paix.

Quelle voix de poëte!

Je n'ai point rappelé les beaux vers d'André Chénier, qu'un illustre écrivain fit connaître à la France. Mais relisons, pour dernier hommage à la mémoire de ce poëte, les vers sur *la Jeune Captive*. Ils lui furent inspirés par l'intérêt le plus tendre qui ait préoccupé, et peut-être un peu troublé ses derniers moments.

Le grave Tertullien raconte que, même au milieu de cette captivité sainte où, dans le IIe siècle de notre ère, la cruauté d'un préteur plongeait tant de chrétiens, il se conservait quelque chose des faiblesses humaines et des passions profanes, et que la prison des martyrs mêmes vit naître plus d'une fois des sentiments que la mort expiait, sans les détruire. Ainsi, dans les cachots de la *terreur,* parmi tant de victimes réunies, plus d'une fois les âmes furent touchées d'une autre inquiétude, d'une autre émotion que la crainte de mourir.

Les vers d'André Chénier s'adressaient à une personne jeune, d'un nom illustre et d'une rare beauté. Ils respirent un charme de passion et de douceur naïve, qui en fait un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne; c'est la plus pure des élégies tendres; c'est un style dont la richesse, pleine de symboles et d'ima

ges, a quelque chose de riant et de nouveau comme jeunesse :

L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore ;
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux pas mourir encore.

. . . .
. . . .

L'illusion féconde habite dans mon sein.
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain ;
J'ai les ailes de l'espérance :
Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
Philomèle chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir ? Tranquille je m'endors,
Et tranquille je veille ; et ma veille aux remords
Ni mon sommeil ne sont en proie.
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux ;
Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.

Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
Je veux achever ma journée.

. . . .
. . . .

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

. . . .
. . . .

Voilà quel fut ce poëte, plein d'art et de génie, dans ses ouvrages inachevés, exprimant avec une merveilleuse douceur les sentiments les plus délicats de l'âme, et capable de l'indignation la plus énergique et le mieux vengeresse.

Vous voyez qu'il était de la famille des grands poëtes : c'est ce mélange de tendresse et de colère, cette vivacité d'âme qui fait peindre *Françoise de Rimini* et les cercles de l'enfer. Mais Dante, proscrit par les fureurs civiles, avait eu le temps, dans l'exil, d'achever son ouvrage. André Chénier, pris si vite par l'échafaud, ne laissa voir que l'espérance d'un beau génie.

CINQUANTE-NEUVIÈME LEÇON.

Influence de la révolution sur la littérature. — Cause et durée de cette influence. — Caractère littéraire de Chénier. Ses tragédies. — De l'inspiration immédiate des événements; en quoi trompeuse parfois. — Seconde époque de la vie et du talent de Chénier. — Sa tragédie officielle de *Cyrus*. — Sa situation sous l'empire. — Ses derniers ouvrages plus énergiques et plus vrais. — Sa tragédie de *Tibère*. — Beautés de cet ouvrage. — Graves objections. — Résumé.

MESSIEURS,

Je vais chercher encore ce qui restait de goût pour les arts et d'imagination littéraire après le renversement social de la France. Je vais remuer ces cendres si fécondes, pour y découvrir aussi l'étincelle de vie poétique. En effet, ce lieu commun qui est une vérité, cette alliance tant rappelée entre les lettres et l'état des mœurs, n'est nulle part plus marquée, plus visible que dans les grandes crises de la société. Lorsque les années se succèdent sans agitation, sans secousse qui réagisse sur l'esprit d'un peuple, on conçoit que si les lettres, en général, reçoivent l'influence de cette paisible uniformité, le génie se fasse une vie solitaire et indépendante, et s'inspire de lui-même, bien plus que des impressions monotones d'une foule asservie. Mais lorsque la foule devient puissance active, et qu'à son gré elle change, bouleverse, renouvelle, alors cette action de la société sur les lettres, de l'opinion com-

ıne sur le talent individuel, paraît dans toute sa ce.

Ainsi ne nous étonnons pas que toute une littérature uvelle, dont l'enfantement dure encore, soit née du ıtre-coup et du souvenir de la révolution française. nous étonnons pas que, suspendue d'abord, et nme interceptée par un pouvoir absolu, dominaır étourdissant, elle se ranime sous une influence liberté. C'est le même mouvement qui se règle et prolonge; c'est ce même besoin d'une littérature ıs expressive, plus populaire, qui fasse plus d'usage la vérité, qui s'effraye moins de ce qu'elle a parfois grossier. C'est toujours la substitution du Forum a pompe des cours et à l'élégance de l'étiquette. tte rapide substitution a ses écarts, ses erreurs; ıis on ne peut douter qu'à l'avenir elle ne laisse une ıce profonde dans toutes les œuvres de l'esprit franis. Puissiez-vous avoir une littérature de génie! ıis, certes, vous aurez une littérature de liberté, oins scrupuleuse dans son langage, moins polie dans s formes, brusque, familière, capricieuse. Je n'y ai ıs de regret; car ce n'est pas la correction sévère de ɔrt-Royal, mais l'élégance sophistique du XVIII^{e} siècle, que nous quittons pour ces vives et nouvelles llures. Voltaire dit quelque part que les Anglais n'ont oint de goût, que, chez eux, le peuple est le grand naître de la langue, comme dans Athènes; mais que, ous un ciel moins heureux, il n'a pas la même délicatesse d'organes. Par cette influence démocratique, résultat des lois et des mœurs, vous verrez également, parmi nous, la littérature élégante, ou, ce qui vaut moins, la littérature traditionnelle, académique, s'affaiblir, s'effacer, et tous les caprices, tous les hasards

de l'imagination indépendante applaudis, favorisés par la curiosité, par l'instinct public.

C'est donc à cette époque si novatrice en tout genre, à ces années de troubles et de puissance, à ces années de destruction et de création, qu'il faut faire remonter le premier changement de l'esprit littéraire, et cette révolution du goût, cachée d'abord sous tant d'autres, et maintenant si manifeste.

Certes, les troubles de l'Angleterre ont été pour quelque chose dans la naissance du génie de Milton. Si l'Anglerre fût restée paisible sous le gouvernement de Charles I^{er}, ou seulement agitée de quelques controverses religieuses, ce génie de Milton, qui, nourri de la poésie italienne et de la Bible, avait répandu tant de charme sur l'*allegro* et le *penseroso*, ne se fût point élevé à cette puissance d'inspiration originale et sombre qui caractérise *le Paradis perdu*. La plus belle moitié du *Paradis perdu* a été dictée par la révolution anglaise. Ces fureurs théologiques du long parlement, ces éloquences mystiques et populaires qui enflammaient les esprits, on ne les lit guère, on ne les recherche pas dans les collections volumineuses du temps. Une barbarie fastidieuse se mêle à l'énergie profonde et passionnée de ces discours. Mais où l'esprit infernal et sublime qui les animait a-t-il passé? Dans *le Paradis perdu*. La verve fanatique de ces temps durs et cruels, Milton en a fait le langage de son Pandémonium. Sans le savoir peut-être, il a copié son enfer sur les passions de la guerre civile; et dans ce sujet merveilleux, dans cette poésie extraordinaire, fantastique, il est inspiré par son siècle autant que par la Bible.

Quoique la révolution française ait été bien autre-

ıt novatrice, plus destructive, et partant plus fé-
de, comme ces fléaux du monde physique qui
ıent la vie sous les ruines, quoiqu'elle ait plus
ssamment agi sur les esprits, qu'elle ait eu un re-
tissement plus lointain et plus durable, elle n'a ce-
ıdant pas éveillé un génie tel que Milton.

'n France, les lettres mêmes étaient devenues l'in-
ıment universel de la révolution; comme elles
ient dominé la cour, elles ameutaient le peuple.
· là même elles se confondirent avec la politique,
s en eurent littéralement le langage, au lieu d'en
evoir l'inspiration; elles se chargèrent de ces vio-
ces triviales, de ces exagérations faciles et vulgai-
, qui faisaient incessamment retentir la tribune.
ette époque, où les esprits étaient si profondément
ıués, où la chance du génie semblait multipliée par
fort universel, vous seriez étonnés de voir combien
génie proprement dit, ce génie vivace et durable,
e le temps inspire, mais qui est fait pour l'éternité,
mbien il a manqué, combien il est absent. Ainsi,
ıdis que les lettres occupaient souvent la tribune,
la remplissaient de déclamations, de lieux com-
ıns traditionnels, laissées à elles-mêmes, elles n'a-
ient aucune énergie, aucune originalité. Elles étaient
cho monotone du même cri populaire.

André Chénier, qui vous a touchés par son malheur
t par ses vers, est un phénomène à part, au milieu
e cette tempête civile; rien d'animé et de nouveau
omme lui ne s'élève autour de lui. Son frère est loin
e cette originalité naïve. Esprit ardent, passionné,
oupable par sa passion, il n'a pas trouvé la véhémence
u génie dans cette colère politique qui l'emporta si
in. Non, il est correct, facile, il a les formes du goût;

c'est l'impétuosité, la verve, le désordre, si l'on peut parler ainsi, qui lui manquent. Ses premiers ouvrages, ses tragédies, espèces de pamphlets joués sur un théâtre, trouvant tout un public en colère, pour les entendre, pour les commenter, excitèrent un prodigieux enthousiasme. Elles sont maintenant sur le papier, froides et décolorées; vous n'y trouverez pas même ces hyperboles de la haine, ces expresions ardentes, ces *monstra orationis*, comme parle Cicéron: ce sont des tragédies faites d'après les règles et sous l'inspiration de Voltaire, un peu meilleures, je le crois, que celles de la Harpe, mais également dénuées de force et de nouveauté.

C'était une chose nouvelle pour la forme, de mettre sur cette scène française, si longtemps soumise à l'étiquette du goût et de la censure tout à la fois, un cardinal, le cardinal de Lorraine, Charles IX et sa cour, une reine comme Médicis, un ministre comme Lhôpital. Mais la nouveauté des costumes et des personnages ôtée, approchez, prenez ces scènes, lisez-les: c'est la régularité pompeuse de notre tragédie; rien de simple, de familier; nulle naïveté de fanatisme, nulle vérité de crime ne vous transporte dans ce siècle et dans cette cour. Le langage de tous les acteurs du drame est d'une élégance uniforme; c'est ainsi que Chénier fait parler le chancelier de Lhôpital, qui n'était pas alors à la cour de Charles IX, qui ne devait pas, qui ne pouvait pas s'y trouver encore; la vraisemblance dramatique l'en chassait, comme l'histoire. Il avait fallu trois ans d'absence de ce grand homme de bien, pour que la cour, où il avait habité, devînt le théâtre d'un tel crime. Mais passons sur cette inexactitude : ce chancelier de Lhôpital, ce personnage.

demi-gaulois, demi-romain, cette longue barbe blanche qui imposait aux jeunes courtisans, cet homme d'une conscience si ferme, qui avec ses expressions fortes et familières troublait Catherine de Médicis, et la faisait hésiter sur une mauvaise action, que fait-il dans le drame de Chénier? il parle bien ; il parle élégamment; il ressemble un peu au Burrhus de Racine; ce n'est pas le chancelier de Lhôpital retrouvé, ressuscité, rhabillé devant le public.

Le talent de Chénier était bien loin d'avoir, en originalité, ce que son esprit politique avait en audace et en violence. Deux natures dans cet homme : l'une régulière, timide, et l'autre.... vous la connaissez. Cette observation peut, sous le rapport de l'art, s'appliquer à presque tout le théâtre de Chénier. Deux caractères y dominent : l'imitation des formes convenues et l'allusion contemporaine. Mais l'allusion contemporaine ne fait pas vivre les ouvrages ; elle leur ôte, en durée, ce qu'elle leur donne en vogue ; l'art ne l'interdit pas ; mais il veut des beautés plus intimes; l'allusion contemporaine est à la vérité ce que le costume est aux personnages ; il faut qu'on puisse l'ôter, ou qu'elle tombe par le temps, et qu'il reste une vérité qui se fasse reconnaître et admirer toujours. Mais, dans les premiers ouvrages de Chénier, tout ce qui n'est pas allusion contemporaine manque de nerf et de chaleur.

Nous ne craignons pas d'appeler productions froides ces tragédies qui répondaient aux passions les plus violentes, et étaient soutenues par elles. Ce fut, au contraire, lorsque Chénier n'eut plus ce secours, lorsqu'il retomba sur lui-même, privé de ce parterre de tout un peuple en émeute, qu'il mit dans ses ouvrages une empreinte plus vigoureuse. Ce fut alors

que son talent s'éleva. Lorsqu'il était aidé, porté par l'entraînement populaire, le poëte travaillait peu ses drames; il prenait la colère de parti pour cette verve intérieure, durable. De belles tirades, répandues dans *Henri VIII*, dans *Charles IX*, suffisaient à l'enthousiasme du moment, et donnaient une gloire bruyante, comme les acclamations qui suivent l'orateur populaire. Aidé par les mêmes passions, Chénier parut un grand poëte lyrique, lorsqu'il célébrait les victoires et les violences qui signalèrent la révolution. Écho des passions de la foule, il semblait un Tyrtée. En relisant ces poésies alors si puissantes, on serait étonné de les trouver faibles et languissantes, maintenant qu'il n'y a plus de fanatisme politique pour les animer.

Mais tout va changer dans l'État, et le contre-coup de ce changement se retrouvera dans les destinées du talent, comme dans la situation des particuliers. A ce désordre si longtemps déchaîné va succéder une régularité despotique et minutieuse; ce ne sera plus le niveau de l'égalité, mais la main du conquérant qui fera plier toutes les têtes; l'anarchie est remplacée par l'ordre et le silence. Ces talents, qu'avait emportés le mouvement populaire, sont réduits à travailler pour eux-mêmes, à s'irriter, à se taire, à souffrir. Mais ce n'est pas dans le bruit et le feu de la révolution parlementaire que Milton avait composé son beau poëme, il était alors trop distrait du génie par la passion; il n'avait pas ce retour de l'âme sur elle-même, cette méditation vigoureuse et féconde; il amassait, sans le savoir, ce qui devait l'inspirer plus tard; il recevait tout ce que son temps lui donnait; il entassait confusément toutes ces émotions de liberté, de fanatisme et de vengeance qui avaient rempli les dix années de

la révolution anglaise. Et puis, à quelle époque écrivait-il ? dans un temps où toutes ces espérances étaient amèrement démenties, où il était rejeté loin de la vie active à laquelle il s'était mêlé si hardiment, et où une sorte d'anathème le séparait du commerce des hommes. Il a rappelé lui-même, dans des vers sublimes, le premier trouble et la terreur qu'il éprouva pendant les fêtes qui célébraient le retour d'un gouvernement qu'il avait combattu et insulté. Il se représente tel que le divin Orphée, déchiré par les Bacchantes. Ce fut de ces cruelles épreuves et de cette vie triste et solitaire qu'il reçut la dernière inspiration : ce fut alors qu'il fit *le Paradis perdu*. Sans la révolution, sans le spectacle et la complicité de ses fureurs, il n'eût pas rassemblé les fortes émotions qui animèrent son génie ; sans l'humiliation et la défaite de son parti, sans la retraite où il se condamna, il n'eût pas eu ce recueillement profond, cette poésie intérieure de l'âme, cette réminiscence lointaine qui, par cela même, devient créatrice.

A Dieu ne plaise que je veuille arranger les choses pour le mieux, et dans une espèce d'utopie, faite après coup, disposer les événements tout exprès pour le génie de Milton ! mais on ne peut nier que ces vicissitudes de la vie du poëte, cette activité violente, puis cette solitude triste et forcée, ce recours à lui seul, n'aient dû puissamment agir sur son imagination.

Chénier, que la nature n'avait pas fait pour tant de gloire, subit aussi de pénibles épreuves, dont la trace se retrouve dans son talent. Dans ce pays où avaient régné les assemblées populaires et les hommes sortis de leur sein, on vit s'élever un général ; et ce général rétablit successivement une religion, un trône, une no-

blesse, tout ce que la révolution avait fait disparaître. Les hommes qui avaient renversé l'ancien édifice social, et qui se tenaient debout sur ses ruines, tombèrent à leur tour, comme des espèces de rois de l'anarchie, détrônés par la victoire. Rien ne pouvait offrir un mécompte plus cruel que cette monarchie relevée par un homme sorti de la république, que ces orateurs, que ces poëtes, que ces enthousiastes de la liberté, réduits à chanter l'inauguration d'un empereur. Beaucoup de personnes s'y résignèrent avec une grande facilité. Il y avait dans l'esprit de Chénier quelque chose de plus intraitable et de plus ferme; mais il était embarrassé de plus d'un souvenir : regret de la part qu'il avait prise aux troubles civils, admiration prématurée pour un conquérant, démentie par l'indignation contre un souverain absolu; haine de ce pouvoir, et besoin d'y trouver une sauvegarde, toutes ces pensées diverses tourmentaient Chénier. Il redoubla d'efforts, et ses meilleurs ouvrages, ceux qui lui mériteraient une partie de la renommée que la passion contemporaine lui avait décernée, ce sont ceux qu'il a faits sous *l'empire*, dans l'amertume de sa haine et de sa longue impuissance; et cependant ce pouvoir qu'il n'aimait pas, il avait commencé par vouloir le chanter. Dans le théâtre posthume de Chénier, le premier ouvrage qui se présente, c'est une tragédie de *Cyrus*. Et quelle est cette tragédie de *Cyrus?* Un symbole, une allégorie de l'avénement d'un moderne fondateur d'empire. Mais dans cette flatterie officielle, Chénier n'avait pas répudié ses propres maximes; en commettant une faiblesse dont il avait un peu de honte, il voulait la compenser, la démentir, à l'instant même où elle lui échappait. Cette tragédie de *Cyrus*, où le

conquérant français est intronisé sur la scène, était en même temps remplie de préceptes hardis sur les droits des peuples et sur la liberté publique, qu'il ne faut pas manquer d'affermir, sans doute, le jour où l'on couronne un conquérant.

Qu'arriva-t-il de là? D'une part, tout ce qu'il y avait encore de passions vives dans les jeunes esprits se souleva contre l'apothéose du conquérant; et d'autre part, les partisans, ou même les agents du pouvoir nouveau, se blessèrent de ces maximes insolentes qui venaient là racheter les compliments que le poëte décernait au vainqueur. Les jeunes étudiants d'une école savante, animés de l'esprit que leur avaient légué les premières années de la révolution victorieuse, vinrent outrageusement siffler la nouvelle pièce; et les émissaires du pouvoir souverain sifflèrent aussi; la pièce tomba tout à la fois sous les coups de ceux dont elle flattait le pouvoir.

Le mécompte du poëte, le sentiment amer de sa faiblesse inutile et mal reçue le tournèrent de nouveau vers les études solitaires, qui devaient mûrir et fortifier son talent. Jusque-là Chénier, avec une facilité singulière, une mémoire active et tenace, un goût pur et varié, n'avait pas fait cependant ces fortes études qui donnent au talent la vigueur et le coloris. Ses études sur la poésie ne remontaient pas beaucoup au delà des auteurs classiques qui sont dans notre langue, qui sont nos anciens. Mais, alors, il fit à peu près comme Alfiéri. Il recommença, dans un âge mûr, des études sévères; il se rapprocha des Grecs; il médita l'antiquité; et cet homme qui, lorsqu'il pouvait tout dire, lorsqu'il lui fallait des vers aussi animés que les passions d'un peuple en révolution, nous avait paru

un poëte assez pur, mais faible, plus tard, lorsque la tribune et le théâtre lui furent interdits, lorsqu'il n'eut plus pour inspiration que l'étude et ses souvenirs, il s'anima d'une verve nouvelle; et son style, à l'école des anciens, prit une vigueur de correction et d'enthousiasme.

Ces lieux communs philosophiques, paraphrasés en vers un peu languissants, firent place à des traits expressifs de vérité historique, et à cette diction forte et sévère qui a placé une des tragédies posthumes de Chénier au rang des meilleures productions de notre siècle.

Voyons quel était l'état de son âme lorsqu'il travaillait ainsi. Surprenons ces rancunes de républicain et de poëte, qui, le ramenant sur lui-même, le forçaient de trouver en lui ce qu'il avait de mieux pour se venger. *Fecundum concute pectus.*

Doué d'un talent facile, Chénier, poëte tragique, s'était exercé dans la satire, dans l'épître; et ses ouvrages en ce genre rappelaient agréablement la manière de Voltaire; mais on n'y trouvait pas cette verve que la colère lui donna, pendant sa longue disgrâce. L'inspiration qu'il reçut alors est bien autrement vive et poétique. Lisez ces vers longtemps inédits et difficiles à publier, *la Promenade.* A la vue de Saint-Cloud, séjour du conquérant, du héros, du despote, pour lequel il avait fait plusieurs odes, et même entrepris, je crois, un poëme épique, le poëte s'écrie :

Saint-Cloud! je t'aperçois; j'ai vu, loin de tes rives,
S'enfuir sous les roseaux tes Naïades plaintives;
J'imite leur exemple, et je fuis devant toi :
L'air de la servitude est trop pesant pour moi,

A mes yeux éblouis vainement tu présentes
De tes bois toujours verts les masses imposantes,
Tes jardins prolongés qui bordent ces coteaux,
Et qui semblent de loin suspendus sur les eaux :
Désormais je n'y vois que la toge avilie
Sous la main du guerrier qu'admira l'Italie.
Des champêtres plaisirs tu n'es plus le séjour :
Ah ! de la liberté tu vis le dernier jour !
Dix ans d'efforts pour elle ont produit l'esclavage !
Un Corse a des Français dévoré l'héritage !
Elite des héros au combat moissonnés,
Martyrs avec la gloire à l'échafaud traînés,
Vous tombiez satisfaits dans une autre espérance !
Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France !
De ces pleurs, de ce sang un homme est héritier !
Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier !
Tel est le fruit amer des discordes civiles.
Mais les fers ont-ils pu trouver des mains serviles ?
Les Français de leurs droits ne sont-ils plus jaloux ?
Cet homme a-t-il pensé que, vainqueur avec tous,
Il pourrait, malgré tous, envahir leur puissance ?
Déserteur de l'Égypte, a-t-il conquis la France ?
Jeune imprudent, arrête : où donc est l'ennemi ?
Si dans l'art des tyrans tu n'es pas affermi..
Vains cris ! plus de sénat ; la république expire ;
Sous un nouveau Cromwell naît un nouvel empire.
Hélas ! le malheureux, sur ce bord enchanté,
Ensevelit sa gloire avec la liberté.
Crédule, j'ai longtemps célébré ses conquêtes ;
Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes,
Je proclamais son nom, je vantais ses exploits,
Quand ses lauriers soumis se courbaient sous les lois,
Quand, simple citoyen, soldat du peuple libre,
Aux bords de l'Éridan, de l'Adige et du Tibre,
Foudroyant tour à tour quelques tyrans pervers,
Des nations en pleurs sa main brisait les fers ;

Ou quand son noble exil aux sables de Syrie
Des palmes du Liban couronnait sa patrie.
Mais, lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers,
Il vint contre l'empire échanger ses lauriers,
Je n'ai point caressé sa brillante infamie;
Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie;
Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs
Lui vendre avec l'État leurs vers adulateurs,
Le tyran dans sa cour remarqua mon absence :
Car je chante la gloire, et non pas la puissance.

Ah! Messieurs, le poëte, le tyran, tout a disparu. Ne prenons plus parti dans cette querelle; mais, sauf les *Naïades plaintives,* admirons cette verve correcte, cette plénitude de sens et cette vigueur d'expression qui anime maintenant la poésie de Chénier; c'est un autre homme, c'est un autre poëte.

Suivons ailleurs cette heureuse transformation de son talent; voyons si cette amertume de la liberté perdue, cette colère longtemps étouffée qui s'exhale contre la tyrannie, cette éloquence d'une émotion mélancolique, solitaire, animeront avec autant d'énergie une grande œuvre poétique, une composition théâtrale. L'ouvrage de Chénier qui fait son titre de gloire, et dans lequel l'étude, le talent, la passion propre de l'auteur ont produit cette originalité à laquelle il ne s'était pas élevé jusque-là, vous l'avez nommé, c'est la tragédie de *Tibère.*

Cette tragédie est composée dans un système étroitement régulier. L'étiquette rigoureuse qui, sous l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre français, s'y conserve avec plus de scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imitation de Tacite y paraît éloquente; mais elle n'est pas complète encore. Le *Britan-*

nicus de Racine n'avait pas reproduit tout ce que les paroles mêmes de Tacite pouvaient offrir ou inspirer. La pièce de Chénier est composée avec une discrétion sévère, une retenue poétique, qui n'atteint pas à la perfection de Racine, et ne sait pas y substituer des beautés hasardeuses et nouvelles.

Je m'explique : un Anglais, non pas Shakspeare, mais Ben Johnson, avec cette liberté de son théâtre, qui ne donne pas de génie, mais qui prévient la langueur et l'ennui, fait un drame de Séjan. Il met sur la scène tout ce que Tacite lui donne, et même ce qui manque au texte mutilé de Tacite, mais ce que l'ordre du récit faisait aisément prévoir et suppléer. Il récite, il met en action la fameuse lettre arrivée de Caprée :

> . . . . . Verbosa et grandis epistola venit
> A Capreis.

Le sénat est assemblé au grand complet. Séjan vient prendre place ; c'est le favori, le confident de l'empereur, c'est presque l'empereur, pendant que Tibère est à Caprée. Tout le monde s'empresse, le salue, l'admire. La lecture de la lettre commence. Une insinuation défavorable semble désigner Séjan ; l'inquiétude se peint dans tous les regards ; on hésite entre l'abandon et l'enthousiasme ; la même insinuation se renouvelle. Quelques sénateurs détournent la tête et s'éloignent ; un mot de faveur et de confiance succède. Tout le monde se rapproche avec respect ; la même épreuve recommence. Enfin, par une vicissitude habilement ménagée, par des révolutions successives qui agitent tout le sénat, on arrive jusqu'au moment où les expressions de la lettre étant claires, accablantes, irrévocables, la

lettre d'ailleurs étant finie, et ne pouvant plus se démentir elle-même, tout le monde se lève, et un cri de haine et de mort éclate contre Séjan.

En admettant la liberté de la scène anglaise, la faculté et l'habitude de faire paraître un grand nombre de personnages, vous concevez tout ce qu'il y a de dramatique dans un tel spectacle, qui n'est que l'histoire elle-même.

Le goût sévère de Chénier, les habitudes poétiques dans lesquelles il était élevé, et qu'il retenait comme les traditions inviolables. ne lui auraient pas permis de tenter rien de semblable. Ainsi, dans sa belle tragédie de *Tibère,* rien ne vous fait voir et sentir les grandes scènes des funérailles de Germanicus retracées par Tacite; rien ne vous introduit dans le vœu du peuple, ne vous fait assister à ses agitations, à ses souvenirs qui couvaient sous la servitude imposée par Tibère. Les expressions les plus vives de l'historien sont conservées sans doute avec un art admirable, mais conservées en récits, et industrieusement transportées dans une suite de conversations éloquentes, où l'on rappelle ce que Tacite avait mis sous les yeux.

Que Chénier ait altéré les faits historiques, cela n'est pas une objection. L'histoire appartient au poëte, comme l'argile au potier. Il peut la transformer, la modifier, en jeter une partie, pour ainsi dire, et animer le reste; il le peut; tout dépend du succès.

Tacite, dans son admirable récit, qu'avait-il voulu? Fixer les yeux des hommes sur la profonde scélératesse de Tibère, la vertueuse magnanimité d'Agrippine, et l'abjection où était tombé le sénat romain. Voilà les trois personnages véritables de son drame : Tibère, Agrippine, le sénat, symbole vivant de la bassesse pu-

blique. Du lit de mort de Germanicus, l'historien suit Agrippine jusqu'à Rome, vers laquelle il retrace ainsi son lamentable départ :

At Agrippina, quamquam defessa luctu, et corpore ægro, omnium tamen quæ ultionem morarentur intolerans, ascendit classem cum cineribus Germanici, et liberis; miserantibus cunctis, « quod fœmina, nobilitate princeps, pulcherrimo modo matrimonio inter venerantes gratantesque aspici solita, tunc ferales reliquias sinu ferret, incerta ultionis, anxia sui, et infelici fecunditate fortunæ toties obnoxia. »

Agrippine, malgré l'accablement de la douleur et de la maladie, impatiente de tous les obstacles qui retardaient sa vengeance, monte sur la flotte avec les cendres de Germanicus et ses enfants; tout le monde s'attendrissait « de voir cette femme, naguère la première en noblesse, dans la splendeur du plus beau mariage, accoutumée à paraître au milieu du respect et des acclamations, et aujourd'hui pressant contre son sein des reliques funèbres, incertaine de sa vengeance, inquiète d'elle-même, et, par sa malheureuse fécondité, tant de fois vulnérable aux coups de la fortune. »

Pardonnez-moi d'avoir traduit d'abord ces paroles incomparables ! Vous en voyez tout le pathétique et toute la tragédie.

Après ce funèbre augure des calamités d'Agrippine, Tacite continue :

Nihil intermissa navigatione hiberni maris, Agrippina Corcyram insulam advehitur, littora Calabriæ contra sitam. Paucos dies ibi componendo animo insumit, violenta luctu et nescia tolerandi.

Agrippine, ne laissant pas interrompre son voyage par l'hiver, aborde à l'île de Corcyre, située en face des rivages de Calabre. Là, elle emploie quelques jours à remettre son âme forcenée par le deuil, et incapable de se contenir.

Voilà cette Agrippine toute passionnée de désespoir, implacable par vertu comme par orgueil, et prête à braver tous les périls pour satisfaire aux mânes de son époux !

C'est ainsi qu'à travers les gémissements du peuple, elle arrive jusqu'au palais de Tibère, avec les cendres de son époux, pour demander vengeance contre Pison, empoisonneur de Germanicus, et confident de l'empereur. Et d'abord, Messieurs, était-il impossible de conserver quelque chose de ce tableau tout vrai et tout vivant ? Ne pouvait-on voir Agrippine à Brindes ? Tacite avait donné des couleurs incomparables : ce silence lugubre et prudent de tout un peuple, ce scrupule qu'il a sur l'expression de son amour et de sa douleur, puis sa résolution vaincue par la présence d'Agrippine. C'étaient là des peintures originales qui manquent dans le poëte moderne. Tacite est inépuisable. Il multiplie toutes les images de deuil autour d'Agrippine et contre Tibère :

Dies, quo reliquiæ tumulo Augusti inferebantur, modo per silentium vastus, modo ploratibus inquies.

Le jour où les restes de Germanicus furent portés au tombeau d'Auguste parut, tantôt dépeuplé par le silence, tantôt tumultueux et troublé par les pleurs.

Mais tout cela n'est que l'avant-scène du drame écrit par l'historien. Tibère avait préparé un faux accusateur pour dénoncer Pison ; il sent que cette douleur, cette indignation publique demandent une expiation. Il se résout dès lors à abandonner le misérable dont il s'est servi pour commettre un crime. Un des satellites de Séjan est chargé de poursuivre l'empoisonneur de Germanicus.

Enfin Tibère paraît dans le sénat. Son langage est mpreint de cette hypocrisie profonde qui faisait hé-iter même la bassesse : tant l'expression de sa dou-əur était forte ! tant celle de sa colère était naturelle ! l y avait lieu cependant de douter de sa douleur et de a colère.

Cependant ces récits pathétiques, ces peintures si ives ne suffisaient pas pour offrir une tragédie forte-nent liée, progressive, retardée par des incidents, et précipitée par une catastrophe. Il a donc fallu que le poëte fît des efforts d'invention, d'autant plus que les limites étroites du cadre où il se renfermait lui refu-saient la riche variété de ces grandes scènes données par l'histoire. Je doute que ces inventions soient heu-reuses. Ma critique est une conjecture, une recherche expérimentale sur le goût. Il imagine, par exemple, de donner à Pison de vifs remords et des élans de géné-rosité républicaine. Un confident de Tibère, un homme choisi par Tibère, doit éprouver un ressentiment et un désespoir profond d'être abandonné par le maître pour lequel il avait fait un crime. Il peut vouloir se venger en s'avouant coupable et en dénonçant son complice : mais des remords, et surtout des sentiments de liberté dans son cœur, j'ai peine à les concevoir. Une invrai-semblance plus marquée, plus incontestable, c'est la transformation du caractère d'Agrippine. Vous avez u, dans Tacite, Agrippine, son admirable pureté 'âme ; mais, en même temps, sa hauteur inflexible et a haine vengeresse. Croirait-on que, dans la tragédie u poëte français, Agrippine se laisse approcher par néius, par le fils de ce Pison abhorré, qu'elle s'entre-ent avec lui de ses malheurs et de l'empoisonnement e son ; époux que, dans une sympathie de haine com-

mune contre Tibère, elle accepte ses confidences, et qu'elle lui rend les siennes; et qu'enfin, émue par la piété filiale et la douleur vertueuse de ce jeune homme, elle lui dit :

Tu l'emportes, Cnéius, etc., etc.
Lève-toi : de Pison que la faute s'oublie !
Avec Germanicus je le réconcilie.
Il osa le combattre; il pourra le bénir.
Nos guerriers se tairont : je cours les prévenir.

Certes, Messieurs, dans les mœurs antiques, dans les mœurs romaines, avec le caractère et la douleur d'Agrippine, il y a là une étrange altération de la vérité! Où donc est cette énergie d'une haine si juste? Qu'est devenu ce devoir de vengeance qui avait amené Agrippine du fond de l'Orient? Il s'agissait bien d'une de ces péripéties de générosité théâtrale, tant rebattues dans les pièces vulgaires. L'intérêt ici, c'était la vérité; c'était Agrippine inconsolable et inflexible. Agrippine supporter la présence d'un fils de Pison! comploter avec lui le pardon et le salut de son père! Jamais.

Suivant Tacite, Pison, après avoir paru deux fois devant les sénateurs, accablé par le silence hostile et la cruelle indifférence de Tibère, se donna la mort.

On avait vu, dit Tacite, dans les mains de Pison, des papiers qu'il ne publia pas. Ses amis répétèrent que c'étaient des lettres de Tibère et des ordres contre Germanicus, et qu'il avait résolu de les produire devant le sénat et d'accuser l'empereur, mais qu'il fut amusé par les promesses de Séjan; que, du reste, il ne se tua point lui-même, et fut assassiné dans sa prison.

Quoi qu'il en soit, le procès ne continue pas; Tibère

s'informe et se plaint de cette mort. Il rend au fils de Pison les biens paternels, et distribue aux accusateurs des récompenses, des sacerdoces, des dignités. La vengeance de Germanicus est achevée, tant bien que mal; et il ne reste plus qu'à trouver l'occasion de faire périr sa veuve et ses enfants. Voilà l'histoire, voilà la vérité, voilà Tacite.

Le poëte moderne a cherché dans son génie une autre combinaison. Après une scène très-éloquente où les deux complices se sont heurtés, et où Tibère a craint les révélations de Pison, Séjan, par l'ordre de Tibère, excite une sorte d'émeute: et pendant qu'il va pour réprimer cette émeute, Pison se trouve tué. Mais le fils de Pison dénonce et le crime de son père et le crime de l'empereur, et se frappe au milieu du sénat. Je le dis en toute humilité, ce dénoûment compliqué et sanglant est moins tragique, je le crois, que l'histoire. L'effet original et terrible, ce n'est pas que Tibère soit convaincu en face; c'est plutôt que Tibère triomphe, que la conscience de tous les témoins sache son crime, mais que la servitude publique ait l'air de ne pas le voir, de ne pas le croire. Peut-être faut-il alors qu'une violence trop forte ne soit pas faite à la bassesse publique, que le crime ne soit pas tellement montré qu'elle ne puisse détourner la tête, ne pas le reconnaître, mais que ce crime se perde dans une sorte d'obscurité mystérieuse. On peut donc, Messieurs, exprimer plus d'un doute sur le plan qu'a suivi le poëte, et sur les altérations qu'il a fait subir à l'histoire, sans augmenter le pathétique de la scène.

Voyons maintenant quelques-unes des beautés fortes et savantes dont il a semé cet ouvrage.

D'abord et surtout, ce sont des beautés de style, ce

sont, comme dans *Britannicus,* mais à un degré inférieur, des coups de crayon de Tacite habilement reproduits. L'imitation est souvent expressive et passionnée. Le poëte a senti pour son compte ce qu'il emprunte à l'histoire. Combien cependant il est encore loin de l'admirable coloris de Racine, et de cette pureté énergique et sévère qui règne dans *Britannicus !*

Voyez, par exemple, cette imitation d'un trait célèbre de Tacite :

> Naguère, il m'en souvient, le nom de république
> A, jusque dans sa cour, effrayé l'oppresseur,
> Quand, des derniers Romains et la veuve et la sœur,
> La nièce de Caton, cette illustre Junie,
> A leurs mânes sanglants fut enfin réunie.
> Devant l'urne funèbre on portait ses aïeux :
> Entre tous les héros, qui, présents à nos yeux,
> Provoquaient la douleur et la reconnaissance,
> Brutus et Cassius brillaient par leur absence.

Vous reconnaissez le *præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non visebantur,* et votre goût, sans que je le dise, vous avertit que cette expression, *provoquaient la douleur et la reconnaissance,* n'est pas de la langue de Racine.

Ailleurs Chénier retrace le magnifique tableau de l'arrivée d'Agrippine. Mais où cette imitation est-elle placée? Dans la bouche de Séjan, du complice de Tibère, de l'implacable ennemi d'Agrippine ! Mais, alors, ce récit n'est qu'un ornement, qu'une espèce de rapport pompeux que Séjan vient faire à l'empereur. L'intérêt d'un récit s'augmente par l'émotion de celui qui raconte, Ici, toutes les teintes de tristesse, si fortement marquées dans la narration de Tacite, contras-

tent trop, suivant moi, avec l'indifférence ou la haine de Séjan. Dramatiquement, ce récit adressé à Tibère est poignant et cruel. Mais devait-il être fait par Séjan? et l'accent ému des paroles de Tacite n'est-il pas détruit et profané par un tel organe? Au reste, Messieurs, dans toute la pièce, une foule de traits énergiques de Tacite sont rendus avec un rare bonheur. Quels beaux vers que ceux où sont exprimés les dégoûts de Tibère sortant du sénat, et ayant des nausées de toutes les bassesses qu'il vient d'entendre!

Mais que sont désormais les pères de l'État?
Un fantôme avili qu'on appelle sénat.
O lâches descendants de Dèce et de Camille!
Enfants de Quintius! postérité d'Émile!
Esclaves accablés du nom de leurs aïeux,
Ils cherchent tous les jours leurs avis dans mes yeux,
Réservent aux proscrits leur vénale insolence,
Flattent par leurs discours, flattent par leur silence;
Et, craignant de penser, de parler et d'agir,
Me font rougir pour eux, sans même oser rougir.

Parmi les grands effets dramatiques de cette tragédie, on a remarqué surtout ce tête-à-tête de Tibère et de Pison, ce terrible entretien où l'empereur avait à répondre à l'homme qu'il laisse accuser pour un crime qu'il lui a commandé. La situation est forte, originale, impossible historiquement. Tibère n'a pas reçu en audience le complice qu'il abandonnait. Mais, la supposition admise, quelle vigueur dans cette scène!

TIBÈRE.

Je n'ai vu qu'un devoir à César imposé,
Et dont il faut subir les lois inexorables.

PISON.

César, faut-il aussi punir tous les coupables ?

TIBÈRE.

Sur des preuves, sans doute. Ainsi le veut la loi.

PISON.

César sera puni.

TIBÈRE.

Qui l'accuserait?

PISON.

Moi,

Ses ordres à la main. Je les ai.

TIBÈRE.

Téméraire!

Vous les avez gardés?

PISON.

Je connaissais Tibère.

Enfin, mêlant la critique à l'admiration, je reviens au dénoûment de l'ouvrage, à la dernière scène. Elle est sans doute d'un grand effet théâtral : Tibère, le sénat, Agrippine et le fils de Pison en présence. Mais de cette violence faite au caractère principal, à celui d'Agrippine, sort l'incident le plus singulier et le plus faux. Lorsqu'on annonce au sénat la mort de Pison, lorsque l'empereur se croit en sûreté par la disparition de son complice, lorsque le sénat, dans un silence hébété, attend ce qu'il faut décider, ce qu'il faut croire, Cnéius désespéré, ayant avoué le crime de son père, Agrippine tout étonnée défend la mémoire du meurtrier de son époux. Cette confusion est vraiment étrange dans un tel sujet.

TIBÈRE.

D'un crime, je le sais, Pison fut incapable.

CNÉIUS.

Vous vous trompez, César, mon père était coupable.

AGRIPPINE.

Cnéius, après sa mort, osez-vous l'outrager !

CNÉIUS.

Écoutez, Agrippine, avant de me juger.

Que de cet imbroglio bizarre sorte l'affreuse vérité ; que le jeune Cnéius révèle le double crime de Tibère, l'empoisonnement de Germanicus et l'assassinat de l'empoisonneur, que l'on entende alors Agrippine s'écrier : *Quel abîme!* il n'y en a pas moins quelque chose d'insoutenable dans cette situation. Elle ferait souffrir le bon sens du spectateur; elle détruit le grand caractère d'Agrippine; elle dément la nature et l'histoire. Dans l'histoire, Agrippine ne doute pas un moment que le crime n'ait été consommé par Pison et ordonné par Tibère. Sa conviction était dans sa douleur. C'est là ce qui rend sublimes, et son voyage à Rome, et sa poursuite devant le sénat de Tibère.

Il y a, dans cette transformation du rôle et de la passion primitive d'Agrippine, un défaut de vérité qui altère le grand effet du cinquième acte.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur le mystère dont Tacite entoure le crime de Tibère, sur ce silence de la peur, qui me semble plus tragique et plus terrible que les cris accusateurs de Cnéius. Les paroles de Cnéius n'en sont pas moins dramatiques, éloquentes. Cnéius se frappe avec le poignard qu'il a retiré de la blessure de son père; et, s'adressant à Tibère, selon

l'usage un peu trop fréquent sur notre théâtre, de maltraiter les tyrans en face, il s'écrie :

> Tyran profond, mais vil, honte et fléau de Rome,
> Éclipsé dans ta cour par l'ombre d'un grand homme,
> Quand, de tes attentats ministre infortuné,
> Pison par son complice expire assassiné,
> Tu m'offres des trésors teints du sang de mon père !
> Garde pour un Séjan les faveurs d'un Tibère.
> . . . .
> Un autre aura l'honneur de venger tes victimes;
> Séjan respire encor; tu puniras ses crimes :
> J'ai vécu, je meurs libre; et voilà mes adieux.
> Il est temps de placer Tibère au rang des dieux.

Voilà sans doute l'accent tragique; on le retrouve presque toujours dans cette pièce. La déclamation s'y mêle rarement. Je souhaiterais que Chénier eût fait plusieurs tragédies semblables; et celle-ci doit assurer à son nom une gloire durable.

SOIXANTIÈME LEÇON.

État des lettres dans les années qui suivirent la révolution. — Entrave au mouvement des esprits. — Littérature critique et traditionnelle. Travail remarquable de Chénier sur cette époque. — Talents originaux diversement influencés par le souvenir de la révolution. — Madame de Staël. — M. de Maistre. — Traits généraux du caractère et du talent de Madame de Staël. — Ses premières années. — Supériorité de son génie. — But élevé de tous ses ouvrages. — Sa lutte contre l'esprit despotique de l'empire.

MESSIEURS,

Vous avez pu le remarquer, cette longue histoire du XVIIIe siècle, que je conte depuis trois ans, est cependant fort incomplète. J'ai souvent oublié, abrégé, omis. Je ne cherche, je ne saisis que les points de vue littéraires qui tiennent soit à l'histoire de l'éloquence et à l'influence des lettres sur les esprits, soit aux progrès de la société et aux révolutions du goût. C'est dans ce cadre limité que nous avons eu tant de sujets à parcourir. Aujourd'hui que nous approchons du terme et que je puis m'écrier : *Italiam! Italiam!* je me garderai bien de vous arrêter sur tous les souvenirs littéraires que présente la fin du XVIIIe siècle.

Attentif à marquer, dans la révolution sociale de la France, les nouveaux éléments qui se préparèrent pour la pensée, les nouvelles inspirations que reçut le ta-

lent, j'ai montré cette poésie originale et savante dans André Chénier, philosophique et hardiment satirique dans son frère. Faudrait-il également ramener sous vos yeux tant de noms connus et d'ouvrages presque récents? Essaierai-je d'assigner, par une subtile analyse de quelques-uns de ces talents intermédiaires, l'influence diverse de deux époques? Dirai-je que Delille, artiste ingénieux, poëte spirituel et symétrique, brillant imitateur des grâces de l'ancienne société, prit, au milieu de la proscription, de plus sublimes accents pour promettre l'immortalité au juste, et en menacer le coupable? Dirai-je que plus tard, revenant de l'exil, et sur le déclin de l'âge, il porta dans ses poëmes trop nombreux une vigueur de coloris supérieure à l'élégant artifice de ses premiers vers, mais toujours trop dénué de naturel et de sensibilité? Rappellerai-je qu'un poëte, laborieusement original, et quelquefois d'une rare élégance, Lebrun, s'anima, dans nos troubles civils, d'une verve ou d'une frénésie guerrière et patriotique? On le sait, et je n'aime pas à répéter ce qu'on a cent fois dit, mieux que moi, avant moi, à côté de moi. Ce jugement sur les écrivains qui, nés dans le XVIII^e siècle, ont commencé l'époque présente, et coloré leur talent d'une double lumière, je le trouve habilement exprimé dans le *Tableau de la littérature*, de Chénier. Là, cet esprit amer et véhément s'est élevé à l'impartialité; il a secoué ses préjugés de parti, ses haines littéraires, il a été juste envers tout le monde, à une grande exception près.

Séparé de Delille par le plus profond dissentiment politique, animé contre lui par les épigrammes mêmes dont il l'avait souvent poursuivi, cependant il loue avec enthousiasme l'auteur du poëme de l'*Imagina-*

tion, et de tant d'autres ouvrages où l'art des vers, sans être assez varié, est porté à un degré trop méconnu de nos jours. Ce même Chénier, qui avait quatre ou cinq haines accumulées contre la Harpe, qui le haïssait pour leurs anciennes rivalités théâtrales avant 1789, pour leur division politique, pour sa conversion religieuse, qu'il appelait une apostasie, enfin pour tant de critiques amères et injurieuses qu'il en avait reçues, eh bien! dans une occasion solennelle, il rend à la Harpe la justice la plus sérieuse et la plus éclairée. Il lutte pour son ennemi contre le jugement partial de ses propres amis; et dans une belle et judicieuse analyse, il démontre la supériorité du *Cours de littérature*.

Nous ne reviendrons pas sur ce jugement ni sur beaucoup de renommées contemporaines assez bien appréciées par Chénier, pour que la révision du procès soit superflue : *omnia jam vulgata*. Nous nous attacherons seulement à quelques talents originaux qui ont fortement marqué la nouvelle direction de l'esprit français dans la littérature, la philosophie et la politique.

Ici viennent s'offrir de singuliers contrastes entre la grandeur des troubles civils et les nouvelles occupations des esprits. Au milieu de cette société qui sort de ses ruines, et qui se reconstitue, avec des formes encore républicaines, sous la main despotique d'un conquérant, vous voyez la controverse littéraire prendre une grande part de l'attention publique. Ces passions politiques qui, après avoir fermenté dans la littérature de tout un siècle, avaient fait une si terrible explosion, elles disparaissent, se cachent, se dissimulent sous quelque intérêt spéculatif de critique et de littérature. A ces théories qui avaient ébranlé le

monde, à ces débats gigantesques de la tribune, succèdent des dissertations sur le goût. Nos plus jeunes auditeurs ne s'en souviennent pas. Mais il y a vingt ans, cette nation conquérante, maîtresse au dehors des destinées de l'Europe, semblait n'avoir d'autre discussion permise, d'autre exercice public de la pensée, que la controverse sur la prééminence littéraire du XVII^e ou du XVIII^e siècle, sur le bon et le mauvais style. C'était la part que le maître avait faite à l'activité des esprits sous son empire. On y reconnaît sa politique.

Lorsque, par exemple, un esprit hardi et colère comme Chénier, un homme qui avait embrassé avec violence tous les intérêts de la révolution, s'occupait paisiblement à rédiger un long rapport sur les prix décennaux, et là, suivant l'instruction officielle, faisait un inventaire exact des grands et des petits poëmes, des tragédies, comédies et autres ouvrages de l'époque, et déclarait enfin, au nom de l'Institut, les divers degrés de mérite de tant de productions, et les titres de celles qui méritaient la couronne littéraire promise par décret impérial, croyez-vous qu'il n'y eût dans tout cela qu'une protection un peu trop administrative pour les arts de l'imagination? non, il y avait tout un calcul de gouvernement; il y avait le souvenir et la crainte de ce prodigieux pouvoir que les lettres avaient exercé sur la France; il y avait cette sagacité qui, connaissant aussi bien le passé qu'elle n'avait pas vu, que le présent qu'elle exploitait, avertissait le maître qu'une littérature dont les hardiesses spéculatives avaient changé le monde social devait être régularisée, cadastrée, couronnée, si l'on veut, mais soumise. C'était un système assez semblable à cette hiérarchie poétique et officielle de la Chine, où une série d'examens bien soutenus, et

de *compositions* rédigées d'après les anciennes règles du gouvernement et du goût, conduisent un homme à tous les honneurs.

Le républicain Chénier, l'énergique et libre écrivain, était réduit à s'enfermer dans ce cadre étroit, et à servir ce plan d'organisation littéraire. Il pesait une à une pour le concours, il classait avec ordre beaucoup de renommées dont nous n'avons rien à dire, parce que vingt années ont été pour elles une postérité lointaine qui les a vu disparaître. Remarquable par le mérite du style, cet ouvrage de Chénier manque trop d'une vérité assez sévère. Il atteste les entraves dont le pouvoir absolu chargeait le talent tout en paraissant l'honorer.

Mais à côté de cette littérature officielle que le conquérant voulait établir, comme une distraction à ses conquêtes, et pour empêcher le public de songer à mal, il s'élevait une autre littérature plus libre, plus fière, qui gardait le souvenir des grands débats par lesquels la France avait été divisée. C'est véritablement celle qui est neuve et féconde, celle qui est née de la révolution et doit agir sur la postérité. Les dissentiments profonds, les haines de parti que laissent après eux de longs troubles civils, se retrouvent tout entiers dans cette littérature; ils en sont l'âme et la physionomie. Par là elle aura sans doute un côté temporaire et périssable; mais elle n'est pas factice comme celle qui, sous le niveau d'une timide régularité, se bornait à des imitations du passé. Je ne parle pas ici des vivants, Messieurs. Mais revenons à ma pensée.

Cette littérature indépendante, née du contre-coup de la révolution partiale, passionnée, sincère, je ne la signalerai que dans deux écrivains célèbres. Là je

chercherai l'influence que l'esprit nouveau, ou le retour systématique vers l'esprit ancien, espèce d'innovation rétrograde qui suit les troubles civils, avait exercée sur deux talents originaux. Je la chercherai dans la littérature, dans l'analyse philosophique et dans la politique spéculative. Ces deux noms sont inégalement connus en France. L'un vous est plus familier, vous inspire plus d'attrait et de confiance. Pour moi, je ne les compare pas. L'un de ces talents me heurte et me repousse par le caractère général de ses maximes; l'autre a toute mon admiration, me séduit, m'intéresse, me gagne le cœur; mais ma préférence, ma sympathie, ma complicité d'opinion ne ferme pas mes yeux sur l'originalité que l'on a pu mettre à défendre d'autres doctrines. Vous avez l'enthousiasme de votre âge pour le génie de madame de Staël, pour ce talent si spirituel, si élevé, si généreux, qui avait énergie d'homme et grâce de femme, qui mêlait à tant d'imagination une raison fine et profonde, et était toujours emporté par de nobles instincts de bonté, de justice, de liberté, de courage. Les premières et les plus pures espérances de la réforme sociale n'eurent jamais de plus éloquent interprète : ses écrits intéressent le présent et l'avenir.

L'autre talent dont je dois vous entretenir se compose à la fois d'une imagination forte et d'une mauvaise humeur très-véhémente. C'est aussi le spectacle de la révolution qui a fait naître ou excité ce talent. C'est le dégoût, l'horreur des scènes ou folles ou sanglantes, qui l'ont fait violemment rebrousser vers les doctrines les plus dures et les plus serviles du pouvoir monacal, et de l'ancien pouvoir arbitraire. Ce prédicateur de servitude est un esprit indépendant et hasardeux. Ce sou-

ien systématique de l'inquisition avait tout ce qu'il fallait pour devenir hérétique. Cet homme capricieux, ardent, dédaigneux, réclamant par orgueil la servitude des intelligences, vous le savez, c'est M. de Maistre.

L'influence diverse des troubles civils sur le talent se retrouve à plusieurs époques de l'histoire. La révolution d'Angleterre nous offre l'exemple d'un homme qui, parti de points très-opposés, arrive, sous une autre forme, au même résultat que M. de Maistre. Hobbes était naturellement un esprit libre et sceptique. L'horreur profonde pour la révolution anglaise le transforme en partisan du pouvoir absolu. Comme l'anarchie était venue par l'influence religieuse, il repousse à la fois la religion et l'anarchie, et ne veut que le despotisme politique. M. de Maistre, d'une imagination ardente et mystique, a été témoin d'une révolution violente et cruelle; il l'a vue naître et se développer sous un principe d'irréligion; il a vu l'anarchie s'appuyer sur le mépris des croyances religieuses. Plein de ces souvenirs, il invoque aussi le despotisme; mais ce n'est pas celui de l'autorité civile : il la méprise comme trop faible. Son recours est au despotisme religieux, à la théocratie. Ce pouvoir religieux, il veut l'élever au-dessus de tout gouvernement civil et de toute liberté d'examen; il veut asservir à la fois les intelligences et les trônes, la liberté et les rois.

Vous le voyez, sans introduire dans les lettres une sorte de fatalisme rationnel, sans supposer que les événements de chaque siècle obsèdent tout homme de génie, et le forcent à marcher dans certaines voies, à parler suivant un certain formulaire, il est impossible de méconnaître ces influences de la société sur les es-

prits, sur les plus grands esprits, sur ceux qui ont l'air de mener les autres hommes.

M'arrêtant à cette littérature philosophique, particulièrement inspirée par la révolution française, j'ai choisi, pour personnifier les opinions diverses, deux noms, deux talents éclatants. Ici, j'éprouve plus d'un scrupule et d'une gêne d'esprit. L'histoire contemporaine est, dit-on, impossible à écrire avec une entière véracité; la *critique* contemporaine, c'est-à-dire l'histoire des esprits, ne l'est pas moins. Lorsqu'on a vu, entendu, admiré quelque rare talent, cette froide et rigoureuse fidélité, qui jugerait sans aucune complaisance, sans aucune séduction de souvenir, me paraît bien difficile. D'une autre part, l'impartialité complète de la pensée est une chimère. Vous, qui jugez des talents opposés, pouvez-vous assez vous défaire de vous-mêmes, pouvez-vous assez vous débarrasser de votre esprit dont vous vous servez au moment même, pour ne pas sentir une préférence en faveur des opinions qui vous ressemblent, qui sont une partie de vous-mêmes? Il est donc possible que je sois partial.

L'auteur de *Corinne* et de *l'Allemagne,* je l'ai connue, je l'ai vue tout animée de cette vie puissante, et de ce feu de génie qui brillait dans ses moindres entretiens, et qui lui donnait une nature de supériorité que l'on ne peut oublier ni retrouver. Cette personne vraiment admirable, dont les écrits, quelque talent qu'on y reconnaisse, ne sont qu'une épreuve affaiblie d'elle-même, réunissait plusieurs formes d'esprit et d'originalilé. Elle appartenait à deux époques; et avant tout, elle était elle-même. Élevée dans le XVIII^e siècle, dans ce temps où l'esprit était la seule affaire, sa rare intelligence avait reçu l'éducation la plus hâtive. Toute

petite, tout enfant, avec ses grands yeux noirs étincelant d'esprit, elle était là, dans le salon de son père, homme de talent, philosophe, ministre; elle prenait part à tout. Elle conversait avec les premiers esprits du temps; c'était M. Thomas, un peu trop emphatique, et majestueux même dans les petites choses, mais enfin homme rare, ingénieux, muni d'une immense lecture et de cette érudition antique à laquelle le XVIII^e siècle avait trop renoncé. Penseur actif et laborieux, Thomas était parfois un peu subtil et déclamateur; mais il méditait beaucoup et étudiait tout. Là aussi était Raynal, esprit facile, irrégulier, qui, dans ses livres, faisait un amalgame singulier de statistique et de verve déclamatoire; qui rassemblait une foule de détails précieux, et alors nouveaux, sur les colonies et le commerce, et y mêlait tour à tour de sages maximes de liberté et de virulentes apostrophes aux peuples et aux rois. Là venait l'illustre Buffon. Là se réunissaient encore des écrivains d'un vrai mérite, célèbres dans leur temps : Marmontel, poëte oublié, littérateur instruit et ingénieux; Champfort si piquant par ses mots et ses écrits; puis ces brillants auxiliaires de la littérature; ces associés libres des académies, pour ainsi dire; ces gens d'esprit qui n'écrivaient pas, et n'en avaient peut-être que plus d'esprit. Ceux-là composaient dans les salons. Un bon mot, un agréable récit, une controverse, quelquefois calculée d'avance, mais vivement soutenue, voilà leurs ouvrages. Souvent le bon mot, l'ingénieux paradoxe était répété par l'auteur dans diverses maisons; c'étaient les éditions successives du livre.

On le conçoit sans peine, ce mouvement de conversation, cette joute des amours-propres, cette active circulation des idées, devaient être comme autant de

soufflets de forge qui attisaient le feu d'une jeune intelligence. Il est tout simple que, douée d'une vivacité merveilleuse, et toujours excitée, mademoiselle Necker ait montré, dès l'âge de douze ans, plus d'esprit que tous les gens qui faisaient de l'esprit auprès d'elle.

Si le XVIII^{e} siècle avait duré toujours, si ce *far niente* littéraire qui enchantait et occupait Paris eût pu se prolonger cinquante ou soixante ans, madame de Staël fût restée le plus brillant esprit de son temps. On eût vanté l'inimitable vivacité de ses paroles. Elle eût écrit avec talent; mais elle n'eût pas été ce qu'elle sera pour l'avenir. Après cette éducation d'esprit, de grâces et de frivolité, voilà que tout à coup on arrive devant l'œuvre si sérieuse d'une révolution sociale. L'esprit de madame de Staël passe à une nouvelle école. Elle débute par l'enthousiasme. Fille d'un ministre célèbre et d'abord populaire, cette jeune femme, dont l'esprit concevait et animait tout, combien ne devait-elle pas se plaire à cette gravité nouvelle des entretiens excités par la tribune de l'assemblée constituante! On sent dans ses ouvrages avec quel ravissement son imagination et son amour-propre ont joui de cette vie intellectuelle, brillante, active, imprudente. Quand elle raconte, avec une éloquence naïve, le bonheur de vivre en 1789, d'être agité chaque jour par l'émotion de tant de nobles espérances, et le spectacle de tant de changements, de voir enfin se réaliser tant de spéculations et de vœux philosophiques, on sent, à la vivacité de ses paroles, après tant d'années, combien le cœur a dû lui battre, et combien ses expressions, au moment même, devaient être inspirées. Seulement cela ne saurait durer longtemps. Cette *lune de miel* des révolutions, cette première joie, ce premier enthousiasme

est bientôt remplacé par une vertueuse indignation, par des craintes, par des dangers inévitables. La gloire de M. Necker est renversée; des réformes salutaires et glorieuses sont suivies de tumultes démocratiques, de vengeances impitoyables. Alors cette âme si vive et si généreuse se replie sur elle-même.

Au brillant spectacle de civilisation qu'offrait l'ancienne France a succédé l'anarchie grossière et la violence. Cette société élégante et spirituelle qui faisait la conversation dans Paris est dispersée par la terreur. Ainsi la rare intelligence de madame de Staël, qui, d'abord agacée, excitée par l'éducation la plus ingénieuse, s'était animée plus tard d'un vif enthousiasme, mûrit dans la réflexion et le malheur. Ce sont, Messieurs, ces diverses épreuves, senties par une âme mobile et passionnée, qui servirent à former l'originalité de ce grand talent spirituel et grave, enthousiaste et sensé. C'est ainsi que, dans cette brillante élève des entretiens du XVIIIe siècle, dans cet esprit tout exalté de spéculations généreuses, vous trouverez une force de raison et un sérieux capable de comprendre et d'exposer les conditions d'un État libre, mieux que ne l'ont fait des publicistes célèbres. C'est dans cette variété d'éducations morales, unie à cette nature si rare, que je trouve la source de tant d'ouvrages opposés, les *Lettres sur Rousseau, la Défense de la Reine, Corinne, l'Allemagne,* et ce livre qu'on aurait peine à croire sorti de la main d'une femme, les *Considérations sur la révolution française.* Une dernière épreuve lui restait à subir : c'était la lutte contre un pouvoir non pas cruel, mais ombrageux, impatient de toute liberté de penser et régulièrement tyrannique.

Madame de Staël avait fui avec horreur, et non sans

péril, l'anarchie sanglante de la France. Dans sa retraite, le cœur brisé de douleur, devenue incapable de tout travail qui ne fût pas un effort d'indignation et de pitié, elle publia, comme femme et comme mère, une défense de la reine Antoinette. Le génie n'écrivit jamais rien de plus touchant que cette admirable et inutile prière. Je craindrais d'en affaiblir l'effet sublime par une citation incomplète et épisodique. On y verrait combien cette personne si prodigieusement spirituelle, qui prenait si facilement à l'espérance, sentait la douleur et le malheur d'autrui; mais ce fut le seul ouvrage, et nous en louons son génie, qu'elle eut alors la force d'écrire.

Enfin des jours meilleurs se lèvent. A un gouvernement massacreur, comme l'appelait Napoléon, succède un pouvoir faible, souillé, bizarre, encore anarchique et mêlé de violences, mais qui ne faisait plus couler de sang. Madame de Staël reparut en France, et elle y fonda de nouveau l'esprit de société. Après ces temps de rudesse et de cruauté, où l'anarchie avait un peu ressemblé à la barbarie, elle ramena l'influence de l'esprit et l'influence des femmes. Ces anecdotes tiennent à l'histoire; et quand, sous ce gouvernement précaire et tyrannique, tantôt si débile, tantôt faisant des coups d'État, comme tout le monde, on nous raconte l'influence extraordinaire exercée par une femme, fille d'un ministre proscrit, il faut voir là le retour de cette puissance de l'esprit indigène en France, et d'autant mieux accueillie qu'elle avait été longtemps exilée par le fanatisme politique. A ce début d'un nouveau gouvernement, à cet essai d'ordre encore mêlé de beaucoup de désordre, succède, par un coup de violence, un pouvoir plus sérieux, plus régulier, qui voudra

l'ordre complet, mais à son profit, et qui s'achemine au despotisme avec l'ascendant de la force et de la popularité. Une révolution servile s'opère dans les esprits. On voit rapidement grandir le dominateur, devant lequel tout le monde va plier; et ceux qui tiennent encore la tête haute et parlent librement ont déjà quelque chose d'étrange et de trop hardi dans le silence universel.

Cet homme, au milieu de sa gloire et de sa force, avait singulièrement peur de la liberté d'esprit, de la réflexion et de l'examen. Il voulait une littérature qui ne songeât à rien de ce qui n'est pas la littérature même, c'est-à-dire qui écrivît sans penser, une littérature qui ne fît pas de métaphysique : c'était de l'idéologie; qui ne s'occupât ni de droit public ni d'histoire : c'était de la faction. Aussi cette femme éloquente, admirée, qui, même avant la révolution, avait jeté dans ses *Lettres sur Rousseau* tant de vues neuves et hardies; qui, depuis, s'était mêlée aux luttes politiques et avait souvent agi sur l'opinion, était pour lui quelque chose de menaçant. Il la redouta bientôt au point de la persécuter.

Le pouvoir de l'esprit est comme tous les autres pouvoirs; on ne saurait y renoncer. Madame de Staël ne voulait pas abdiquer cet empire qu'elle avait exercé sur l'élite de la société. Être éloignée de Paris lui semblait un supplice, un affreux exil : le conquérant le savait. Au prix de quelques louanges, il lui aurait vendu peut-être un *permis* de séjour; mais l'âme élevée de madame de Staël ne pouvait flatter une gloire qui marchait au despotisme; et la vive sagacité de son esprit ne lui laissait pas la ressource de se faire illusion, comme tant d'autres. Elle se taisait obstinément

dans ses ouvrages, et ne se taisait pas dans son salon. Elle avait une facilité merveilleuse à dire des mots spirituels et profonds que tout le monde répétait, et qui gâtaient l'opinion, disait le maître. Dans un temps de domination nouvelle, lorsque, chaque jour, la révolution ou l'ancienne royauté renvoyait au bercail du pouvoir absolu quelques brebis égarées, une plaisanterie, qui embarrassait un dévouement de la veille, ou qui pouvait décourager une conversion du lendemain, heurtait vivement celui auquel s'adressaient toutes les conversions et tous les dévouements; c'étaient chaque jour blessures nouvelles.

Cependant madame de Staël n'écrivait plus que sur la *critique;* elle faisait son ouvrage de la *Littérature chez les anciens et chez les modernes.* Y avait-il là de quoi blesser le premier consul? pourquoi s'offensait-il de ce livre? était-ce par zèle pour les doctrines classiques? tenait-il absolument à la prééminence de Racine sur Shakspeare? était-il personnellement intéressé à la gloire de Boileau? Non; mais ce caractère politique et raisonneur que les troubles civils avaient laissé dans les esprits, et que Bonaparte voulait détruire, il le voyait avec dépit, sous la plume de madame de Staël, s'introduire même dans la critique littéraire. En effet, que cherchait madame de Staël dans ce livre? l'influence des lettres sur l'indépendance des esprits, et réciproquement l'influence des institutions libres sur le progrès des lettres. Son but était de montrer que l'indépendance est mère du génie, et que tout ce qui profite à la liberté profitera bientôt à l'imagination, au talent, à l'enthousiasme. Ce n'est pas tout: elle voyait l'esprit français rebuté, fatigué des tentatives hasardeuses qu'il avait faites, et prêt à retomber

dans l'ornière du passé et du pouvoir absolu. A cette langueur publique, elle opposait le système et l'espérance de la perfectibilité progressive. Dédaignant la servilité, comme elle détestait la violence, flétrissant les crimes de la révolution, sans renier ses principes, elle excitait les âmes à mieux espérer de l'avenir, et à chercher, dans les progrès des mœurs sociales et des institutions, le plus heureux emploi des facultés de l'homme.

Ces inductions littéraires déplaisaient fort au conquérant; il aimait mieux remonter vers le siècle de Louis XIV. Il ne craignait pas Louis XIV. Il trouvait les idées de pouvoir absolu qui avaient servi ce monarque, bonnes pour celui qui s'asseyait à la même place. Il avait répugnance pour ces doctrines de progrès social, qui avaient commencé la révolution et pouvaient la continuer. Il voulait qu'elle fût arrêtée en lui. Toute cette littérature expérimentale et nouvelle lui paraissait une espèce d'insurrection.

Dans quelques pages de son livre, madame de Staël agaçait, pour ainsi dire, l'amour-propre du conquérant, et lui montrait les récompenses de la gloire dans un État libre :

Il n'est pas vrai qu'un grand homme ait plus d'éclat, en étant seul célèbre, qu'environné de noms fameux qui le cèdent au premier de tous, au sien. On a dit en politique qu'un roi ne pouvait pas subsister sans noblesse ou sans pairie. A la cour de l'opinion, il faut aussi que des gradations de rangs garantissent la suprématie. Qu'est-ce qu'un conquérant opposant des barbares à des barbares, dans la nuit de l'ignorance? César n'est si fameux dans l'histoire que parce qu'il a décidé du destin de Rome, et que dans Rome étaient Cicéron, Salluste, Caton,

tant de talents et tant de vertus que subjuguait l'épée d'un seul homme.

Le César moderne trouvait plus sûr de ne pas laisser pousser ces Caton, ces Salluste, ces Cicéron.

Derrière Alexandre s'élevait encore l'ombre de la Grèce. Il faut, pour l'éclat même des guerriers illustres, que le pays qu'ils asservissent soit enrichi de tous les dons de l'esprit humain. Je ne sais si la puissance de la pensée doit détruire un jour le fléau de la guerre; mais, avant ce jour, c'est encore elle, c'est l'éloquence et l'imagination, c'est la philosophie même qui relèvent l'importance des actions guerrières. Si vous laissez tout s'effacer, tout s'avilir, la force pourra dominer; mais aucun éclat véritable ne l'environnera; les hommes seront mille fois plus dégradés par la perte de l'émulation que par les fureurs jalouses dont la gloire, du moins, était encore l'objet.

Ces coquetteries indépendantes ne séduisaient pas le despote. Il s'indignait d'une liberté même abstraite et spéculative; il ne pouvait pardonner, surtout à madame de Staël, les pages sur l'éloquence politique et ces conseils d'indépendance adressés au tribunat, qui n'était pas trop hardi, et que cependant on devait bientôt éliminer.

Là commence cette lutte du pouvoir contre l'opinion. Elle fut consommée par l'asservissement de toute liberté d'écrire, et par la persécution de madame de Staël et d'un autre illustre écrivain.

Voilà, Messieurs, le point de vue anecdotique et politique de cet ouvrage. Aujourd'hui, ce qui faisait l'allusion contemporaine d'un tel écrit, ces conseils détournés, ces protestations généreuses, cachées sous des expressions piquantes, ces théories de goût qui

sont des conseils de dignité et de courage, ont encore un vif intérêt. Cette femme illustre n'avait pas, ne pouvait avoir toute l'érudition nécessaire pour le vaste sujet qu'elle s'était proposé. Jeune encore, dans une vie brillante, souvent troublée par le malheur ou distraite par le monde, avait-elle soigneusement étudié toutes les littératures de l'antiquité et des temps modernes? Ses plus habiles censeurs ne l'avaient pas fait non plus. Qu'il y ait dans son ouvrage des inexactitudes, qu'elle ignore quelquefois les faits ou les plie à des vues systématiques, je le crois. Dans une critique ingénieuse, on lui reprocha d'avoir donné à la littérature latine, sur la littérature grecque, une supériorité peu fondée; d'avoir dit sans motif que la littérature latine était née de la philosophie; d'avoir supposé qu'elle fût en progrès lorsqu'elle était en décadence; peu m'importe!

Madame de Staël s'est peut-être trompée sur quelques points. Parfois elle a sacrifié l'un de ses principes à l'autre. Au nom de la *perfectibilité,* par exemple, elle affirme qu'il y a, dans Quintilien, beaucoup plus d'idées justes et fines sur l'art oratoire que dans Cicéron. Elle oublie que l'action de la liberté est plus instructive encore que l'action du temps, et que Cicéron s'était formé dans le Forum, Quintilien dans une école. Et puis, je crois qu'elle avait peu lu Quintilien.

Quel homme avait alors assez étudié pour faire une histoire systématique et complète de l'alliance des lettres avec l'esprit national dans l'antiquité? Cet ouvrage de madame de Staël, l'érudition en est souvent douteuse, insuffisante; mais tout ce qui est de l'auteur dans son livre, tout ce qui n'est pas étudié, tout ce qu'elle a pensé est plein de vivacité, de force, de vérité même. Ainsi, elle marque admirablement quel-

ques grandes différences sociales entre l'esprit de l'antiquité et l'esprit moderne. Elle les voit, les conçoit par une sorte d'*intuition.* Elle a surtout compris et exprimé avec une haute supériorité le caractère de la réforme chrétienne au milieu de l'ancien monde.

Cette idée même de la perfectibilité, que l'on a voulu combattre par l'expérience et par la raillerie, deux arguments commodes pour les esprits légers, elle la discute avec beaucoup de vraisemblance et de force. Certainement, elle ne prétend pas qu'au VIIIe et au IXe siècle on vécût mieux et qu'on fît des vers plus spirituels que du temps d'Auguste et d'Horace; mais elle dit que la nature humaine, multiple, perfectible par beaucoup de côtés, avait gagné pour le sentiment moral; que certaines cruautés de la civilisation antique avaient été abolies par l'influence du christianisme au milieu même de l'ignorance du moyen âge; que, dans cette fermentation, sous ce fumier de barbarie, il s'était déposé des germes nouveaux; que dès lors il s'était ébauché de grandes découvertes anonymes qui appartiennent à l'esprit de ces temps grossiers, qu'ainsi le genre humain ayant couvé longtemps, on vit, aux XVe et XVIe siècles, éclore tous ces merveilleux produits de l'intelligence; on vit ce soudain essor, ce grand armement de l'esprit humain, entreprenant à la fois tant de routes nouvelles, agrandissant le monde, et s'élevant à la liberté religieuse et politique. Depuis, on a répété ces choses exprimées alors par madame de Staël avec autant de nouveauté que d'éloquence.

Sur la littérature anglaise et sur la littérature du Nord, madame de Staël jeta également, dans ce premier ouvrage, beaucoup de vues ingénieuses. Shakspeare jusque-là n'avait jamais été jugé avec autant

d'enthousiasme et d'esprit. Ce qu'elle dit sur le goût n'a rien, au fond, d'excessif. Qui doute que le goût ne varie, qu'il n'y ait dans le goût une partie mobile et changeante? Mais cette portion de beauté poétique, oratoire, qui tient au développement des sentiments les plus intimes et les plus délicats du cœur de l'homme, elle ne change, elle ne se dément pas. De même que le bon moral n'est pas faux, il n'y a pas un beau à la fois moral et poétique qui soit passager. Toute cette théorie du goût, qui rattache incessamment l'étude des lettres à la dignité de l'âme humaine, madame de Staël l'expose admirablement. C'est la grande innovation qu'elle porta dans la critique; c'est la noble originalité de son ouvrage, d'ailleurs si spirituel, et quelquefois si vrai.

Un pouvoir ombrageux se tint pour offensé de ce livre, et exila l'auteur à quarante lieues de Paris. Là, madame de Staël fit ce roman de *Delphine*, qui réunit à la finesse de l'observation morale tant de verve éloquente. Mais, vous le savez, nous ne parlons jamais ici de romans.

Cependant la colère du chef de la France contre madame de Staël s'était accrue par de nouveaux griefs. M. Necker, dans le loisir de la solitude, avait publié un ouvrage politique, où il jugeait avec prévoyance et liberté quelques actes du gouvernement français. Madame de Staël n'observait pas toujours ce ban de quarante lieues qui lui était imposé, et qui rappelait si bien les exils arbitraires de l'ancienne cour. D'ailleurs elle inquiétait du voisinage de son esprit l'ombrageuse fierté du maître. Ennuyée de cette tyrannique petitesse, madame de Staël quitte la France et fait un premier voyage en Allemagne. Elle fut ramenée en

Suisse par une vive douleur, la perte de son père, dont la gloire était pour elle une conviction et un culte qui anima toute sa vie.

Accablée de ce cruel chagrin et découragée par l'asservissement progressif de la France, madame de Staël parut renoncer à la littérature politique. Le premier consul était empereur, sacré par le pape, et reconnu par les rois du continent. Sa grandeur s'élevait si haut que nulle main n'y pouvait plus atteindre. Tout le monde était du parti de sa fortune, et s'habituait à trouver qu'on aurait tort de le contredire Madame de Staël, voulant se reposer par l'impression paisible des arts, partit pour l'Italie, ce pays de distraction et de loisir. Ce voyage lui inspira *Corinne,* œuvre originale et touchante, qui tient du roman, du poëme et du traité philosophique. On y retrouve ce caractère de son génie, d'exceller surtout dans la peinture du monde et du cœur humain, de sentir et d'exprimer la vie sociale, mieux encore que le spectacle de la nature et des arts. Mais quel intérêt neuf et profond dans le principal personnage de ce drame éloquent! quel charme attaché à cette fiction poétique, qui semble parfois la confidence d'une âme supérieure, et l'histoire de ses propres tourments! que de ravissants contrastes! quelle vivacité d'émotion et de langage! L'alliance de l'imagination et du génie méditatif donne à cet ouvrage une originalité qui ne passera point.

Rien dans ce livre ne touchait au monde politique. *Corinne* était tout idéale. Cependant, s'il faut en croire une anecdote, le dominateur de la France fut tellement blessé du bruit que faisait ce roman, qu'il en composa lui-même une critique insérée au *Moniteur*. Il y blâmait vivement l'intérêt répandu sur Oswald, et s'en fâchait

comme d'un défaut de patriotisme. On peut lire cette critique amère et spirituelle. Cependant le public ne fut pas du même avis.

Madame de Staël était revenue en France, mais toujours à quarante lieues de Paris, quelquefois s'avançant jusqu'à Auxerre, et puis forcé de se replier vers son exil. Ce fut alors qu'elle s'occupa d'un ouvrage qui semblait à l'abri des défiances du pouvoir : c'était un voyage philosophique et littéraire, une description de la société en Allemagne, une analyse des monuments les plus célèbres de la poésie et de la philosophie allemandes. Or, l'Allemagne n'est pas libre; alors elle l'était moins encore. Comment donc l'admiration pour la littérature d'un peuple savant, rêveur, méditatif, mais chez lequel il n'y avait ni tribune, ni discussion indépendante, pouvait-elle réagir contre le système de soumission et de silence que le maître de la France voulait imposer à l'Europe? Cependant cet ouvrage l'offensa singulièrement. Il avait été soumis à la censure, et la censure avait fait son devoir; elle avait ôté plusieurs témérités, c'est-à-dire elle avait affaibli une préférence donnée à l'*Iphigénie* de Goëthe sur l'*Iphigénie* de Racine ; elle avait supprimé une phrase où l'auteur disait de l'Allemagne privée de liberté, « que c'est un temple auquel il manque un faîte et des colonnes. »

Cependant, au moment où l'ouvrage mutilé, revisé, approuvé, était enfin imprimé et près de paraître, un ordre subit fait détruire tous les exemplaires et exile l'auteur de France. Je me trompe : une grande partie de l'Europe était France alors; et madame de Staël fut seulement exilée près de Genève. Mais cet exil limité, qui la retenait encore sous le joug commun, ne lui semblait que plus pénible et plus menaçant. De cette

retraite, elle médite bientôt un exil plus lointain, une fuite qui l'affranchisse. C'était une dernière lutte que l'indépendance de la pensée, représentée par une femme de génie, avait à soutenir contre un vainqueur si puissant. Je laisserai les admirateurs les plus éclairés du conquérant juger s'il y avait, de sa part, sagesse et bon calcul. Retirée dans un château près de Genève, madame de Staël n'écrivait plus ; elle parlait à peu de monde ; car la contagion de la disgrâce s'était étendue autour d'elle. Mais elle pensait encore, et il paraît que cela blessait une autorité trop jalouse. On venait quelquefois auprès d'elle avec un zèle administratif qui se retrouve à toutes les époques ; on l'engageait à faire sa paix ; on la priait de saisir une grande occasion qui s'offrait : par exemple, de célébrer la naissance du roi de Rome. Elle répondait : « Tout ce que je puis pour lui, c'est de lui souhaiter une bonne nourrice ; » et ces mots téméraires répétés, recueillis, arrivaient par estafette et blessaient profondément. Elle prit donc le parti de fuir, de disparaître, de sortir de ce cercle de Dante qui reculait sans cesse, et qui allait bientôt s'adosser à Moscou. Elle veut partir d'avance, aller plus vite qu'une armée française.

Dans un livre charmant, le plus naturel de ses ouvrages, celui qui lui ressemble le mieux, les *Dix années d'exil,* elle peint naïvement la situation de son âme en ce moment décisif. Elle voyait cette main de fer qui s'étendait partout, et elle craignait de rester en deçà. Ainsi, en 1812, pendant que cette armée, composée de vingt peuples, se rassemblait, que les rois alliés étaient là qui attendaient le lever du conquérant, un matin, madame de Staël, paraissant se disposer à faire une promenade dans les limites permises,

un éventail à la main, monte en voiture, et part de *Copet* pour l'Angleterre, en passant par la Russie; car les autres chemins n'étaient pas sûrs. Elle traverse l'Allemagne, la Pologne, gagne la Russie qui allait être le champ d'une si épouvantable guerre et d'un si prodigieux renversement de fortune, et arrive à Moscou. Les mémoires contemporains diront l'influence que ses paroles eurent alors sur les résolutions d'Alexandre. Elle est quelque chose, cette puissance de la pensée, proscrite par la force. Non-seulement elle dépose dans l'avenir contre une gloire oppressive, mais elle peut, dans le présent, la traverser, la combattre, lui susciter de fatales résistances, inspirer à ses ennemis l'audace de se sauver par la guerre.

Sans discuter des souvenirs mêlés de tant de douleurs patriotiques, on peut croire que cette femme, par la hardiesse de son esprit, la fermeté de sa prévoyance et la verve de haine qui l'animait contre le conquérant, fut fatale à ses desseins.

Cependant la puissante armée avait débouché de la Pologne et marchait, marchait vers Moscou. Désastreux souvenir! deuil public de la France! reproche éternel à l'imprudence du conquérant!

Madame de Staël était partie d'un port de la Russie pour la Suède; son passage n'y fut pas sans puissance. Il y avait là sur le trône un soldat de la France républicaine, un roi fait nouvellement, qui cherchait à séparer sa fortune de celle du conquérant. L'animosité de madame de Staël, le génie qu'elle mettait dans sa haine, agirent puissamment sur la conduite que tint le nouveau roi.

Après une fuite si longue à travers l'Europe, où elle

laissait partout quelques traces de ses conseils et de son génie, elle arrive en Angleterre. Cette existence agitée avait achevé de communiquer à son talent ce caractère d'originalité, et, si cette expression m'est permise, d'*étrangeté*, que la critique lui a quelquefois reproché.

Française par l'esprit (car jamais personne depuis Voltaire, et autrement que Voltaire, n'eut plus de cet esprit qui séduit et qui charme en France), cette espèce de divorce avec son pays, en haine du pouvoir qui le gouvernait, le goût des littératures étrangères, d'abord invoquées par elle comme une forme d'opposition, l'enthousiasme pour l'Angleterre, pour les mœurs, les idées, la liberté des Anglais, la rendirent quelquefois sévère et même injuste pour la France.

Mais le savoir et les lettres n'offrent qu'un intérêt secondaire, à moins qu'on ne les rattache intimement au progrès social et à la liberté d'un peuple. C'est l'effort constant, c'est la gloire de madame de Staël.

Une prévention naturelle ferait croire qu'un esprit de femme, un esprit ardent, ingénieux, romanesque, a dû porter beaucoup d'illusions dans la politique. Mais sa préférence même pour l'Angleterre, qui lui inspira une phrase que je voudrais rayer de ses écrits, la retint toujours dans les maximes d'une liberté sage et praticable. Ses ouvrages politiques, et c'est un point de vue qui nous occupera dans la prochaine séance, sont donc aussi remarquables par la vérité que par l'éclat du talent. A vrai dire, ce n'est pas le génie anglais dont madame de Staël fait l'apothéose ; c'est le bienfait de deux siècles de liberté qu'elle célèbre et qu'elle offre à l'émulation de tous les peuples. Par là, ses écrits sont au nombre de ceux qui répondent le

ıx à l'esprit de notre temps et ont contribué à le naître. En littérature, en politique, plusieurs des ; nouvelles, ou des nobles vœux de madame de l, sont aujourd'hui des vérités reconnues et des accomplis.

ıns la philosophie, elle ne resta pas esclave des rines sceptiques du XVIIIe siècle; mais elle ne se a pas à l'extrémité opposée. Sa pensée fut reli- se, sans être mystique.

ans la politique, elle fut éloquemment émue, in- .ée de ce qui avait souillé la liberté; mais elle resta le à la liberté, à cette foi des nobles âmes; elle eut entiment le plus énergique des institutions qui viennent à un pays agité par de longs troubles ci- . A cet égard, son influence fut grande et salu- e; car c'est un des caractères de cette femme extra- ınaire, que jamais pour elle l'influence active ne se ıra des succès du talent.

ans nos vicissitudes, au milieu de ces révolutions se renversaient l'une l'autre, elle restait généreuse, ıveillante, secourable; elle disait elle-même que salon, où l'Europe était admise, était l'hôpital des tis vaincus. On y trouvait réunis les hommes les s opposés. L'épreuve fut grande et ne se reverra s. Vous savez qu'à une époque dont le souvenir oigne, il est venu en France des hôtes très-im- 'tuns, des souverains étrangers étonnés de leur loire.

Quand on songe à ce temps où la fortune de la ınce était couverte d'un crêpe, où l'on pouvait dou- de l'avenir, où l'on ne savait pas que de tant de ıux, de tant d'incertitudes sortiraient des institu- ns puissantes et libres, il faut louer madame de

Staël d'avoir alors employé tout ce qu'elle avait d'ascendant et d'éloquence à relever le génie français, à célébrer ce grand peuple qui n'était pas vaincu dans la défaite de son chef, enfin à lui souhaiter, à lui prédire une liberté digne de sa gloire.

SOIXANTE ET UNIÈME LEÇON.

ıractère politique de l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne. — En quoi opposé au despotisme. — Perfectibilité sociale plus vraie que la perfectibilité littéraire. — Les *Considérations sur la révolution française.*—Du reproche de partialité fait à cet ouvrage. — Grandes beautés historiques.— Sagacité politique. — Élévation du sentiment moral. — De la doctrine opposée.— M. de Maistre.—Liaison systématique de ses livres. — Les *Soirées de Saint-Pétersbourg.* — Jugement sur cet ouvrage.

MESSIEURS,

J'ai commencé l'analyse d'un grand talent, dont l'inluence se prolonge sur toute la littérature contempoaine, et tient à ce renouvellement des esprits qui deait surtout nous occuper. Je n'ai pas dissimulé ma ›artialité; c'est une partialité tout à la fois d'opinion t de personne. J'ai écouté souvent cette voix si aniıée, si éloquente; j'ai assisté au mouvement de cette nagination puissante et rapide, qui s'emparait des sprits avec une force indicible, et jetait dans le moinre entretien tant d'éclat et de lumière. C'est une sorte e prestige qui brille pour moi sur les pages du livre. : crois l'entendre parler encore en lisant ses écrits. Mais, comme cette partialité se fonde sur la plus juste lmiration, elle n'ôtera rien à la vérité de mes paros. Le rare talent de madame de Staël, gêné par le

temps où elle a vécu, s'est, plus d'une fois, renfermé dans la critique, cette occupation des littératures vieillies, qui les termine et les résume plus souvent qu'elle ne les rajeunit. Mais la partie la plus sérieuse et, suivant moi, la plus haute de ses écrits, est toute politique, et tout appliquée aux intérêts contemporains.

Analyser l'*Allemagne* serait une tâche difficile; car ce livre n'est lui-même qu'un extrait, un commentaire fait avec génie. L'unité d'un tel travail est dans l'âme de l'auteur, dans cette verve continue et variée qui se prête à l'étude de tant de créations diverses. On admire ce regard pénétrant jeté sur toute la littérature d'un pays, cette intelligence profonde, cette vive sensibilité qui porte dans l'analyse tout l'intérêt de la passion et toute la nouveauté de l'inspiration.

L'enthousiasme de l'auteur pour la littérature allemande, alors si peu connue en France, est-il exagéré, est-il surtout exclusif, comme on l'a dit souvent? Madame de Staël, dans le dégoût que lui inspirait le pouvoir absolu qui pesait sur la France, n'est-elle pas injuste envers notre gloire littéraire? Non. Elle ne méconnaît pas, elle sent vivement les beaux génies de la France. Mais elle blâme une froide régularité qui survit au génie; elle oppose à ces stériles traditions la richesse et les essais de l'imagination étrangère,

Cette poésie du Nord, un peu studieuse, comme le fut celle d'Alexandrie, avec quelle vivacité madame de Staël la reproduit et l'interprète! Ne vous y trompez pas, l'Allemagne est encore plus spirituelle dans son livre qu'elle ne l'est en elle-même. A cet égard, les préférences excessives de l'auteur seraient rachetées et, pour ainsi dire, démenties par son talent même. C'est

ce coloris brillant de l'esprit français, jeté sur l'élégance un peu laborieuse de l'art germanique, c'est l'imagination vive et juste de madame de Staël qui nous plaît encore dans cette description rapide et pittoresque de l'Allemagne littéraire. En laissant à ces talents étrangers qu'elle met en scène leurs physionomies originales, elle les anime du feu de ses paroles.

En 1808, le maître de la France, alors au faîte de sa prospérité, répondait aux touchantes prières d'Auguste Staël, qui sollicitait le retour de sa mère à Paris, et promettait qu'elle ne s'occuperait plus de politique : « Bah! de la politique, n'en fait-on pas en parlant de morale, de littérature, de tout au monde? »

Cela est vrai ; quand l'oppression existe, penser c'est protester. Le conquérant n'en disait pas assez : on fait de la politique, surtout avec la littérature ; car la littérature, c'est l'âme humaine tout entière, développée, montrée. Les intérêts de la société, les passions contemporaines, le sentiment de la liberté, ou la gêne du pouvoir, se retrouvent sans cesse dans la pensée de l'écrivain. Ainsi ce livre de l'*Allemagne*, où il n'est, en apparence, question que du génie poétique de Schiller et de Goëthe, que de la petite cour de Weimar, qui n'aurait pas pu mettre deux mille hommes en campagne pour attaquer le conquérant, que de Schelling, et de la philosophie transcendante et rêveuse, si peu offensive pour l'homme occupé des intérêts actifs, ce livre de l'*Allemagne*, cet enthousiasme de l'indépendance littéraire, cette apothéose du devoir, cette ardeur de spiritualisme, étaient, dans la réalité, une indirecte et continuelle protestation contre le système de gouvernement qui dominait la France et s'étendait par contre-coup sur l'Europe. Le dominateur ne s'y

méprenait pas. En effet, ce n'était pas la force violente qui était son arme habituelle. Le maintien de l'ordre, l'application régulière des lois qu'il avait faites, l'éloignement de toute cruauté inutile, le goût même de la justice, formaient les caractères généraux de son gouvernement. Mais le despotisme sur les volontés, l'abaissement des caractères dans l'état social, en même temps que l'exaltation du courage sur les champs de bataille, c'étaient là aussi les principes et les appuis de son pouvoir.

L'ouvrage de madame de Staël, tout animé d'une sorte d'indépendance morale, respirant la haine de l'intérêt personnel, l'enthousiasme pour les nobles sacrifices, pour la liberté, au moins spéculative, pour la liberté de l'âme, soumise à la seule loi du devoir, choquait les maximes politiques du conquérant. Si ces doctrines-là s'étaient répandues, les séductions du pouvoir se seraient affaiblies; il eût été réduit à la force, et la force était son arrière-garde. Il ne s'en servait pas d'abord. Il aimait mieux gagner que menacer.

Madame de Staël terminait son livre par ces belles paroles :

> O France! terre de gloire et d'amour, si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de tout, et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls, à quoi vous serviraient votre beau ciel, vos esprits si brillants, votre nature si féconde? Une intelligence active, une impétuosité savante, vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrents de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert!

Cela voulait dire : Vous avez des armées de six cent mille hommes admirablement conduites; vous avez

une garde invincible; vous avez une puissance d'action et de commandement que rien n'égale; vous avez mis l'ordre dans le despotisme; votre administration tient dans sa main toutes les forces de la France; au dehors, quand elle prend possession d'un pays, elle le règle et le civilise : mais, avec tout cela, vous avez détruit toute indépendance nationale ou privée, proscrit la volonté, le courage civil et tous les sentiments qui font les peuples libres et grands.

Mais l'allusion contemporaine qui ne serait qu'une malignité du talent contre le pouvoir ne suffirait pas pour intéresser l'avenir : il faut qu'elle ait une vérité durable. C'est la beauté, c'est le caractère de ce livre. Ce qui était une opposition momentanée contre le règne tout-puissant de la force et de l'intérêt reste encore une noble instruction pour les temps de liberté et de progrès. La passion qui règne dans ce livre, et qui l'anime d'un même esprit, dans la diversité des sujets et des formes, c'est le sentiment moral. L'étude des lettres et de l'art y prend le caractère de ce qu'il y a de plus élevé parmi les hommes, la vertu et la liberté.

Cette forme d'ouvrage, où madame de Staël portait tant d'enthousiasme et de supériorité, n'était pas cependant son choix de prédilection.

Élevée au milieu de l'éclat du monde et des épreuves d'une révolution, trouvant dans le sentiment le plus vif de son âme, sa piété filiale, un intérêt qui la ramenait sans cesse à la politique, ce qui plaît surtout à madame de Staël, et ce qui développe le mieux son génie, c'est la peinture de la vie sociale. Cette personne renommée pour son imagination excelle par le sentiment de la réalité. Que, ressuscitant les fêtes du moyen âge, elle montre Corinne au Capitole, qu'elle retrace

avec une admirable vivacité le tableau de la vie poétique et l'idéal de l'enthousiasme, les esprits froids peuvent blâmer l'éclat de ses couleurs, mais tout le monde admirera la peinture qu'elle fait d'une petite ville d'Écosse. Là, par l'expressive vérité des détails, un sujet insipide devient original.

La même force d'imagination suivait l'auteur de *Corinne* dans ses écrits sur le gouvernement. Mais, en politique, l'imagination ressemble bien à l'illusion. Malgré cette double utopie à laquelle madame de Staël était exposée comme publiciste spéculatif et comme femme, un caractère singulier de précision et de vigueur, un grand bon sens se reconnaît dans ses écrits politiques.

On l'a remarqué spirituellement : si madame de Sévigné, dans sa frivolité de femme de cour, a parfois des instincts sérieux de raison indépendante, et s'élève même à la politique par l'austère théologie de Port-Royal, madame de Staël, dans une vie tout autre, et dans les habitudes toutes politiques de son esprit, revient sans cesse à des pensées de femme. Le même trait ineffaçable se retrouve dans cette héroïne de nos troubles civils, qui écrivit avec tant de talent, et mourut avec tant de courage. Madame Roland, cette femme stoïque et républicaine, a remarqué et décrit, au milieu des plus grands périls, le noble maintien et la grâce élégante d'un des orateurs de la Gironde, avec le même soin que, dans ses *Mémoires*, l'ambitieuse et politique Anne Comnène dépeint minutieusement les manières, le costume et la grâce guerrière de Bohémond, fils de Guiscard.

La prédominance du talent politique, la vive intelligence des intérêts sociaux, forment, dans madame de Staël, un caractère distinctif auquel nous devons

nous arrêter. C'est par là, d'ailleurs, que son génie aura le plus d'influence sur la littérature de l'époque présente et de l'avenir.

Si la perfectibilité littéraire est chose fort douteuse, il n'en faut pas conclure que le progrès social et politique soit également un paradoxe et une prétention de l'orgueil contemporain. On conçoit très-bien que l'expression des sentiments naturels, une fois enlevée par de vives imaginations dans le premier développement d'un idiome jeune et vigoureux, soit difficilement surpassée par le travail industrieux et réfléchi d'une littérature savante. Aussi, sans proscrire les accidents heureux qui envoient, à toutes les époques, des hommes de talent, en admettant même que certaines formes politiques rendent, à cet égard, la chance meilleure, on ne peut espérer, dans les arts de l'imagination, un progrès qui ne soit souvent interrompu par l'épuisement et la décadence. Mais l'existence sociale admet une foule de combinaisons secondaires, où l'expérience vaut beaucoup, où les idées d'un homme, mises au bout des idées d'un autre homme, produisent un progrès inévitable et continu. On n'a pas surpassé l'imagination de Dante et de Tasse; et nul doute que même l'Italie ne soit, de nos jours, gouvernée avec infiniment plus d'ordre et de justice qu'au XIVe ou au XVIe siècle. Cependant la civilisation trouve dans ce pays de puissants obstacles. Mais l'action seule du temps, le perfectionnement impossible à éviter, a produit cette prééminence d'une époque sur l'autre, pour la vie sociale, sans la produire pour le génie. Combien ce résultat n'est-il pas plus rapide et plus marqué lorsque le mouvement social est secondé par les institutions et les lois!

Le principe de la perfectibilité politique, dans nos sociétés modernes, n'est donc pas une théorie, mais un résultat de l'expérience. Voyez l'Irlande, catholique il y a cent cinquante ans; voyez-la, jusqu'à la fin du dernier siècle, courbée sous le poids de tant d'oppressions et d'incapacités rigoureuses, auxquelles on ne pouvait toucher, et que le peuple anglais appuyait par des séditions; voyez-la maintenant affranchie, du consentement de tous, par le chef du parti tory, qui, si longtemps, avait maintenu et préconisé cette servitude ; rien n'atteste mieux la puissance de la raison humaine et le chemin qu'elle fait à la longue dans le monde. « La raison, disait Montesquieu, finit toujours par avoir raison. » Dans ce mot piquant est toute la théorie de la perfectibilité sociale; l'épreuve est quelquefois longue, mais le résultat infaillible.

C'est à la défense de ce beau système, ou plutôt de cette vérité, que l'illustre auteur de l'*Allemagne* a consacré son génie.

Les *Considérations sur la révolution française* ne sont, sous la forme philosophique et narrative, qu'une exposition des progrès de l'esprit humain dans l'ordre politique, un tableau des premières réformes, des malheurs qui les suivent, du pouvoir absolu qui en hérite, les détruit ou les détourne à son profit; enfin des espérances d'ordre et de liberté qui sortent de la chute de ce pouvoir et qui doivent se perpétuer dans l'avenir. Peut-être madame de Staël, par un paradoxe de piété filiale, a-t-elle limité d'abord l'étendue de ce grand sujet. En rendant une impartiale justice aux nobles intentions et au talent de Necker, on ne peut, je crois, placer sous ses auspices cette mémorable

histoire du renouvellement d'un peuple. Il n'est pas assez grand homme, personne n'est assez grand homme pour recevoir une pareille dédicace. La physionomie de M. Necker ne peut prédominer sur cette vaste série d'événements qu'il n'a pas dirigés. Mais cette illusion d'un sentiment respectable, qui semble d'abord restreindre le cadre de l'ouvrage de madame de Staël, n'altère pas l'admirable sagacité de ses jugements. Elle assigne les causes de la révolution avec une grande pénétration. Elle en exprime les résultats nécessaires et prodigieux avec une énergie que peu de grands écrivains ont égalée. On admirera surtout la manière dont elle a caractérisé l'homme auquel on ne contestera pas d'avoir eu sur le monde l'action la plus puissante. Je ne dis pas que ce soit l'impartialité absolue de l'histoire qui ait présidé à cette partie de l'ouvrage. Pour moi, je tiens beaucoup à l'impartialité; j'ai même été accusé d'en faire trop d'estime, et surtout trop d'usage; mais je la conçois et je l'exige surtout dans le jugement d'une époque éloignée.

L'historien qui vient alors, comme un organe de la justice publique, remuer les pièces d'un vieux procès, qui les discute, les déchiffre, les explique l'une par l'autre pour en tirer la vérité, serait en contradiction avec sa tâche, s'il montrait ombre de partialité. Son mérite, c'est une égale intelligence de toutes choses, une égale disposition à haïr ou à aimer, suivant la vérité même des faits, indépendamment de toute préférence, de toute pensée systématique : il est faux et inutile s'il est partial; il se dégrade s'il fait servir au triomphe d'une opinion actuelle l'interprétation de vieux faits qui dormaient en repos, et ne savaient pas qu'on les évoquerait un jour pour appuyer des para-

doxes et des intérêts du moment. Mais l'auteur contemporain, s'il n'était pas un peu partial, je douterais qu'il fût assez sensible à l'impression des choses. Plus son âme avait de vivacité, plus son intelligence avait de force, plus il a dû sentir le contre-coup des événements et des hommes, avec un surcroît d'émotion qui demeure dans ses tableaux. La véhémence de ses expressions, la partialité de son langage est l'indice de sa véracité. Si je le trouvais tout à fait impartial, je me dirais qu'il a voulu lutter contre lui-même; je me dirais qu'il a voulu retravailler ses impressions du moment et remonter au rôle d'historien ; j'aurais peut-être moins de foi en lui, par cela même qu'il serait plus exact. Cette foule de faits et d'inductions, que le temps seul déroule, qui ne peuvent exister pour les contemporains écrivant à l'heure même, viendront cinquante ans plus tard. L'entière impartialité, c'est l'œuvre de l'historien racontant à loisir le passé, mais non la vertu du spectateur qui, fortement agité par ses impressions de joie, d'indignation, de crainte, raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a souffert en le voyant.

Ainsi la postérité recueillera plus d'instruction sur l'homme et sur le siècle, dans les vives peintures, dans les impatiences généreuses, dans les spirituelles ironies de madame de Staël, qu'elle n'en aurait trouvé dans le récit le plus habilement compassé pour paraître impartial. C'est, je crois, la plus belle partie des *Considérations sur la révolution française*. Ce n'est pas, sans doute, le tableau complet d'un règne qui embrasse, dans son cours si plein et si rapide, tant de faits militaires et civils; mais c'est le point de vue de ce règne tel qu'il apparaissait aux yeux de la morale et de la liberté. C'est une anticipation sur le jugement

le l'avenir. Jamais l'éloquence de l'auteur ne fut plus ıeuve et plus animée. Les pages où elle peint le mou-'ement de la cour nouvelle qui se forme, la chute pré-:ipitée de tout le monde vers une commune obéis-ıance, sont dignes de Tacite; elle atteint jusqu'à lui ıans chercher à le suivre. Quelques-unes des formes :xpressives, dont l'historien antique s'était servi, re-ıaissent là, sous une même émotion de colère et de ;énie. Un autre passage non moins admirable, c'est :elui où, s'arrêtant à considérer le conquérant au faîte de la gloire, avec cette cour de rois, ce cortége de peuples, cette alliance impériale, elle cherche, dans un vice de sa nature morale, le côté faible de sa puissance :

> Il ne fallait encore, à cette époque, à Bonaparte, qu'un sentiment honnête, pour être le plus grand souverain du monde : soit l'amour paternel, qui porte les hommes à soigner l'héritage de leurs enfants; soit la pitié pour ces Français qui se faisaient tuer pour lui au moindre signe; soit l'équité envers les nations étrangères, qui le regardaient avec étonnement; soit enfin cette espèce de sagesse naturelle à tout homme, au milieu de la vie, quand il voit s'approcher de lui les grandes ombres qui doivent bientôt l'envelopper. Une vertu, une seule vertu, et c'en était assez pour que toutes les prospérités humaines s'arrêtassent sur la tête de Bonaparte. Mais l'étincelle divine n'existait pas dans son cœur.

Éclat des couleurs historiques, énergie du sentiment moral, partialité qui sert à l'expression, et qui ne nuira pas à la vérité pour l'avenir, voilà quelques caractères de cet ouvrage.

On peut y relever des exagérations de louange ou de blâme envers les hommes; mais, nulle part n'éclate

davantage cet amour du bien, cet espoir du progrès qui animait quelques orateurs politiques de nos temps modernes. Madame de Staël y mêle un mouvement de confiance religieuse. C'est le même sentiment que je vous signalais dans un homme qui lui était inférieur par le talent, mais égal par l'âme, dans Erskine. Le XVIII^e^ siècle avait méconnu et rejeté ce caractère; il supposait une alliance utile entre le scepticisme et le zèle de la liberté, une complicité nécessaire entre la religion et le pouvoir absolu. Madame de Staël est un des grands talents qui ont protesté, avec le plus de force, contre ce faux commentaire, appuyé malheureusement sur trop de faits. Plus elle avançait dans la vie, plus son âme devenait grave, religieuse, unissant la tolérance et le zèle. La fin de son ouvrage est une réfutation éloquente d'un *mandement* dont je ne veux pas rappeler ici les doctrines ennemies de toute liberté civile. Mais c'est au nom du christianisme qu'elle les combat. Il y avait dans cette vive imagination un double enthousiasme, ou plutôt tous les enthousiasmes à la fois. Mais le point de repos pour cette âme si active, l'espérance où elle s'appuyait, c'était la liberté politique et l'amélioration morale. Pourquoi la vie lui a-t-elle manqué dans cette noble tâche de seconder, par l'apostolat du talent, le mouvement public d'un peuple vers des institutions qui le relèvent et qui l'éclairent? Jamais le caractère des écrits de madame de Staël n'avait été si bienfaisant, si pur, que dans les dernières années de sa trop courte carrière. Son génie s'élevait encore, et elle allait mourir. Une grande renommée lui survit, et doit se lier aux nouvelles destinées de la France.

Pendant cette même période, un autre talent, doué

de force et d'originalité, trouvait, dans le spectacle des troubles civils qui avaient agité et formé l'âme de madame de Staël, un prétexte à des inductions bien différentes. A côté de cette philosophie religieuse et amie de la liberté, s'élevait une autre philosophie théocratique et despotique; elle était inspirée par la haine de toutes les violences irréligieuses et antisociales qui avaient tourmenté la France; elle se réfugiait dans le pouvoir absolu, elle prenait le contre-pied de tout ce qui avait été dit, fait et pensé en France depuis un siècle. Nous avons déjà nommé l'organe, l'hiérophante de cette philosophie, *M. de Maistre.*

En rapprochant les ouvrages de ces deux écrivains, on peut voir le double contre-coup de la révolution française sur les esprits énergiques. Ici, complète adoption des principes de liberté, en les soumettant à la loi morale du devoir; haine invariable du despotisme militaire et civil, du despotisme sous toutes les formes, haine renforcée par le spectacle même de la tyrannie multiple des comités et des clubs, espoir et confiance dans l'avenir: là, haine aveugle contre toute espèce de liberté, justification théorique du pouvoir absolu, proscription de toutes les idées qui avaient pu avancer l'indépendance de l'homme, proscription des principes mêmes de justice et d'humanité qui avaient précédé les violences de la révolution, anathème sur les lettres et les sciences, regret de l'ignorance du moyen âge, apothéose de l'inquisition et de la tyrannie.

Je ne tire, Messieurs, aucune induction personnelle de ces emportements de la pensée abstraite, ou de ces paradoxes de la mauvaise humeur. J'admets que le comte de Maistre, ancien noble piémontais, et, après l'occupation de son pays, réfugié à la cour de Saint-

Pétersbourg, avait, dans le caractère, les qualités les plus nobles, comme il avait, dans l'esprit, beaucoup de force : mais il s'agit en ce moment des doctrines.

Vous savez, par Alfieri et par l'histoire, que, de tous les pays despotiquement gouvernés, le Piémont était un de ceux où le droit de propriété, l'indépendance personnelle, la faculté d'aller et de venir, de garder son bien ou de le vendre, était le plus complétement entravée par le régime absolu. Noble et magistrat, M. de Maistre, malgré les lumières de son esprit, s'était habitué de bonne heure à cette forme de royauté. Puis les violences, les coups d'État populaires, enfin l'envahissement de son pays l'irritèrent contre les principes de la réforme française. Ses méditations et sa vie se continuèrent à Saint-Pétersbourg, loin des exemples et des habitudes d'un pays libre. En 1792, sous le titre de *Considérations sur la France,* il avait publié un livre amer, éloquent, plein de prophéties telles que la prévoyance de la haine en sait faire ; dans lequel, calculant d'avance les crimes futurs par les violences actuelles, il menaçait la révolution des fureurs où elle devait être inévitablement entraînée.

Plus tard, il fit paraître un ouvrage sur le *principe générateur des constitutions sociales.* Là, on sent que cet esprit amer et véhément, dégoûté des parodies tyranniques jouées au nom de la souveraineté populaire, se réfugie dans un régime despotique suspendu à une chaîne qui remonte dans les cieux. Pour lui, le *principe générateur des constitutions,* c'est le pouvoir absolu des prêtres, c'est la puissance de tout faire, appuyée sur l'infaillibilité. Vous apercevez ici cette antithèse entre les opinions, ce contraste violent dont je vous ai parlé. S'il y a quelque chose qui vous jette

à mille lieues du principe de la perfectibilité sociale, de l'espérance que l'administration des États s'améliore, s'adoucisse, c'est le principe, non pas d'un premier pacte, mais d'une première imposition du pouvoir souverain faite à l'espèce humaine, et sous laquelle à tout jamais elle doit plier la tête. Dans ce système, loin que la perfectibilité soit en avant, la perfection est en arrière; et l'on doit supposer que, plus on se rapproche de cette source du pouvoir absolu, plus on arrive à la vérité des gouvernements. Aussi les modèles, les autorités produites par le comte de Maistre, ce sont les lois de *Menou,* ce sont tous les codes des Indous, ce sont les maximes de ces nations doublement immobiles par le servage théocratique et par l'indolence du climat, et qui sont trois ou quatre mille années avant de faire un sous-amendement dans leurs lois.

Ce n'est pas, Messieurs, qu'une grande vigueur, non de raison, mais de raisonnement, ne se mêle à l'exposition de cette théorie; ce n'est pas que le style de l'auteur, énergique, passionné, colère, tout à la fois impatientant et amusant, ne donne un singulier attrait à la lecture de ses livres. Mais ce qui nous occupe, c'est la vérité, et nous ne pouvons la voir dans un système démenti par l'expérience et par le bon sens.

Quoi qu'il en soit, cette manière de voir et de comprendre la politique avait tourné l'esprit subtil et vigoureux de M. de Maistre vers les études métaphysiques, et ces études s'étaient confondues pour lui avec la plus haute théologie, telle qu'il l'imaginait du moins. Il a réuni ces divers éléments de ses méditations dans un ouvrage célèbre : les *Soirées de Saint-Pétersbourg.* Il les a réalisés sous une autre forme plus pratique,

dans son livre non moins célèbre du *Pape*. Enfin il en a fait une application particulière et locale dans son livre de l'*Église gallicane*. Ainsi, dans un petit nombre d'ouvrages, cet esprit capricieux et puissant a fait ce que de plus grands génies n'ont pas eu le courage d'achever. Il a suivi, complété, épuisé son propre système. Il l'a considéré d'abord dans l'ordre le plus élevé d'abstraction, puis il l'a suivi dans une application théologiquement, puis dans une application universellement sociale, puis dans une application particulière au gouvernement religieux et civil de son pays d'adoption littéraire, la France.

Nous ne parlons ici que du système et de la persévérance de l'auteur. Nous n'envisageons que l'enchaînement de ses idées passant par des épreuves successives; mais n'oublions pas, sans faire tort à la puissance du paradoxe et de l'esprit de parti, que le coloris ardent et capricieux de l'auteur, l'éclat de son imagination, sont de beaucoup dans sa renommée. Il a quelque chose de hasardeux, d'entreprenant, de novateur. C'est un mélange singulier de routine et de subtilité, d'immobilité et de mouvement. C'est par des paradoxes qu'il raffermit les vieilles idées; c'est avec une sorte de verve aventureuse et démocratique qu'il défend la théocratie; c'est enfin avec toute la véhémence d'un pamphlet politique qu'il appuie les doctrines de soumission et de silence universel. Ainsi le génie de son siècle perce tout entier dans l'anathème qu'il prononce contre son siècle; c'est avec l'esprit, les passions, avec les formes politiques du XIX^e siècle qu'il le répudie, qu'il l'accable sous sa colère, sous son mépris des sciences et de l'esprit modernes.

Venons au détail soit des beautés philosophiques et

morales disséminées dans ce livre, soit des erreurs étranges auxquelles se laisse emporter l'auteur.

M. de Maistre, qui du reste était un homme du monde, mélange de courtisan et de militaire, érudit avec grâce, plus curieusement qu'exactement érudit, M. de Maistre avait un frère plus spirituel encore que lui peut-être, l'auteur d'un petit ouvrage philosophique, mélancolique, sérieux, railleur, appelé *Voyage autour de ma chambre*, et d'une *nouvelle* originale et touchante, *le Lépreux de la cité d'Aost*. Malgré son goût pour les études métaphysiques, et l'austérité de ses doctrines, M. de Maistre portait dans son style beaucoup d'agrément et de vivacité pittoresque. Cependant, il emprunta quelquefois la plume de son frère. C'est à celui-ci qu'appartient le gracieux prologue des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* cette charmante description d'une navigation sur la *Néva,* dans une nuit d'été :

Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus enchanteur qu'une belle nuit d'été à Saint-Pétersbourg, soit que la longueur de l'hiver et la rareté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme particulier, soit que réellement, comme je le crois, elles soient plus douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

Le soleil qui, dans les zones tempérées, se précipite à l'occident, et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque, environné de vapeurs rougeâtres, roule, comme un char enflammé, sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon; et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'un vaste incendie.

Les grands fleuves ont ordinairement un lit profond et des bords escarpés qui leur donnent un aspect sauvage. La Néva

coule à pleins bords, au sein d'une cité magnifique; ses eaux limpides touchent le gazon des îles qu'elle embrasse, et dans toute l'étendue de la ville elle est contenue par deux quais de granit, alignés à perte de vue...

Mille chaloupes se croisent et sillonnent l'eau en tous sens: On voit de loin les vaisseaux étrangers qui plient leurs voiles et jettent l'ancre. Ils apportent sous le pôle les fruits des zones brûlantes, et toutes les productions de l'univers. Les brillants oiseaux d'Amérique voguent sur la Néva, avec des bosquets d'orangers : ils retrouvent en arrivant la noix du *cocotier*, l'ananas, le citron, et tous les fruits de leur terre natale.

Mais, enfin, que fait M. de Maistre sur cette belle rivière? il converse en bateau, avec un membre du sénat de Saint-Pétersbourg et un jeune Français, qu'on désigne par le titre de *Chevalier*. L'entretien, repris en d'autres lieux, pendant plusieurs soirées, fait passer sous nos yeux de grands problèmes métaphysiques, dont M. de Maistre donne la solution, suivant le caprice de sa verve et de son humeur.

Le sujet principal, c'est le gouvernement temporel de la Providence. Dans le choix de cette question et la manière de la traiter, se retrouve encore le contre-coup de la révolution française. Je vois une imagination ardente et méditative, fortement émue de toutes les grandes catastrophes qui avaient bouleversé l'Europe, depuis trente ans, de ces prodigieuses victoires, de cette impitoyable anarchie, de ce pouvoir dominateur, qui semblait s'élever sans terme. A la vue de tant d'événements, M. de Maistre réfléchit sur la manière dont va le monde; il reprend cet ancien problème :

> Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
> Curarent Superi terras, an nullus inesset
> Rector, et incerto fluerent mortalia casu.

Ce n'est pas qu'il hésite; sa foi dans la Providence est entière : mais il cherche à expliquer l'action de la Providence d'une manière nouvelle, en supposant qu'elle a tout son développement, même dans cette vie. C'est, au fond, une *variante* de l'*optimisme* chanté par Pope.

M. de Maistre combat les arguments tirés contre la Providence, du mal physique et du mal moral, en établissant la culpabilité de l'homme, la souffrance nécessaire attachée à sa nature, l'influence de la vertu sur le bonheur.

Après ces idées communes qu'il a rajeunies par l'imagination, M. de Maistre entre dans un système qui lui est plus particulier, ou plutôt qu'il emprunte à la théologie. Cette nécessité et cette justice de la souffrance humaine une fois admises, il en cherche le remède dans la prière, et dans ce qu'il appelle la *réversibilité,* c'est-à-dire l'expiation par la souffrance d'autrui. Il détourne cette idée ds sa source mystérieuse et sublime, pour la suivre dans toutes les applications de la vie. A vrai dire, il donne la théorie métaphysique des *indulgences*. Comment, me direz-vous, ce système dont la première partie est un lieu commun de la philosophie et du bon sens humain, et dont la seconde n'offre qu'une déduction théologique, a-t-il suscité tant de plaintes et d'objections? La cause en est dans les détails, et je dirai presque dans les épisodes de l'ouvrage; car, enfin, dans le plan qui vient d'être rappelé, il n'était pas nécessaire de placer un éloge du bourreau, et non-seulement du bourreau qui exécute avec le glaive, mais du bourreau qui roue, qui torture, avec un exécrable détail de barbarie que l'imagination véhémente de l'auteur s'est plu à reproduire et à exagérer. Ce n'est

plus cette pureté, cette élévation de philosophie, de mysticité, que vous admirez dans Fénelon; ce n'est plus cette gravité théologique, cette autorité éloquente qui vous frappe dans Bossuet; c'est une dévotion capricieuse et colère; c'est un amour de la justice, qui a quelque chose de systématiquement cruel. On y retrouve l'impression violente que laissent les guerres civiles dans les imaginations blasées par la terreur. C'est là ce genre frénétique ou *satanique*, reproché à quelques écrivains anglais de nos jours. M. de Maistre, je le sais, était homme respectable et bon; mais son imagination est implacable. Il ne conçoit l'ordre social que cimenté par le sang et appuyé sur le bourreau.

Marquons ici de nouveau le contraste entre les deux écoles philosophiques nées du spectacle de la révolution française. L'une, épouvantée des crimes, mais ne désespérant pas de la justice, de la vérité, ne se souvient des échafauds que pour espérer l'amélioration des lois, l'adoucissement progressif des peines, et, s'il est possible, l'abolition de la peine de mort. Remontant aux plus belles espérances du christianisme ancien, aux doctrines de saint Augustin qui, dans une lettre à un gouverneur d'Afrique, demandait que des hommes coupables même de meurtre fussent condamnés seulement à des travaux utiles, elle examine le droit de vie et de mort; et, sans le contester d'une manière absolue, elle démontre que l'application de ce droit terrible est dans un rapport direct et continu avec l'état de la société; qu'un progrès dans les mœurs suppose un adoucissement dans les peines, et que ces deux termes se rencontrent ainsi dans une proportion toujours égale, qui doit amener enfin la faculté, et par là même le devoir de supprimer la peine de mort.

M. de Maistre, au contraire, remonte à l'institution de l'échafaud, dans sa pureté la plus atroce. Ce qu'il considère, c'est l'infliction de la peine de mort, dans l'horreur de ses détails. Ce qui l'occupe, ce n'est pas le droit du pouvoir primitif qui prononce la mort au nom de la justice, mais l'action du vil instrument qui la consomme matériellement. Que ce tableau brille enluminé d'un ardent et affreux coloris, peu nous importe. M. de Maistre raisonne ainsi :

De cette prérogative redoutable, dont je vous parlais tout à l'heure, résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtiments décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve partout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment ; car la raison ne découvre, dans la nature de l'homme, aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession. Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, Messieurs, pour qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes, et même honorables qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire ; et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un *fiat* de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde...

Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte, et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part, il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége ; il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras : alors, il se fait un silence hor-

rible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre, et les hurlements de la victime. Il la détache; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons, etc...

L'horreur que vous éprouvez m'avertit de ne pas continuer, et cette horreur est un jugement. Faut-il écrire ce que les hommes réunis ne peuvent entendre? Le dégoût moral devrait arrêter l'imagination de l'écrivain. Et, d'ailleurs, quel défaut de vérité au milieu de cette horreur! Quoi! il a fallu un coup d'État de Dieu pour créer le bourreau? Quoi! le bourreau a été créé comme un monde? Cependant ce bourreau qui roue, qui torture, et qui a été formé exprès pour cela par Dieu, n'existe plus dans une grande partie de l'Europe. Déjà l'œuvre la plus sanglante de la loi est devenue moins cruelle; elle peut, elle doit s'adoucir encore.

Dans le passé même, les peintures hideuses de l'auteur ne sont-elles pas démenties par l'histoire? Lorsque, dans Athènes, c'était une coupe de ciguë qui donnait la mort, où était toute cette fantasmagorie d'horreur et de sang dont l'écrivain s'est servi? Du reste, vous apercevez ici ce faux goût qui, même dans une école que l'on devait croire attachée aux doctrines spiritualistes, n'agit que par un grossier matérialisme d'imagination : car, ici, ce qui est digne des méditations du philosophe et de l'homme religieux, c'est le pouvoir d'infliger la mort; ce n'est pas l'acte matériel qui exécute cette mort. Il y a fausse imagination dans le style, comme il y a fausse philosophie dans les principes de l'auteur.

Les conséquences de cette manière de voir, de sen-

tir et de s'exprimer, si elles ne produisaient que des fautes passagères de goût, pourraient facilement s'oublier; mais elles agissent sur le fond même des opinions de l'écrivain; elles lui inspirent une cruauté systématique. M. de Maistre en vient jusqu'à justifier toute espèce de condamnation, fût-elle inique. Tandis que le bon sens grossier disait qu'il valait mieux sauver dix coupables que de faire périr un innocent, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* raisonne autrement. Il croit tellement à l'infaillibilité des condamnations, qu'elles lui semblent justes dans leur iniquité même. En cas d'incertitude, une condamnation lui paraît le meilleur et le plus court. Je cite, pour me justifier :

Qu'un innocent périsse, c'est un malheur comme un autre, c'est-à-dire commun à tous les hommes... Il est possible qu'un homme envoyé au supplice pour un crime qu'il n'a pas commis l'ait réellement mérité pour un autre crime absolument inconnu. Heureusement et malheureusement, il y a plusieurs exemples de ce genre, prouvés par l'aveu des coupables; et il y en a, je crois, un plus grand nombre que nous ignorons.

J'avoue, Messieurs, que, quel que soit le brillant esprit de l'auteur, quelle que soit cette imagination contagieuse qui colore toutes ses expressions, qui donne une vie singulière à ses paradoxes, il suffit qu'une supposition si gratuitement barbare se trouve dans ses écrits pour qu'on doive le combattre. Il n'y a pas de talent qui prescrive contre le bon sens et contre l'humanité.

SOIXANTE-DEUXIÈME LEÇON.

Examen des doctrines politiques de M. de Maistre. — Publicistes théocratiques sous l'empire; événements qui favorisaient leur théorie.— Le livre du *Pape;* côté faible de cet ouvrage; défaut de sérieux et de foi. — Réflexions sur le talent de l'auteur. — Résumé sur la littérature du commencement de ce siècle dans ses rapports avec l'âge précédent, soit qu'elle le répète, le continue ou le combatte.—Esquisse sommaire des principales productions; caractère des nouveaux talents. — Conclusion du *Cours.*

MESSIEURS,

Nous allons réunir, dans cette dernière séance, une grande variété de sujets. Ce sera tout à la fois un résumé et un programme. Ce qui nous occupe encore, ce sont les différents contre-coups du XVIIIe siècle sur l'époque présente. En cherchant à marquer ces influences, comme nous touchons à des contemporains, nous tâcherons de ne pas trop multiplier les noms propres, et de juger surtout les doctrines.

Trois opinions ont survécu au XVIIIe siècle, et sont inspirées ou par ses leçons ou par la haine de ses exemples : l'opinion *ultramontaine,* dont je vous ai déjà cité l'interprète le plus ingénieux et le plus hardi; l'opinion *sceptique,* qui n'est qu'un écho du XVIIIe siècle; l'opinion *spiritualiste,* qui sera l'âme du XIXe.

Toute la science philosophique et littéraire se résout

dans ces trois opinions diverses. Celle des trois qui semble la plus étrange et la plus disparate devait naître de cette disposition naturelle à l'esprit humain, qui souvent, lorsqu'il a épuisé toutes les conséquences d'un principe, d'une théorie, se rejette à l'autre bout du principe, de la théorie opposée.

La dernière opinion, la dernière expérience du XVIII^e siècle, avait été la réforme sociale poussée à l'excès, l'abolition des anciennes croyances et des anciens pouvoirs. Pour quelques imaginations, à la fois vives et systématiques, la première réaction intellectuelle contre ces violences, ce fut l'abaissement volontaire de la raison devant une autorité religieuse, infaillible, absolue, avec laquelle on voulait mater et humilier la puissance populaire qui avait tant abusé du déchaînement de sa force.

Ainsi, Messieurs, à peine vous voyez en France l'ordre social de nouveau sortir d'un camp, que des publicistes, des théoriciens se présentent pour appuyer par le raisonnement les intérêts du pouvoir absolu. C'était, sans doute, le profond, le juste dégoût des violences démocratiques; c'était, je le veux, la haine du passé plutôt que la flatterie du présent, qui inspirait ces complaisantes théories; elles n'en profitaient pas moins au maître nouveau. Quelques-uns de ces publicistes, attachés à d'autres intérêts, longtemps zélés pour une autre cause, semblaient lui pardonner son usurpation en faveur de son despotisme. L'habile conquérant des esprits, comme du trône, attentif à démêler dans chaque opinion ce qui pouvait être utile à l'obéissance, se gardait bien de dédaigner cette colère que l'ancienne fidélité ou l'ancienne piété gardait aux opinions indépendantes. Il l'exploitait pour la servitude commune,

et il savait bon gré aux faiseurs *d'utopies* qui rêvaient une monarchie plus absolue même que son pouvoir.

Des événements politiques, des faits visibles pour tous les yeux venaient appuyer ce travail purement spéculatif de quelques écrivains. On avait vu, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, au milieu d'une société encore paisible, le discrédit, la dérision des croyances religieuses, l'avilissement de l'autorité ecclésiastique. Plus tard, la persécution avait relevé le clergé en l'immolant; elle avait remplacé les évêques mondains et les abbés gros décimateurs par des martyrs de prison ou d'échafaud ; les épigrammes avaient disparu devant la pitié pour les victimes; la foi avait repris l'autorité du malheur et du dévouement : de là ce retour de l'influence religieuse qui suivit les temps les plus cruels de l'anarchie.

D'autre part, l'ambitieux général, qui ne voyait dans la religion qu'un instrument de pouvoir, ce même homme qui, dans l'expédition d'Égypte, avait témoigné tant de respect pour les *imans* et pour la loi mahométane, affectait de protéger l'antique foi de la France. Il avait pensé que le culte rétabli attacherait à son pouvoir tous les cœurs qui conservaient le regret et le souvenir des anciens autels, et que ces autels relevés vieilliraient son trône nouveau et le consacreraient tout ensemble.

Trente ans après l'époque où Paris avait retenti de l'apothéose de Voltaire, quelques années après ces jours d'anarchie délirante, où l'extinction entière du culte avait été solennellement proclamée, il imagine de ressusciter, pour appuyer sa monarchie moderne et guerrière, la sanction pontificale. Il rend, pour son usage, à cette souveraineté ecclésiastique de Rome, un droit

que Louis XIV n'aurait pas voulu lui reconnaître, et dont Charlemagne avait profité dans l'ignorance d'un temps barbare. Au milieu des vieux représentants de tous les principes philosophiques et démocratiques qui avaient animé la révolution, entouré lui-même du reste éclatant des armées républicaines et de cette garde musulmane qui brillait comme une réminiscence de ses victoires d'Égypte, il fait apparaître toute une pompe religieuse, tout un cortége épiscopal, et le pape lui-même venant sacrer la dynastie nouvelle dans la cathédrale de Paris.

Cette grande escorbarderie du conquérant, cette confiscation de toutes les anciennes doctrines religieuses au profit d'une usurpation si récente, cette habile combinaison qui opposait l'Église à la Vendée et s'appuyait à la fois sur la révolution et sur le pape, ne pouvait, du reste, se faire impunément, et devait jeter dans les esprits des pensées différentes de l'intérêt du conquérant, et qui réagiraient plus tard contre sa puissance.

En effet, ce que le moyen âge même n'avait pas souffert sans quelque résistance, ce que la France avait repoussé du temps de la Ligue, ce que nos anciens parlements avaient toujours combattu comme une folle prétention, ce qui aurait fait frémir d'indignation, ou plutôt sourire de pitié tout l'esprit sceptique du XVIII^e^ siècle, en un mot, la dictature personnelle du chef de l'Église, le transfèrement des couronnes par sa main, ou du moins avec son assistance, et, de plus, le renversement de l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, la déposition des anciens évêques par la volonté seule du pape; tout cela ne pouvait s'accomplir sans relever, aux yeux de la foule, le pouvoir pontifical. Le conqué-

rant n'avait voulu qu'une cérémonie, une décoration; mais, par un contre-coup singulier, de cette révolution, qui avait proclamé l'anéantissement du sacerdoce et du culte, sortait la plus éclatante manifestation de la suprématie pontificale gouvernant l'Église et disposant des trônes. Vingt ans avaient suffi pour parcourir ces deux extrémités de la politique humaine. A la vérité, c'était un simulacre plutôt qu'une restauration véritable du pouvoir religieux ; mais il en restait quelque chose dans la pensée de la foule et des spéculatifs. Aussi, du premier jour que le chef du nouvel empire eut invoqué, eut ressuscité cet appui de la religion, il créa contre lui-même un immense contre-poids. Il est bien vrai que, plus tard, il s'empara de Rome, et qu'il en fit une ville de province, dont Paris était la capitale ; il est bien vrai que, dans son palais de Fontainebleau, il tint le souverain pontife prisonnier, et qu'il agita le projet d'un schisme et d'une église nationale; mais il avait, par le premier acte de son avénement, élevé beaucoup plus la puissance pontificale qu'il ne pouvait jamais l'abaisser. Il avait donné des armes à la papauté, en se faisant couronner par elle. Cette sourde mais active protestation, cette confédération religieuse qui se forma contre lui dans la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, et lui suscita de redoutables inimitiés, se liait à cette reconnaissance de la souveraineté pontificale, dont il avait donné l'exemple.

Maintenant, lorsque les faits avaient ainsi démenti les opinions du XVIII^e^ siècle, lorsque, dans un intervalle si court, il s'était opéré une si prodigieuse réaction, non pas seulement de théories, mais d'événements, peut-on s'étonner que des esprits vifs, des logiciens à imagination aient tiré de ce spectacle tout un système?

C est l'idée qui se présente à la lecture du livre remarquable de M. de Maistre, intitulé *le Pape*. Comme l'opinion qui a dicté ce livre a exercé et garde encore sa puissance, comme elle a ses orateurs, ses métaphysiciens, ses politiques, on ne peut l'oublier parmi les principaux résultats du contre-coup de la révolution sur l'époque présente.

Essaierai-je d'examiner en peu de mots, devant vous, ce livre du *Pape?* L'érudition en est variée, curieuse, partiale. Il faudrait, pour la réfuter, plus de temps et surtout plus de savoir que nous n'en avons. L'ensemble du livre est ingénieux et fortement lié; l'auteur ne recule jamais devant les conséquences de son propre système. Sa manière de se défendre, c'est d'exagérer et d'affirmer hardiment. Dans la portion historique de son ouvrage, on sent un esprit ardent et préoccupé que rien n'arrête, et qui fait, à son aise, l'*utopie* du passé.

M. de Maistre, placé, dans notre époque, entre les gouvernements militaires et les essais de gouvernements libres, entre les baïonnettes et les discours, entre ces assemblées de quatre cents ou cinq cents personnes qui discutent, et ces nombreuses armées permanentes, regarde tout ce monde en pitié, et il expose son système :

Vous voulez, dit-il, que les hommes soient heureux, et pour cela, qu'ils soient libres et gouvernés par les lois: rien de mieux. Moi aussi, moi, qui méprise les assemblées, le peuple et toute liberté de penser, excepté la mienne, je veux que le pouvoir soit juste, soit raisonnable; je veux, comme vous, le triomphe d'une loi impartiale et souveraine, mais vous procédez mal. Au lieu de mettre le contre-poids en bas, au lieu de chercher dans la foule une force de résistance aveugle et violente, il faut créer une force de direction éclairée, incorruptible, infail-

lible. Cette force, elle existe, elle est devant vos yeux : c'est le souverain pontife.

Voici pour la théorie ; maintenant, pour la pratique, les exemples sont là, dit-il :

Est-ce que, dans le XIe, dans le XIIe siècle, le souverain pontife ne régnait pas sur les consciences ? est-ce que cette souveraineté des consciences ne lui donnait pas la souveraineté des personnes ? est-ce qu'il ne déposait pas les rois, est-ce qu'en déposant les rois, il ne soulageait pas les peuples, s'ils étaient opprimés ? Eh bien, ressuscitez cet ordre de choses, vous qui voulez des résistances, des garanties, reconnaissez au pape la souveraine autorité sur les rois et sur les peuples, mettez en lui tous les gouvernements représentatifs de la terre, si l'on peut parler ainsi, et sans combat, sans révolution, sans anarchie, par sa seule autorité, il maintiendra la justice et la liberté dans l'Europe.

Maintenant les détails, les développements de cette théorie, animés par une éloquence spirituelle, paradoxale, outrecuidante, la vivacité du style, l'intrépidité des assertions les plus étranges, tout cela fait de l'ouvrage de M. de Maistre un livre curieux et original.

Que manque-t-il pour que ce soit un grand, un bel ouvrage ? Deux choses, je crois, Messieurs : une sérieuse conviction, une véritable *foi*. La conviction peut fort bien se trouver dans un ordre d'idées inapplicables. Un esprit vigoureux et préoccupé peut imaginer un système impossible à réaliser, et qui ne lui apparaisse pas moins avec une grande évidence de réalité.

Mais, quand la conviction manque, la violence même ne donne pas de sérieux aux paroles. L'écrivain paradoxal ressemble alors au faux brave ; plus il fait de bruit, moins il est sûr de lui-même. Sous le faste de

ses dédains, sous l'orgueil de ses affirmations, on aperçoit quelque chose qui vous avertit que tout ce qu'il dit ne lui paraît pas, à lui-même, praticable et vrai. S'agit-il de la résurrection d'un ancien système, de l'apologie d'un état de choses qui n'est plus et que l'on veut rétablir; si cet emprunt, fait au passé, n'est pas compris et développé dans l'esprit même du passé, je ne puis croire à la franchise du novateur. Prenez-vous des raisons philosophiques, ou faites-vous des calculs de sagesse mondaine pour appuyer l'autorité de Grégoire VII, pour la réclamer de nouveau; vous êtes, à mes yeux, inconséquent et peu sincère. Vous demandez le despotisme de la foi en alléguant des raisons de prudence et d'utilité. Mais vous n'avez donc pas la foi, c'est-à-dire la seule chose qui pourrait rendre, pour vous, ce que vous demandez, également juste et possible?

J'admets, quoique l'esprit du christianisme ne suppose rien de semblable, qu'une imagination ardente et pieuse, un spéculatif, soit frappé de ce besoin d'une autorité suprême, absolue sur la terre, et de cette impuissance de l'établir assez sage, assez éclairée, en n'employant que les contre-poids humains, qu'alors il se réfugie, de désespoir, au pied de la chaire pontificale, et lui donne la dictature. Mais il faut que ce soit une foi ardente, un enthousiasme sans calcul qui adopte et me commande cette croyance à l'*infaillibilité* d'un homme. Si ce sont des raisonnements tout humains, tout profanes, si c'est une sorte de machiavélisme avoué qui vient me demander cette croyance, je la refuse; si vous raisonnez, votre système est faux. Mieux vous raisonnez humainement, plus votre système est faux dans l'ordre divin, qui seul peut le légitimer. Il ne

suffit pas de crier qu'il serait infiniment utile à l'ordre que tout le monde crût à l'*infaillibilité* d'un homme. On ne saurait croire en vertu d'un calcul d'intérêt ; et cette croyance ne pourrait avoir la salutaire puissance dont vous parlez, qu'à condition d'être spontanée, involontaire, irrésistible. Voilà le premier vice, le vice radicalement destructif du système de M. de Maistre. Que direz-vous d'un homme qui rattache le salut et le bonheur de l'espèce humaine à la foi dans l'*infaillibilité* du pape, et puis qui vous démontre cette *infaillibilité* surnaturelle, par les mêmes considérations d'utilité et d'expédition des affaires, qui ont motivé le caractère irrévocable des arrêts de cours souveraines?

Écoutez-le, Messieurs; voici les paroles du texte :

> Quand même on demeurerait d'accord qu'aucune promesse divine n'eût été faite au pape, il ne serait pas moins *infaillible* ou censé tel, comme dernier tribunal : car tout jugement dont on ne peut appeler est et doit être tenu pour juste dans toute association humaine, sous toutes les formes de gouvernement imaginables ; et tout véritable homme d'État m'entendra bien lorsque je dirai qu'il ne s'agit pas seulement de savoir si le souverain pontife *est*, mais *s'il doit être infaillible.*

C'est-à-dire que, par une espèce de franc-maçonnerie de gouvernement, par ces demi-mots compris des habiles, vous croyez imposer l'enthousiasme et la foi. Oui, l'intérêt public et la nécessité que les procès finissent nous obligent, sans croire inffaillible un arrêt souverain, de le croire définitif et de l'exécuter. Nous contre-pesons l'avantage de l'ordre général et le désavantage possible d'un mauvais jugement, et nous donnons la préférence au premier intérêt, par l'exercice même, et non par le sacrifice de notre raison. Mais

lorsque, sur des questions d'un ordre surnaturel, on vient employer un moyen grossier de prudence, une espèce de *fin de non-recevoir* judiciaire, pour commander la soumission du sens commun au plus incroyable des miracles, à l'*infaillibilité* résidant sur la tête et dans la pensée d'un homme, alors la raison tout entière se soulève, et l'éloquent écrivain n'est plus qu'un sophiste, qui s'est pris dans ses paroles. (*Applaudissements.*)

Dans les choses d'ordre spirituel, on peut invoquer une révélation mystérieuse; mais le principe de l'utilité, dans les choses de Dieu, la convenance, la commodité de la foi, pour gagner du temps et pour abréger les débats, quel défaut de foi dans un pareil argument! Combien les défensurs sincères de la suprématie pontificale s'en seraient indignés! Dites-nous, célèbre écrivain, puisque vous comparez le pape à la cour royale, admettez-vous, en certain cas, la *requête civile* contre l'infaillibilité du pape? Qu'aurait dit Grégoire VII, dans son orgueilleuse foi en Dieu et en lui-même, si, pour justifier sa suprématie, on l'eût comparé aux sept juges impériaux qui assistaient, dans la ville de Pise, aux plaids tenus par la comtesse Mathilde? N'eût-il pas excommunié son hérétique défenseur?

Cette partie du livre de M. de Maistre, étant à tel point dénuée de foi, et n'appuyant un droit prétendu divin que sur des calculs mondains, la dernière application qu'il a faite de ses propres principes devient presque dérisoire. J'ai beau relire la remontrance qu'il suppose présentée par une nation du Nord au saint-père, pour le prier de la débarrasser de son roi; j'ai beau admirer le soin loyal avec lequel l'auteur a rédigé ce modèle de requête, à l'usage des peuples opprimés

ou mécontents, je me dis : Rien de cela n'est sérieux; ce qui était faux en raisonnement ne deviendra point vrai dans la pratique. Publiciste ingénieux, avez-vous jamais imaginé de bonne foi que, dans l'état présent de l'Europe, il fût possible de mettre en pratique ce détrônement pontificalement administratif (*on rit*), sur requête, et par simple bulle? Vous citez le moyen âge? Jamais pareille chose ne s'est passée, même dans le moyen âge! Et votre interprétation de l'histoire n'est-elle pas aussi fausse que votre interprétation de la foi? Que voyons-nous dans la férocité de ces temps et dans la lutte des vassaux et des princes? La souveraineté pontificale, quelquefois bienfaisante, quelquefois injuste, s'élève et trouve des alliés, des vengeurs, des complices; mais ces passions humaines, dont elle se sert, ne lui opposent-elles aussi aucune résistance? Sa suprématie est-elle paisible?

Grégoire VII réussit-il sans trouble, sans violence, à détrôner les rois? Quelque autre pape a-t-il jamais prononcé une exclusion du trône, qui n'ait été suivie de résistance et de guerre? Non, cette souveraineté pontificale, en tant qu'elle s'exerçait sur le temporel, loin d'être une pacification publique, était une révolution de plus dans un ordre social si tumultueux et si violemment agité. C'était une cause de guerre de plus, et non la fin d'aucune guerre. Savez-vous quel était le langage de Grégoire VII, quand il exposait cette doctrine renouvelée, édulcorée, systématisée par M. de Maistre?

Qui ne sait que les rois et les princes ont tiré commencement de ceux qui, méconnaissant Dieu, par l'orgueil, la rapine, la trahison, les meurtres, en un mot, par tous les crimes à la fois.

à l'instigation du diable, prince du monde, ont prétendu, dans leur aveugle passion et leur intolérable arrogance, n'étant que des hommes, dominer sur leurs égaux ?

Que voyez-vous là, si ce n'est un manifeste de guerre entre les pouvoirs rivaux? C'est le pape de Rome qui écrit contre l'empereur d'Allemagne. La suprématie pontificale est une arme, au milieu de cette féodalité toujours armée. Qu'elle ait, plus d'une fois, frappé l'injustice et le crime; qu'elle fût même plus sage que les autres pouvoirs du temps : nul doute; mais elle n'eut jamais cette force pacifique et cette sagesse infaillible qu'on lui attribue. Il y a donc, dans cet exemple emprunté au moyen âge, altération des causes et des faits.

Tous les écrits de Grégoire VII, que M. de Maistre considère comme le Louis XIV, comme le Pierre le Grand de son système, comme le Richelieu de la théocratie, tous ces écrits ne renferment rien qui soit emprunté à une théorie de pacification générale. On dirait que Grégoire VII veut élever, à son usage, une espèce de califat chrétien, et mettre sous ses pieds toutes les autres souverainetés.

Il compare dédaigneusement un roi, un empereur à un prêtre ; il humilie le roi par la vue de sa faiblesse, et le représente, au lit de mort, demandant les secours du prêtre. Sans doute l'esprit humain a pu profiter, pour son émancipation, de ces coups portés par le sacerdoce au despotisme militaire; mais il retombait sous un autre joug : et souvent les deux jougs se sont réunis pour le mieux accabler.

Quoi qu'il en soit, cette doctrine, telle que la résume M. de Maistre, que serait-ce autre chose que la repro-

duction de l'ancien sacerdoce égyptien? Cette doctrine, vous le savez, Bossuet l'avait vivement combattue dans la candeur de sa soumission à Louis XIV; il avait réfuté les ultramontains de son siècle, plus sincères et aussi plus conséquents que ceux du nôtre. Aussi Bossuet est qualifié par M. de Maistre du titre d'hérétique: « Bossuet, s'il ne s'est pas repenti, dit-il, est mort hérétique. » Pauvre Bossuet, mort hérétique! Pouvait-il s'attendre à un pareil anathème, lancé un jour contre lui, par un officier, un laïque, un homme du monde, exagérant toutes les opinions et les doctrines religieuses, et les soutenant par des arguments empruntés à l'esprit sophistique d'un autre âge? Il n'aurait pas imaginé cela.

Ainsi, pour la théorie et pour les faits, pour le raisonnement spéculatif et pour les recherches historiques, le livre de M. de Maistre me paraît souvent porter à faux. Restent le talent de l'auteur, les vérités particulières qu'il exprime, ce je ne sais quoi d'éloquent et d'animé qui lui appartient. A part le système, le sujet embrassé par l'auteur est grand et beau. L'histoire du pontificat romain, sa naissance, ses progrès son influence sur la formation des monarchies européennes et sur la civilisation, l'unité d'esprit qui le caractérise, et semble un symbole humain de son unité religieuse, enfin les événements extérieurs, ce mouvement du monde, qui, après avoir affaibli l'Église de Rome par les schismes, lui ramène de nouveaux disciples par l'indifférence, ces vicissitudes singulières qui ont fait aujourd'hui raffermir la chaire pontificale de Saint-Pierre par les armes des puissances protestantes; tout cela sans doute présente un des plus vastes problèmes que le génie historique puisse traiter

avec profondeur et variété. Le livre de Montesquieu, *La Grandeur et la Décadence des Romains,* ce résumé sublime et incomplet, n'embrassait pas, peut-être, un texte aussi fécond et aussi grand. Je regrette que le système ait prévalu sur le récit. Ce n'est pas que l'ouvrage de M. de Maistre ne renferme des choses grandes et vraies sur l'action morale de l'Église romaine, sur la puissance de ses rites et de sa langue immuable et cosmopolite, sur son influence politique et ses efforts pour assurer l'indépendance nationale par la religion. Ses vues sur la *donation* de Constantin, pièce frauduleuse, qui dépose cependant d'un fait authentique, son apostrophe aux détracteurs de Grégoire VII, son âpre censure des empereurs d'Allemagne, son tableau du schisme oriental, tout cela est historique et semé de grands traits.

Rien de plus élevé que le tableau de l'Italie conservée par la puissance pontificale. L'auteur invoque avec éloquence le patriotisme; mais partout il favorise les doctrines qui mettent aujourd'hui la moitié de l'Italie sous le joug de l'Autriche.

Si l'on regarde comme une œuvre littéraire ce manifeste ingénieux, savant, paradoxal, contre la société moderne, l'auteur manque souvent de naturel dans son style, comme de vérité dans ses idées. Sa vive imagination lui donne un langage brillant et coloré. Il est remarquable, qu'étranger, et loin de la France, il ait manié si habilement notre langue. Ennemi dédaigneux du XVIII^e^ siècle, son style est, sous quelques rapports, d'une date plus ancienne et d'une verve plus franche; mais il tombe aussi quelquefois dans une étrange affectation de science et de subtilité :

Dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, les lois de la fermentation sont les mêmes. Elle naît du contact, et se proportionne aux masses fermentantes. Rassemblez des hommes rendus *spiritueux* par une passion quelconque; vous ne tarderez pas de voir la chaleur, puis l'exaltation et bientôt le délire: précisément comme dans le cercle matériel, la fermentation *turbulente* mène rapidement à *l'acide*, et celle-ci à la *putride*. Toute assemblée tend à subir cette loi générale, si le développement n'en est arrêté par le *froid* de l'autorité, qui se glisse dans les interstices et tue le mouvement.

Cela veut dire sans doute qu'il ne faut pas d'assemblées politiques; mais cette manière d'attaquer le gouvernement représentatif me paraît aussi faible au fond que mauvaise par la forme.

Voyons dans M. de Maistre un homme de beaucoup d'esprit, plutôt qu'un génie profond; un écrivain éclatant et paradoxal, plutôt qu'un grand écrivain. Quoi qu'il en soit, il est le Sénèque de l'école ultramontaine; et, par sa vive imagination, il a mérité d'être appelé le *prophète du passé*.

Un autre écrivain, dont je parlerai peu, parce qu'il est vivant, s'est attaché aux mêmes doctrines et les a revêtues de son énergique éloquence : c'est M. de La Mennais. Sous quelques rapports, disciple de M. de Maistre, il a son indépendance et son originalité à lui, comme tout écrivain supérieur. Il offre ce caractère actuel de l'école ultramontaine, de défendre l'autorité par l'indépendance, et de porter quelque chose de démocratique et d'impétueux dans l'apologie, ou plutôt dans la consécration du pouvoir absolu. Il est inutile de dire combien il a de verve, de talent, de vigueur; on ne peut lui refuser surtout ce talent d'une controverse spirituelle, animée, mordante, telle qu'elle se déve-

loppe dans les États libres. Plus coloriste que créateur, plus passionné que philosophe, il ne peut cependant être retenu dans les entraves du système qu'il défend, et, en voulant la théocratie et le pouvoir absolu, il est emporté, par son génie, vers la dissidence et la liberté.

Voilà, jusqu'à présent, les plus célèbres organes d'une école qui ne doit pas se fortifier dans l'avenir. Le principe de l'autorité, développé par M. de La Mennais, comme un corollaire de l'ouvrage de M. de Maistre, n'a rien de nouveau. Un jésuite, cité par l'illustre auteur de *l'Indifférence,* avait exprimé cette opinion. Dans son zèle pour l'autorité, il va jusqu'à déclarer qu'elle est la seule règle de nos jugements ; que, hors de l'autorité, il n'est aucune voie possible d'arriver à la vérité. Dans cet excès, les opinions les plus opposées finissent par se toucher. L'éloquent auteur de *l'Indifférence* embrasse les sophismes par lesquels le sceptique Bayle s'amusait à renverser tous les fondements de la croyance, et à nier le raisonnement et le bon sens. M. de La Mennais adopte, au profit de l'*autorité,* les arguments du pyrrhonisme. C'est ainsi que, dans l'ordre politique, le pouvoir absolu et l'esprit démocratique, poussés au *maximum,* se touchent, se confondent. Napoléon argumentait de la souveraineté du peuple pour s'attribuer un despotisme illimité :

En Angleterre, disait-il souvent, il faut une opposition, parce que le pouvoir est monarchique, aristocratique, fractionnaire, et que, dès lors, la nation est distincte de lui ; mais ici, je suis le peuple, moi ; le peuple m'a transmis ses pouvoirs. Il ne peut donc avoir un intérêt séparé du mien ; me contredire, c'est attaquer l'intérêt public tout entier en moi.

Ainsi il proscrivait toute liberté au nom d'une prétendue souveraineté populaire, comme les publicistes théocratiques suppriment le raisonnement au nom de la raison universelle. C'est la même logique, le même *imbroglio* des opinions l'une dans l'autre.

A côté de cette école ultramontaine, le mouvement de réaction contre le XVIIIe siècle élevait une autre école, qui s'appelle elle-même eclectique ou spiritualiste, et qui existait avant d'avoir un nom : c'est l'école *du libre examen.* La révolution politique, après s'être fondée sur le scepticisme, avait fini par être épouvantablement affirmative. Elle proscrivait tout ce qui ne lui ressemblait pas à elle-même. Vous voyez dans quelles opinions extrêmes certains esprits s'étaient réfugiés pour combattre les restes de cette doctrine. D'autres esprits, plus élevés, je crois, embrassant les choses humaines d'une vue plus indépendante, voulurent faire un choix dans les doctrines de la révolution et de tous les temps. Ils cherchèrent le vrai et le beau sous toutes les formes ; ils furent justes envers le passé et envers leur temps.

C'est à cette école que je rapporterai l'ouvrage le plus célèbre des commencements du XIXe siècle, *le Génie du christianisme.* Ce livre est né, sans doute, du mouvement d'aversion et d'effroi qu'avaient inspiré les fureurs démocratiques. C'est une réclamation éloquente contre le renversement de tout un ordre social; c'est une invocation de ce qu'il y avait de grand et de noble dans les anciennes doctrines ; c'est un anathème lancé sur les crimes de l'anarchie et de la force populaire. Mais ce n'est pas un avertissement de fuir à l'autre extrême ; ce n'est pas l'apothéose du pouvoir théocratique, par protestation contre la tyrannie des

clubs; ce n'est pas la haine de la pensée libre, par protestation contre l'anarchie.

Non, ce bel ouvrage semble dicté surtout par un vaste éclectisme, par une haute et vive intelligence, qui réunit l'enthousiasme des vieux temps et la raison moderne. C'est une magnifique apologie des bienfaits du christianisme, et non des fautes de ses ministres; c'est le développement poétique, et souvent sublime, de toutes les grandes choses inspirées par la religion, depuis les bonnes œuvres jusqu'aux pensées de génie. C'est l'idée que les premières libertés du monde moderne, l'abolition de l'esclavage et les commencements de l'émancipation politique se rattachent au christianisme. Dans les œuvres de l'esprit humain, il faut distinguer, à égalité de génie même, celles qui regardent vers l'avenir, ou celles qui se retournent vers le passé : les dernières ne seront jamais que des oraisons funèbres; les autres peuvent avoir une puissance active et créatrice. Tel est l'ouvrage de M. de Chateaubriand ; toute l'espérance de nos institutions y perce déjà sous des formes presque uniquement littéraires. En terminant ses admirables tableaux, les yeux fixés sur l'avenir, il célèbre les trois ou quatre grandes découvertes qui, dit-il, ont changé le monde, la découverte de l'Amérique, la liberté de la presse, le gouvernement représentatif. Sans partialité contemporaine, ne voit-on pas là ces révolutions récentes de l'Amérique, aujourd'hui tout à fait indépendante de l'Europe, et peuplée d'autant d'États libres qu'elle recevait autrefois de colonies d'aventuriers? N'y voit-on pas la reconnaissance anticipée de cette tribune de la presse, tribune toujours ouverte, invincible sauvegarde, que M. de Chateaubriand a si puissamment con-

tribué à fonder parmi nous, et qui doit prendre place dans le droit public de tous les peuples modernes? N'y voit-on pas le gouvernement que nous avons, et qu'un préjugé servile voulait borner à l'Angleterre? Ainsi cet ouvrage aux poétiques réminiscences, aux belles traditions, était plein d'un avenir déjà commencé et qui se dévoile encore. Personne, aidé du livre de M. de Maistre, et le portant sous le bras, ne peut s'en retourner vers le XIe siècle et retrouver Grégoire VII foulant à ses pieds le diadème de l'empereur Henri. Il y a là une infranchissable barrière de siècles écoulés. Mais la liberté, la justice, elle appartient à cet avenir placé devant vous, et qui s'étend à mesure que vous vivez.

Tel est, dans un illustre exemple, le caractère de cette philosophie spiritualiste, qui réunit l'esprit épuré du christianisme et le travail de la civilisation. Elle a déjà produit des philosophes, des orateurs, des poëtes, et satisfait aux aptitudes les plus variées du talent. Là, se place, dans un rang à part, cet homme de bien et d'éloquence, esprit original et nerveux, qui a porté à la tribune la même lumière dont il avait éclairé les études philosophiques, et qui a défendu les droits du pays, comme il avait, par ses doctrines généreuses, réhabilité l'intelligence humaine. N'y rangera-t-on pas encore cet illustre orateur de la chambre des pairs, publiciste d'une raison si haute et si pénétrante, qui n'a jamais fait servir la parole qu'à la science et à la justice, et n'est ému que de la passion de la vérité?

Reste l'école sceptique, plus directement issue de l'esprit qui a précédé les troubles civils de la France. elle en est le reflet, tandis que les autres en sont le contre-coup. Je ne puis, à ce sujet, ni discuter long-

temps, ni surtout indiquer des noms. Une chose doit vous frapper, c'est l'abaissement où était tombée cette école à l'époque où les libertés publiques, réclamées autrefois par ses premiers organes, disparaissaient sous le règne de la force. Quelques-uns d'entre vous se souviendront peut-être du singulier projet de couronner le *Catéchisme* de Saint-Lambert dans la solennité des prix décennaux. Le *Catéchisme* de Saint-Lambert ! c'était, au commencement du XIXe siècle, le dernier résultat, le résidu, le *caput mortuum* d'une théorie philosophique qui avait été si puissante.

Je ne dis pas que, depuis cette époque, des esprits plus vigoureux n'aient relevé l'étendard et ne le tiennent d'une main plus ferme. Je ne nie pas que la doctrine même de l'intérêt n'ait eu quelques sectateurs désintéressés, qui ne se sont pas rendus aux arguments de la force plus qu'à ceux du *spiritualisme*, et qui n'ont pas plié devant un injuste pouvoir; mais j'indique seulement à quel point l'école sceptique en était arrivée au commencement du XIXe siècle, comment l'école ultramontaine ou mystique était à la fois forte en talents et restreinte dans son action, combien l'école spiritualiste était éclatante de génie et puissante sur l'avenir, combien elle renfermait de germes féconds et d'opinions qui se communiquent.

Là se termine le résumé, pour ainsi dire, abstrait de notre époque. Le reste serait une nomenclature de contemporains toujours complaisante et suspecte. La durée chronologique d'un siècle n'est pas le terme de sa durée intellectuelle. J'ai conduit le XVIIIe siècle jusqu'au moment où il devient tout ce que nous entendons, tout ce que nous voyons, où il est en vous et se confond avec une époque nouvelle que vous commen-

cez. Je m'arrête au moment où je me trouve en face de vous. Je n'essaierai pas de prophétiser sur le XIX^e siècle : il est pourtant moins compromettant de prédire que de nommer. Pour nous borner à quelques traits incontestables, il semble que les caractères dominants du siècle nouveau seront la science historique, la philosophie morale, l'éclectisme en littérature, ce qui est plus favorable au savoir qu'à l'originalité, enfin l'éloquence politique. Je ne dis pas, je ne voudrais pas dire que le génie poétique ne vienne heureusement s'y mêler. Déjà la lyre a trouvé de nouveaux accents de l'âme, et le drame s'agite pour être à la fois idéal et naturel.

Au risque de me répéter pour dire vrai, je remarquerai que dans la circulation d'idées des gouvernements libres, dans cette fermentation publique de la pensée, il y a quelque chose qui, stérile pour le grand nombre, doit féconder le talent. Je doute qu'un pays puisse jouir longtemps de la faculté de tout dire, sans qu'il s'élève accidentellement des hommes de génie qui diront des choses admirables. C'est une épreuve du calcul des probabilités; c'est une chance établie sur l'impossibilité morale que la pensée soit excitée de toutes parts, sans faire vibrer çà et là quelque corde nouvelle. Rien de semblable sous le joug fastueux de l'empire. La longue polémique contre le passé, ou bien les rêves libres de l'imagination poétique, étaient presque les seuls champs ouverts au talent. Les *Martyrs,* cette conception si étrangère au temps présent, cette œuvre d'inspiration et d'étude à la fois, l'homme de génie qui l'a faite, né dans un temps plus libre, n'eût pas cherché peut-être l'asile d'une fiction semblable; mais avec quelle vigueur il

eût porté dans l'histoire ses pinceaux éclatants de coloris et de jeunesse !

J'imagine donc, Messieurs, que diverses parties de la littérature grandiront à la faveur de cette indépendance générale des esprits. J'imagine aussi que la langue, le goût, subiront des révolutions inévitables. Les révolutions de la langue sont-elles un résultat que l'on puisse arrêter ou blâmer, et les révolutions du goût dépendent-elles des écrivains? Deux questions qui s'offrent ici d'elles-mêmes. Les révolutions de la langue, nous n'en sommes pas maîtres; elles nous emportent à notre insu. Il n'y a pas de langue qui puisse demeurer *stationnaire;* le mot nouveau qui m'échappe le prouve. Il y a cependant, pour les langues, une époque de perfection et de maturité. Un homme d'esprit du XVIII^e^ siècle, Italien, écrivant le français, prétendait qu'il est absurde, en fait de langue, de croire une époque meilleure qu'une autre. J'en demande pardon à Galiani. Tout n'est pas de convention dans le langage; ou, du moins, il y a une convention plus vraie et plus durable que les autres. Le style de Rabelais était le bon *français* local, accidentel, d'une époque et d'un génie; mais il n'exprimait pas cet état de société dans lequel le vrai domine sur l'accidentel, et qui offre à la généralité de l'esprit humain le plus de points de vue en rapport avec lui-même. Il y a dans les langues, comme dans le goût, une partie certaine, durable, et une partie variable. Tant que le variable l'emporte sur le certain, c'est que la langue n'était pas finie, qu'elle est incomplète; quand le contraire arrive, vous reconnaissez l'époque de maturité d'un idiome. Ce n'est pas que le temps, qui use les mots comme les pièces de monnaie, ce n'est pas que mille influences de mœurs, de coutumes, d'imitations étran-

gères, ne viennent encore modifier la langue. Il se fait des alluvions ; mais le fleuve ne se déplace plus. Et tout écrivain jaloux d'être lu de l'avenir doit rester fidèle au type primitif, de sorte que le caractère anciennement national de la langue prédomine dans ses ouvrages sur les variations accidentelles.

Que ceux d'entre vous, Messieurs, qui se destinent à l'instruction de la jeunesse recommandent toujours l'étude attentive des grands écrivains du XVII^e^ siècle, parce que, dans les belles productions de cette époque, la partie durable et vraie l'emporte infiniment sur la partie variable et accidentelle, et que l'avenir ne pourra mettre dans la langue française plus de formes justes et vraies que n'en ont laissé ces premiers et heureux génies. Quant au goût, cette même influence de la société, qui agit sur les esprits, qui les féconde, qui les éveille, qui les excite, comment voulez-vous qu'elle n'agisse pas sur le goût? Ainsi la philosophie sera plus sérieuse et plus métaphysique à la fois. L'histoire sera plus expressive, plus familière et plus détaillée. L'âge où est arrivée une nation, les vicissitudes qu'elle a subies, les crises politiques par lesquelles elle a passé, les communications qu'elle a eues avec d'autres peuples, lui donnent l'intelligence des temps divers, et lui ôtent cette espèce de dédain aristocratique que la France de Louis XIV avait pour tout ce qui ne lui ressemblait pas.

Ce sont là des sources fécondes pour la littérature française ; voilà ce qu'elle peut faire encore de sa langue et de sa liberté ; voilà comment, sans perdre le caractère national, mais en le développant, le goût peut se rajeunir. Un tel mouvement succède toujours aux grandes révolutions politiques : il s'est perpétué

plus d'une fois sous le pouvoir absolu ; il doit être plus puissant sous la liberté. Espérons encore, pour le France, un âge glorieux dans les arts du génie.

En attendant que cette époque se réalise, nous allons bientôt nous replonger dans l'étude progressive et lente du génie français. Nous allons le reprendre à son berceau, mais avec bien plus d'exactitude et de détail que nous ne l'avions fait encore. Nous essaierons de démêler d'abord les origines de la langue et de l'esprit français. Disciple d'un érudit inventeur, je remonterai jusqu'à ces premiers types habilement retrouvés, jusqu'à cette langue *romane,* corruption intermédiaire entre la langue latine et les premiers monuments de la langue française. J'en suivrai les deux divisions principales sur le sol français ; puis j'indiquerai les rapports qu'elles offrent avec les littératures du midi de l'Europe et avec la littérature anglaise, qui seule, dans le Nord, reçut par la conquête l'empreinte du vieil esprit français.

Cette étude, qui commencera l'an prochain, verra se renouveler plusieurs fois nos auditeurs; car nous remonterons lentement toute cette histoire des mœurs et des idées modernes manifestées par les lettres. Ce sera d'abord l'étude des faits plutôt que celle de l'art. L'esprit humain sera l'objet de nos recherches, et, pour ainsi dire, le personnage dont nous recueillerons les traditions et les anecdotes à travers une foule de monuments peu connus. En étudiant l'imagination littéraire du moyen âge, nous étudierons l'histoire simultanée de cette grande époque chez plusieurs peuples, italien, portugais, espagnol, français du midi et du nord. D'abord pénible, mais curieuse, cette histoire s'animera d'un intérêt plus vif, à mesure que nous

avancerons vers la lumière des arts, qui se lève en Italie dès le XIIIe siècle.

Avant de commencer cette tâche, que je ne me flatte pas de remplir, avant de préparer les études très-variées par lesquelles je voudrais rajeunir tout à la fois le sujet et le professeur, il est un autre point de vue que j'ai réservé pour nos dernières séances de cette année. Ce sont des *prolégomènes,* où j'essaierai de caractériser ce qu'il y a d'éléments communs et antiques dans la formation des littératures européennes : c'est-à-dire, je rechercherai les premières influences littéraires et morales répandues par le christianisme, au milieu même de la civilisation grecque et latine. J'éviterai, dans un double motif, par un intérêt de variété pour les auditeurs, et de prudence pour moi, de rentrer dans les vues si ingénieusement exposées par un savant collègue ; mais, en laissant de côté les monuments historiques dont il a fait une si profonde analyse, je suivrai, dans les ouvrages des *Pères de l'Église,* les traces premières de l'esprit nouveau qui fermenta sous le fumier de la barbarie, et qui jette une si vive lumière dans le poëme de Dante.

Je montrerai comment la littérature moderne existait, en quelque sorte, avant les peuples nouveaux. Indépendamment de ces chutes d'empire qui, dans la chronologie vulgaire, distinguent et séparent les époques, il y a des renversements d'idées morales, il y a des révolutions accomplies au fond des âmes, et qui transforment les idées et les langues des peuples. Ainsi, la première apparition des écrits bibliques, la prédication et la vie chrétienne commencèrent, au cœur de la civilisation antique, la société moderne, avant que les races fussent changées, avant qu'il y eût, pour ainsi

dire, un moule nouveau de peuple pour recevoir les idées nouvelles.

Ici, Messieurs, je termine ce long tableau du XVIII^e siècle, en vous remerciant de la bienveillance inspiratrice dont vous avez honoré mes constants efforts. Le *Cours* est achevé. Il ne me reste plus qu'à en préparer un nouveau, moins incomplet, mieux ordonné, plus instructif. Je cesse de parler aujourd'hui, pour commencer à étudier demain. (*Vifs applaudissements.*)

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

XLVIIIe LEÇON.

Considérations générales sur l'éloquence politique. — Caractère particulier de l'éloquence politique chez les modernes, et surtout en France. En quoi diffère de la tribune antique. — La Grèce. — Rome. — Puissance de l'improvisation. — Exemple rapporté par Cicéron. — Vie périlleuse des orateurs. — Admirable peinture qu'en fait Cicéron. — Cet état presque habituel de la république romaine se retrouve dans nos troubles civils. — Une séance du sénat romain. — Caractère politique de l'éloquence chrétienne dans les premiers siècles. — Résumé. . . . . Page 1

XLIXe LEÇON.

L'éloquence politique placée moins haut par Cicéron que l'éloquence judiciaire. Pourquoi? — Rare et tardive chez les modernes. — Elle n'a longtemps d'autre asile que les conciles. — Anciens états généraux de France. — Parlement d'Angleterre. — Vicissitudes de la constitution anglaise. — Époques diverses du parlement. — Époques scolastique et religieuse. — De l'éloquence de Cromwell. — Première époque toute politique. — Portrait de Bolingbroke. — Windham; Walpole; Pulteney. — Citations. — Résumé 27

Le LEÇON.

Unité du sujet dans cette leçon. — William Pitt. — Détails sur son éducation et sa jeunesse. — Caractère de son éloquence; sa lutte contre Walpole. — Vie parlementaire

de William Pitt. — Ministre en 1756, et de nouveau en 1757. — Exemple d'une élévation indépendante de l'aristocratie et de la cour. — Glorieuse administration de William Pitt. — Sa retraite. — Fermeté de ses principes. — Refuse plusieurs fois le ministère. — Rentre dans les affaires en 1766. — Est créé lord et vicomte de Chatam. — Courte durée de son ministère. — Son opposition aux rigueurs exercées contre les colonies d'Amérique. — Sa haute prévoyance. — Ses discours aux différentes époques de la guerre d'Amérique. — Ses dernières paroles à la chambre des pairs. — Sa mort. — Honneurs rendus à sa mémoire. — Parallèle de cette mort d'un grand ministre dans un État libre, avec celle de Richelieu et de Mazarin. 55

LI^e LEÇON.

Orateurs contemporains de lord Chatam. — Importance des événements; vivacité des débats. — Monuments de cette époque. Comment on peut les étudier. — Burke. Détails sur le début de sa carrière et sur sa fortune politique. — Éloquence irlandaise. — Fox, fils de lord Holland, et Pitt, fils de lord Chatam. — Éducation de Fox; sa jeunesse; son début dans le parlement. — Opposition contre lord North. — Wilkes; Burke; Fox; citations comparées. — Éducation de Pitt. — Lettres que lord Chatam lui écrit sur ses études; réflexions à ce sujet. — Commencement de la lutte entre Fox et Pitt. — Élévation prématurée de Pitt. 90

LII^e LEÇON.

Encore l'éloquence politique. — Intérêt et difficulté de cet examen. — Étude simultanée de l'éloquence et de la constitution anglaise. — Science politique de Pitt, principe de son éloquence. — Son attachement aux lois de son pays. — Nouveaux détails sur le *bill des Indes*. — Victoire légale de Pitt. — Autre débat célèbre sur la *régence*. — Citations comparées des discours de Pitt et de Fox. —

Exemple mémorable de la force de la constitution britannique. — Faiblesse de la monarchie de France à la même époque.—Première tentative de réforme.—Mirabeau. —Puissance irrésistible de la révolution. 118

LIII^e LEÇON.

Considérations sur le caractère général de l'assemblée constituante.—Faux point de vue des contemporains; grandeur réelle de l'assemblée. —Mélange d'abstractions et d'activité toute-puissante. — Différence de cette assemblée et du parlement britannique de 1640 et de 1688.—Prédominance de Mirabeau, et pourquoi. — Trait distinctif de sa politique. — Principaux débats auxquels il prend part. — Victoires de son éloquence. — Tâche impossible qu'il entreprend; sa mort. — Dernières réflexions. 147

LIV^e LEÇON.

Modération et affaiblissement de l'assemblée constituante. — Mirabeau non remplacé. — Caractère de la parole dans les assemblées qui suivirent. — Traits distinctifs de quelques orateurs. — Brièveté de cet examen. — Considérations nouvelles sur l'Angleterre, par rapport aux troubles civils de la France. — Situation des partis politiques anglais; comment ils furent affectés par la révolution française.—Explication de la conduite de Pitt. — Germes de division dans le parti whig. — Burke, Sheridan, Fox. — Premiers signes de dissentiment. — Débat mémorable; rupture solennelle entre Fox et Burke. — Conséquences de cet événement. 170

LV^e LEÇON.

Influence de la constitution politique sur l'éloquence judiciaire. — Éloquence judiciaire des Anglais. — Motifs de cet examen. —Procès politiques portés devant la chambre des lords.—Affaire de Hastings, gouverneur de l'Inde. —Discours de Sheridan à la chambre des communes pour appuyer l'accusation. — Formes de la poursuite. — Dis-

cours de Sheridan et de Burke devant la chambre des lords. — Procès civils et criminels devant le jury. — Erskine. — Esquisse de ses opinions et de sa vie. . . 200

LVI^e LEÇON.

Digression apologétique. — Quelques détails encore sur les procès politiques. — Circonstances du procès de lord Melville. — Caractère du barreau anglais. — Causes principales plaidées par Erskine devant le jury. — Alliance remarquable, dans cet orateur, de l'esprit de liberté et du sentiment religieux. — Sa défense des *Droits de l'homme* de Thomas Payne. — Son accusation contre l'*Age de raison* du même auteur. — Autre procès de liberté de la presse. — Affaire de Napoléon contre Pelletier. — Mackintosh, avocat de Pelletier. — Portrait de cet orateur célèbre. — Citation. — Résultat du procès. 226

LVII^e LEÇON.

Dernières considérations sur l'éloquence politique des Anglais. — Côté moral de cette éloquence. — Influence de la tribune sur le progrès social et le triomphe des principes de tolérance et d'humanité. — Abolition de la traite des noirs. — Rôle de M. Pitt dans cette grande question. — Commencement de l'émancipation catholique. — Autre point de vue sous lequel apparaît M. Pitt. — Sa situation et son caractère dans la grande guerre de l'Europe. — Sa retraite momentanée des affaires. — Sa rentrée au pouvoir; sa mort. — Courte administration de Fox. — Disparition successive des hommes les plus célèbres du parlement. 256

LVIII^e LEÇON.

Retour à la littérature française. — Nouveau caractère qu'elle reçoit de la révolution. — Son rôle dans nos troubles civils. — Les deux Chénier. — Détails sur leurs premières années. — Dissentiment des deux frères. — Mort d'André Chénier. — Justification de son frère. —

Talent neuf et original d'André Chénier. — Ses principaux essais. — Caractère distinctif de sa poésie....... 288

LIX^e LEÇON.

Influence de la révolution sur la littérature. — Cause et durée de cette influence. — Caractère littéraire de Chénier. Ses tragédies. — De l'inspiration immédiate des événements; en quoi trompeuse parfois. — Seconde époque de la vie et du talent de Chénier.—Sa tragédie officielle de *Cyrus*. — Sa situation sous l'empire. — Ses derniers ouvrages plus énergiques et plus vrais. — Sa tragédie de *Tibère*. — Beautés de cet ouvrage. — Graves objections. — Résumé...................... 312

LX^e LEÇON.

État des lettres dans les années qui suivirent la révolution. — Entrave au mouvement des esprits. — Littérature critique et traditionnelle. — Travail remarquable de Chénier sur cette époque. — Talents originaux diversement influencés par le souvenir de la révolution. — — Madame de Staël. — M. de Maistre. — Traits généraux du caractère et du talent de madame de Staël. — Ses premières années. — Supériorité de son génie. — But élevé de tous ses ouvrages. — Sa lutte contre l'esprit despotique de l'empire..................... 337

LXI^e LEÇON.

Caractère politique de l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne. — En quoi opposé au despotisme. — Perfectibilité sociale plus vrai que la perfectibilité littéraire — Les *Considérations sur la révolution française*. — Du reproche de partialité fait à cet ouvrage. — Grandes beautés historiques. — Sagacité politique. — Élévation du sentiment moral.—De la doctrine opposée. —M. de Maistre. — Liaison systématique de ses livres. — Les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. —Jugement sur cet ouvrage..................................... 363

LXIIe LEÇON.

Examen des doctrines politiques de M. de Maistre.—Publicistes théocratiques sous l'empire; événements qui favorisaient leur théorie. — Le livre du *Pape;* côté faible de cet ouvrage; défaut de sérieux et de foi. — Réflexions sur le talent de l'auteur. — Résumé sur la littérature du commencement de ce siècle dans ses rapports avec l'âge précédent, soit qu'elle le répète, le continue ou le combatte. — Esquisse sommaire des principales productions; caractère des nouveaux talents. — Conclusion du *Cours* 386

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.